
H T


GAUDEO



2696

11 fr. 50 c.

First Edition

LES VOYAGES DV SIEVR DE CHAMPLAIN XAINTONGEOIS, CAPITAINE ordinaire pour le Roy, en la marine.

DIVISEZ EN DEVX LIVRES.

ou,

IOVRNAL TRES-FIDELE DES OBSERVAtions faites és descouuertures de la Nouuelle France: tant en la descriptiõ des terres, costes, riuieres, ports, haures, leurs hauteurs, & plusieurs declinaisons de la guide-aymant; qu'en la creãce des peuples, leur superstition, façon de viure & de guerroyer: enrichi de quantité de figures.

Ensemble deux cartes geografiques: la premiere seruant à la nauigation, dressée selon les compas qui nordestent, sur lesquels les mariniers nauigent: l'autre en son vray Meridien, auec ses longitudes & latitudes: à laquelle est adiousté le voyage du destroict qu'ont trouué les Anglois, au dessus de Labrador, depuis le 53e. degré de latitude, iusques au 63e. en l'an 1612. cerchans vn chemin par le Nord, pour aller à la Chine.



A PARIS,
Chez IEAN BERJON, rue S. Iean de Beauuais, au Cheual volant, & en sa boutique au Palais, à la gallerie des prisonniers.

M. DC. XIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.





AV ROY.

SIRE,

Vostre Maiesté peut auoir assez de cognoissance des descouuertures, faites pour son seruice, de la nouuelle France (dicte Canada) par les escripts que certains Capitaines & Pilotes en ont fait, des voyages & descouuertures, qui y ont esté faites, depuis quatre-vingts ans, mais ils n'ont rien rendu de si recommandable en vostre Royaume, ny si profitable pour le seruice de vostre Majesté & de ses subiects; comme peuuēt estre les cartes des costes, haures, riuieres, & de la situation des lieux lesquelles seront representées par ce petit traicté, que ie prens la hardiesse d'adresser à vostre Maiesté, intitulé Iournalier des voyages & descouuertures que i'ay faites auec le sieur de Mons, vostre Lieutenant, en la nouuelle France: & me voyant poussé d'vne iuste recognoissance de l'honneur que i'ay reçeu depuis dix ans, des commandements, tant de vostre Maiesté, Sire, que du feu Roy, Henry le Grand, d'heureuse memoire, qui me commanda de

faire les recherches & descouuertures les plus exactes qu'il me seroit poßible: Ce que i'ay fait auec les augmentatiõs, representées par les cartes, contenues en ce petit liure, auquel il se trouuera vne remarque particuliere des perils, qu'on pourroit encourir s'ils n'estoyent euitez: ce que les subiects de vostre Majesté, qu'il luy plaira employer cy apres, pour la conseruation desdictes descouuertures pourront euiter selon la cognoissance que leur en donneront les cartes contenues en ce traicté, qui seruira d'exemplaire en vostre Royaume, pour seruir à vostre Majesté, à l'augmentation de sa gloire, au bien de ses subiects, & à l'honneur du seruice tres-humble que doit à l'heureux accroissement de vos iours.

SIRE,

Vostre tres-humble, tres-obeissant
& tres-fidele seruiteur & subiect.

CHAMPLAIN.



A LA ROYNE REGENTE

MERE DV ROY.



ADAME,
Entre tous les arts les plus vtiles & excellens, celuy de nauiger m'a tousiours semblé tenir le premier lieu : Car d'autant plus qu'il est hazardeux & accõpagné de mille perils & naufrages, d'autant plus aussi est-il estimé & releué par dessus tous, n'estãt aucunement conuenable à ceux qui mãquent de courage & asseurance. Par cet art nous auõs la cognoissance de diuerses terres, regions, & Royaumes. Par iceluy nous attirons & apportons en nos terres toutes sortes de richesses, par iceluy l'idolatrie du Paganisme est renuersé, & le Christianisme annoncé par tous les endroits de la terre. C'est cet art qui m'a des mõ bas aage attiré à l'aimer & qui m'a prouoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impetueuses de l'Oceã, & qui m'a fait nauiger & costoyer vne partie des terres de l'Amerique & principalement de la Nouuelle France, où i'ay tousiours eu desir d'y faire fleurir le Lys auec l'vni-

que Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Ce que ie croy à preſent faire auec l'aide de Dieu, eſtant aſſiſté de la faueur de voſtre Majeſté, laquelle ie ſupplie treſ-humblement de continuer à nous maintenir, afin que tout rëuſſiſſe à l'honneur de Dieu, au bien de la France & ſplendeur de voſtre Regne, pour la grandeur & proſperité duquel, ie prieray Dieu, de vous aſſiſter touſiours de mille benedictions, & demeureray.

MADAME,

Voſtre treſ-humble, treſ-obeiſſant & treſ-fidele ſeruiteur & ſubiect.

CHAMPLAIN.

AVX FRANCOIS, SVR LES voyages du sieur de Champlain.

STANCES.

LA France estant vn iour à bon droit irritée
De voir des estrangers l'audace tant vantée,
Voulans comme ranger la mer à leur merci,
Et rendre iniustement Neptune tributaire
Estant commun à tous; ardente de cholere
Appella ses enfans, & les tançoit ainsi.

2

Enfans, mon cher soucy, le doux soin de mon ame,
Quoy? l'honneur qui espoint d'vne si douce flamme,
Ne touche point vos cœurs? Si l'honneur de mon nom
Rend le vostre pareil d'eternelle memoire,
Si le bruit de mon los redonde à vostre gloire,
Chers enfans, pouués vous trahir vostre renom?

3

Ie voy de l'estranger l'insolente arrogance,
Entreprenant par trop, prendre la iouissance
De ce grand Ocean, qui languit apres vous:
Et pourquoy le desir d'vne belle entreprise
Vos cœurs comme autresfois n'espoinçonne & n'attise?
" *Tousiours vn braue cœur de l'honneur est ialoux.*

4

Apprenés qu'on a veu les Françoises armées
De leur nombre couurir les plaines Idumées,
L'Afrique quelquefois a veu vos deuanciers,
L'Europe en a tremblé, & la fertile Asie
En a esté souuent d'effroy toute saisie,
Ces peuples sont tesmoins de leurs actes guerriers.

5

Ainſi moy voſtre mere en armes ſi feconde
I'ay fait trembler ſoubs moy les trois parts de cẽ monde,
La quarte ſeulement mes armes n'a gouſté.
C'eſt ce monde nouueau dont l'Eſpagne roſtie,
Ialouſe de mon los, ſeule ſe glorifie,
Mon nom plus que le ſien y doit eſtre planté.

6

Peut eſtre direz vous que mon ventre vous donne
Ce que pour eſtre bien, Nature vous ordonne,
Que vous auez le Ciel clement & gracieux,
Que de chercher ailleurs ſe rendre à la fortune,
Et plus ſe confier à vne traiſtre Neptune,
Se ſeroit s'hazarder ſans eſpoir d'auoir mieux.

7

Si les autres auoyent leurs terres cultiuées,
De fleuues & ruiſſeaux plaiſamment abbreuuées
Et que l'air y fut doux: ſans doute ils n'auroyent pas
Dans ce pays lointain porté leur renommée
Que foible on la verroit dans leurs murs enfermée
" *Mais pour vaincre la faim, on ne craint le treſpas.*

8

Il eſt vray chers enfans, mais ne faites vous compte
De l'honneur, qui le temps & ſa force ſurmonte?
Qui ſeul peut faire viure en immortalité?
Ha! ie ſçay que luy ſeul vous plaiſt pour récompenſe,
Allés donc courageux, ne ſouffrez ceſte offenſe,
De ſouffrir tels affrons, ce ſeroit laſcheté.

9

Ie n'en ſentirois pas la paßion ſi forte,

Si nature n'ouuroit à ce dessein la porte,
Car puis qu'elle a voulu me bagner les costés
De deux si larges mers: c'est pour vous faire entendre
Que guerriers il vous faut mes limites estendre
Et rendre des deux parts les peuples surmontés.

10

C'est trop, c'est trop long temps se priuer de l'vsage,
D'vn bien que par le Ciel vous eustes en partage,
Allés donc courageux, faites bruire mon los,
Que mes armes par vous en ce lieu soyent portées
Rendés par la vertu les peines surmontées
" *L'honneur est tant plus grand que moindre est le repos.*

11

Ainsi parla la France: & les vns approuuerent
Son discours, par les cris qu'au Ciel ils esleuerent,
D'autres faisoient semblant de louer son desein,
Mais nul ne s'efforçoit de la rendre contente,
Quand Champlain luy donna le fruit de son attente.
" *Vn cœur fort genereux ne peut rien faire en vain.*

12

Ce dessein qui portoit tant de peines diuerses,
De dangers, de trauaux, d'espines de trauerses,
Luy seruit pour monstrer qu'vne entiere vertu
Peut rompre tous efforts par sa perseuerance
" *Emporter, vaincre tout: vn cœur plein de vaillance*
" *Se monstre tant plus grand, plus il est combattu.*

13

François, chers compagnons, qu'vn beau desir de gloire
Espoinçonnant vos cœurs, rende vostre memoire
Illustrée à iamais: venez braues guerriers,

Non non ce ne ſont point des eſperances vaines.
Champlain à ſurmonté les dangers & les peines.
Veñés pour receuillir mille & mille lauriers.

14

HENRY mon grand Henry à qui la deſtinée
Impiteuſe à trop toſt la carriere bornée,
Si le Ciel t'euſt laiſſé plus long temps icy bas,
Tu nous euſſe aſſemblé la France auec la Chine:
Tu ne meritois moins que la ronde machine,
Et l'euſſions veu courber ſous l'effort de ton bras.

15

Et toy ſacré fleuron, digne fils d'vn tel Prince,
Qui luis comme vn ſoleil aux yeux de ta Prouince,
Le Ciel qui te reſerue à vn ſi haut deſſein,
Face vn iour qu'arriuant l'effect de mon enuie,
Ie verſe en t'y ſeruant & le ſang, & la vie,
Ie ne quiers autre honneur ſi tel eſt mon deſtin.

16

Tes armes ô mon Roy, ô mon grand Alexandre!
Iront de tes vertus vn bon odeur eſpandre
Au couchant & leuant. Champlain tout glorieux
D'vn deſir ſi hautain ayant l'ame eſchauffée
Aux fins de l'Ocean plantera ton trophée,
La grandeur d'vn tel Roy doit voler iuſqu'aux Cieux.

L'ANGE Pariſ.

A MONSIEVR DE CHAMPLAIN SUR SON LIURE & SES CARTES MARINES.

ODE.



Ve desire, tu voir encore
Curieuse temerité:
Tu cognois l'vn & l'autre More,
En ton cours est-il limité?
En quelle coste reculee
N'es-tu pas sans frayeur allee?
Et ne sers tu pas de raison?
Que l'ame est vn feu qui nous pousse,
Qui nous agite & se couroûce
D'estre en ce corps comme en prison?

Tu ne trouues rien d'impossible,
Et mesme le chemin des Cieux
A peine reste inaccessible
A ton courage ambitieux.
Encore vn fugitif Dedale,
Esbranlant son aisle inegale
Eut l'audace d'en approcher,
Et ce guerrier qui de la nue
Vid la jeune Andromede nue
Preste à mourir sur le rocher.

Que n'ay ie leur aisle asseuree,
Ou celle du vent plus leger,
Ou celles des fils de Boree
Ou l'Hippogriphe de Roger.
Que ne puis-ie par characteres
Parfums & magiques mysteres

Courir l'vn & l'autre Element.
Et quand ie voudrois l'entreprendre
Außi-tost qu'vn daimon me rendre
Au bout du monde en vn moment.
Non point qu'alors ie me promette
D'aller au seiour esleué
Qu'auec vne longue lunette
On a dans la lune trouué;
Ny d'apprendre si les lumieres
D'esclairer au ciel coustumieres,
Et qui font nos biens & nos maux,
D'humides vapeurs sont nourries,
Comme icy bas dans les prairies
D'herbe on nourit les animaux.
Mais pour aller en asseurance
Visiter ces peuples tous nuds
Que la bien heureuse ignorance
En long repos a maintenus.
Telle estoit la gent fortunée
Au monde la premiere née,
Quand le miel en ruisseaux fondoit
Au sein de la terre fleurie
Et telle se voit l'Hetrurie
Lors que Saturne y commandoit.
Quels honneurs & quelles loüanges
Champlain ne doit point esperer,
Qui de ces grands pays estranges
Nous a sçeu le plan figurer
Ayant neuf fois tenu la sonde
Et porté dans ce nouueau monde

Son courage aueugle aux dangers,
Sans craindre des vents les haleines,
Ny les monſtrueuſes Baleines
Le butin des Baſques legers.
Eſprit plus grand que la fortune
Patient & laborieux.
Touſiours ſoit propice Neptune
A tes voyages glorieux.
Puiſſes tu d'aage en aage viure,
Par l'heureux effort de ton liure:
Et que la meſme eternité
Donne tes chartes renommées
D'huile de cedre perfumées
En garde à l'immortalité.

Motin.

SOMMAIRES DES CHAPITRES

LIVRE PREMIER

Auquel sont descrites les descouuertures de la coste d'Acadie & de la Floride.

Chap. I.

L'Vtilité du commerce a induit plusieurs Princes à recercher vn chemin plus facile pour trafiquer auec les Orientaux. Plusieurs voyages qui n'ont point reussi. Resolution des François à cet effect. Entreprise du sieur de Mons. Sa commission, & reuocation d'icelle. Nouuelle commission au mesme sieur de Mons.

Chap. II.

Description de l'isle de Sable: Du Cap Breton, de la Heue: Du port au Mouton: Du port du cap Negre: Du cap & Baye de Sable: De l'isle aux Cormorans: Du cap Fourchu: De l'isle longue: De la baye saincte Marie: Du port saincte Marguerite, & de toutes les choses remarquables qui sont le long de ceste coste.

Chap. III.

Description du port Royal & des particularitez d'iceluy. De l'isle haute. Du port aux Misnes. De la grande baye Françoise. De la riuiere sainct Iean, & ce que nous auons remarqué depuis le port aux Misnes iusques à icelle. De l'isle appellée par les Sauuages Methane. De la riuiere des Etechemins & de plusieurs belles isles qui y sont. De l'isle de saincte Croix, & autres choses remarquables d'icelle coste.

Chap. IV.

Le sieur de Mons ne trouuant point de lieu plus propre pour faire vne demeure arrestée, que l'isle de saincte Croix, la fortifie & y fait des logemens. Retour des vaisseaux en France, & de Ralleau Secretaire d'iceluy sieur de Mons, pour mettre ordre à quelques affaires.

Chap. V.

De la coste, peuples & riuieres de Norembeque, & de tout ce qui s'est passé durant les descouuertures d'icelle.

Chap. XV.

L'incommodité du temps, ne permettant pour lors, de faire d'auantage de descouuertures, nous fit resoudre de retourner en l'habitation: & ce qui nous arriua iusques à icelle.

Chap. XVI.

Retour des susdites descouuertures & ce qui se passa durant l'hyuernement.

Chap. XVII.

Habitation abandonnée. Retour en France du sieur de Poitrincour & de tous ses gens.

SECOND LIVRE

Auquel sont descrits les voyages faits au grand fleuue sainct Laurens, par le sieur de Champlain.

Chap. I.

Resolution du sieur de Mons, pour faire les descouuertures par dedans les terres: sa commission & enfrainte d'icelle, par des Basques, qui desarmerent le vaisseau de Pont-graué; & l'accord qu'ils firent aprés entre eux.

Chap. II.

De la riuiere de Saguenay, & des Sauuages, qui nous y vindrent abborder. De l'isle d'Orleans, & de tout ce que nous y auons remarqué de singulier.

Chap. III.

Arriuée à Quebec, où nous fismes nos logemens. Sa situation. Conspiration contre le seruice du Roy, & ma vie, par aucuns de nos gens. La punition qui en fut faite, & tout ce qui se passa en cet affaire.

Chap. IV.

Retour du Pont-graué en France. Description de nostre logement, & du lieu où seiourna Iaques Quartier en l'an 1535.

Chap. V.

SECOND VOYAGE DV SIEVR de Champlain.

LE TROISIESME VOYAGE DV sieur de Champlain en l'annee 1611.

Chap. I.

Chap. II.

Chap. III.

Chap. IV.

PLus est adiouté le voyage à la petite carte du destroit qu'ont trouué les Anglois au dessus de Labrador depuis le 53. degré de latitude, iusques au 63. qu ils ont descouuert en ceste presente annee 1612. pour trouuer vn passage d'aller à la Chine par le Nort, s'il leur est possible: & ont hyuerné au lieu où est ceste marque, ϵ Ce ne fut pas sans auoir beaucoup enduré de froidures, & furent contraincts de retourner en Angleterre: ayans laissé leur chef dans les terres du Nort, & depuis six mois, trois autres vaisseaux sont partis pour penetrer plus auant, s'ils peuuent, & par mesmes moyens voir s'ils trouueront les hommes qui ont esté delaissez audict pays.



EXTRAIT DV PRIVILEGE.



PAR lettres patentes du Roy données à Paris, le 9. de Ianuier, 1613. & de nostre regne le 3. par le Roy en son Conseil PERREAV: & seellées en cire jaune sur simple queüe, il est permis à IEAN BERJON, Imprimeur & Libraire en ceste ville de Paris, imprimer ou faire imprimer par qui bon luy semblera vn liure intitulé, *Les Voyages de Samuel de Champlain Xainctongeois, Capitaine ordinaire pour le Roy en la Marine, &c.* pour le temps & terme de six ans entiers & consecutifs à commencer du iour que ledit liure aura esté acheué d'imprimer, iusques audit temps de six ans. Estant semblablement fait deffenses par les mesmes lettres, à tous Imprimeurs, marchans Libraires, & autres quelconques, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre ou distribuer ledit liure durant ledit temps, sans l'exprés consentement dudit BERJON, ou de celuy à qui il en aura donné permission, sur peine de confiscation desdicts liures la part qu'ils seront trouuez, & d'amende arbitraire, comme plus à plein est declaré esdictes lettres.



LES VOYAGES DV SIEVR DE CHAMPLAIN CAPITAINE ORDINAIRE POVR LE Roy en la marine, & Lieutenant de Monſieur de Mons gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, ſon Lieutenant general en la Nouuelle France, & Gouuerneur de Pons en Xaintonge,

OV

IOVRNAL TRES-FIDELE DES OBSERuations faites és deſcouuertures de la Nouuelle France: tant en la deſcription des terres, coſtes, riuieres, ports, haures, leurs hauteurs & pluſieurs declinaiſons de la guide-aimant; qu'en la creance des peuples, leur ſuperſtition, façon de viure & de guerroyer, enrichi de quantité de figures.

ENSEMBLE

Deux cartes geographiques: la premiere ſeruant à la nauigation, dreſſée ſelon les compas qui nordeſtent, ſur leſquels les mariniers nauigent: l'autre en ſon vray meridiẽ, auec ſes longitudes & latitudes.

PREMIER VOYAGE DE L'AN 1604.

L'vtilité du commerce a induit pluſieurs Princes a rechercher vn chemin plus facile pour trafiquer auec les Orientaux.
Pluſieurs voyages qui n'ont pas reüſſy.
Reſolutions des François a cet effect.
Entrepriſe du Sieur de Mons: ſa commiſſion & reuocation d'icelle.
Nouuelle commiſſion au meſme ſieur de Mons pour continuer ſon entrepriſe.

CHAP. I.



SElon la diuerſité des humeurs les inclinations ſont differentes: & chacun en ſa vacation a vne fin particuliere. Les vns tirẽt au proffit, les autres à la Gloire, & aucuns au bien public. Le plus grand eſt au commer-

ce, & principalement celuy qui ſe faict ſur la mer. De là vient le grand ſoulagement du peuple, l'opulence & l'ornement des Republiques. C'eſt ce qui a eſleué l'ancienne Rome à la Seigneurie & domination de tout le monde. Les Venitiens à vne grandeur eſgale à celle des puiſſans Roys. De tout temps il a fait foiſonner en richeſſes les villes maritimes, dont Alexandrie & Thir ſont ſi celebres: & vne infinité d'autres, leſquelles rempliſſent le profond des terres aprés que les nations eſtrangeres leur ont enuoyé ce qu'elles ont de beau & de ſingulier. C'eſt pourquoy pluſieurs Princes ſe ſont efforcez de trouuer par le Nort, le chemin de la Chine, afin de faciliter le commerce auec les Orientaux, eſperans que ceſte route ſeroit plus briefue & moins perilleuſe.

En l'an 1496. le Roy d'Angleterre commit à ceſte recherche Ieã Chabot & Sebaſtiẽ ſon fils. Enuiron le meſme temps Dom Emanuel Roy de Portugal y enuoya Gaſpar Cortereal, qui retourna ſans auoir trouué ce qu'il pretendoit: & l'année d'aprés reprenant les meſmes erres, il mourut en l'entrepriſe, comme fit Michel ſon frere qui la continuoit obſtinément. Es annees 1534. & 1535. Iacques Quartier eut pareille commiſſion du Roy François I. mais il fut arreſté en ſa courſe. Six ans aprés le ſieur de Roberual

l'ayãt renouuelee, enuoya Iean Alfonce Xaintongeois plus au Nort le long de la coste de Labrador, qui en reuint aussi sçauant que les autres. Es annees 1576. 1577. & 1578. Messire Martin Forbicher Anglois fit trois voyages suiuant les costes du Nort. Sept ans aprés Hunfrey Gilbert aussi Anglois partit auec cinq nauires, & s'en alla perdre sur l'isle de Sable, où demeurerẽt trois de ses vaisseaux. En la mesme année, & és deux suiuantes Iean Dauis Anglois fit trois voyages pour mesme subiect, & penetra soubs les 72. degrez & ne passa pas vn destroit qui est appelé auiourdhuy de son nom. Et depuis luy le Capitaine Georges en fit aussi vn en l'an 1590. qui fut contraint à cause des glaces, de retourner sans auoir rien descouuert. Quant aux Holandois ils n'en ont pas eu plus certaine cognoissance a la nouuelle Zemble.

Tant de nauigations & descouuertures vainement entreprises, auec beaucoup de trauaux & despences, ont fait resoudre noz François en ces dernieres annees, à essayer de faire vne demeure arrestee és terres que nous disons la Nouuelle France, esperans paruenir plus facilement à la perfection de ceste entreprise, la Nauigation commençeant en la terre d'outre l'Ocean, le long de laquelle se fait la recherche du passage desiré: Ce qui auoit meu le Marquis

de la Roche en l'an 1598. de prendre commiſſion du Roy pour habiter ladite terre. A cet effect il deſchargea des hommes & munitions en l'Iſle de Sable: mais les conditions qui luy auoient eſté accordees par ſa Maieſté luy ayant eſté deniees, il fut contraint de quitter ſon entrepriſe, & laiſſer là ſes gens. Vn an aprez le Capitaine Chauuin en prit vne autre pour y conduire d'autres hommes: & peu aprez eſtãt auſſi reuocquee, il ne pourſuit pas dauantage.

Aprez ceux cy, nonobſtant toutes ces variations & incertitudes, le ſieur de Mons voulut tenter vne choſe deſeſperee: & en demanda commiſſion à ſa Maieſté: recognoiſſant que ce qui auoit ruiné les entreprinſes precedentes, eſtoit faute d'auoir aſſiſté les entrepreneurs, qui en vn an, ny deux, n'ont peu recognoiſtre les terres & les peuples qui y ſont: ny trouuer des ports propres à vne habitation. Il propoſa à ſa Maieſté vn moyen pour ſupporter ces frais ſans rien tirer des deniers Royaux, aſçauoir, de luy octroyer, priuatiuement a tous autres la traitte de peleterie d'icelle terre. Ce que luy ayãt eſté accordé, il ſe mit en grãde & exceſſiue deſpéce: & mena auec luy bon nombre d'hommes de diuerſes conditions: & y fit baſtir des logemens neceſſaires pour ſes gens: laquelle deſpence il continua trois annees con-

ſecutiues, aprez leſquelles, par l'enuie & importunité de certains marchans Baſques & Bretons, ce qui luy auoit eſté octroyé, fut reuocqué par le Conſeil, au grand preiudice d'iceluy ſieur de Mons: lequel par telle reuocation fut contraint d'abbandonner tout, auec perte de ſes trauaux & de tous les vtenſilles dont il auoit garny ſon habitation.

Mais comme il eut fait raport au Roy de la fertilité de la terre; & moy du moyen de trouuer le paſſage de la Chine, ſans les incõmoditez des glaces du Nort, ny les ardeurs de la Zone torride, ſoubs laquelle nos mariniers paſſent deux fois en allant & deux fois en retournant, auec des trauaux & perils incroiables, ſa Maieſté commanda au ſieur de Mons de faire nouuel équipage & renuoyer des hõmes pour continuer ce qu'il auoit commencé. Il le fit. Et pour l'incertitude de ſa commiſſion il changea de lieu, afin d'oſter aux enuieux l'ombrage qu'il leur auoit apporté; meu auſſi de l'eſperance d'auoir plus d'vtilité au dedans des terres où les peuples sõt ciuiliſez, & eſt plus facile de planter la foy Chreſtienne & eſtablir vn ordre comme il eſt neceſſaire pour la conſeruation d'vn païs, que le long des riues de la mer, où habitẽt ordinairement les ſauuages: & ainſi faire que le Roy en puiſſe tirer vn proffit

ineſtimable: Car il eſt aiſé à croire que les peuples de l'Europe rechercheront pluſtoſt ceſte facilité que non pas les humeurs enuieuſes & farouches qui ſuiuent les coſtes & les nations barbares.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SABLE: DU CAP Breton; De la Héue; Du port au Mouton; Du port du cap Negré: Du cap & baye de Sable: De l'iſle aux Cormorans: Du cap Fourchu: De l'iſle Longue: De la baye ſaincte Marie: Du port de ſaincte Marguerite: & de toutes les choſes remarcables qui ſont le long de cette coſte.

Chap. II.

Le ſieur de Mons, en vertu de ſa commiſſion, ayant par tous les ports & haures de ce Royaume fait publier les defences de la traitte de pelleterie à luy accordée par ſa Maieſté, amaſſa enuiron 120. artiſans, qu'il fit embarquer en deux vaiſſeaux: l'vn du port de 120. tonneaux, dans lequel commandoit le ſieur de Pont-graué: & l'autre de 150. ou ſe il mit auec pluſieurs gentilshommes.

Le ſeptieſme d'Auril mil ſix cens quatre, nous partiſmes du Hauredegrace, & Pont-graué le 10. qui auoit le rendes-vous à Canceau 20. lieuës du cap Breton. Mais comme nous fuſmes en pleine mer le ſieur de Mons changea d'aduis & prit ſa route vers le port au Mouton, a cauſe qu'il eſt plus au midy, & auſſi plus

commode pour aborder, que non pas Cãceau.

Le premier de May nous eufmes cognoiffance de l'ifle de Sable, où nous courufmes rifque d'eftre perduz par la faute de nos pilotes qui s'eftoient trompez en l'eftime qu'ils firent plus de l'auant que nous n'eftions de 40. lieues.

Cefte ifle eft efloignee de la terre du cap Breton de. 30. lieues, nort & fu, & contient enuiron 15. lieues. Il y a vn petit lac. L'ifle eft fort fablonneufe & n'y a point de bois de haute futaie, fe ne font que taillis & herbages que pafturent des bœufz & des vaches que les Portugais y porterẽt il y a plus de 60. ans, qui feruirẽt beaucoup aux gens du Marquis de la Roche: qui en plufieurs annees qu'ils y feiournerent prirent grande quantité de fort beaux renards noirs, dont ils conferuerent bien foigneufemẽt les peaux. Il y a force loups marins de la peau defquels ils s'abillerent ayans tout difcipé leurs veftemens. Par ordonnance de la Cour de Parlement de Rouan il y fut enuoie vn vaiffeau pour les requerir: Les conducteurs firent la peche de mollues en lieu proche de cefte ifle qui eft toute batturiere és enuirons.

Le 8. du mefme mois nous eufmes cognoiffance du Cap de la Héue, à l'eft duquel il y a vne Baye où font plufieurs Ifles couuertes de fapins; & à la grand terre de chefnes, ormeaux

& bouleaux. Il eſt ioignant la coſte d'Accadie par les 44. degrez & cinq minutes de latitude, & 16. degrez 15. minutes de declinaiſon de laguide-aimãt, diſtant à l'eſt nordeſt du Cap Breton 85. lieuës, dont nous parlerons, cy aprez.



Les chifres montrent les braſſes d'eau.

A Le lieu ou les vaiſſeaux moullent l'ancre.
B Vne petite riuiere qui aſſeche de baſſe mer.
C Les lieux ou les ſauuages cabannent.
D Vne baſſe a l'entree du port
E Vne petite iſle couuerte de bois
F Le Cap de la Héue.
G Vne baye ou il y a quantité d'iſles couuertes de bois.
H Vne riuiere qui va dans les terres 6. ou 7. lieux. auec peu d'eau.
I Vn eſtang proche de la mer.

Le 12.

Le 12. de May nous entrasmes dans vn autre port, à 5. lieuës du cap de la Héue, où nous primes vn vaisseau qui faisoit traitte de peleterie contre les defences du Roy. Le chef s'appeloit Rossignol, dont le nõ en demeura au port, qui est par les 44. degrez & vn quart de latitude.



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Riuiere qui va 25. lieuës dans les terres.
B Le lieu où ancrent les vaisseaux.
C Place à la grande terre où les sauuages font leur logement.
D la rade où les vaisseaux mouillent l'ancre en attendant la maree
E L'endroit où les sauuages cabannent dans l'isle.
F Achenal qui asseche de basse mer.
G La coste de la grande terre. Ce qui est piquoté demonstre les basses.

Le 13. de May nous arriuasmes à vn tres-beau port, où il y a deux petites riuieres, appelé le port au Mouton, qui est à sept lieuës de celuy du Rossignol. Le terroir est fort pierreux, rempli de taillis & bruyeres. Il y a grand nombre de lappins; & quantité de gibier à cause des estangs qui y sont.

Aussi tost que nous fusmes desembarquez, chacun commença à faire des cabannes selon sa fantaisie, sur vne pointe à l'entree du port auprés de deux estangs d'eau douce. Le sieur de Mons en mesme tẽps depescha vne chalouppe, dans laquelle il enuoya auec des lettres vn des nostres, guidé d'aucuns sauuages, le long de la coste d'Accadie, chercher Põt-graué, qui auoit vne partie des commoditez necessaires pour nostre hyuernement. Il le trouua a la Baye de Toutes-isles fort en peine de nous (car il ne sçauoit point qu'on eut changé d'aduis) & luy presenta ses lettres. Incontinent qu'il les eut leuës, il s'en retourna vers son nauire à Canceau, où il saisit quelques vaisseaux Basques qui faisoyent traitte de pelleterie, nonobstãt les defences de sa Maiesté; & en enuoya les chefs au sieur de Mõs: Lequel ce pendãt me donna la charge d'aller recognoistre la coste, & les ports propres pour la seureté de nostre vaisseau.

Deſirant accomplir ſa volonté ie partis du port au Mouton le 19. de May, dans vne barque de huict tonneaux, accõpaigné du ſieur Raleau ſon Secretaire, & de dix hommes. Allant le long de la coſte nous abordâmes à vn port tres-bon pour les vaiſſeaux, où il y a au fonds vne petite riuiere qui entre aſſez auant dans les terres, que i'ay appelé le port du cap Negré, à cauſe d'vn rocher qui deloing en a la ſemblãce, lequel eſt eſleué ſur l'eau proche d'vn cap où nous paſſames le meſme iour, qui en eſt à quatre lieuës, & à dix du port au Mouton. Ce cap eſt fort dangereux à raiſon des rochers qui iettent à la mer. Les coſtes que ie vis iuſques là ſont fort baſſes couuertes de pareil bois qu'au cap de la Héue; & les iſles toutes remplies de gibier. Tirant plus outre nous fuſmes paſſer la nuict à la Baye de Sable, où les vaiſſeaux peuuent mouiller l'ancre ſans aucune crainte de danger.

Le lendemain nous allames au cap de Sable, qui eſt auſſi fort dangereux, pour certains rochers & batteures qui iettent preſque vne lieuë à la mer. Il eſt à deux lieuës de la baye de Sable, où nous paſſames la nuict precedente. Delà nous fuſmes en l'iſle aux Cormorans, qui en eſt à vne lieue, ainſi appelée à cauſe du nombre infini qu'il y a de ces oyſeaux, où nous pri-

mes plein vne barrique de leurs œufs. Et de cest isle nous fismes l'ouest enuiron six lieues trauarsant vne baye qui fuit au Nort deux ou trois lieues: puis rencontrasmes plusieurs isles qui iettent 2. ou trois lieues àla mer, lesquelles peuuent contenir les vnes deux, les autres trois, lieues, & d'autres moins, selon que i'ay peu iuger. Elles sont la pluspart fort dangereuses à aborder aux grands vaisseaux, à cause des grandes marees, & des rochers qui sont à fleur d'eau. Ces isles sont remplies de pins, sapins, boulleaux & de trébles. Vn peu plus outre, il y en a encore quatre. En l'vne nous vismes si grande quãtité d'oiseaux appelez tangueux, que nous les tuyõs aisemẽt à coups de bastõ. En vne autre nous trouuâmes le riuage tout couuert de loups marins, desquels nous primes autant que bon nous sembla. Aux deux autres il y a vne telle abondãce d'oiseaux de differentes especes, qu'on ne pourroit se l'imaginer si l'on ne l'auoit veu, comme Cormorans, Canards de trois sortes, Oyees, Marmettes, Outardes, Perroquets de mer, Beccacines, Vaultours, & autres Oyseaux de proye: Mauues, Allouettes de mer de deux ou trois especes, Herons, Goillans, Courlieux, Pyes de mer, Plongeons, Huats, Appoils, Corbeaux, Grues, & autres sortes que ie ne cognois poins, lesquels y font leurs nyds. Nous

les auons nommees, isles aux loups marins. Elles sont par la hauteur de 43. degrez & demy de latitude, distantes de la terre ferme ou Cap de Sable de quatre à cinq lieues. Apres y auoir passé quelque temps au plaisir de la chasse (& non pas sans prendre force gibier) nous abordâmes à vn cap qu'auons nommé le port Fourchu, d'autant que sa figure est ainsi, distant des isles aux loups marins cinq à six lieues. Ce port est fort bon pour les vaisseaux en son entree: mais au fonds il asseche presque tout de basse mer, fors le cours d'vne petite riuiere, toute enuironnee de prairies, qui rendét ce lieu assez aggreable. La pesche de moruës y est bonne auprés du port. Partât de là nous fismes le nort dix ou douze lieues sans trouuer aucun port pour les vaisseaux, sinon quâtité d'ances ou playes tresbelles, dont les terres semblét estre propres pour cultiuer. Les bois y sont tres-beaux; mais il y a bien peu de pins & de sappins. Ceste coste est fort seine, sans isles, rochers ne basses: de sorte que selô nostre iugemêt les vaisseaux y peuuêt aller en asseurance. Estans esloignez vn quart de lieuë de la coste, nous fusmes à vne isle, qui s'appelle l'isle Lôgue, qui gît nort nordest, & sur surouest, laquelle faict passage pour aller dedans la grande baye Françoise, ainsi nommee par le sieur de Mons.

Ceste isle est de six lieues de lõg: & a en quelques endroicts prés d'vne lieue de large, & en d'autres vn quart seulemẽt. Elle est remplie de quãtité de bois, cõme pins & boulleaux. Toute la coste est bordee de rochers fort dãgereux: & n'y a point de lieu propre pour les vaisseaux, qu'au bout de l'isle quelques petites retraittes pour des chalouppes, & trois ou quatre islets de rochers, où les sauuages prennent force loups marins. Il y court de grandes marees, & principalement au petit passage de l'isle, qui est fort dangereux pour les vaiseaux s'ils vouloyent se mettre au hasard de le passer.

Du passage de l'isle Lõgue fismes le nordest deux lieux, puis trouuâmes vne ance où les vaisseaux peuuent ancrer en seureté, laquelle a vn quart de lieue ou enuiron de circuit. Le fonds n'est que vase, & la terre qui l'enuironne est toute bordee de rochers assez hauts. En ce lieu il y a vne mine d'argent tresbonne, selon le raport du mineur maistre Simon, qui estoit auec moy. A quelques lieues plus outre est aussi vne petite riuiere, nommée du Boulay, où la mer monte demy lieue dans les terres, à l'entree de laquelle il y peut librement surgir des nauires du port de cent tonneaux. A vn quart de lieue d'icelle il y a vn port bon pour les vaisseaux où nous trouuâmes vne mine de fer

que noſtre mineur iugea rẽdre cinquante pour cent. Tirant trois lieux plus outre au nordeſt, nous viſmes vne autre mine de fer aſſez bonne, proche de laquelle il y a vne riuiere enuirõnee de belles & aggreables prairies. Le terroir d'allentour eſt rouge cõme ſang. Quelques lieues plus auant il y a encore vne autre riuiere qui aſſeche de baſſe mer, horſmis ſon cours qui eſt fort petit, qui va proche du port Royal. Au fonds de ceſte baye y a vn achenal qui aſſeche auſſi de baſſe mer, autour duquel y a nõbre de prez & de bonnes terres pour cultiuer, toutesfois rẽplies de quãtité de beaux arbres de toutes les ſortes que i'ay dit cy deſſus. Ceſte baye peut auoir depuis l'iſle Lõgue iuſques au fonds quelque ſix lieues. Toute la coſte des mines eſt terre aſſez haute, decouppee par caps, qui paroiſſent ronds, aduançans vn peu à la mer. De l'autre coſté de la baye au ſueſt, les terres ſont baſſes & bonnes, où il y a vn fort bon port, & en ſon entree vn banc par où il faut paſſer, qui a de baſſe mer braſſe & demye d'eau, & l'ayant paſſé on en trouue trois & bon fonds. Entre les deux pointes du port il y a vn iſlet de caillons qui couure de plaine mer. Ce lieu va demye lieue dans les terres. La mer y baiſſe de trois braſſes, & y a force coquillages, comme moulles coques & bregaux. Le terroir eſt des

meilleurs que i'aye veu. I'ay nommé ce port, le port saincte Marguerite. Toute ceste coste du suest est terre beaucoups plus basse que celle des mines qui ne sont qu'a vne lieue & demye de la coste du port de saincte Marguerite, de la largeur de la baye, laquelle a trois lieues en son entree. Ie pris la hauteur en ce lieu, & la troué par les 45. degrez & demy, & vn peu plus de latitude, & 17. degrez 16. minuttes de declinaison de la guide-aymant.

Apres auoir recogneu le plus particulieremēt qu'il me fut possible les costes ports & haures, ie m'en retourné au passage de l'isle Longue sans passer plus outre, d'où ie reuins par le dehors de toutes les isles, pour remarquer s'il y auoit point quelques dangers vers l'eau: mais nous n'en trouuâmes point, sinon aucuns rochers qui sont à pres de demye lieue des isles aux loups marins, que l'on peut esuiter facilement: d'autant que la mer brise par dessus. Continuant nostre voyage nous fusmes surpris d'vn grand coup de vent qui nous contraignit d'eschouer nostre barque à la coste, où nous courusmes risque de la perdre: ce qui nous eut mis en vne extresme peine. La tourmente estant cessee nous nous remismes en la mer: & le lendemain nous arriuasmes au port du Mouton, où le sieur de Mons nous attendoit

doit de iour en iour ne ſachāt que pēſer de noſtre ſeiour, ſinon qu'il nous fuſt arriué quelque fortune. Ie luy fis relatiō de tout noſtre voyage & où nos vaiſſeaux pouuoyent aller en ſeureté. Cependant ie cōſideré fort particulieremēt ce lieu, lequel eſt par les 44. degrez de latitude.



Les chifres montrent les braſſes d'eau.

A Les lieux où poſent les vaiſſeaux.
B Le lieu où nous fiſmes nos logemens.
C Vn eſtang.
D Vne iſle à l'entree du port couuerte de bois.
E Vne riuiere qui eſt aſſez baſſe d'eau.
F Vn eſtang.
G Ruiſeau aſſez grand, qui vient de l'eſtang f.
H 6. Petites iſles qui ſont dās le port.
L Cāpagne où il n'y a que des taillis & bruyeres fort petites.
M La coſte du coſté de la mer.

Le lendemain le ſieur de Mons fit leuer les ancres pour aller à la baye ſainƈte Marie, lieu qu'auions recogneu propre pour noſtre vaiſſeau, attendant que nous en euſſions trouué vn autre plus commode pour noſtre demeure. Rengeant la coſte nous paſſames proche du cap de Sable & des iſles aux loups marins, où le ſieur de Mons ſe delibera d'aller dans vne chalouppe voir quelques iſles dont nous luy auions faiƈt recit, & du nõbre infini d'oiſeaux qu'il y auoit. Il s'y mit donc accompagné du ſieur de Poitrincourt & de pluſieurs autres gẽtilshõmes en intẽtion d'aller en l'iſle aux Tangueux, où nous auiõs auparauãt tué quãtité de ces oyſeaux à coups de baſton. Eſtant vn peu loing de noſtre nauire il fut hors de noſtre puiſſance de la gaigner, & encore moins noſtre vaiſſeau: car la maree eſtoit ſi forte que nous fuſmes cõtrains de relaſcher en vn petit iſlet, pour y paſſer celle nuiƈt, auquel y auoit grand nombre de Gibier. I'y tué quelques oyſeaux de riuiere, qui nous ſeruirent bien: d'autãt que nous n'auiõs pris qu'vn peu de biſcuit, croyãs retourner ce meſme iour. Le lendemain nous fuſmes au cap Fourchu, diſtant de là, demye lieue. Rengeant la coſte nous fuſmes trouuer noſtre vaiſſeau qui eſtoit en la baye ſainƈte Marye. Nos gens furent fort en peine de nous l'e-

ſpace de deux iours, craignant qu'il nous fuſt arriué quelque malheur : mais quand ils nous virent en lieu de ſeureté, celà leur donna beaucoup de reſiouiſſance.

Deux ou trois iours aprés noſtre arriuee, vn de nos preſtres, appellé meſire Aubry, de la ville de Paris, s'eſgara ſi bien dans vn bois en allant chercher ſon eſpee laquelle il y auoit oublyee, qu'il ne peut retrouuer le vaiſſeau: & fut 17. iours ainſi ſans aucune choſe pour ſe ſubſtanter, que quelques herbes ſeures & aigrettes comme de l'oſeille, & des petits fruits de peu de ſubſtãce, gros comme groiſelles, qui viennent rempant ſur la terre. Eſtant au bout de ſon rollet, ſans eſperance de nous reuoir iamais, foible & debile, il ſe trouua du coſté de la baye Françoiſe, ainſi nommee par le ſieur de Mons, proche de l'iſle Longue, où il n'en pouuoit plus, quand l'vne de nos chalouppes allãt à la peſche du poiſſon, l'aduiſa, qui ne pouuant appeller leur faiſoit ſigne auec vne gaule au bout de laquelle il auoit mis ſon chappeau, qu'on l'allaſt requerir : ce qu'ils firent auſſi toſt & l'ammenerent. Le ſieur de Mons l'auoit faict chercher, tant par les ſiens que des ſauuages du païs, qui coururent tout le bois & n'en apporterent aucunes nouuelles. Le tenant pour mort, on le voit reuenir dans la

chalouppe au grand contentement d'vn chacun: Et fut vn long temps à se remettre en son premier estat.

DESCRIPTION DV PORT ROYAL ET DES PARticularitez d'iceluy. De l'isle Haute. Du port aux mines. De la grãde baye Françoise. De la riuiere S. Iean, & ce que nous auons remarqué depuis le port aux mines iusques à icelle. De l'isle appelee par les sauuages Manthane. De la riuiere des Etechemins, & de plusieurs belles isles qui y sont. De l'isle de S. Croix: & autres choses remarquables d'icelle coste.

CHAP. III.

A Quelques iours de là, le sieur de Mons se delibera d'aller descouurir les costes de la baye Frãçoise: & pour cet effect partit du vaisseau le 16. de May, & passames par le destroit de l'isle Lõgue. N'ayant trouué en la baye S. Marie aucun lieu pour nous fortiffier qu'auec beaucoup de tẽps, celà nous fit resoudre de voir si à l'autre il n'y en auroit point de plus propre. Mettãt le cap au nordest 6. lieux, il y a vne ance où les vaisseaux peuuẽt mouiller l'ancre à 4.5.6. & 7. brasses d'eau. Le fonds est Sable. Ce lieu n'est que cõme vne rade. Continuãt au mesme vent deux lieux, nous entrasmes en l'vn des beaux ports que i'eusse veu en toutes ces costes, où il pourroit deux mille vaisseaux en seureté. L'entree est large de huict cens pas: puis on entre dedans vn port qui a deux lieux de long & vne lieuede large, que i'ay nommé

port Royal, où dessendent trois riuieres, dont il y en a vne assez grande, tirant à l'est, appellee la riuiere de l'Equille, qui est vn petit poisson de la grandeur d'vn Esplan, qui s'y pesche en quantité, cõme aussi on fait du Harang, & plusieurs autres sortes de poisson qui y sont en abondance en leurs saisons. Ceste riuiere a prés d'vn quart de lieue de large en son entree, où il y a vne isle, laquelle peut contenir demye lieue de circuit, remplie de bois ainsi que tout le reste du terroir, comme pins, sapins, pruches, boulleaux, trãbles, & quelques chesnes qui sont parmy les autres bois en petit nombre. Il y a deux entrees en ladite riuiere, l'vne du costé du nort: l'autre au su de l'isle. Celle du nort est la meilleure, où les vaisseaux peuuent mouiller l'ancre à l'abry de l'isle à 5. 6. 7. 8. & 9. brasses d'eau: mais il faut se donner garde de quelques basses qui sont tenant à l'isle, & a la grand terre, fort dangereuses, si on n'a recogneu l'achenal.

Nous fusmes quelques 14. ou 15. lieux où la mer monte, & ne va pas beaucoup plus auant dedans les terres pour porter basteaux: En ce lieu elle contient 60. pas de large, & enuiron brasse & demye d'eau. Le terroir de ceste riuiere est remply de force chesnes, fresnes & autres bois. De l'entree de la riuiere iusques au

lieu où nous fuſmes y a nombre de preries: mais elles ſont innondees aux grãdes marees, y ayant quantité de petits ruiſſeaux qui trauerſent d'vne part & d'autre, par où des chalouppes & batteaux peuuẽt aller de pleine mer. Ce lieu eſtoit le plus propre & plaiſant pour habiter que nous euſſions veu. Dedans le port y a vne autre iſle, diſtante de la premiere prés de deux lieues, où il y a vne autre petite riuiere qui va aſſez auant dans les terres, que nous auons nommée la riuiere ſainct Antoine. Son entree eſt diſtante du fonds de la baye ſaincte Marie de quelque quatre lieux par le trauers des bois. Pour ce qui eſt de l'autre riuiere ce n'eſt qu'vn ruiſſeau remply de rochers, où on ne peut monter en aucune façon que ce ſoit, pour le peu d'eau: & a eſté nommee, le ruiſſeau de la roche. Ce lieu eſt par la hauteur de 45. degrez de latitude & 17. degrez 8. minuttes de declinaiſon de la guide-ayment.


John Carter Brown
Library



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Le lieu de l'habitation.
B Iardin du sieur de Champlain.
C Allée au trauers les bois que fit faire le sieur de Poitrincourt.
D Isle à l'entrée de la riuiere de l'Equille.
E entrée du port Royal.
F Basses qui assechēt de basse mer
G Riuiere sainct Antoine.
H Lieu du labourage où on seme le blé.
I Moulin que fit faire le sieur de Poitrincourt.
L Prairies qui sont innōdées des eaux aux grandes marées.
M Riuiere de l'Equille.
N La coste de la mer du port Royal.
O Costes de montaignes.
P Isle proche de la riuiere sainct Antoine.
Q Ruisseau de la Roche
R Autre Ruisseau.
S Riuiere du moulin.
T Petit lac
V Le lieu où les sauuages peschent le harang en la saison.
X Ruisseau de la trutiere
Y Allée que fit faire le sieur de Champlain.

pour la page 23.

Apres auoir recogneu ce port, nous en partiſmes pour aller plus auant dans la baye Françoiſe, & voir ſi nous ne trouuerions point la mine de cuiure qui auoit eſté deſcouuerte l'annee precedẽte. Mettant le cap au nordeſt huict ou dix lieux rengeant la coſte du port Royal, nous trauerſames vne partie de la baye comme de quelque cinq ou ſix lieues; iuſques à vn lieu qu'auons nommé le cap des deux bayes: & paſſames par vne iſle qui en eſt à vne lieue, laquelle contient autant de circuit, eſleuée de 40. ou 45. toiſes de haut: toute entouree de gros rochers, horſ-mis en vn endroit qui eſt en talus, au pied duquel y a vn eſtang d'eau ſallee, qui vient par deſſoubs vne poincte de cailloux, ayant la forme d'vn eſperon. Le deſſus de l'iſle eſt plat, couuert d'arbres auec vne fort belle ſource d'eau. En ce lieu y a vne mine de cuiure. De là nous fuſmes à vn port qui en eſt à vne lieue & demye, où iugeâmes qu'eſtoit la mine de cuiure qu'vn nommé Preuert de ſainct Maſlo auoit deſcouuerte par le moyen des ſauuages du païs. Ce port eſt ſoubs les 45. degrez deux tiers de latitude, lequel aſſeche de baſſe mer. Pour entrer dedans il faut ballizer & recognoiſtre vne batture de Sable qui eſt à l'entree, laquelle va rengeant vn canal ſuiuant l'autre coſté de terre ferme: puis on entre

entre dans vne baye qui contient prés d'vne lieue de long, & demye de large. En quelques endroits le fonds eſt vaſeux & ſablonneux, & les vaiſſeaux y peuuent eſchouer. La mer y pert & croiſt de 4. a 5. braſſes. Nous y miſmes pied à terre pour voir ſi nous verrions les mines que Preuerd nous auoit dit. Et ayant faict enuiron vn quart de lieue le long de certaines montagnes, nous ne trouuaſmes aucune d'icelles, ny ne recognuſmes nulle apparēce de la deſcriptiō du port ſelon qu'il nous l'auoit figuré: Auſſi n'y auoit il pas eſté: mais bien deux ou trois des ſiens guidés de quelques ſauuages, partie par terre & partie par de petites riuieres; qu'il attendit dans ſa chalouppe en la baye ſainct Laurens, à l'entree d'vne petite riuiere: leſquels à leur retour luy apporterent pluſieurs petits morceaux de cuiure, qu'il nous mōſtra au retour de ſon voyage. Toutesfois nous trouuaſmes en ce port deux mines de cuiure non en nature, mais par apparence, ſelon le rapport du mineur qui les iugea eſtre treſbonnes.





Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Le lieu ou les vaisseaux peuuent eschouer.
B Vne petite riuiere.
C Vne langue de terre qui est de Sable.
D Vne pointe de gros cailloux qui est comme vne moule.

E Le lieu où est la mine de cuiure qui couure de mer deux fois le iour.
F Vne isle qui est derriere le cap des mines.
G La rade ou les vaisseaux posent l'ancre attendant la maree.

I Lachenal.
H L'isle haute qui est a vne lieue & demye du port aux mines.
L Petit Ruisseau.
M Costeau de montaignes le long de la coste du cap aux mines.

Le fonds de la baye Françoise que nous trauersames entre quinze lieux dans les terres. Tout le païs que nous auons veu depuis le petit passage de l'isle Longue rangeant la coste, ne sont que rochers, où il n'y a aucun endroit où les vaisseaux se puissent mettre en seureté, sinon le port Royal. Le païs est remply de quantité de pins & boulleaux, & à mon aduis n'est pas trop bon.

Le 20. de May nous partismes du port aux mines pour chercher vn lieu propre à faire vne demeure arrestee afin de ne perdre point de temps: pour puis apres y reuenir veoir si nous pourrions descouurir la mine de cuiure franc que les gens de Preuerd auoient trouuee par le moyen des sauuages. Nous fismes l'ouest deux lieux iusques au cap des deux bayes: puis le nort cinq ou six lieux: & trauersames l'autre baye, où nous iugions estre ceste mine de cuiure, dont nous auons desia parlé: d'autãt qu'il y a deux riuieres: l'vne venãt de deuers le cap Breton: & l'autre du costé de Gaspe ou de Tregatté, proche de la grande riuiere de sainct Laurens. Faisant l'ouest quelques six lieues nous fusmes à vne petite riuiere, à l'entree de laquelle y a vn cap assez bas, qui aduance à la mer: & vn peu dans les terres vne mõtaigne qui a la forme d'vn chappeau de Cardinal. En ce

lieu nous trouuasmes vne mine de fer. Il n'y a ancrage que pour des chalouppes. A quatre lieux à l'ouest surouest y a vne pointe de rocher qui auance vn peu vers l'eau, où il y a de grandes marees, qui sont fort dangereuses. Proche de la pointe nous vismes vne ance qui a enuiron demye lieue de circuit, en laquelle trouuasmes vne autre mine de fer, qui est aussi tresbonne. A quatre lieux encore plus de l'aduant y a vne belle baye qui entre dans les terres, où au fonds y a trois isles & vn rocher: dont deux sont à vne lieue du cap tirant à l'ouest: & l'autre est à l'emboucheure d'vne riuiere des plus grandes & profondes qu'eussions encore veues, que nommasmes la riuiere S. Iean: pource que ce fut ce iour là que nous y arriuasmes: & des sauuages elle est appelee Ouygoudy. Ceste riuiere est dangereuse si on ne recognoist bien certaines pointes & rochers qui sont des deux costez. Elle est estroicte en son entree, puis vient à s'eslargir: & ayant doublé vne pointe elle estrecit de rechef, & fait comme vn saut entre deux grands rochers, où l'eau y court d'vne si grande vitesse, que y jettant du bois il enfonce en bas, & ne le voit on plus. Mais attendant le pleine mer, l'on peut passer fort aisement ce destroict: & lors elle s'eslargit comme d'vne lieue par aucuns en-

droicts, où il y a trois isles. Nous ne la recogneusmes pas plus auant: Toutesfois Ralleau Secretaire du sieur de Mons y fut quelque téps apres trouuer vn sauuage appellé Secondon chef de la ladicte riuiere, lequel nous raporta qu'elle estoit belle, grãde & spacieuse: y ayant quantité de preries & beaux bois, comme chesnes, hestres, noyers & lambruches de vignes sauuages. Les habitans du pays vont par icelle riuiere iusques à Tadoussac, qui est dans la grande riuiere de sainct Laurens: & ne passent que peu de terre pour y paruenir. De la riuiere sainct Iean iusques à Tadoussac y a 65. lieues. A l'entree d'icelle, qui est par le hauteur de 45. degrez deux tiers, y a vne mine de fer.





Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Trois isles qui sont par de-la le saut.
B Montaignes qui paroissent par dessus les terres deux lieues au su de la riuiere.
C Le saut de la riuiere.
D Basses quand la mer est perdue, ou vaisseaux peuuent eschouer.
E Cabanne où se fortifient les sauuages.
F Vne pointe de cailloux, où y a vne croix.
G Vne isle qui est a l'entree de la riuiere.
H Petit ruisseau qui vient d'vn petit estang.
I Bras de mer qui asseche de basse mer.
L Deux petits islets de rocher.
M Vn petit estang.
N Deux Ruisseaux.
O Basses fort dangereuses le long de la coste qui assechent de basse mer.
P Chemin par où les sauuages portent leurs canaux quand ils veulent passer le sault.
Q Le lieu où peuuent mouiller l'ancre où la riuiere a grand cours.

De la riuiere sainct Iean nous fusmes à quatre isles, en l'vne desquelles nous mismes pied à terre, & y trouuasmes grande quantité d'oiseaux appellez Margos, dont nous prismes force petits, qui sont aussi bons que pigeonneaux. Le sieur de Poitrincourt s'y pensa esgarer: Mais en fin il reuint à nostre barque comme nous l'allions cerchant autour de isle, qui est esloignee de la terre ferme trois lieues. Plus à l'ouest y a d'autres isles: entre autres vne contenant six lieues, qui s'appelle des sauuages Manthane, au su de laquelle il y a entre les isles plusieurs ports bons pour les vaisseaux. Des isles aux Margos nous fusmes à vne riuiere en la grãde terre, qui s'appelle la riuiere des Estechemins, nation de sauuages ainsi nommee en leur païs: & passames par si grande quantité d'isles, que n'en auons peu sçauoir le nombre, assez belles; cõtenant lesvnes deux lieues les autres trois, les autres plus ou moins. Toutes ces isles sont en vn cu de sac, qui contient à mon iugement plus de quinze lieux de circuit: y ayant plusieurs endrois bons pour y mettre tel nombre de vaisseaux que l'on voudra, lesquels en leur saison sont abondans en poisson, comme mollues, saulmons, bars, harangs, flaitans, & autres poissons en grand nombre. Faisant l'ouest norouest trois lieux par les isles, nous en

traſmes dans vne riuiere qui a preſque demye lieue de large en ſon entree, où ayans faict vne lieue ou deux, nous y trouuaſmes deux iſles: l'vne fort petite proche de la terre de l'oueſt: & l'autre au milieu, qui peut auoir huict ou neuf cens pas de circuit, eſleuee de tous coſtez de trois à quatre toiſes de rochers, fors vn petit endroict d'vne poincte de Sable & terre graſſe, laquelle peut ſeruir à faire briques, & autres choſes neceſſaires. Il y a vn autre lieu à couuert pour mettre des vaiſſeaux de quatre vingt à cent tonneaux : mais il aſſeche de baſſe mer. L'iſle eſt remplie de ſapins, boulleaux, eſrables & cheſnes. De ſoy elle eſt en fort bonne ſituation, & n'y a qu'vn coſté où elle baiſſe d'enuiron 40. pas, qui eſt aiſé à fortifier, les coſtes de la terre ferme en eſtans des deux coſtez eſloignees de quelques neuf cens à mille pas. Il y a des vaiſſeaux qui ne pourroyent paſſer ſur la riuiere qu'a la mer cy du canon d'icelle Qui eſt le lieu que nous iugeâmes le meilleur: tant pour la ſituation, bon pays, que pour le communication que nous pretendions auec les ſauuages de ces coſtes & du dedans des terres, eſtans au millieu d'eux: Leſquels auec le temps on eſperoit pacifier, & amortir les guerres qu'ils ont les vns contre les autres, pour en tirer à l'aduenir du ſeruice: & les reduire à la

foy

foy Chreſtiẽne. Ce lieu eſt nommé par le ſieur de Mons l'iſle ſaincte Croix. Paſſant plus outre on voit vne grande baye en laquelle y a deux iſles: l'vne haute & l'autre platte: & trois riuieres, deux mediocres, dont l'vne tire vers l'Orient & l'autre au nord: & la troiſieſme grande, qui va vers l'Occident. C'eſt celle des Etechemins, dequoy nous auons parle cy deſſus. Allans dedans icelle deux lieux il y a vn ſault d'eau, où les ſauuages portent leurs cannaux par terre quelque 500. pas, puis rentrent dedans icelle, d'où en aprés en trauerſant vn peu de terre on va dans la riuiere de Norembegue & de ſainct Iean, en ce lieu du ſault que les vaiſſeaux ne peuuent paſſer à cauſe que ce ne ſont que rochers, & qu'il n'y a que quatre a cinq pieds d'eau. En May & Iuin il s'y prend ſi grande abondance de harangs & bars que l'on y en pourroit charger des vaiſſeaux. Le terroir eſt des plus beaux, & y a quinze ou vingt arpens de terre deffrichee, où le ſieur de Mons fit ſemer du froment, qui y vint fort beau. Les ſauuages s'y retirent quelquesfois cinq ou ſix ſepmaines durant la peſche. Tout le reſte du païs ſont foreſts fort eſpoiſſes. Si les terres eſtoiẽt deffrichees les grains y viẽdroiẽt fort biẽ. Ce lieu eſt par la hauteur de 45. degrez vn tiers de latitude, & 17. degrez 32. minuttes de declinaiſon de laguide-ayment.





Les chifres montrent les braſſes d'eau.

A Le plan de l'habitation.
B Iardinages.
C Petit iſlet ſeruant de platte forme à mettre le canon.
D Platte forme où onmettoit du canon.
E Le cimetiere.
F La chappelle.
G Baſſes de rochers autour de l'iſle ſaincte Croix.
H vn petit iſlet
I Le lieu où le ſieur de Mons auoit fait commencer vn moulin à eau.
L Place où l'on faiſoit le charbon
M Iardinages à la grãde terre de l'Oueſt.
N Autres iardinages à la grande terre de l'Eſt.
O Grande montaigne fort haute dans la terre.
P Riuiere des Etechemins paſſant au tour de l'iſle ſaincte Croix.

pour la page 134

LE SIEVR DE MONS NE TROVVANT POINT de lieu plus propre pour faire vne demeure arrestee que l'isle de S. Croix, la fortifie & y faict des logemens. Tetour des vaisseaux en France, & de Ralleau Secretaire d'iceluy sieur de Mons pour mettre ordre à quelques affaires.

CHAP. IV.

N'Ayant trouué lieu plus propre que ceste Isle, nous commençames à faire vne barricade sur vn petit islet vn peu separé de l'Isle, qui seruoit de platte-forme pour mettre nostre canō. Chacun s'y employa si vertueusemēt qu'en peu de temps elle fut rēdue en defence, bien que les mousquittes (qui sont petites mouches) nous apportassent beaucoup d'incomodité au trauail: car il y eust plusieurs de nos gens qui eurent le visage si enflé par leur piqueure qu'ils ne pouuoient presque voir. La barricade estant acheuee, le sieur de Mons enuoya sa barque pour aduertir le reste de nos gens qui estoiēt auec nostre vaisseau en la baye saincte Marie, qu'ils vinssent à saincte Croix. Ce qui fut promptement fait: Et en les attendant nous passames le temps assez ioyeusement.

Quelques iours aprés nos vaisseaux estans arriuez, & ayant mouillé l'ancre, vn chacun descendit à terre: puis sans perdre temps le sieur de Mons commança à employer les ouuriers à

baſtir des maiſons pour noſtre demeure, & me permit de faire l'ordõnãce de noſtre logemẽt. Aprez que le ſieur de Mons eut prins la place du Magazin qui cõtient neuf thoiſes de long, trois de large & douze pieds de haut, il print le plan de ſon logis, qu'il fit promptement baſtir par de bons ouuriers, puis aprés dõna à chacun ſa place: & auſſi toſt on Cõmença à s'aſſembler cinq a cinq & ſix a ſix, ſelon que l'on deſiroit. Alors tous ſe mirẽt à deffricher l'iſle, aller au bois, charpenter, porter de la terre & autres choſes neceſſaires pour les baſtimens.

Cependant que nous baſtiſſions nos logis le ſieur de Mons depeſcha, le Capitaine Fouques dans le vaiſſeau de Roſſignol, pour aller trouuer Pontgraué à Cãceau, afin d'auoir ce qui reſtoit des commoditez pour noſtre habitation.

Quelque temps apres qu'il fut parti, il arriua vne petite barque du port de huict tonneaux, où eſtoit du Glas de Honfleur pilotte du vaiſſeau de Pontgraué, qui amena auec luy les Maiſtres des nauires Baſques qui auoiẽt eſté prins par ledit Pont en faiſant la traicte de pelleterie, cõme nous auons dit. Le ſieur de Mons les receut humainement & les renuoya par ledit du Glas au Pont auec commiſſion de luy dire qu'il emmenaſt à la Rochelle les vaiſſeaux qu'il auoit prins, afin que iuſtice en fut faicte.

Cependãt on trauailloit fort & ferme aux logemens: les charpentiers au magazin & logis du ſieur de Mons, & tous les autres chacun au ſien; comme moy au mien, que ie fis auec l'aide de quelques ſeruiteurs que le ſieur d'Oruille & moy auiõs; qui fut incontinent acheué: où depuis le ſieur de Mons ſe logea attendant que le ſien le fut. L'on fit auſſi vn four, & vn moulin à bras pour moudre nos bleds, qui donna beaucoup de peine & trauail à la pluſpart, pour eſtre choſe penible. L'on fit aprés quelques iardinages, tant à la grand terre que dedans l'iſle, où on ſema pluſieurs ſortes de graines, qui y vindrent fort bien, horſmis en l'iſle; d'autant que ce n'eſtoit que Sable qui bruſloit tout, lors que le ſoleil donnoit, encore qu'on priſt beaucoup de peine à les arrouſer.



A Logis du ſieur de Mons.
B Maiſon publique ou l'on paſſoit le temps durant la pluie.
C Le magaſin.
D Logement des ſuiſſes.
E La forge.
F Logement des charpentiers
G Le puis.
H Le four ou l'on faiſoit le pain.
I La cuiſine.
L Iardinages.
M Autres Iardins.
N La place où au milieu y a vn arbre.
O Paliſſade.
P Logis des ſieurs d'Oruille, Champlain & Chandore.
Q Logis du ſieur Boulay, & autres artiſans.
R Logis ou logeoiét les ſieurs de Geneſtou, Sourin & autres artiſans.
T Logis des ſieurs de Beaumont, la Motte Bourioli & Fougeray.
V Logement de noſtre curé.
X Autres iardinages.
Y La riuiere qui entoure l'iſle.

Quelques iours aprés le ſieur de Mons ſe delibera de ſçauoir où eſtoit le mine de cuiure franc qu'auions tant cherchee : Et pour ceſt effect m'enuoya auec vn ſauuage appellé Meſſamoüet, qui diſoit en ſçauoir bien le lieu. Ie party dans vne petite barque du port de cinq à ſix tonneaux, & neuf matelots auec moy. A quelque huict lieues de l'iſle, tirãt à la riuiere S. Iean, en trouuaſmes vne de cuiure, qui n'eſtoit pas pur; neantmoins bonne ſelon le rapport du mineur, lequel diſoit que l'on en pourroit tirer 18. pour cent. Plus outre nous en trouuaſmes d'autres moindres que ceſte cy. Quand nous fuſmes au lieu où nous pretẽdiõs que fut celle que nous cherchions le ſauuage ne la peut trouuer : de ſorte qu'il fallut nous enreuenir, laiſſant ceſte recerche pour vne autre fois.

Comme ie fus de retour de ce voyage, le ſieur de Mons reſolut de renuoyer ſes vaiſſaux en France, & auſſi le ſieur de Poitrincourt qui n'y eſtoit venu que pour ſon plaiſir, & pour recognoiſtre de païs & les lieux propres pour y habiter, ſelõ le deſir qu'il en auoit: c'eſt pourquoy il demãda au ſieur de Mõs le port Royal, qu'il luy donna ſuiuant le pouuoir & commiſſion qu'il auoit du Roy. Il renuoya auſſi Ralleau ſon Secretaire pour mettre ordre à quelques affaires touchant le voyage; leſquels par-

tirent de l'isle S. Croix le dernier iour d'Aoust audict an 1604.

DE LA COSTE, PEVPLES ET RIVIERE DE NOrembeque: & de tout ce qui c'est passé durant les descouuertures d'icelle.

CHAP. V.

APres le partement des vaisseaux, le sieur de Mons se delibera d'enuoyer descouurir le long de la coste de Norembegue, pour ne perdre temps : & me commit ceste charge, que i'eus fort aggreable.

Et pour ce faire ie partis de S. Croix le 2. de Septembre auec vne pattache de 17. a 18. tonneaux, douze matelots, & deux sauuages pour nous seruir de guides aux lieux de leur cognoissance. Ce iour nous trouuasmes les vaisseaux où estoit le sieur de Poitrincourt, qui estoient ancrés à l'amboucheure de la riuiere saincte Croix, à cause du mauuais temps, duquel lieu ne pusmes partir que le 5. dudict mois : & estans deux ou trois lieux vers l'eau la brume s'esleua si forte que nous perdimes aussi tost leurs vaisseaux de veue. Cõtinuãt nostre route le lõg des costes nous fismes ce iour là quelque 25. lieux: & passames par grãde quantité d'isles, bancs, battures & rochers qui iettent plus de quatre lieux à la mer par endroicts. Nous auõs nommé les isles, les isles rangees, la plus part desquel-

desquelles sont couuertes de pins & sapins, & autres meschants bois. Parmy ces isles y a force beaux & bõs ports, mais mal-aggreables pour y demeurer. Ce mesme iour nous passames aussi proche d'vne isle qui contient enuiron 4. ou cinq lieux de lõg, auprés laquelle nous nous cuidames perdre sur vn petit rocher à fleur d'eau, qui fit vne ouuerture à nostre barque proche de la quille. De ceste isle iusques au nord de la terre ferme il n'y a pas cẽt pas de large. Elle est fort haute couppee par endroicts, qui paroissẽt, estãt en la mer, cõme sept ou huit montagnes rãgees les vnes proches des autres. Le sõmet de la plus part d'icelles est desgarny, d'arbres; parce que ce ne sont que rochers. Les bois ne sont que pins, sapins & boulleaux. Ie l'ay nõmée l'isle des Monts-deserts. La hauteur est par les 44. degrez & demy de latitude.

Le lendemain 6. du mois fismes deux lieux: & aperçeumes vne fumee dedans vne ance qui estoit au pied des montaignes cy dessus: & vismes deux canaux cõduits par des sauuages, qui nous vindrent recognoistre à la portee du mousquet. I'enuoyé les deux nostres dans vn canau pour les asseurer de nostre amitié. La crainte qu'ils eurent de nous les fit retourner. Le lendemain matin ils reuindrent au bort de nostre barque, & parlementerent auec

nos sauuages. Ie leur fis donner du biscuit, petum & quelques autres petites bagatelles. Ces sauueges estoient venus à la chasse des Castors & à la pesches du poisson, duquel ils nous donnerent. Ayant fait alliance auec eux, ils nous guiderent en leur riuiere de Peimtegoüet ainsi d'eux appelee, où ils nous dirent qu'estoit leur Capitaine nommé Bessabez chef d'icelle. Ie croy que ceste riuiere est celle que plusieurs pilottes & Historiens appellent Norembegue: & que la plus part ont escript estre grande & spacieuse, auec quantité d'isles: & son entree par la hauteur de 43. & 43. & demy: & d'autres par les 44. degrez, plus ou moins de latitude. Pour la declinaison, ie n'en ay leu ny ouy parler à personne. On descrit aussi qu'il y a vne grande ville fort peuplée de sauuages adroits & habilles, ayans du fil de cotton. Ie m'asseure que la pluspart de ceux qui en font mentiõ ne l'ont veue, & en parlẽt pour l'auoir ouy dire à gens qui n'en sçauoyent pas plus qu'eux. Ie croy bien qu'il y en a qui ont peu en auoir veu l'embouchеure, à cause qu'en effet il y a quãtité d'isles, & qu'elle est par la hauteur de 44. degrez de latitude en son entree, comme ils disent: Mais qu'aucun y ait iamais entré il n'y a point d'apparence: car ils l'eussent descripte d'vne autre façon, afin d'oster beaucoup de

gens de ceste doute.

Ie diray donc au vray ce que i'en ay reconeu & veu depuis le commencement iusques ou i'ay esté.

Premierement en son entree il y a plusieurs isles esloignees de la terre ferme 10. ou 12. lieues qui sont par la hauteur de 44. degrez de latitude, & 18. degrez & 40. minuttes de declinaison de la guide-aymãt. L'isle des Mõts-deserts fait vne des pointes de l'emboucheure, tirant à l'est: & l'autre est vne terre basse appelee des sauuages Bedabedec, qui est à l'ouest d'icelle, distãtes l'vn de l'autre neuf ou dix lieues. Et presque au milieu à la mer y a vne autre isle fort haute & remarquable, laquelle pour ceste raison i'ay nommee l'isle haute. Tout autour il y en à vn nombre infini de plusieurs grandeurs & largeurs: mais la plus grande est celle des Monts-deserts. La pesche du poisson de diuerses sortes y est fort bonne: comme aussi la chasse du gibier. A quelques deux ou trois lieues de la poincte de Bedabedec, rengeant la grande terre au nort, qui va dedans icelle riuiere, ce sont terres fort hautes qui paroissent à la mer en beau temps 12. à 15. lieues. Venant au su de l'isle haute, en la rengeãt comme d'vn quart de lieue où il y a quelques battures qui sont hors de l'eau, mettant le cap à l'ouest ius-

ques à ce que l'on ouure toutes les montaignes, qui ſont au nort d'icelle iſle, vous vous pouuez aſſeurer qu'en voyant les huict ou neuf decouppees de l'iſle des Monts-deſerts & celle de Bedabedec, l'on ſera le trauers de la riuiere de Norembegue : & pour entrer dedans il faut mettre le cap au nort, qui eſt ſur les plus hautes montaignes dudict Bedabedec : & ne verrez aucunes iſles deuant vous : & pouuez entrer ſeurement y ayant aſſez d'eau, bien que voyez quantité de briſans, iſles & rochers à l'eſt & oueſt de vous. Il faut les euiter la ſonde en la main pour plus grande ſeureté : Et croy à ce que i'en ay peu iuger, que l'on ne peut entrer dedans icelle riuiere par autre endroict, ſinon auec des petits vaiſſeaux ou chalouppes: Car comme i'ay dit cy deſſus le quantité des iſles, rochers, baſſes, bancs & briſans y ſont de toutes parts en ſorte que c'eſt choſe eſtrange à voir.

Or pour reuenir à la continuation de noſtre routte : Entrãt dans la riuiere il y a de belles iſles, qui ſont fort aggreables, auec de belles prairies. Nous fuſmes iuſques à vn lieu où les ſauuages nous guiderent, qui n'a pas plus de demy quart de lieue de large: Et a quelques deux cens pas de la terre de l'oueſt y a vn rocher à fleur d'eau, qui eſt dangereux. De là

à l'isle haute y a quinze lieues. Et depuis ce lieu estroict, (qui est la moindre largeur que nous eussions trouuee,) apres auoir faict quelque 7. ou 8. lieues, nous rencontrasmes vne petite riuiere, où auprés il fallut mouiller l'ancre: d'autant que deuant nous y vismes quantité de rochers qui descouurent de basse mer: & aussi que quand eussions voullu passer plus auant nous n'eussions pas peu faire demye lieue: à cause d'vn sault d'eau qu'il y a, qui vient en talus de quelque 7. a 8. pieds, que ie vis allant dedans vn canau auec les sauuages que nous auions: & n'y trouuasmes de l'eau que pour vn canau: Mais passé le sault, qui à quelques deux cens pas de large, la riuiere est belle, & continue iusques au lieu ou nous auions mouillé l'ancre. Ie mis pied à terre pour veoir le païs: & allāt à la chasse ie le trouué fort plaisant & aggreable en ce que i'y fis de chemin. Il semble que les chesnes qui y sont ayent esté plantez par plaisir. I'y vis peu de sapins, mais bien quelques pins à vn costé de la riuiere: Tous chesnes a l'autre: & quelques bois taillis qui s'estendent fort auant dans les terres. Et diray que depuis l'entree où nous fusmes, qui sont enuiron 25. lieux, nous ne vismes aucune ville ny village, ny apparence d'y en auoir eu: mais bien vne ou deux cabannes de sauuages

où il n'y auoit perſonne, leſquelles eſtoient faites de meſme façon que celles des Souriquois couuertes d'eſcorce d'arbres: Et à ce qu'auons peu iuger il y a peu de ſauuages en icelle riuiere, qu'on appele auſſi Etechemins. Ils n'y viennent non plus qu'aux iſles, que quelques mois en eſté durant la peſche du poiſſon & chaſſe du gibier, qui y eſt en quantité. Ce ſont gens qui n'ont point de retraicte arreſtee à ce que i'ay recogneu & apris d'eux: car ils yuernent tantoſt en vn lieu & tantoſt à vn autre, où ils voient que la chaſſe des beſtes eſt meilleure; dont ils viuent quand la neceſſité les preſſe, ſans mettre rien en reſerue pour ſubuenir aux diſettes qui ſont grandes quelquesfois.

Or il faut de neceſſité que ceſte riuiere ſoit celle de Norembegue: car paſſé icelle iuſques au 41. degré que nous auons coſtoyé, il n'y en a point d'autre ſur les hauteurs cy deſſus dictes, que celle de Quinibequy, qui eſt preſque en meſme hauteur, mais non de grande eſtendue. D'autre part il ne peut y en auoir qui entrent auant dans les terres: d'autant que la grande riuiere ſaint Laurens coſtoye la coſte d'Accadie & de Norembegue, où il n'y a pas plus de l'vne à l'autre par terre de 45. lieues, ou 60. au plus large, comme il ſe pourra veoir par ma carte Geographique.

Or ie laiſſeray ce diſcours pour retourner aux ſauuages qui m'auoient conduit aux ſaults de la riuiere de Norembegue, leſquels furent aduertir Beſſabez leur chef, & d'autres ſauuages, qui allerent en vne autre petite riuiere aduertir auſſi le leur, nommé Cabahis, & luy donner aduis de noſtre arriuee.

Le 16. du mois il vint à nous quelque trente ſauuages, ſur l'aſſeurance que leur donnerent ceux qui nous auoient ſeruy de guide. Vint auſſi ledict Beſſabez nous trouuer ce meſme iour auec ſix canaux. Auſsi toſt que les ſauuages qui eſtoient à terre le virent arriuer, ils ſe mirēt tous à chāter, dancer & ſauter, iuſques à ce qu'il eut mis pied à terre: puis aprés s'aſſirent tous en rond contre terre, ſuiuant leur couſtume lors qu'ils veulēt faire quelque harāgue ou feſtin. Cabahis l'autre chef peu aprés arriua auſſi auec vingt ou trēte de ſes cōpagnōs, qui ſe retirēt apart, & ſe reiouirēt fort de nous veoir: d'autāt que c'eſtoit la premiere fois qu'ils auoient veu des Chreſtiens. Quelque temps aprés ie fus à terre auec deux de mes compagnons & deux de nos ſauuages, qui nous ſeruoient de truchemēt: & donné charge à ceux de noſtre barque d'approcher prés des ſauuages, & tenir leurs armes preſtes pour faire leur deuoir s'ils aperçeuoient quelque eſmotion

de ces peuples contre nous. Bessabez nous voyant à terre nous fit asseoir, & commença à petuner auec ses compagnons, comme ils font ordinairement auparauant que faire leurs discours. Ils nous firent present de venaison & de gibier.

Ie dy à nostre truchement, qu'il dist à nos sauuages qu'ils fissent entendre à Bessabez, Cabahis & à leurs compagnons, que le sieur de Mons m'auoit enuoyé pardeuers eux pour les voir & leur pays aussi: & qu'il vouloit les tenir en amitié, & les mettre d'accord auec les Souriquois & Canadiens leurs ennemis: Et d'auantage qu'il desiroit habiter leur terre, & leur mõtrer à la cultiuer, afin qu'ils ne trainassent plus vne vie si miserable qu'ils faisoient, & quelques autres propos à ce subiet. Ce que nos sauuages leur firent entendre, dont ils demonstrerent estre fort contens, disant qu'il ne leur pouuoit arriuer plus grand bien que d'auoir nostre amitié: & desiroyent que l'on habitast leur terre, & viure en paix auec leur ennemis: afin qu'a l'aduenir ils allassent à la chasse aux Castors plus qu'ils n'auoient iamais faict, pour nous en faire part, en les accõmodant de choses necessaires pour leur vsage. Apres qu'il eut acheué sa harangue, ie leur fis present de haches, patinostres, bonnets, cousteaux & autres pe-

tites ioliuetés: aprez nous nous ſeparaſmes les vns des autres. Tout le reſte de ce iour, & la nuict ſuiuante, ils ne firent que dancer, chãter & faire bonne chere, attendans le iour auquel nous trectaſmes quelque nõbre de Caſtors: & aprez chacun s'en retourna, Beſſabez auec ſes compagnons de ſon coſté, & nous du noſtre, fort ſatiſfaits d'auoir eu cognoiſſance de ces peuples.

Le 17. du mois ie prins la hauteur, & trouuay 45. degrez & 25. minuttes de latitude: Ce faict nous partiſmes pour aller à vne autre riuiere appelée Quinibequy, diſtãte de ce lieu de trente cinq lieux, & prés de 20. de Bedabedec. Ceſte nation de ſauuages de Quinibequy s'appelle Etechemins, auſſi bien que ceux de Norembegue.

Le 18. du mois nous paſſames prés d'vne petite riuiere où eſtoit Cabahis, qui vint auec nous dedans noſtre barque quelque douze lieues: Et luy ayant demandé d'où venoit la riuiere de Norembegue, il me dit qu'elle paſſé le ſault dont i'ay faict cy deſſus mention, & que faiſant quelque chemin en icelle on entroit dãs vn lac par où ils võt à la riuiere de S. Croix, d'où ils vont quelque peu par terre, puis entrent dans la riuiere des Etechemins. Plus au lac deſcent vne autre riuiere par où ils

vont quelques iours, en aprés entrent en vn autre lac, & passent par le millieu; puis estans paruenus au bout, ils font encore quelque chemin par terre, aprés entrent dans vne autre petite riuiere qui vient se descharger à vne lieue de Quebec, qui est sur le grand fleuue S. Laurẽs. Tous ces peuples de Norembegue sont fort basannez, habillez de peaux de castors & autres fourrures, cõme les sauuages Cannadiens & Souriquois : & ont mesme façon de viure.

Le 20. du mois rangeasmes la coste de l'ouest, & passames les montaignes de Bedabedec, où nous mouillasmes l'ancre: Et le mesme iour recogneusmes l'entree de la riuiere, où il peut aborder de grands vaisseaux : mais dedãs il y a quelques battures qu'il faut esuiter la sonde en la main. Nos sauuages nous quitterent, d'autãt qu'ils ne vollurent venir a Quinibequy: parceque les sauuages du lieu leur sont grands ennemis. Nous fismes quelque 8. lieux rangeant la coste de l'ouest iusques à vne isle distante de Quinibequy 10. lieux, où fusmes cõtraincts de relascher pour le mauuais temps & vent contraire. En vne partye du chemin que nous fismes nous passames par vne quantité d'isles & brissans qui iettent à la mer quelques lieues fort dãgereux. Et voyãt que le mauuais temps

nous contrarioit si fort, nous ne passames pas plus outre que trois ou 4. lieues. Toutes ces isles & terres sont rẽpliesde quantité de pareil bois que i'ay dit cy dessus aux autres costes. Et considerant le peu de viures que nous auions, nous resolusmes de retourner à nostre habitation, attendans l'annee suiuante où nous esperions y reuenir pour recognoistre plus amplement. Nous y rabroussames donc chemin le 23. Septembre & arriuasmes en nostre habitation le 2. Octobre ensuiuant.

Voila au vray tout ce que i'ay remarqué tant des costes, peuples que riuiere de Norembegue, & ne sont les merueilles qu'aucuns en ont escrites. Ie croy que ce lieu est aussi mal aggreble en yuer que celuy de nostre habitation, dont nous fusmes bien desceus.

DV MAL DE TERRE, FORT CRVELLE MALAdie. A quoy les hommes & femmes sauuages passent le temps durant l'yuer. Et tout ce qui ce passa en l'habitation pendant l'yuernement.

Chap. VI.

Comme nous arriuasmes à l'isle S. Croix chacun acheuoit de se loger. L'yuer nous surprit plustost que n'esperions, & nous empescha de faire beaucoup de choses que nous nous estiõs proposees. Neãtmoins le sieur de Mõs ne

laiſſa de faire faire des iardinages dans l'iſle. Beaucoup commancerent à deffricher chacun le ſien; & moy auſſi le mien, qui eſtoit aſſez grand, où ie ſemay quantité de graines, comme firent auſſi ceux qui en auoient, qui vindrent aſſez bien. Mais comme l'iſle n'eſtoit que Sable tout y bruſloit preſque lors que le ſoleil y donnoit: & n'auions point d'eau pour les arrouſer, ſinõ de celle de pluye, qui n'eſtoit pas ſouuent.

Le ſieur de Mons fit auſſi deffricher à la grãde terre pour y faire des iardinages, & aux ſaults il fit labourer à trois lieues de noſtre habitation, & y fit ſemer du bled qui y vint treſbeau & à maturité. Autour de noſtre habitation il y a de baſſe mer quantité de coquillages, comme coques, moulles, ourcins & bregaux, qui faiſoyent grand bien à chacun.

Les neges commencerent le 6. du mois d'Octobre. Le 3. de Decembre nous viſmes paſſer des glaſſes qui venoyent de quelque riuiere qui eſtoit gellee. Les froidures furent aſpres & plus exceſſiues qu'en France, & beaucoup plus de duree: & n'y pleuſt preſque point ceſt yuer. Ie croy que cela prouient des vents du nord & noroueſt, qui paſſent par deſſus de hautes mõtaignes qui ſont touſiours couuertes de neges, que nous euſmes de trois à quatre pieds de haut, iuſques à la fin du mois d'Auril; & auſſi qu'elle

ſe conferue beaucoup plus qu'elle ne feroit ſi le païs eſtoit labouré.

Durant l'yuer il ſe mit vne certaine maladie entre pluſieurs de nos gens, appelée mal de la terre, autrement Scurbut, à ce que i'ay ouy dire depuis à des hommes doctes. Il s'engendroit en la bouche de ceux qui l'auoient de gros morceaux de chair ſuperflue & baueuſe (qui cauſoit vne grande putrefaction) laquelle ſurmontoit tellement, qu'ils ne pouuoient preſque prendre aucune choſe, ſinon que bien liquide. Les dents ne leur tenoient preſque point, & les pouuoit on arracher auec les doits ſans leur faire douleur. L'on leur coupoit ſouuent la ſuperfluité de cette chair, qui leur faiſoit ietter force ſang par la bouche. Apres il leur prenoit vne grande douleur de bras & de iambes, leſquelles leur demeurerent groſſes & fort dures, toutes tachetes cõme de morſures de puces, & ne peuuoient marcher à cauſe de la contraction des nerfs : de ſorte qu'ils demeuroient preſque ſans force, & s'entoient des douleurs intolerables. Ils auoient auſſi douleur de reins, d'eſtomach & de ventre; vne thoux fort mauuaiſe, & courte haleine: bref ils eſtoient en tel eſtat, que la pluſpart des malades ne pouuoient ſe leuer n'y remuer, & meſme ne les pouuoit on tenir debout, qu'ils

ne tombassent en syncope: de façon que de 79. que nous estions, il en mourent 35. & plus de 20. qui en furẽt bien prés: La plus part de ceux qui resterent sains, se plaignoient de quelques petites douleurs & courte haleine. Nous ne pusmes trouuer aucun remede pour la curation de ces maladies. L'on en fit ouuerture de plusieurs pour recognoistre la cause de leur maladie.

L'on trouua à beaucoup les parties interieures gastees, comme le poulmon, qui estoit tellement alteré, qu'il ne s'y pouuoit recognoistre aucune humeur radicalle: la ratte cereuse & enflee: le foye fort legueux & t'achetté, n'ayant sa couleur naturelle: la vaine caue, ascendante & descendãte remplye de gros sang agulé & noir: le fiel gasté: Toutesfois il se trouua quantité d'arteres, tant dans le ventre moyen qu'inferieur, d'assez bonne disposition. L'on dõna à quelques vns des coups de rasoüer dessus les cuisses à l'endroit des taches pourprees qu'ils auoiẽt, d'où ils sortoit vn sang caille fort noir. C'est ce que l'on à peu recognoistre aux corps infectes de ceste maladie.

Nos chirurgiens ne peurent si bien faire pour eux mesmes qu'ils n'y soient demeurez comme les autres. Ceux qui y resterent malades furent gueris au printemps; lequel com-

mence en ces pays là eſt en May. Cela nous fit croire que le changement de ſaiſon leur rendit pluſtoſt la ſanté que les remedes qu'on leur auoit ordonnés.

Durant cet yuer nos boiſſons gelerent toutes, horſmis le vin d'Eſpagne. On donnoit le cidre à la liure. La cauſe de ceſte parte fut qu'il n'y auoit point de caues au magazin: & que l'air qui entroit par des fentes y eſtoit plus aſpre que celuy de dehors. Nous eſtions cõtraints d'vſer de treſmauuaiſes eaux, & boire de la nege fondue, pour n'auoir n'y fontaines n'y ruiſſeaux: car il n'eſtoit pas poſſible d'aller en la grand terre, à cauſe des grãdes glaces que le flus & reflus charioit, qui eſt de trois braſſes de baſſe & haute mer. Le trauail du moulin à bras eſtoit fort penible: d'autant que la plus part eſtans mal couchez, auec l'incommodité du chauffage que nous ne pouuions auoir à cauſe des glaces, n'auoient quaſi point de force, & auſſi qu'on ne mangeoit que chair ſalee & legumes durant l'yuer, qui engendrent de mauuais ſang: ce qui à mon opinion cauſoit en partie ces facheuſes maladies. Tout cela donna du meſcontentement au ſieur de Mons & autres de l'habitation.

Il eſtoit mal-aiſé de recognoiſtre ce pays ſans y auoir yuerné, car y arriuant en eté tout y eſt

fort aggreable, à cauſe des bois, beaux pays & bonnes peſcheries de poiſſon de pluſieurs ſortes que nous y trouuaſmes. Il y a ſix mois d'yuer en ce pays.

Les ſauuages qui y habitent ſont en petite quãtité. Durant l'yuer au fort de neges ils vont chaſſer aux eſlans & autres beſtes : de quoy ils viuent la pluſpart du temps. Et ſi les neges ne ſont grandes ils ne font guerres bien leur proffit : d'autant qu'ils ne peuuent rien prendre qu'auec vn grandiſſime trauail, qui eſt cauſe qu'ils endurent & patiſſent fort. Lors qu'ils ne vont à la chaſſe ils viuent d'vn coquillage qui s'appelle coque. Ils ſe veſtent l'yuer de bonnes fourrures de caſtors & d'eſlans. Les femmes font tous les habits, mais non pas ſi propremẽt qu'on ne leur voye la chair au deſſous des aiſſelles, pour n'auoir pas l'induſtrie de les mieux accommoder. Quand ils vont à la chaſſe ils prennent de certaines raquettes, deux fois auſſi grandes que celles de pardeça, qu'ils s'attachent ſoubs les pieds, & vont ainſi ſur la neige ſans enfoncer, auſſi bien les femmes & enfans, que les hommes, leſquels cherchent la piſte des animaux ; puis l'ayant trouuee ils la ſuiuent iuſques à ce qu'ils aperçoiuent la beſte : & lors ils tirent deſſus auec leur arcs, où la tuent au coups d'eſpees emmanchees

chees au bout d'vne demye pique, ce qui ce fait fort aiſement; d'autant que ces animaux ne peuuent aller ſur les neges ſans enfoncer dedans: Et lors les femmes & enfans y viennent, & là Cabannent & ſe donnent curee: Apres ils retournent voir s'ils en trouueront d'autres, & paſſent ainſi l'yuer. Au mois de Mars enſuiuant il vint quelques ſauuages qui nous firent part de leur chaſſe en leur donnant du pain & autres choſes en eſchange. Voila la façon de viure en yuer de ces gens là, qui me ſemble eſtre bien miſerable.

Nous attendions nos vaiſſeaux à la fin d'Auril lequel eſtant paſſé chacun commença à auoir mauuaiſe opinion, craignant qu'il ne leur fuſt arriué quelque fortune, qui fut occaſion que le 15. de May le ſieur de Mons delibera de faire accommoder vne barque du port de 15. tonneaux, & vn autre de 7. afin de nous en aller à la fin du mois de Iuin à Gaſpé, chercher des vaiſſeaux pour retourner en France, ſi cependant les noſtres ne venoient: mais Dieu nous aſſiſta mieux que nous n'eſperions: car le 15. de Iuin enſuiuant eſtans en garde enuiron ſur les onze heures du ſoir, le Pont Capitaine de l'vn des vaiſſeaux du ſieur de Mons arriua dans vne chalouppe, lequel nous dit que ſon nauire eſtoit ancré à ſix lieux de noſtre ha-

bitations, & fut le bien venu au contentement d'vn chacun.

Le lẽdemain le vaiſſeau arriua, & vint mouiller l'ancre proche de noſtre habitatiõ. Le pont nous fit entendre qu'il venoit aprés luy vn vaiſſeau de S. Maſlo, appelé le S. Eſtienne, pour nous apporter des viures & commoditez.

Le 17. du mois le ſieur de Mons ce delibera d'aller chercher vn lieu plus propre pour habiter & de meilleure temperature que la noſtre: Pour c'eſt effect il fit équiper la barque dedans laquelle il auoit penſé aller à Gaſpé.

DESCOVVERTVRES DE LA COSTE DES ALMOVchiquois iuſques au 42. degré de latitude : & des particularités de ce voyage.

CHAP. VII.

LE 18. du mois de Iuin 1605. le ſieur de Mons partit de l'iſle ſaincte Croix auec quelques gentilshommes, vingt matelots & vn ſauuage nommé Panounias & ſa femme, qu'il ne voulut laiſſer, que menaſmes auec nous pour nous guider au pays des Almouchiquois, en eſperance de recognoiſtre & entendre plus particuliarement par leur moyen ce qui en eſtoit de ce pays: d'autant qu'elle en eſtoit natiue.

Et rangeant la coſte entre Menane, qui eſt vne

iſle à trois lieues de la grãde terre, nous vinſmes aux iſles rangees par le dehors, où mouillaſmes l'ancre en l'vne d'icelles, où il y auoit vne grãde multitude de corneilles, dõt nos gens prindrẽt en quantité; & l'auons nommee l'iſle aux corneilles. De là fuſmes à l'iſle des Mõtsdeſerts qui eſt à l'entree de la riuiere de Norembegue, comme i'ay dit cy deſſus, & fiſmes cinq ou ſix lieues parmy pluſieurs iſles, où il vint à nous trois ſauuages dans vn canon de la poincte de Bedabedec où eſtoit leur Capitaine; & aprés leur auoir tenu quelques diſcours ils s'en retournerent le meſme iour.

Le vendredy premier de Iuillet nous partiſmes d'vne des iſles qui eſt à l'amboucheure de la riuiere, où il y a vn port aſſez bon pour des vaiſſeaux de cent & cent cinquante tonneaux. Ce iour fiſmes quelque 25. lieues entre la pointe de Bedabedec & quãtité d'iſles & rochers, que nous recogneuſmes iuſques à la riuiere de Quinibequy, où à l'ouuert d'icelle il y a vne iſle aſſez haute, qu'auons nommée la tortue, & entre icelle & la grand terre quelques rochers eſparts, qui couurent de pleine mer: neantmoins on ne laiſſe de voir briſer la mer par deſſus. L'Iſle de la tortue & la riuiere ſont ſu ſueſt & nort noroueſt. Cõme l'on y entre, il y a deux moyenes iſles, qui font l'en-

tree, l'vne d'vn costé & l'autre de l'autre, & à quelques 300. pas au dedans il y a deux rochers où il n'y à point de bois, mais quelque peu d'herbes. Nous mouillasmes l'ancre à 300. pas de l'entree, à cinq & six brasses d'eau. Estans en ce lieu nous fusmes surprins de brumes qui nous firent resoudre d'entrer dedant pour voir le haut de la riuiere & les sauuages qui y habitent; & partismes pour cet effect le 5. du mois. Ayans fait quelques lieues nostre barque pença se perdre sur vn rocher que nous frayames en passant. Plus outre rencontrasmes deux canaux qui estoiét venus à la chasse aux oiseaux, qui la pluspart muent en ce temps, & ne peuuent voler. Nous accostames ces sauuages par le moyen du nostre, qui les fut trouuer auec sa femme, qui leur fit entendre le subiect de nostre venue. Nous fismes amitié auec eux & les sauuages d'icelle riuiere, qui nous seruirent de guide: Et allant plus auant pour veoir leur Capitaine appelé Manthoumermer, comme nous eusmes fait 7. à 8. lieux nous passames par quelques isles, destroits & ruisseaux, qui s'espandent le long de la riuiere, où vismes de belles prairies: & costoyant vne isle qui à quelque quatre lieux de long ils nous menerent où estoit leur chef, auec 25. ou 30. sauuages, lequel aussitost que nous eusmes mouillé l'an-

cre vint à nous dedans vn canau vn peu ſeparé de dix autres, où eſtoient ceux qui l'accompaignoient: Aprochant prés de noſtre barque il fit vne harangue, où il faiſoit entendre l'aiſe qu'il auoit de nous veoir, & qu'il deſiroit auoir noſtre alliance, & faire paix auec leurs ennemis par noſtre moyen, diſant que le lendemain il enuoyeroit à deux autres Capitaines ſauuages qui eſtoient dedans les terres, l'vn appelé Marchim, & l'autre Sazinou chef de la riuiere de Quinibequy. Le ſieur de Mons leur fit donner des gallettes & des poix, dont ils furent fort contens. Le lendemain ils nous guiderent en deſſendant la riuiere par vn autre chemin que n'eſtions venus, pour aller à vn lac: & paſſant par des iſles, ils laiſſerét chacun vne fleche proche d'vn cap par où tous les ſauuages paſſent, & croyent que s'ils ne le faiſoyent il leur arriueroit du malheur, à ce que leur perſuade le Diable; & viuent en ces ſuperſtitions, comme ils font en beaucoup d'autres. Par de là ce cap nous paſſames vn ſault d'eau fort eſtroit, mais ce ne fut pas ſans grande difficulté, car bien qu'euſſions le vent bon & frais, & que le fiſſions porter dans nos voilles le plus qu'il nous fut poſſible, ſi ne le peuſme nous paſſer de la façon, & fuſmes contraints d'attacher à terre vne hauſſiere à des arbres, & y tirer tous

ainsi nous fismes tant à force de bras auec l'aide du vent qui nous fauorisoit que le passames. Les sauuages qui estoient auec nous porterent leurs canaux par terre ne les pouuant passer à la rame. Apres auoir franchi ce sault nous vismes de belles prairies. Ie m'estonnay si fort de ce sault, que descendant auec la maree nous l'auions fort bonne, & estans au sault nous la trouuasmes contraire, & aprés l'auoir passé elle descendoit comme auparauant, qui nous donna grand contentement. Poursuiuant nostre routte nous vinsmes au lac, qui à trois à quatre lieues de long, où il y a quelques isles, & y descent deux riuieres, celle de Quinibequy qui vient du nort nordest, & l'autre du norouest, par où deuoient venir Marchim & Sasinou, qu'ayant attendu tout ce iour & voyãt qu'ils ne venoiẽt point, nous resolusmes d'employer le temps: Nous leuasmes donc l'ancre, & vint auec nous deux sauuages de ce lac pour nous guider, & ce iour vinsmes mouiller l'ancre à l'amboucheure de la riuiere, où nous peschasmes quãtité de plusieurs sortes de bons poissons: cependant nos sauuages allerent à la chasse, mais ils n'ẽ reuindrẽt point. Le chemin par où nous descendismes ladicte riuiere est beaucoup plus seur & meilleur que celuy par où nous auiõs esté. L'isle de la tortue qui est de-

uant l'ẽtree de lad. riuiere, eſt par la hauteur de 44. degrez de latitude & 19. degrez 12. minutes de declinaiſon de laguide-aymant. L'on va par ceſte riuiere au trauers des terres iuſques à Quebec quelque 50. lieues ſans paſſer qu'vn trajet de terre de deux lieues: puis on entre dedans vne autre petite riuiere qui viẽt deſcẽdre dedans le grãd fleuue S. Laurens. Ceſte riuiere de Quinibequy eſt fort dãgereuſe pour les vaiſſeaux à demye lieue au dedans, pour le peu d'eau, grandes marees, rochers & baſſes qu'il y a, tant dehors que dedans. Il n'y laiſſe pas d'y auoir bon achenal s'il eſtoit bien recogneu. Si peu de pays que i'ay veu le long des riuages eſt fort mauuais: car ce ne ſont que rochers de toutes parts. Il y a quantité de petits cheſnes, & fort peu de terres labourables. Ce lieu eſt abõdant en poiſſon, comme ſont les autres riuieres cy deſſus dictes. Les peuples viuent comme ceux de noſtre habitation, & nous dirent, que les ſauuages qui ſemoient le bled d'Inde, eſtoient fort auant dans les terres, & qu'ils auoient delaiſſé d'en faire ſur les coſtes pour la guerre quils auoient auec d'autres, qui leur venoient prendre. Voila ce que i'ay peu aprendre de ce lieu, lequel ie croy n'eſtre meilleur que les autres.



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Le cours de la riuiere.
B. 2. Isles qui sont à l'antré de la riuiere.
C Deux rochers qui sont dans la riuiere fort dangereux.
D Islets & rochers qui sont le long de la coste.
E Basses ou de plaine mer vaisseaux du port de 60. tonneaux peuuēt eschouer.
F Le lieu ou les sauuages cabanēt quant ils viennent à la pesche du poisson.
G Basses de sable qui sont le long de la coste.
H Vn estang d'eau douce.
I Vn ruisseau ou des chalouppes peuuent entrer a demy flot.
L Isles au nombre de 4. qui sont dans la riuiere comme l'on est entré dedans.

Le 8.

Le 8. du mois partiſmes de l'emboucheure d'icelle riuiere ce que ne peuſmes faire pluſtoſt à cauſe des brumes que nous euſmes. Nous fiſmes ce iour quelque quatre lieux, & paſſames par vne baye où il y a quantité d'iſles; & voit on d'icelle de grandes montaignes à l'oueſt, où eſt la demeure d'vn Capitaine ſauuage appelé Aneda, qui ſe tient proche de la riuiere de Quinibequy. Ie me parſuaday par ce nom que c'eſtoit vn de ſa race qui auoit trouué l'herbe appelée Aneda, que Iacques Quartier à dict auoir tant de puiſſance contre la maladie appelee Scurbut, dont nous auons deſ-ia parlé, qui tourmenta ſes gens auſſi bien que les noſtres, lors qu'ils yuernerẽt en Canade. Les ſauuages ne cognoiſſent point ceſte herbe, ny ne ſçauent que c'eſt, bien que ledit ſauuage en porte le nõ. Le lẽdemain fiſmes huict lieux. Coſtoyãt la coſte nous apperçeuſmes deux fumees que nous faiſoiẽt des ſauuages, vers leſquelles nous fuſmes mouiller l'ancre derriere vn petit iſlet proche de la grande terre, où nous viſmes plus de quatre vingts ſauuages qui accouroyẽt le long de la coſte pour nous voir, danſant & faiſant ſigne de la reſiouiſſance qu'ils en auoient. Le ſieur de Mons enuoya deux hommes auec noſtre ſauuage pour les aller trouuer: & aprés qu'ils eurent parlé quelque temps

à eux, & les eurent asseurez de nostre amitie nous leur laissames vn de nos gēs, & eux nous baillerent vn de leurs compagnons en ostage: Cepēdāt le sieur de Mōs fut visiter vne isle, qui est fort belle de ce qu'elle contient, y ayant de beaux chesnes & noyers, la terre deffrichee & force vignes, qui aportent de beaux raisins en leur saison: c'estoit les premiers qu'eussions veu en toutes ces costes de puis le cap de la Héue: Nous la nōmasmes l'isle de Bacchus. Estans de pleine mer nous leuasmes l'ancre, & entrasmes dedans vne petite riuiere, où nous ne peusmes plustost: d'autāt que c'est vn haure de barre, n'y ayant de basse mer que demie brasse d'eau, de plaine mer brasse & demie, & du grand de l'eau deux brasses; quand on est dedans il y en a trois, quatre, cinq & six. Comme nous eusmes mouillé l'ancre il vint à nous quantité de sauuages sur le bort de la riuiere, qui commencerent à dancer: Leur Capitaine pour lors n'estoit auec eux, qu'ils appeloient Honemechin: il arriua enuiron deux ou trois heures apres auec deux canaux, puis s'en vint tournoyant tout autour de nostre barque. Nostre sauuage ne pouuoit entendre que quelques mots, d'autant que la langue Almouchiquoise, comme s'appelle ceste nation, differe du tout de celle des Souriquois & Ete-

chemins. Ces peuples demonstroient estre fort contens: leur chef estoit de bonne façon, ieune & bien dispost: l'on enuoya quelque marchandise à terre pour traicter auec eux, mais ils n'auoient rien que leurs robbes, qu'ils changerẽt, car ils ne font aucune prouision de pelleterie que pour se vestir. Le sieur de Mons fit donner à leur chef quelques commoditez, dont il fut fort satisfait, & vint plusieurs fois à nostre bort pour nous veoir. Ces sauuages se rasent le poil de dessus le crasne assez haut, & portent le reste fort longs, qu'ils peignent & tortillent par derriere en plusieurs façons fort proprement, auec des plumes qu'ils attachent sur leur teste. Ils se peindent le visage de noir & rouge comme les autres sauuages qu'auons veus. Ce sont gens dispost bien formez de leur corps: leurs armes sont piques, massues, arcs & fleches, au bout desquelles aucuns mettent la queue d'vn poisson appelé Signoc, d'autres y accommodent des os, & d'autres en ont toutes de bois. Ils labourent & cultiuent la terre, ce que n'auions encores veu. Au lieu de charuës ils ont vn instrument de bois fort dur, faict en façon d'vne besche. Ceste riuiere s'appelle des habitans du pays Choüacoet.

Le lendemain le sieur de Mons fut à terre pour veoir leur labourage sur le bort de la ri-

uiere, & moy auec luy, & vismes leur bleds qui sont bleds d'Inde, qu'ils font en iardinages, semant trois ou quatre grains en vn lieu, aprés ils assemblent tout autour auec des escailles du susdit signoc quãtité de terre: Puis à trois pieds delà en sement encore autant; & ainsi consecutiuement. Parmy ce bled à chasque touffeau ils plãtent 3. ou 4. febues du Bresil, qui vienẽt de diuerses couleurs. Estans grandes elles s'entrelassent au tour dud. bled, qui leue de la hauteur de cinq à six pieds: & tiennent le champ fort net de mauuaises herbes. Nous y vismes force citrouilles, courges & petum, qu'ils cultiuẽt aussi. Le bled d'Inde que nous y vismes pour lors estoit de deux pieds de haut; il y en auoit aussi de trois. Pour les febues elles cõmẽçoiẽt à entrer en fleur, cõme faisoyẽt les courges & citrouilles. Ils sement leur bled en May, & le recueillent en Septembre. Nous y vismes grande quantité de noix, qui sont petites, & ont plusieurs quartiers. Il n'y en auoit point encores aux arbres, mais nous en trouuasmes assez dessoubs, qui estoient de l'annee precedente. Nous vismes aussi force vignes, ausquelles y auoit de fort beau grain, dont nous fismes de tresbon veriust, ce que n'auions point encores veu qu'en l'isle de Bacchus, distante d'icelle riuiere prés de deux lieues. Leur demeu-

re arreſtee, le labourage, & les beaux arbres, nous firent iuger que l'air y eſt plus temperé & meilleur que celuy où nous yuernaſmes, ny que les autres lieux de la coſte: Mais que ie croye qu'il n'y face vn peu de froit, bien que ce ſoit par la hauteur de 43. degrez 3. quarts de latitude, non. Les foreſts dans les terres ſont fort claires, mais pourtāt rēplies de cheſnes, heſtres freſnes & ormeaux: Dans les lieux aquatiques il y a quantité de ſaules. Les ſauuages ſe tiennent touſiours en ce lieu, & ont vne grande Cabanne entouree de palliſſades, faictes d'aſſez gros arbres renges les vns contre les autres, où ils ſe retirent lors que leurs ennemis leur viennent faire la guerre. Ils couurēt leurs cabannes d'eſcorce de cheſnes. Ce lieu eſt fort plaiſant & auſſi aggreable que lieu que l'on puiſſe voir. La riuiere eſt fort abondante en poiſſon, enuironnee de prairies. A l'entree y a vn iſlet capable d'y faire vne bonne forterеſſe, où l'on ſeroit en ſeureté.



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A La riuiere.
B Le lieu ou ils ont leur forteresse.
C Les cabannes qui sont parmy les champs ou auprés ils cultiuent la terre & sement du bled d'Inde.
D Grãde compaigne sablonneuse, neantmoins remplie d'herbages.
E Autre lieu où ils font leurs logemẽs tous en gros sans estre separez aprés la semence de leur bleds estre faite.
F Marais où il y a de bons pasturages.
G Source d'eau viue.
H Grande pointe de terre toute deffrichee horsmis quelques arbres fruitiers & vignes sauuages.
I Petit islet a l'entree de la riuiere.
L Autre islet.
M Deux isles où vesseaux peuuent mouiller l'ancre à l'abry d'icelles auec bon fons.
N Pointe de terre deffrichee où nous vint trouuer Marchim.
O Quatre isles.
P Petit ruisseau qui asseché de basse mer.
Q Basses le long de la coste.
R La rade où les vaisseaux peuuent mouiller l'ancre attendant le flot.

Le dimanche 12. du mois nous partiſmes de la riuiere appelee Choüacoet, & rengeãt la coſte aprés auoir fait quelque 6. ou 7. lieues le vent ſe leua contraire, qui nous fit mouiller l'ancre & mettre pied à terre, où nous viſmes deux prairies, chacune deſquelles contenoit enuiron vne lieue de long, & demie de large. Nous y aperceuſmes deux ſauuages que penſions à l'abbort eſtre de gros oiſeaux qui sõt en ce pays là, appelés outardes, qui nous ayans aduiſés prindrent la fuite dans les bois, & ne parurent plus. Depuis Choüacoet iuſques en ce lieu où viſmes de petits oiſeaux, qui ont le chant comme merles, noirs horſmis le bout des aiſles, qui ſont orangés, il y a quantité de vignes & noyers. Ceſte coſte eſt ſablõneuſe en la pluſpart des endroits depuis Quinibequy. Ce iour nous retournaſmes deux ou trois lieux deuers Choüacoet iuſques à vn cap qu'auons nommé le port aux iſles, bon pour des vaiſſeaux de cent tonneaux, qui eſt parmy trois iſles. Mettant le cap au nordeſt quart du nort proche de ce lieu, l'on entre en vn autre port où il n'y a aucun paſſage (bien que ce ſoient iſles) que celluy par où on entre, où à l'entree y a quelques briſans de rochers qui ſont dangereux. En ces iſles y a tant de groiſelles rouges que l'on ne voit autre choſe en la

plusſpart,& vn nombre infini de tourtes, dont nous en priſmes bonne quantité. Ce port aux iſles eſt par la hauteur de 43. degrez 25. minutes de latitude.

Le 15. dudit mois fiſmes 12. lieues. Coſtoyans la coſte nous apperçeuſmes vne fumee ſur le riuage de la mer, dõt nous approchaſmes le plus qu'il nous fut poſſible, & ne viſmes aucun ſauuage, ce qui nous fit croire qu'ils s'en eſtoient fuys. Le ſoleil s'en alloit bas, & ne peuſmes trouuer lieu pour nous loger icelle nuict, à cauſe que la coſte eſtoit platte, & ſablonneuſe. Mettant le cap au ſu pour nous eſloigner, afin de mouiller l'ancre, ayant fait enuiron deux lieues nous apperçeuſmes vn cap à la grande terre au ſu quart du sueſt de nous, où il pouuoit auoir quelque ſix lieues: à l'eſt deux lieues apperçeuſmes trois ou quatre iſles aſſez hautes,& à loueſt vn grand cu de ſac. La coſte de ce cul de ſac toute rengee iuſques au cap peut entrer dans les terres du lieu où nous eſtions enuiron quatre lieues: il en a deux de large nort & ſu, & trois en ſon entree: Et ne recognoiſſant aucun lieu propre pour nous loger, nous reſoluſmes d'aller au cap cy deſſus à petites voilles vne partie de la nuict,&en aprochaſmes à 16. braſſes d'eaue où nous mouillaſmes l'ancre attendant le poinct du iour.

Le

Le 19. du mois nous partiſmes de ce lieu. Rengeãt la coſte comme au ſu, nous fiſmes 4. a 5. lieues, & paſſames proche d'vn rocher qui eſt à fleur d'eau. Continuãt noſtre route nous apperçeuſmes des terres que iugions eſtre iſles, mais en eſtans plus prés nous recogneuſmes que c'eſtoit terre ferme, qui nous demeuroit au nort nordoueſt, qui eſtoit le cap d'vne grãde baye contenãt plus de 18. à 19. lieues de circuit, où nous nous engouffraſmes tellement, qu'il nous falut mettre à l'autre bort pour doubler le cap qu'auions veu, lequel nous nommaſmes le cap blanc; pour ce que c'eſtoient ſables & dunes, qui paroiſſent ainſi. Le bon vent nous ſeruit beaucoup en ce lieu: car autrement nous euſſions eſté en danger d'eſtre iettés à la coſte. Ceſte baye eſt fort ſeine, pourueu qu'on n'approche la terre que d'vne bonne lieue, n'y ayãt aucunes iſles ny rochers que celuy dont i'ay parlé, qui eſt proche d'vne riuiere, qui entre aſſez auant dans les terres, que nommaſmes ſaincte ſuzanne du cap blanc, d'où iuſques au cap S. Louis y a dix lieues de trauerſe. Le cap blanc eſt vne pointe de ſable qui va en tournoyant vers le ſu quelque ſix lieues. Ceſte coſte eſt aſſez haute eſleuee de ſables, qui ſont fort remarquables venant de la mer, où on trouue la ſonde à prés de 15. ou 18. lieues de la terre à

30. 40. 50. braſſes d'eau iuſques à ce qu'on vienne à 10. braſſes en approchant de la terre, qui eſt tres ſeine. Il y a vne grande eſtenduë de pays deſcouuert ſur le bort de la coſte deuant que d'entrer dãs les bois, qui ſont fort aggreables & plaiſãs à voir. Nous mouillaſmes l'ãcre à la coſte, & viſmes quelques ſauuages, vers leſquels furent quatre de nos gens, qui cheminant ſur vne dune de ſable, aduiſerent comme vne baye & des cabannes qui la bordoient tout à l'entour. Eſtãs enuiron vne lieue & demye de nous, il vint à eux tout danſant (à ce qu'ils nous ont raporté) vn ſauuage qui eſtoit deſcendu de la haute coſte, lequel s'en retourna peu aprés donner aduis de noſtre venuë à ceux de ſon habitation.

Le lendemain 20. du mois fuſmes en ce lieu que nos gens auoient aperçeu, que trouuaſmes eſtre vn port fort dãgereux, à cauſe des baſſes & bancs, où nous voiyons briſer de toutes parts. Il eſtoit preſque de baſſe mer lors que nous y entraſmes, & n'y auoit que quatre pieds d'eau par la paſſée du nort; de haute mer il y a deux braſſes. Comme nous fuſmes dedãs nous viſmes ce lieu aſſez ſpatieux, pouuãt cõtenir 3. à 4. lieues de circuit, tout entouré de maiſonnettes, à l'entour deſquelles chacun a autant de terre qu'il luy eſt neceſſaire pour ſa nourritu-

re. Il y deſcend vne petite riuiere, qui eſt aſſez belle, où de baſſe mer y a quelque trois pieds & demy d'eau. Il y a deux où trois ruiſſeaux bordez de prairies. Ce lieu eſt treſbeau, ſi le haure eſtoit bon. I'en prins la hauteur, & trouué 42. degrez de latitude & 18. degrez 40. minutes de declinaiſon de la guide-aymãt. Il vint à nous quantité de ſauuages, tant hommes que femmes, qui accouroiẽt de toutes parts en danſant. Nous auons nommé ce lieu le port de Mallebarre.

Le lendemain 21. du mois le ſieur de Mons prit reſolutiõ d'aller voir leur habitatiõ, & l'accõpaignaſmes neuf où dix auec nos armes : le reſte demeura pour garder la barque. Nous fiſmes enuirõ vne lieue le lõg de la coſte. Deuant que d'arriuer à leurs cabannes, nous entraſmes dãs vn chãp ſemé de bled d'Inde à la façon que nous auõs dit cy deſſus. Le bled eſtoit en fleur de la hauteur de 5. pieds & demy. Il y en auoit d'autre moins auancé qu'ils ſement plus tart. Nous viſmes force febues du Breſil, & force citrouilles de pluſieurs groſſeurs, bõnes à manger, du petũ & des racines, qu'ils cultiuent, leſquelles ont le gouſt d'artichaut. Les bois sõt réplis de cheſnes, noyers & de treſbeaux cyprés, qui ſont rougeaſtres, & ont fort bonne odeur. Il y auoit auſſi pluſieurs champs qui n'eſtoient

point cultiuez : d'autant qu'ils laiſſent repoſer les terres. Quand ils y veulent ſemer, ils mettent le feu dans les herbes, & puis labourent auec leurs beches de bois. Leurs cabannes ſont rondes, couuertes de groſſes nattes, faictes de roſeaux, & par enhaut il y a au milieu enuiron vn pied & demy de deſcouuert, par où ſort la fumee du feu qu'ils y font. Nous leur demandaſmes s'ils auoient leur demeure arreſtee en ce lieu, & s'il y negeoit beaucoup; ce que ne peuſmes bien ſçauoir, pour ne pas entendre leur langage, bien qu'ils s'y efforçaſſent par ſigne, en prenant du ſable en leur main, puis l'eſpandant ſur la terre, & monſtrant eſtre de la couleur de nos rabats, & qu'elle venoit ſur la terre de la hauteur d'vn pied: & d'autres nous monſtroient moins, nous donnant auſſi à entendre que le port ne geloit iamais : mais nous ne peuſmes ſçauoir ſi la nege eſtoit de lõgue duree. Ie tiens neãtmoins que le pays eſt temperé, & que l'yuer n'y eſt pas rude. Pendãt le temps que nous y fuſmes, il fit vne tourmẽte de vent de nordeſt, qui dura 4. iours, auec le tẽps ſi couuert que le ſoleil n'aparoiſſoit preſque point. Il y faiſoit fort froid: ce qui nous fit prendre nos cappots, que nous auions delaiſſez du tout : neantmoins ie croy que c'eſtoit par accident, comme l'on void ſouuent arriuer en

d'autres lieux hors de saison.

Le 23. dud. mois de Iuillet, quatre où cinq mariniers estans allés à terre auec quelques chaudieres, pour querir de l'eau douce, qui estoit dedans des dunes de sable, vn peu esloignee de nostre barque, quelques sauuages desirans en auoir aucunes, espierent l'heure que nos gens y alloyent, & en prirent vne de force entre les mains d'vn matelot, qui auoit puisé le premier, lequel n'auoit nulles armes: Vn de ses compagnons voulant courir aprés, s'en reuint tout court, pour ne l'auoir peu atteindre, d'autant qu'il estoit plus viste à la cource que luy. Les autres sauuages voyans que nos matelos accouroient à nostre barque en nous criant que nous tirassions quelques coups de mousquets sur eux, qui estoient en grand nombre, ils se mirẽt a fuir. Pour lors y en auoit quelques vns dans nostre barque, qui se ietterent à la mer, & n'en peusmes saisir qu'vn. Ceux en terre qui s'en estoiẽt fuis les apperceuãt nager, retournerent droit au matelot à qui ils auoient osté la chaudiere, & luy tirerẽt plusieurs coups de fleches par derriere & l'abbatirent, ce que voyant ils coururent aussitost sur luy & l'acheuerent à coups de cousteau. Cependant on fit diligence d'aller à terre, & tira on des coups d'arquebuse de nostre barque, dont la

mienne creua entre mes mains & me pença perdre. Les ſauuages oyans ceſte eſcopeterie ſe remirẽt à la fuite, qu'ils doublerent quãd ils virent que nous eſtions à terre: d'autãt qu'ils auoiẽt peur nous voyãs courir aprés eux. Il n'y auoit point d'apparence de les attraper: car ils ſont viſtes cõme des cheuaux. L'on apporta le mort qui fut enterré quelques heures aprés: Cependãt nous teniõs touſiours le priſonnier attaché par les pieds & par les mains au bort de noſtre barque, creignant qu'il ne s'enfuiſt. Le ſieur de Mons ſe reſolut de le laiſſer aller, ſe perſuadant qu'il n'y auoit point de ſa faute, & qu'il ne ſçauoit rien de ce qui s'eſtoit paſſé, ny meſme ceux qui eſtoient pour lors dedãs & au tour de noſtre barque. Quelques heures aprés il vint des ſauuages vers nous, faiſãt des excuſes par ſignes & demonſtrations, que ce n'eſtoit pas eux qui auoient fait ceſte meſchãceté, mais d'autres plus eſloignez dans les terres. On ne leur voulut point faire de mal, bien qu'il fut en noſtre puiſſance de nous venger.

Tous ces ſauuages depuis le cap des iſles ne portent point de robbes, ny de fourrures, que fort rarement, encore les robbes ſont faites d'herbes & de chanure, qui à peine leur couurẽt le corps, & leur vont iuſques aux iarreſts. Ils ont ſeulement la nature cachee d'vne petite

peau, & les femmes aussi; qui leur descēdent vn peu plus bas qu'aux hommes par derriere; tout le reste du corps est nud. Lors que les femmes nous venoient voir, elles prenoient des robbes ouuertes par le deuãt. Les hõmes se coupent le poil dessus la teste cõme ceux de la riuiere de Chouacoet. Ie vey entre autres choses vne fille coiffee assez proprement, d'vne peau teinte de couleur rouge, brodee par dessus de petites patenostres de porceline: vne partie de ses cheueux estoiēt pendãs par derriere, & le reste entrelassé de diuerses façons. Ces peuples se peindent le visage de rouge, noir, & iaune. Ils n'ont presque point de barbe, & se l'arrachent à mesure qu'elle croist. Ils sont bien proportionnez de leurs corps. Ie ne sçay qu'elle loy ils tiēnent, & croy qu'en cela ils ressemblent à leurs voisins, qui n'en ont point du tout. Ils ne sçauent qu'adorer n'y prier. Ils ont bien quelques superstitions comme les autres, que ie descriray en leur lieu. Pour armes, ils n'ont que des picques, massues, arcs & fleches. Il semble à les voir qu'ils soient de bon naturel, & meilleurs que ceux du nort: mais tous à bien parler ne vallent pas grande chose. Si peu de frequentation que l'on ait auec eux, les fait incontinent cognoistre. Ils sont grands larrons, & s'ils ne peuuent attraper auec les mains, ils y taschent

auec les pieds, comme nous l'auons eſprouué ſouuentefois. I'eſtime que s'ils auoient dequoy eſchanger auec nous, qu'ils ne s'adōneroiēt au larrecin. Ils nous trocquerēt leurs arcs, fleches & carquois, pour des eſpingles & des boutōs, & s'ils euſſent eu autre choſe de meilleur ils en euſſent fait autāt. Il ſe faut donner garde de ces peuples, & viure en mesfiance auec eux, toutefois ſans leur faire apperçeuoir. Ils nous donnerent quantite de petum, qu'ils font ſecher, & puis le reduiſent en poudre. Quand ils mangēt le bled d'Inde ils le font bouillir dedans des pots de terre qu'ils font d'autre maniere que nous. Ils le pilent auſſi dans des mortiers de bois & le reduiſent en farine, puis en font des gaſteaux & galettes, comme les Indiens du Perou.

Le lendemain nous fuſmes au ſuſd. cap, où il y a trois iſles proches de la grād terre, pleines de bois de diferentes ſortes, cōme à Chouacoet & par toute la coſte : & vne autre platte, où la mer briſe, qui iette vn peu plus à la mer que les autres, où il n'y en a point. Nous nommaſmes ce lieu le cap aux iſles, proche duquel apperçeuſmes vn canau, où il y auoit 5. ou 6. ſauuages, qui vindrent à nous, leſquels eſtans prés de noſtre barque s'en allerent danſer ſur le riuage. Le ſieur de Mons m'enuoya à terre pour les veoir, & leur donner à chacun vn couſteau & du biſcuit, ce qui fut cauſe qu'ils redanſerent mieux qu'auparauant. Cela fait ie leur fis entendre le mieux qu'il me fut poſſible, qu'ils me monſtraſſent comme alloit la coſte. Apres leur auoir depeint auec vn charbon la baye & le cap aux iſles, où nous eſtions, ils me figurerent auec le meſme creon, vne autre baye qu'ils repreſentoient fort grande, où ils mirent ſix cailloux d'eſgalle diſtance, me donnant par là à entendre que chacune des marques eſtoit autant de chefs & peuplades : puis figurerent dedans lad. baye vne riuiere que nous auions paſſee, qui s'eſtent fort loing, & eſt batturiere. Nous trouuaſmes en cet endroit des vignes en quantité, dont le veriuſt eſtoit vn peu plus gros que

des poix;& force noyers,où les noix n'eſtoient pas plus groſſes que des balles d'arquebuſe. Ces ſauuages nous dirent, que tout ceux qui habitoient en ce pays cultiuoient & enſemenſoient la terre,comme les autres qu'auions veu auparauant. Ce lieu eſt par la hauteur de 43. degrez,& quelque minutes de latitude. Ayant fait demie lieue nous apperçeuſmes pluſieurs ſauuages ſur la pointe d'vn rocher, qui couroient le long de la coſte,en danſant, vers leurs compagnons,pour les aduertir de noſtre venue.Nous ayant mõſtré le quartier de leur demeure,ils firẽt ſignal de fumees pour nous mõſtrer l'endroit de leur habitation. Nous fuſmes mouiller l'ancre proche d'vn petit iſlet, où l'õ enuoya noſtre canau pour porter quelques couſteaux & gallettes aux ſauuages ; & apperçeuſmes à la quantité qu'ils eſtoiẽt que ces lieux ſont plus habitez que les autres que nous auiõs veus. Aprés auoir arreſté quelques deux heures pour cõſiderer ces peuples,qui ont leurs canaux faicts deſcorce de boulleau,comme les Canadiens, Souriquois & Etechemins, nous leuaſmes l'ancre, & auec apparence de beau temps nous nous miſmes à la voille. Pourſuiuãt noſtre routte à l'oueſt ſuroueſt, nous y viſmes pluſieurs iſles à l'vn & l'autre bort. Ayant fait 7. a 8. lieues nous mouillaſmes l'ancre proche

d'vne isle où apperçeusmes force fumees tout le lõg de la coste, & beaucoup de sauuages qui accouroient pour nous voir. Le sieur de Mons enuoya deux ou trois hommes vers eux dedans vn canau, ausquels il bailla des cousteaux & patenostres pour leur presenter, dont ils furent fort aises, & danserent plusieurs fois en payement. Nous ne peusmes sçauoir le nom de leur chef, à cause que nous n'entendiõs pas leur langue. Tout le long du riuage y a quantité de terre deffrichee, & semee de bled d'Inde. Le pays est fort plaisant & aggreable : neãtmoins il ne laisse d'y auoir force beaux bois. Ceux qui l'habitent ont leurs canaux faicts tout d'vne piece, fort subiets à tourner, si on n'est bien adroit à les gouuerner: & n'en auions point encore veu de ceste façon. voicy comme ils les font. Apres auoir eu beaucoup de peine, & esté long temps à abbatre vn arbre. le plus gros & le plus haut qu'ils ont peu trouuer, auec des haches de pierre (car ils n'en ont point d'autres, si ce n'est que quelques vns d'eux en recouurent par le moyen des sauuages de la coste d'Accadie, ausquels on en porte pour traicter de peleterie) ils ostent l'escorce & l'arrondissent, horsmis d'vn coste, où ils mettẽt du feu peu a peu tout le long de la piece : & prennẽt quelques fois des cailloux rouges & enflã-

mez, qu'ils posent aussi dessus: & quand le feu est trop aspre, ils l'esteignent auec vn peu d'eau, non pas du tout, mais de peur que le bord du canau ne brusle. Estant assez creux à leur fantasie, ils le raclent de toutes parts auec des pierres, dont ils se seruent au lieu de cousteaux. Les cailloux dequoy ils font leurs trenchans sont semblables à nos pierres à fusil.

Le lendemain 17. dud. mois leuasmes l'ancre pour aller à vn cap, que nous auions veu le iour precedẽt, qui nous demeuroit cõme au su surouest. Ce iour ñe peusmes faire que 5. lieues, & passames par quelques isles remplies de bois. Ie recognus en la baye tout ce que m'auoient depeint les sauuages au cap des isles. Poursuiuant nostre route il en vint à nous grãd nõbre dans des canaux, qui sortoient des isles, & de la terre ferme. Nous fusmes ancrer à vne lieue du cap, qu'auons nommé S. Lovs, où nous apperceusmes plusieurs fumees: y voulant aller nostre barque eschoua sur vne roche, où nous fusmes en grand danger: car si nous n'y eussions promptement remedié, elle eut bouluersé dans la mer, qui perdoit tout à l'entour, où il y auoit 5. à 6. brasses d'eau: mais Dieu nous preserua, & fusmes mouiller l'ancre proche du susd. cap, où il vint quinze ou seize canaux de sauuages, & en tel y en auoit 15. ou

16. qui commencerẽt à monſtrer grands ſignes de reſiouiſſance, & faiſoient pluſieurs ſortes de harãgues, que nous n'entendions nullemẽt. Le ſieur de Mons enuoya trois ou quatre hommes à terre dãs noſtre canau, tant pour auoir de l'eau, que pour voir leur chef nommé Honabetha, qui eut quelques couſteaux, & autres iolivetés, que le ſieur de Mons luy donna, lequel nous vint voir iuſques en noſtre bort, auec nombre de ſes compagnons, qui eſtoient tant le long de la riue, que dans leurs canaux. L'on receut le chef fort humainement, & luy fit-on bonne chere: & y ayant eſté quelque eſpace de temps, il s'en retourna. Ceux que nous auions enuoyés deuers eux, nous apporterent de petites citrouilles de la groſſeur du poing, que nous mangeaſmes en ſallade comme coucombres, qui ſont treſbonnes; & du pourpié, qui vient en quãtité parmy le bled d'Inde, dont ils ne font non plus d'eſtat que de mauuaiſes herbes. Nous viſmes en ce lieu grãde quãtité de petites maiſõnettes, qui ſont parmy les champs où ils ſement leur bled d'Inde.

Plus y a en icelle baye vne riuiere qui eſt fort ſpatieuſe, laquelle auõs nommee la riuiere du Gas, qui, à mon iugemẽt, va rẽdre vers les Yroquois, natiõ qui a guerre ouuerte auec les mõtaignars qui ſont en la grãde riuiere S. Lorans.

CONTINVATION DES DESCOVVERTVRES DE LA coste des Almouchiquois, & de ce qu'y auons remarqué de particulier.

Chap. VIII.

LE lendemain doublasmes le cap S. Louys, ainsi nommé par le sieur de Mons, terre mediocrement basse, soubs la hauteur de 42. degrez 3. quarts de latitude; & fismes ce iour deux lieues de coste sablonneuse; & passant le long d'icelle, nous y vismes quãtité de cabannes & iardinages. Le vent nous estans contraire, nous entrasmes dedans vn petit cu de sac, pour attendre le temps propre à faire nostre routte. Il vint à nous 2. ou 3. canaux, qui venoient de la pesche de moruë, & autres poissons, qui sont là en quãtité, qu'ils peschẽt auec des aims faits d'vn morceau de bois, auquel ils fichent vn os qu'ils forment en façon de harpon, & lient fort proprement, de peur qu'il ne sorte: le tout estant en forme d'vn petit crochet: la corde qui y est attachee est d'escorce d'arbre. Ils m'en donnerent vn, que ie prins par curiosité, où l'os estoit attaché de chanure, à mõ opiniõ, cõme celuy de France, & me dirẽt qu'ils en cueilloient l'herbe dans leur terre sans la cultiuer, en nous monstrant la hauteur cõme de 4. a 5. pieds. Led. canau s'en retourna à terre auertir ceux de son habitation, qui nous

firẽt des fumees,& apperçeuſmes 18. ou 20. ſauges,qui vindrent ſur le bort de la coſte,& ſe mirent à danſer. Noſtre canau fut à terre pour leur dõner quelques bagatelles,dont ils furent fort contens. Il en vint aucuns deuers nous qui nous prierent d'aller en leur riuiere. Nous leuaſmes l'ancre pour ce faire, mais nous n'y peuſmes entrer à cauſe du peu d'eau que nous y trouuaſmes eſtans de baſſe mer, & fuſmes contraincts de mouiller l'ancre à l'entree d'icelle. Ie deſcendis à terre, où i'en vis quantité d'autres qui nous reçeurent fort gratieuſement: & fus recognoiſtre la riuiere, où n'y vey autre choſe qu'vn bras d'eau qui s'eſtant quelque peu dans les terres, qui ſont en partie deſertees; dedans lequel il n'y a qu'vn ruiſſeau qui ne peut porter baſteaux, ſinon de pleine mer. Ce lieu peut auoir vne lieue de circuit. En l'vne des entrees duquel y a vne maniere d'iſle couuerte de bois, & principalemẽt de pins, qui tiẽt d'vn coſté à des dunes de ſable, qui sõt aſſez longues: l'autre coſté eſt vne terre eſſez haute. Il y a deux iſlets dans lad. baye, qu'on ne voit point ſi l'on n'eſt dedans, où autour la mer aſſeche preſque toute de baſſe mer. Ce lieu eſt fort remarquable de la mer; d'autant que la coſte eſt fort baſſe horſmis le cap de l'entree de la baye, qu'auons nommé, le port du cap ſainct

Louys, diſtant dud. cap deux lieues, & dix du cap aux iſles. Il eſt enuiron par la hauteur du cap S. Louys.



Les chifres montrent les braſſes d'eau.

A Monſtre le lieu ou poſent les vaiſſeaux.
B L'achenal.
C Deux iſles.
D Dunes de ſable.
E Baſſes.
F Cabannes où les ſauuages labourent la terre.
G Le lieu où nous fuſmes eſchouer noſtre barque.
H vne maniere d'iſle remplie de bois tenant aux dunes de ſable.
I Promontoire aſſez haut qui paroiſt de 4. a 5. lieux à la mer.

Le 19.





Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Les deux entrées du port.
B Dunes de ſable ou les ſauuages tuerent vn Matelot de la barque du ſieur de Mons.
C les lieux ou fut la barque du ſieur de Mons audit port.
D Fontaine ſur le bort du port.
E Vne riuiere deſcendant audit port.
F Ruiſſeau.
G petite riuiere où on prend cantité de poiſſon.
H Dunes de ſable où il y a vn petit bois & force vignes.
I Iſle à la pointe des dunes
L Les maiſons & habitatiõs des ſauuages qui cultiuent la terre
M Baſſes & bancs de ſable tant à l'entrée que dedãs ledit port.
O Dunes de ſable.
P La coſte de la mer.
Q La barque du ſieur de Poitrincourt quand il y fut 2. ans apres le ſieur de Mons.
R deſcente des gens du ſieur de Poitrincourt.

En ce lieu, & en toute la coste, depuis Quinibequi, il y a quantité de siguenocs, qui est vn poisson portant vne escaille sur le dos, comme la tortue: mais diferente pourtant; laquelle à au milieu vne rangee de petits piquāts de couleur de fueille morte, ainsi que le reste du poisson: Au bout de laquelle escaille il y en a vne autre plus petite, qui est bordee d'esguillons fort piquans. La queue est longue selon qu'ils sont grands ou petits du bout de laquelle ces peuples ferrent leurs fleches, ayant aussi vne rangee desguillons cōme la grāde escaille sur laquelle sont les yeux. Il à huict petits pieds comme ceux d'vn cancre, & derriere deux plus longs & plats, desquels il se sert à nager. Il en a aussi deux autres fort petits deuant, auec quoy il mange: quand il chemine ils sont tous cachez, excepté les deux de derriere qui paroissent vn peu. Soubs la petite escaille il y a des membranes qui s'enflent, & ont vn battement comme la gorge des grenouilles, & sōt les vnes sur les autres en façon des tacettes d'vn pourpoint. Le plus grād que i'aye veu, a vn pied de large, & pied & demy de long.

Nous vismes aussi vn oiseau marin qui a le bec noir, le haut vn peu aquilin, & lōg dequatre poulces, fait en forme de lācette, sçauoir la partie inferieure representant le manche & la

ſuperieure la lame qui eſt tenue, trenchante des deux coſtez & plus courte d'vn tiers que l'autre, qui donne de l'eſtonnement à beaucoup de perſonnes, qui ne peuuent comprendre comme il eſt poſſible que cet oiſeau puiſſe manger auec vn tel bec. Il eſt de la groſſeur d'vn pigeon, les aiſles fort longues à proportiõ du corps, la queue courte & les iambes auſſi, qui sõt rouges, les pieds petits & plats: Le plumage par deſſus eſt gris brun, & par deſſous fort blanc. Il va touſiours en troupe ſur le riuage de la mer, comme font les pigeons pardeça.

Les ſauuages en toutes ces coſtes où nous auons eſté, diſent qu'il vient d'autres oiſeaux quand leur bled eſt à maturité, qui ſont fort gros; & nous cõtrefaiſoient leur chant ſemblable à celuy du cocq d'Inde. Ils nous en monstrerent des plumes en pluſieurs lieux, dequoy ils empannent leurs fleches & en mettent ſur leurs teſtes pour parade; & auſſi vne maniere de poil qu'ils ont ſoubs la gorge, comme ceux qu'auons en France: & diſent qu'ils leur tumbe vne creſte rouge ſur le bec. Ils nous les figurerent auſſi gros qu'vne outarde, qui eſt vne eſpece d'oye; ayant le col plus long & deux fois plus gros que celles de pardeça. Toutes ces demonſtrations nous firent iuger que c'eſtoient cocqs d'Inde. Nous euſſions bien

desiré voir de ces oiseaux, aussi bien que de la plume, pour plus grãde certitude. Auparauant que i'eusse veu les plumes & le petit boquet de poil qu'ils ont soubs la gorge; & que i'eusse oy cõtrefaire leur chãt, ie croiyois que ce fussẽt de certains oiseaux, qui se trouuẽt en quelques endroits du Perou en forme de cocqs d'Inde, le lõg du riuage de la mer, mãgeãs les charõgnes & autres choses mortes, comme font les corbeaux: mais ils ne sont pas si gros, & n'õt pas la barbe si longue, ny le chãt semblable aux vrais coqs d'Inde, & ne sont pas bons à mãger cõme sont ceux que les sauuages disent qui viennent en troupe en esté; & au commencement de l'yuer s'en vont aux pays plus chauts, où est leur demeure naturelle.

RETOVR DES DESCOVVERTVRES DE LA COSTE *des Almouchiquois.*

CHAP. IX.

AYant demeuré plus de cinq sepmaines à esleuer trois degrez de latitude, nous ne peusmes estre plus de six sepmaines en nostre voyage; car nous n'auions porté des viures que pour ce tẽps là. Et aussi ne pouuãs passer à cause des brumes & tempestes que iusques à Malleberre, où fusmes quelques iours attendans le temps propre pour sortir, & nous voyans

preſſez par la neceſſité des viures, le ſieur de Mons delibera de s'en retourner à l'iſle de ſain-cte Croix, afin de trouuer autre lieu plus pro-pre pour noſtre habitation : ce que ne peuſmes faire en toutes les coſtes que nous deſcouuriſ-mes en ce voyage.

Et partiſmes de ce port, pour voir ailleurs, le 25. du mois de Iuillet, où au ſortir couruſmes riſque de nous pardre ſur la barre qui y eſt à l'é-tree, par la faute de nos pilottes appelez Cra-molet & Châpdoré Maiſtres de la barque, qui auoient mal ballize l'entree de l'achenal du co-ſté du ſu, par où nous deuions paſſer. Ayans euité ce peril nous miſmes le cap au nordeſt ſix lieues iuſques au cap blanc: & de là iuſques au cap des iſles continuant 15. lieues au meſme vent: puis miſme le cap à l'eſt nordeſt 16. lieues iuſques à Choüacoet, où nous viſmes le Capi-taine ſauuage Marchim, que nous auions eſpe-ré voir au lac de Quinibequy , lequel auoit la reputation d'eſtre l'vn des vaillans hommes de ſon pays: auſſi auoit il la façon belle, où tous ſes geſtes paroiſſoient graues , quelque ſau-uage qu'il fut. Le ſieur de Mons luy fit pre-ſent de beaucoup de choſes, dont il fut fort ſa-tisfait, & en recompenſe donna vn ieune gar-çon Etechemin, qu'il auoit prins en guerre , que nous emmenaſmes auec nous, & partiſ-

mes de ce lieu ensemblemẽt bons amis; & mismes le cap au nordest quart de l'est 15. lieues, iusques à Quinibequy, où nous arriuasmes le 29. du mois, & où pensions trouuer vn sauuage appelé Sasinou, dont i'ay parlé cy dessus, que nous attendismes quelque temps, pẽsant qu'il deust venir, afin de retirer de luy vn ieune homme & vne ieune fille Etechemins, qu'il tenoit prisoniers. En l'attẽdant il vint à nous vn capitaine appelé Anassou pour nous voir, lequel traicta quelque peu de pelleterie; & fismes allience auec luy. Il nous dit qu'il y auoit vn vaisseau à dix lieues du port, qui faisoit pesche de poisson, & que ceux de dedans auoient tué cinq sauuages d'icelle riuiere, soubs ombre d'amitié: & selon la façon qu'il nous despeignoit les gens du vaisseau, nous les iugeasmes estre Anglois, & nõmasmes l'isle où ils estoient la nef: pour ce que de loing elle en auoit le semblance. Voyãt que led. Sasinou ne venoit point nous mismes le cap à l'est suest 20. lieues iusques à l'isle haute où mouillasmes l'ancre attendant le iour.

Le lendemain premier d'Aoust nous le mismes à l'est quelque 20. lieues iusques au cap Corneille où nous passames la nuit. Le 2. du mois le mettant au nordest 7. lieues vinsmes à l'ẽtree de la riuiere S. Croix du costé de l'ouest.

Ayant mouillé l'ācre entre les deux premieres isles, le sieur de Mōs s'embarqua dans vn canau à six lieues de l'habitation S. Croix, où le lendemain nous arriuasmes auec nostre barque. Nous y trouuasmes le sieur des Antōs de sainct Maslo, qui estoit venu en l'vn des vaisseaux du sieur de Mōs, pour apporter des viures, & autres cōmoditez pour ceux qui deuoient yuerner en ce pays.

L'HABITATION QVI ESTOIT EN L'ISLE DE S. Croix transportee au port Royal, & pourquoy.

CHAP. X.

LE sieur de Mons se delibera de changer de lieu & faire vne autre habitation pour esuiter aux froidures & mauuais yuer qu'auiōs eu en l'isle saincte Croix. N'ayant trouué aucun port qui nous fut propre pour lors, & le peu de temps que nous auions à nous loger & bastir des maisōs à cest effect, nous fit équipper deux barques, que l'ō chargea de la charpēterie des maisons de saincte Croix, pour la porter au port Royal, à 25. lieues de là, où l'on iugeoit y estre la demeure beaucoup plus douce & temperee. Le Pont & moy partismes pour y aller; où estans arriuez cerchasmes vn lieu propre pour la situation de nostre logement

& à labry du norouest, que nous redoutions pour en auoir esté fort tourmentez.

Apres auoir bien cerche d'vn costé & d'autre, nous n'en trouuasmes point de plus propre & mieux scitué qu'en vn lieu qui est vn peu esleué, au tour duquel y a quelques marescages & bonnes sources d'eau. Ce lieu est deuant l'isle qui est à l'entree de la riuiere de la Guille: Et au nord de nous comme à vne lieue, il y a vn costau de montagnes, qui dure prés de dix lieues nordest & surouest. Tout le pays est rempli de forests tres-espoisses ainsi que i'ay dit cy dessus, horsmis vne pointe qui est à vne lieue & demie dans la riuiere, où il y a quelques chesnes qui y sont fort clairs, & quãtité de lãbruches, que l'on pourroit deserter aisement, & mettre en labourage, neantmoins maigres & sablõneuses. Nous fusmes presque en resolution d'y bastir: mais nous considerasmes qu'eussions esté trop engouffrez dans le port & riuiere: ce qui nous fit changer d'aduis.

Ayant donc recogneu l'assieté de nostre habitation estre bonne, on commença à deffricher le lieu, qui estoit plein d'arbres; & dresser les maisons au plustost qu'il fut possible: vn chacun si employa. Apres que tout fut mis en ordre, & la pluspart des logemens faits, le sieur de Mons se delibera de retourner en France

pour

pour faire vers sa Maiesté qu'il peust auoir ce qui seroit de besoin pour sõ entreprise. Et pour commander audit lieu en son absence, il auoit volonté d'y laisser le sieur d'Oruille : mais la maladie de terre, dont il estoit atteint, ne luy peut permettre de pouuoir satisfaire au desir dudit sieur de Mons: qui fut occasion d'en parler au Pont-graué, & luy dõner ceste charge; ce qu'il eut pour aggreable : & fit paracheuer de bastir ce peu qui restoit en l'habitation. Et moy en pareil temps ie pris resolution d'y demeurer aussi, sur l'esperance que i'auois de faire de nouuelles descouuertures vers la Floride: ce que le sieur de Mons trouua fort bon.

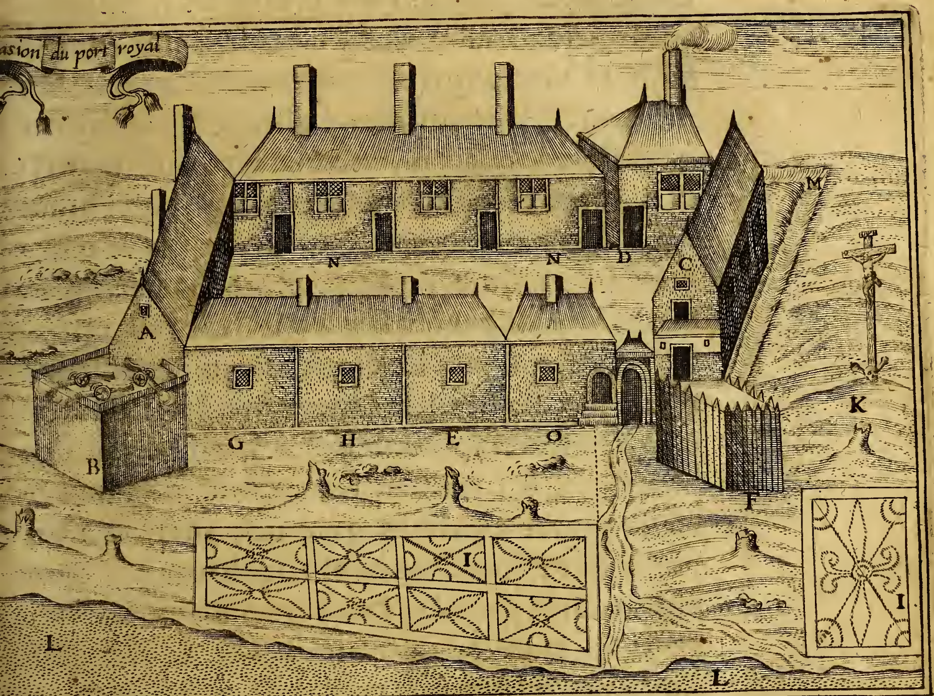
CE QVI CE PASSA DEPVIS LE PARTEMENT DV sieur de Mons, iusqu'à ce que voyãt qu'on n'auoit point nouuelles de ce qu'il auoit promis, on partist du port Royal pour retourner en France.

CHAP. XI.

AVssi tost que ledit sieur de Mons fut party, de 40. ou 45. qui resterent, vne partie commẽça à faire des iardins. I'en fis aussi vn pour éuiter oisiueté, entouré de fossez plains d'eau, esquels y auoit de fort belles truites que i'y auois mises, & où descendoient trois ruisseaux de fort belle eaue courãte, dõt la plufpart de nostre habitation se fournissoit. I'y fis vne petite escluse contre le bort de la mer, pour es-

couler l'eau quand ie voulois. Ce lieu estoit tout enuironné des prairies, où i'accommoday vn cabinet auec de beaux arbres, pour y aller prendre de la fraischeur. I'y fis aussi vn petit reseruoir pour y mettre du poisson d'eau sallee, que nous prenions quand nous en auions besoin. I'y semay quelques graines, qui proffiterent bien: & y prenois vn singulier plaisir: mais auparauant il y auoit bien fallu trauailler. Nous y alions souuent passer le temps: & sembloit que les petits oiseaux d'alentour en eussent du contentement: car ils s'y amassoient en quãtité, & y faisoient vn ramage & gasouillis si aggreable, que ie ne pense pas iamais en auoir ouy de semblable.

La plan de l'habitation estoit de 10. toises de long, & 8. de large, qui font trentesix de circuit. Du costé de l'orient est vn magazin de la largeur d'icelle, & vne fort belle caue de 5. a 6. pieds de haut. Du costé du Nord est le logis du sieur de Mons esleue d'assez belle charpenterie. Au tour de la basse court sont les logemens des ouuriers. A vn coing du costé de l'occident y a vne platte forme, où on mit quatre pieces de canon, & à l'autre coing vers l'orient est vne palissade en façon de platte forme: comme on peut veoir par la figure suiuante.



A Logemens des artiſans.
B Plate forme où eſtoit le canon.
C Le magaſin.
D Logemēt du ſieur dePont-graué & Champlain.
E La forge.
F Paliſſade de pieux.
G Le four.
H La cuiſine.
O Petite maiſonnette où l'on retiroit les vtanſiles de nos barques; que de puis le ſieur de Poitrincourt fit rebaſtir, & y logea le ſieur Boulay quand le ſieur du Pont s'en reuint en France.
P La porte de l'abitation.
Q Le cemetiere.
R La riuiere.

Quelques iours aprés que les baſtiments furent acheuez, ie fus à la riuiere S. Iean, pour chercher le ſauuage appellé Secondon, lequel auoit mené les gens de Preuerd à la mine de cuiure, que i'auois deſia eſté chercher auec le ſieur de Mons, quand nous fuſmes au port au mines, & y perdiſmes noſtre temps. L'ayant troué, ie le priay d'y venir auec nous: ce qu'il m'accorda fort librement: & nous la vint monſtrer. Nous y trouuaſmes quelques petits morceaux de cuiure de l'eſpoiſſeur d'vn ſold; & d'autres plus, enchaſſez dans des rochers griſaſtres & rouges. Le mineur qui eſtoit auec nous, appelle Maiſtre Iaques, natif d'Eſclauonie, homme bien entendu à la recherche des mineraux, fut tout au tour des coſtaux voir s'il trouueroit, de la gangue; mais il n'en vid point: Bien trouua il à quelques pas d'où nous auions prins les morceaux de cuiure ſuſdit, vne maniere de mine qui en approchoit aucunemēt. Il dit que par l'apparēce du terrouer, elle pourroit eſtre bonne ſi on y trauailloit, & qu'il n'eſtoit croyable que deſſus la terre il y eut du cuiure pur, ſans qu'au fonds il n'y en eut en quātité. La verité eſt, que ſi la mer ne couuroit deux fois le iour les mines, & qu'elles ne fuſſent en rochers ſi durs, on en eſpereroit quelque choſe.

Apres l'auoir recogneue, nous nous en retournasmes à nostre habitation, où nous trouuasmes de nos gens malades du mal de la terre, mais non si griefuemẽt qu'en l'isle S. Croix, bien que de 45. que nous estions il en mourut 12. dont le mineur fut du nombre, & cinq malades, qui guerirent le printemps venant. Nostre Chirurgien appelle des Champs, de Honfleur, homme expert en son art, fit ouuerture de quelques corps, pour veoir s'il recognoistroit mieux la cause des maladies, que n'auoient fait ceux de l'annee precedente. Il trouua les parties du corps offencees comme ceux qui furent ouuerts en l'isle S. Croix, & ne peut on trouuer remede pour les guerir non plus que les autres.

Le 20. Decembre il commença à neger: & passa quelques glaces par deuant nostre habitation. L'yuer ne fut si aspre qu'il auoit esté l'annee d'auparauant, n'y les neges si grandes, n'y de si longue duree. Il fit entre autres choses vn si grand coup de vent le 20. de Feurier 1605. qu'il abbatit vne grande quantité d'arbres auec leurs racines, & beaucoup qu'il brisa. C'estoit chose estrange à veoir. Les pluyes furent assez ordinaires, qui fut occasion du peu d'yuer, au regard du passé, bien que du port Royal à S. Croix, n'y ait que 25. lieues.

Le premier iour de Mars, Pont-graué fit accommoder vne barque du port de 17. a 18.tonneaux, qui fut preste au 15. pour aller descouurir le long de la coste de la Floride.

Pour cet effect nous partismes le 16.ensuiuãt, & fusmes cõtraints de relascher à vne isle au su de Menasne, & ce iour fismes 18. lieues, & mouillasmes l'ancre dans vne ance de sable, à l'ouuert de la mer, où le vẽt de su dõnoit, qui se renforça la nuit d'vne telle impetuosité que ne peusmes tenir à l'ancre, & fallut parforce aller à la coste, à la mercy de Dieu & des ondes, qui estoient si furieuses & mauuaises, que comme nous appareillions le bourcet sur l'ancre, pour aprés coupper le cable sur l'escubier, il ne nous en donna le loisir car aussitost il se rompit sans coup frapper. A la ressaque le vẽt & la mer nous ietterent sur vn petit rocher, & n'attendions que l'heure de voir briser nostre barque, pour nous sauuer sur quelques esclats d'icelle, si eussiõs peu. En ce desespoir il vint vn coup de mer si grãd & fauorable, aprés en auoir receu plusieurs autres, qu'il nous fit franchir le rocher, & nous ietta en vne petite playe de sable, qui nous guarentit pour ceste fois de naufrage.

La barque estant eschouee, l'on commença promptement à descharger ce qu'il y auoit dedans, pour voir où elle estoit offencee, qui ne

fut pas tant que nous croyons. Elle fut racouſtree prõptemẽt par la diligence de Chãpdoré Maiſtre d'icelle. Eſtant bien en eſtat on la rechargea en attẽdant le beau tẽps, & que la fureur de la mer s'apaiſaſt, qui ne fut qu'au bout de quatre iours, ſçauoir le 21. Mars, auquel ſortiſmes de ce malheureux lieu, & fuſmes au port aux Coquilles, à 7. ou 8. lieues de là, qui eſt à l'entree de la riuiere ſaincte Croix, où y auoit grande quantité de neges. Nous y arreſtaſmes iuſques au 29. dudit mois, pour les brumes & vẽts cõtraires, qui sõt ordinaires en ces saiſons, que le Pont-graué print reſolution de relaſcher au port Royal, pour voir en quel eſtat eſtoient nos compagnons, que nous y auions laiſſez malades. Y eſtans arriués le Pont fut atteint d'vn mal de cœur, qui nous fit retarder iuſques au 8. d'Auril.

Et le 9. du meſme mois il ſembarqua, bien qu'il ſe trouuaſt encores maldiſpoſé, pour le deſir qu'il auoit de voir la coſte de la Floride, & croyant que le changemẽt d'air luy rendroit la ſanté. Ce iour fuſmes mouiller l'ancre & paſſer la nuit à l'entree du port, diſtant de noſtre habitation deux lieues.

Le lendemain deuant le iour Champdoré vint demander au Pont-graué s'il deſiroit faire leuer l'ancre, lequel luy reſpondit que s'il iu-

geoit le temps propre, qu'il partiſt. Sur ce propos Champdoré fit à l'inſtant leuer l'ancre & mettre le bourcet au vent, qui eſtoit nort nordeſt, ſelon ſon rapport. Le temps eſtoit fort obſcur, pluuieux & plain de brumes, auec plus d'aparence de mauuais que de beau tẽps. Comme l'on vouloit ſortir de l'emboucheure du port, nous fuſmes tout à vn coup tranſportez par les marees hors du paſſage, & fuſmes pluſtoſt ſur les rochers du coſté de l'eſt noroueſt, que nous ne les euſmes apperceus. Le Pont & moy qui eſtions couchez, entendiſmes les matelots s'eſcriãs & diſans, Nous ſommes perdus: ce qui me fit biẽ toſt ietter ſur pieds, pour voir ce que c'eſtoit. Du Pont eſtoit encores malade, qui l'empeſcha de ſe leuer ſi promptemẽt qu'il deſiroit. Ie ne fus pas ſitoſt ſur le tillac, que la barque fut iettee à la coſté & le vent ſe trouua nort, qui nous pouſſoit ſur vne pointe. Nous deffrelaſmes la grande voille, que l'on mit au vent, & la hauſſa l'on le plus qu'il fut poſſible pour nous pouſſer touſiours ſur les rochers, de peur que le reſſac de la maree, qui perdoit de bonne fortune, ne nous attiraſt dedans, d'où il euſt eſté impoſſible de nous ſauuer. Du premier coup que noſtre barque dõna ſur les rochers le gouuernail fut rompu; vne partie de la quille, & trois ou quatre planches enfoncees,

cees, auec quelques membres brisez, qui nous donna estonnemẽt: car nostre barque semplit incontinent; & ce que nous peusmes faire, fut d'attendre que la mer se retirast de dessoubs, pour mettre pied à terre: car autrement nous courions risque le la vie, à cause de la houlle qui estoit fort grande & furieuse au tour de nous. La mer estant donc retiree nous descendismes à terre par le tẽps qu'il faisoit, où promptement on deschargea la barque de ce qu'il y auoit, & sauuasmes vne bonne partie des commoditez qui y estoient, à l'aide du Capitaine sauuage Secondon, & de ses compagnons, qui vindrẽt à nous auec leurs canots, pour reporter en nostre habitation ce que nous auions sauué de nostre barque, laquelle toute fracassee s'en alla au retour de la mer en plusieurs pieces: & nous bien heureux d'auoir la vie sauue retournasmes en nostre habitation auec nos paures sauuages, qui y demeurerent presque vne bonne partie de l'yuer; où nous louasmes Dieu de nous auoir preseruez de ce naufrage, dont n'esperions sortir à si bon marché.

La perte de nostre barque nous fit vn grand desplaisir, pour nous voir, à faute de vaisseau, hors d'esperãce de parfaire le voyage que nous auiõs entreprins, & de n'en pouuoir fabriquer vn autre; car le temps nous pressoit, bien qu'il

y eust encore vne barque sur les chantiers:mais elle eut esté trop long temps à mettre en estat, & ne nous en eussions peu seruir qu'au retour des vaisseaux de France , qu'attendions de iour en autre.

Ce fut vne grande disgrace,& faute de preuoyance au Maistre, qui estoit opiniastre & peu entẽdu au fait de la marine, qui ne croioit que sa teste. Il estoit bon Charpentier, adroit à fabriquer des vaisseaux, & soigneux de les accommoder de choses necessaires : mais il n'estoit nullement propre à les conduire.

Le Pont estant a l'habitation, fit informer à l'encontre de Champdoré , qui estoit accusé d'auoir malicieusement mis nostre barque à la coste;& sur ses informatiõs fut emprisonné & emmenotté,d'autãt qu'on le vouloit mener en France pour le mettre entre les mains du sieur de Mons,& en requerir iustice.

Le 15. de Iuin le Pont voyant que les vaisseauxdeFrance ne reuenoiẽt point,fit desẽmenotter Champdoré pour paracheuer la barque qui estoit surles chantiers, lequel s'aquitta fort bien de son deuoir.

Et le 16. Iuillet,qui estoit le temps que nous nous deuions retirer,au cas que les vaisseaux ne fussent reuenus, ainsi qu'il estoit porté par la commission qu'auoit donnée le sieur deMonts

au Pont, nous partiſmes de noſtre habitation pour aller au cap Breton ou à Gaſpe, chercher le moyẽ de retourner en France, puis que nous n'en n'auions aucunes nouuelles.

Il y euſt deux de nos hommes qui demeurerẽt de leur propre volõté pour prendre garde à ce qui reſtoit des commoditez en l'habitation, à chacun deſquels le Pont promit cinquante eſcus en argent, & cinquãte autres qu'il deuoit faire valoir leur practique, en les venant requerir l'annee ſuiuante.

Il y eut vn Capitaine des ſauuages appellé Mabretou qui promit de les maintenir, & qu'ils n'auroient non plus de deplaiſir que s'ils eſtoiẽt ſes propres enfans. Nous l'auions recogneu pour bon ſauuage en tout le temps que nous y fuſmes, bien qu'il euſt le renom d'eſtre le plus meſchant & traiſtre qui fut entre ceux de ſa nation.

PARTEMENT DV PORT ROYAL POVR RETOVRner en France. Rencontre de Ralleau au cap de Sable, qui fit rebrouſſer chemin.

CHAP. XII.

LE 17. du mois, ſuiuant la reſolution que nous auions priſe, nous partiſmes de l'emboucheure du port Royal auec deux barques, l'vne du port de 18. tonneaux, & l'autre

de 7. à 8. pour parfaire la routte du cap Breton ou de Cãpseau & vinsmes mouiller l'ancre au destroit de l'isleLongue, où la nuit nostre cable rompit & courusmes risque de nous perdre par les grandes marees qui iettent sur plusieurs pointes de rochers, qui sont dans & à la sortie de ce lieu : Mais par la diligence d'vn chacun on y remedia & fit on en sorte qu'on en sortit pour ceste fois.

Le 21. du mois il vint vn grand coup de vent qui rompit les ferremens de nostre gouuernail entre l'isle Longue & le cap fourchu, & nous mit en telle peine, que nous ne sçauiõs de quel bois faire flesches: car d'aborder la terre, la furie de la mer ne le permettoit pas, par ce qu'elle brisoit haute comme des montaignes le long de la coste: de façõ que nous resolusmes plustost mourir à la mer, que d'aborder la terre, sur l'esperance que le vent & la tourmente s'appaiseroit, pour puis apres ayant le vent en pouppe aller eschouer en quelque playe de sable. Comme chacun pensoit à part soy à ce qui seroit de faire pour nostre seureté, vn matelot dit, qu'vne quãtité de cordages attachez au derriere de la barque, & trainant en l'eau, nous pourroit aucunement seruir pour gouuerner nostre vaisseau, mais ce fut si peu que rien, & vismes bien que si Dieu ne nous aidoit d'autres

moyens,celuy là ne nous euſt guarẽtis du naufrage. Comme nous eſtions penſifs à ce qu'on pourroit faire pour noſtre ſeureté, Chãpdoré, qu'on auoit de rechef emmenotté, dit à quelques vns de nous, que ſi le Pont vouloit qu'il trouueroit moyen de faire gouuerner noſtre barque: ce que nous rapportaſmes au Pont, qui ne refuſa pas ceſte offre, & les autres encore moins. Il fut donc deſemmenotté pour la ſeconde fois, & quant & quant priſt vn cable qu'il coupa, & en accommoda fort dextrement le gouuernail & le fit auſſi bien gouuerner que iamais il auoit fait: & parce moyen repare les fautes qu'il auoit commiſes à la premiere barque qui fut perdue: & fut liberé de ce dõt il auoit eſté accuſé, par les prieres que nous en fiſmes au Pont-graué qui eût vn peu de peine à s'y reſoudre.

Ce iour meſme fuſmes mouiller l'ancre prez la baye courante, à deux lieues du cap fourchu, & là fut racommodee la barque.

Le 23. du mois de Iuillet fuſmes proche du cap de Sable.

Le 24. dudit mois ſur les deux heures du ſoir nous apperçeuſmes vne chalouppe, proche de l'iſle aux cormorans, qui venoit du cap de Sable, qu'aucuns iugeoient eſtre des ſauuages qui ſe retiroient du cap Breton, ou de l'iſle de

Cápſeau: D'autres diſoiét que ſe pouuoit eſtre des chalouppes qu'on enuoyoit de Campſeau pour ſçauoir de nos nouuelles. Enfin approchant plus prez on vid que s'eſtoiét François, ce qui nous reſiouit fort: Et cõme elle nous euſt preſque ioints, nous recogneuſmes Ralleau Secretaire du ſieur de Mõs, ce qui nous redoubla le contentement. Il nous fit entendre que le ſieur de Mons enuoyoit vn vaiſſeau de ſix vingts tonneaux, & que le ſieur de Poitrincourt y commandoit, & eſtoit venu pour Lieutenant general, & demeurer au pays auec cinquante hommes: & qu'il auoit mis pied à terre à Campſeau, d'ou ledit vaiſſeau auoit pris la plaine mer, pour voir s'il ne nous deſcouuriroit point, cependant que luy s'en venoit le long de la coſte dans vne chalouppe pour nous rencontrer au cas qu'y fuſſions en chemin, croyãs que ſerions partis du port Royal, comme il eſtoit bien vray: Et en cela firent fort ſagement. Toutes ces nouuelles nous firẽt rebrouſſer chemin; & arriuaſmes au port Royal le 25. du mois, où nous trouuaſmes led. vaiſſeau, & le ſieur de Poitrincourt, ce qui nous apporta beaucoup de reſiouiſſance, pour voir renaiſtre ce qui eſtoit hors d'eſperãce. Il nous dit que ce qui auoit cauſé ſon retardement eſtoit vn accident qui eſtoit ſuruenu au vaiſſeau, au ſortir

de la chaine de la Rochelle, d'où il estoit party, & auoit esté contrarié du mauuais temps sur son voyage.

Le lendemain le sieur de Poitrincourt commença à discourir de ce qu'il deuoit faire, & auec l'aduis d'vn chacun se resolut de demeurer au port Royal pour ceste annee, d'autant que l'on n'auoit descouuert aucune chose depuis le sieur de Mons, & que quatre mois qu'il y auoit iusques à l'yuer n'estoit assez pour chercher & faire vne autre habitation: encore auec vn grand vaisseau, qui n'est pas comme vne barque, qui tire peu d'eau, furette par tout, & trouue des lieux à souhait pour faire des demeures: mais que durant ce temps on iroit seulement recognoistre quelque endroit plus commode pour nous loger.

Sur ceste resolution le sieur de Poitrincourt enuoya aussitost quelques gẽs de trauail au labourage de la terre, en vn lieu qu'il iugea propre, qui est dedans la riuiere, à vne lieue & demie de l'habitation du port Royal, où nous pensames faire nostre demeure, & y fit semer du bled, seigle, chanure, & plusieurs autres graines, pour voir ce qu'il en reüssiroit.

Le 22. d'Aoust, on aduisa vne petite barque qui tiroit vers nostre habitation. C'estoit des Autons de S. Maslo, qui venoit de Campseau,

où eſtoit ſon vaiſſeau, à la peſche du poiſſon, pour nous donner aduis qu'il y auoit quelques vaiſſeaux au tour du cap Bretõ qui traittoiẽt de pelleterie, & que ſi on vouloit enuoyer noſtre nauire, il les prendroit en s'en retournant en France: ce qui fut reſolu aprés qu'il ſeroit deſchargé des commodités qui eſtoient dedans.

Ce qu'eſtant fait, du Pont-graué s'enbarqua dedans auec le reſte de ſes compagnons qui auoient demeuré l'yuer auec luy au port Royal, horſmis quelques vns, qui fut Champdoré & Foulgeré de Vitré. I'y demeuray auſſi auec le ſieur de Poitrincourt, pour moyennant l'ayde de Dieu, parfaire la carte des coſtes & pays que i'auois commẽcé. Toutes choſes miſes en ordre en l'habitatiõ, le ſieur de Poitrincourt fit charger des viures pour noſtre voyage de la coſté de la Floride.

Et le 29. d'Aouſt partiſmes du port Royal quant & Pont-graué, & des Antons qui alloient au cap Breton & à Campſeau pour ſe ſaiſir des vaiſſeaux qui feſoient traitte de pelleterie, comme i'ay dit cy deſſus. Eſtans à la mer nous fuſmes contraints de relaſcher au port pour le mauuais vent qu'auions. Le grand vaiſſeau tint touſiours ſa route & bientoſt le perdiſmes de veuë.

LE

LE SIEVR DE POITRINCOVRT PART DV PORT Royal pour faire des descouurtures. Tout ce que l'on y vid: & ce qui y arriua iusques à Male-barre.

CHAP. XIII.

LE 5. Septembre, nous partismes de rechef du port Royal.

Le 7. nous fusmes à l'entree de la riuiere S. Croix, où trouuasmes quantité de sauuages, entre autres Secondon & Messamouet. Nous nous y pensames perdre contre vn islet de rochers, par l'opiniastreté de Champdoré, à quoy il estoit fort subiect.

Le lendemain fusmes dedãs vne chalouppe à l'isle de S. Croix, où le sieur de Mons auoit yuerné, voir si nous trouueriõs quelques espics du bled, & autres graines qu'il y auoit fait semer. Nous trouuasmes du bled qui estoit tombé en terre, & estoit venu aussi beau qu'on eut sceu desirer, & quantité d'herbes potageres qui estoient venues belles & grãdes: cela nous resiouit infiniment, pour voir que la terre y estoit bonne & fertile.

Apres auoir visité l'isle, nous retournasmes à nostre barque, qui estoit du port de 18. tonneaux, & en chemin prismes quantité de maquereaux, qui y sont en abondance en ce temps là; & se resolut on de continuer le voya-

ge le long de la coste, ce qui ne fut pas trop biẽ consideré: d'autant que nous perdismes beaucoup de temps à repasser sur les descouuertures que le sieur de Mons auoit faites iusques au port de Malebarre, & eut esté plus à propos, selon mon opinion, de trauerser du lieu où nous estions iusques aud. Malebarre, dont on sçauoit le chemin, & puis employer le temps iusques au 40. degré, ou plus su, & au retour reuoir toute la coste à son plaisir.

Aprés ceste resolution nous prismes auec nous Secondon & Messamouët, qui vindrent iusques à Chouacoet dedans vne chalouppe, où ils vouloient aller faire amitié auec ceux du pays en leur faisant quelques presens.

Le 12. de Septembre nous partismes de la riuiere saincte Croix.

Le 21. arriuasmes à Chouacoet, où nous vismes Onemechin chef de la riuiere, & Marchin, lesquels auoient fait la cueillette de leur bleds. Nous vismes des raisins à l'isle de Bacchus qui estoiẽt meurs & assez bõs: & d'autres qui ne l'estoient pas, qui auoient le grain aussi beau que ceux de France, & m'asseure que s'ils estoient cultiuez, on en feroit de bon vin.

En ce lieu le sieur de Poitrincourt retira vn prisonnier qu'auoit Onemechin, auquel Messamouet fit des presens de chaudieres, haches

couſteaux,& autres choſes. Onemechin luy en fit au reciproque, de bled d'Inde, cytrouilles, febues du Breſil: ce qui ne contenta pas beaucoup ledit Meſſamouet, qui partit d'auec eux fort mal content, pour ne l'auoir pas bien recogneu, de ce qu'il leur auoit donné, en deſſein de leur faire la guerre en peu de temps: car ces nations ne donnent qu'en donnant, ſi ce n'eſt à perſonnes qui les ayent bien obligez, comme de les auoir aſſiſtez en leurs guerres.

Continuant noſtre routte, nous allaſmes au cap aux iſles, où fuſmes vn peu contrariez du mauuais temps & des brumes; & ne trouuaſmes pas beaucoup d'apparence de paſſer la nuit: d'autant que le lieu n'y eſtoit pas propre. Comme nous eſtions en ceſte peine, il me reſouuint, que rengeãt la coſte auec le ſieur de Mõs, i'auois, à vne lieue de là, remarqué en ma carte vn lieu, qui auoit apparence d'eſtre bon pour vaiſſeaux, où n'entraſmes point à cauſe que nous auions le vent propre à faire noſtre routte, lors que nous y paſſames. Ce lieu eſtoit derriere nous, qui fut occaſion que ie dis au ſieur de Poitrincourt qu'il faloit relaſcher à vne pointe que nous y voiyõs, où eſtoit le lieu dont il eſtoit queſtion, lequel me ſembloit eſtre propre pour y paſſer la nuit. Nous fuſmes

mouiller l'ancre à l'entree, & le lendemain entrasmes dedans.

Le sieur de Poitrincourt y mit pied à terre auec huit ou dix de nos compagnons. Nous vismes de fort beaux raisins qui estoiẽt à maturité, pois du Bresil, courges, cytrouilles, & des racines qui sont bõnes, tirãt sur le goust de cardes, que les sauuages cultiuẽt. Il nous en firent quelques presens en contr'eschange d'autres petites bagatelles qu'õ leur dõna. Ils auoiẽt desia fait leur moisson. Nous vismes 200. sauuages en ce lieu, qui est assez aggreable, & y a quantité de noyers, cypres, sasafras, chesnes, fresnes & hestres, qui sõt tresbeaux. Le chef de ce lieu s'appelle Quiouhamenec, qui nous vint voir auec vn autre sien voisin nõmé Cohoüepech, à qui nous fismes bonne chere. Onemechin chef de Chouacoet nous y vint aussi voir, à qui on dõna vn habit qu'il ne garda pas lon temps, & en fit present à vn autre, à cause qu'estant gesné dedans il ne s'en pouuoit accommoder. Nous vismes aussi en ce lieu vn sauuage qui se blessa tellemẽt au pied, & perdit tant de sang, qu'il en tõba en syncope, autour duquel en vint nombre d'autres chantans vn espace de temps deuant que de luy toucher: aprés firent quelques gestes des pieds & des mains, & luy secouerẽt la teste, puis le soufflant il reuint à luy.

Noſtre chirurgien le penſa,& ne laiſſa aprés de s'en aller gayement.

Le lendemain comme on calfeuſtroit noſtre chalouppe, le ſieur de Poitrincourt apperceut dans le bois quantité de ſauuages, qui venoyẽt en intention de nous faire quelque deſplaiſir, ſe rẽde à vn petit ruiſſeau qui eſt ſur le deſtroit d'vne chauſſee, qui va à la grande terre, où de nos gẽs blanchiſſoient du linge. Comme ie me pourmenois le long d'icelle chauſſee ces ſauuages m'apperçeurẽt,& pour faire bõne mine, à cauſe qu'ils virent biẽ que ie les auois deſcouuers en pareil temps, ils commancerent à ſeſcrier & ſe mettre à danſer: puis s'en vindrent à moy auec leurs arcs, fleſches, carquois & autres armes. Et d'autant qu'il y auoit vne prairie entre eux & moy, ie leur fis ſigne qu'ils redãſaſſent; ce qu'ils firent en rond, mettant toutes leurs armes au milieu d'eux. Ils ne faiſoient preſque que commẽcer, qu'ils aduiſerent le ſieur de Poitrincourt dedans le bois auec huit arquebuſiers, ce qui les eſtonna: toutesfois ne laiſſerent d'acheuer leur danſe, laquelle eſtant finie, ils ſe retirerent d'vn coſté & d'autre, auec apprehention qu'on ne leur fit quelque mauuais party: Nous ne leur diſmes pourtant rien, & ne leur fiſmes que toutes demonſtrations de reſiouiſſance; puis nous re-

uinſmes à noſtre chalouppe pour la mettre à l'eaue,& nous en aller. Ils nous prierent de retarder vn iour, diſans qu'il viendroit plus de deux mil hommes pour nous voir: mais ne pouuans perdre temps,nous ne vouluſmes diferer d'auātage. Ie croy que ce qu'ils en feſoiēt eſtoit pour nous ſurprendre. Il y a quelques terres desfrichees, & en desfrichoient tous les iours. en voicy la façon. Ils couppēt les arbres à la hauteur de trois pieds de terre, puis font bruſler les branchages ſur le tronc, & ſement leur bled entre ces bois couppez: & par ſucceſſion de temps oſtent les racines. Il y a auſſi de belles prairies pour y nourrir nombre de beſtail. Ce port eſt treſbeau & bon, où il y a de l'eau aſſez pour les vaiſſeaux, & où on ſe peut mettre à l'abry derriere des iſles. Il eſt par la hauteur de 43. degrez de latitude; & l'auons nommé le Beau-port.



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Le lieu où estoit nostre barque.
B Prairies.
C Petite isle.
D Cap de rocher.
E Le lieu où l'on faisoit calfeutrer nostre chalouppe.
F Petit islet de rochers assez haut à la coste.
G Cabanes des sauuages, & où ils labourent la terre.
H Petite riuiere où il y a des prairies.
I Ruiseau.
L Langue de terre plaine de bois où il y a quantité de safrans, noyers & vignes.
M La mer d'vn cul de sac en tournant le cap aux isles.
N petite riuiere.
O petit ruisseau venant des prеries.
P autre petit ruisseau où l'on blanchissoit le linge.
Q Troupe de sauuages venant pour nous surprendre.
R playe de sable.
S La coste de la mer.
T Le sieur de Poitrincourt en enbuscade auec quelque 7. ou 8 arquebusiers.
V Le sieur de Champlain apperseuant les sauuages.

pour la page 119.

wn)

wn)

Le dernier de Septembre nous partiſmes du beau port, & paſſames par le cap S. Louys, & fiſmes porter toute la nuit pour gaigner le cap blanc. Au matin vne heure deuãt le iour nous nous trouuaſmes à vau le vent du cap blanc en la baye blanche à huict pieds d'eau, eſloignez de la terre vne lieue, où nous mouillaſmes l'ancre, pour n'en approcher de plus prés, en attẽdant le iour; & voir comme nous eſtions de la maree. Cependant enuoyaſmes ſonder auec noſtre chalouppe, & ne trouua on plus de huit pieds d'eau: de façon qu'il fallut deliberer attendant le iour ce que nous pourrions faire. L'eau diminua iuſques à cinq pieds, & noſtre barque talonnoit quelquefois ſur le ſable: toutesfois ſans s'offencer n'y faire aucun dommage: Car la mer eſtoit belle, & neuſmes point moins de trois pieds d'eau ſoubs nous, lors que la mer communça à croiſtre, qui nous donna beaucoup d'eſperance.

Le iour eſtant venu nous apperceuſmes vne coſte de ſable fort baſſe, où nous eſtions le trauers plus à vau le vẽt, & d'où on enuoya la chalouppe pour ſõder vers vn terrouer, qui eſt aſſez haut, où on iugeoit y auoir beaucoup d'eau; & de fait on y en trouua ſept braſſes. Nous y fuſmes mouiller l'ancre, & auſſitoſt appareillaſmes la chalouppe auec neuf ou dix hõmes,

pour

pour aller à terre voir vn lieu où iugiõs y auoir vn beau & bon port pour nous pouuoir ſauuer ſi le vent ſe fut eſleué plus grand qu'il n'eſtoit. Eſtant recogneu nous y entraſmes à 2. 3. & 4. braſſes d'eau. Quand nous fuſmes dedans, nous en trouuaſmes 5. & 6. Il y auoit force huiſtres qui eſtoient treſbonnes, ce que n'auions encores apperceu, & le nommaſmes le port aux Huiſtres: & eſt par la hauteur de 42. degrez de latitude. Il y vint à nous trois canots de ſauuages. Ce iour le vent nous vint fauorable, qui fut cauſe que nous leuaſmes l'ancre pour aller au Cap blanc, diſtant de ce lieu de 5. lieues, au Nord vn quart du Nordeſt, & le doublaſmes.

Le lendemain 2. d'Octobre arriuaſmes deuant Malebarre, où ſeiournaſmes quelque temps pour le mauuais vent qu'il faiſoit, durant lequel, le ſieur de Poitrincourt auec la chalouppe accompagné de 12. a 15. hommes, fut viſiter le port, où il vint audeuant de luy quelque 150. ſauuages, en chantant & danſant, ſelon leur couſtume. Apres auoir veu ce lieu nous nous en retournaſmes en noſtre vaiſſeau, où le vent venant bon, fiſmes voille le long de la coſte courant au Su.

CONTINVATION DES SVSDITES DESCOVVERtures: & ce qui y fut remarqué de singulier.

Chap. XIV.

COmme nous fusmes à quelque six lieues de Malebarre, nous mouillasmes l'ancre proche de la coste, d'autant què n'auions bon vent. Le long d'icelle nous aduisames des fumees que faisoient les sauuages: ce qui nous fit deliberer de les aller voir: pour cet effect on esquipa la chalouppe: Mais quād nous fusmes proches de la coste qui est areneuse, nous ne peusmes l'aborder: car la houlle estoit trop grande: ce que voyant les sauuages, ils mirent vn canot à la mer, & vindrent à nous 8. ou 9. en chantans, & faisans signes de la ioye qu'ils auoient de nous voir, & nous monstrerent que plus bas il y auoit vn port, où nous pourrions mettre nostre barque en seureté.

Ne pouuant mettre pied à terre, le chalouppe s'en reuint à la barque, & les sauuages retournerent à terre, qu'on auoit traicté humainement.

Le lendemain le vent estant fauorable nous cōtinuasmes nostre routte au Nord 5. lieues, & neusmes pas plustost fait ce chemin, que nous trouuasmes 3. & 4. brasses d'eau estans

eſloignez vne lieue & demie de la coſte: Et allans vn peu de l'auant, le fonds nous hauſſa tout à coup à braſſe & demye & deux braſſes, ce qui nous donna de l'apprehentiõ, voyant la mer briſer de toutes parts, ſans voir aucun paſſage par lequel nous puſſions retourner ſur noſtre chemin: car le vent y eſtoit, entierement contraire.

De façon qu'eſtans engagez parmy des briſans & bancs de ſable, il fallut paſſer au haſart, ſelon que l'on pouuoit iuger y auoir plus d'eau pour noſtre barque, qui n'eſtoit que quatre pieds au plus: & vinſmes parmy ces briſans iuſques à 4. pieds & demy: Enfin nous fiſmes tant, auec la grace de Dieu, que nous paſſames par deſſus vne pointe de ſable, qui iette prés de trois lieues à la mer, au Su Sueſt, lieu fort dangereux. Doublant ce cap que nous nõmaſmes le cap batturier, qui eſt à 12. au 13. lieues de Malebarre, nous mouillaſmes l'ancre à deux braſſes & demye d'eau, d'autant que nous nous voiyons entournez de toutes parts de briſans & battures, reſerué en quelques endroits où la mer ne fleuriſſoit pas beaucoup. On enuoya la chalouppe pour trouuer vn achenal, à fin d'aller à vn lieu que iugions eſtre celuy que les ſauuages nous auoient donné à entendre: & creuſmes auſſi qu'il y auoit

vne riuiere, où pourrions estre en seureté.

Nostre chalouppe y estant, nos gens mirent pied à terre, & considererẽt le lieu, puis reuinrent auec vn sauuage qu'ils amenerent, & nous dirent que de plaine mer nous y pourrions entrer,ce qui fut resolu;& aussitost leuasmes l'ancre, & fusmes par la conduite du sauuage,qui nous pilotta, mouiller l'ancre à vne rade qui est deuant le port à six brasses d'eau & bon fonds: car nous ne peusmes entrer dedans à cause que la nuit nous surprint.

Le lendemain on enuoya mettre des balises sur le bout d'vn banc de sable qui est à l'embouchure du port: puis la plaine mer venant y entrasmes à deux brasses d'eau. Comme nous y fusmes, nous louasmes Dieu d'estre en lieu de seureté. Nostre gouuernail s'estoit rompu, que l'on auoit accommodé auec des cordages, & craignions que parmy ces basses & fortes marees il ne rõpist de rechef, qui eut esté cause de nostre perte.Dedãs ce port il n'y a qu'vne brasse d'eau, & de plaine mer deux brasses,à l'Est y a vne baye qui refuit au Nort quelque trois lieues, dans laquelle y a vne isle & deux autres petits culs de sac, qui decorent le pays, ou il y a beaucoup de terres defrichees, & force petits costaux, où ils font leur labourage de bled & autres grains, dont ils viuent. Il y

a aussi de tresbelles vignes, quantité de noyers, chesnes, cyprés, & peu de pins. Tous les peuples de ce lieu sont fort amateurs du labourage, & font prouisiõ de bled d'Inde pour l'yuer, lequel ils conseruent en la façon qui ensuit.

Ils font des fosses sur le penchant des costaux dans le sable quelque cinq à six pieds plus ou moins, & prennent leurs bleds & autres grains qu'ils mettent dans de grands sacs d'herbe, qu'ils iettent dedans lesdites fosses, & les couurent de sable trois ou quatre pieds par dessus le superfice de la terre, pour en prendre à leur besoin, & ce conserue aussi bien qu'il sçauroit faire en nos greniers.

Nous vismes en ce lieu quelque cinq à six cens sauuages, qui estoient tous nuds, horsmis leur nature, qu'ils couurent d'vne petite peau de faon, ou de loup marin. Les femmes le sont aussi, qui couurẽt la leur comme les hommes de peaux ou de fueillages. Ils ont les cheueux bien peignez & entrelassez en plusieurs façons, tant hõmes que femmes, à la maniere de ceux de Chouacoet; & sont bien proportionnez de leurs corps, ayãs le teinct oliuastre. Ils se parent de plumes, de patenostres de porceline, & autres ioliuetés qu'ils accommodent fort proprement en façon de broderie. Ils ont

pour armes des arcs, flesches & massues. Ils ne sont pas si grands chasseurs comme bons pescheurs & laboureurs.

Pour ce qui est de leur police, gouuernement & creance, nous n'en auons peu iuger, & croy qu'ils n'en ont point d'autre que nos sauuages Souriquois, & Canadiens, lesquels n'adorent n'y la lune n'y le soleil, ny aucune chose, & ne prient non plus que les bestes: Bien ont ils parmy eux quelques gens qu'ils disent auoir intelligence auec le Diable, à qui ils ont grande croyance, lesquels leur disent tout ce qui leur doit aduenir, où ils mentent le plus souuent: Quelques fois ils peuuēt bien rencontrer, & leur dire des choses semblables à celles qui leur arriuent; c'est pourquoy ils ont croyance en eux, comme s'ils estoient Prophetes, & ce ne sont que canailles qui les eniaulēt comme les Ægyptiens & Bohemiens font les bonnes gens de vilage. Ils ont des chefs à qui ils obeissent en ce qui est de la guerre, mais non autrement, lesquels trauaillent, & ne tiennent non plus de rang que leurs compagnons. Chacun n'a de terre que ce qui luy en faut pour sa nourriture.

Leurs logemens sont separez les vns des autres selon les terres que chacun d'eux peut occuper, & sont grands, faits en rond, couuerts

de natte faite de fenne ou fueille de bled d'Inde, garnis ſeulement d'vn lict ou deux, eſleués vn pied de terre, faicts auec quantité de petits bois qui ſont preſſez les vns contre les autres, deſſus leſquels ils dreſſent vn eſtaire à la façon d'Eſpaigne (qui eſt vn maniere de natte eſpoiſſe de deux ou trois doits) ſur quoy ils ſe couchent. Ils ont grand nombre de pulces en eſté, meſme parmy les champs: Vn iour en nous allant pourmener nous en priſmes telle quãtité, que nous fuſmes contraints de changer d'habits.

Tous les ports, bayes & coſtes depuis Chouacoet ſont remplis de toutes ſortes de poiſſon, ſemblable à celuy que nous auons deuers nos habitations; & en telle abondãce, que ie puis aſſeurer qu'il n'eſtoit iour ne nuict que nous ne viſſions & entendiſſions paſſer aux coſtez de noſtre barque, plus de mille marſouins, qui chaſſoient le menu poiſſon. Il y a auſſi quantité de pluſieurs eſpeces de coquillages, & principalement d'huiſtres. La chaſſe des oyſeaux y eſt fort abondante.

Ce ſerit vn lieu fort propre pour y baſtir & ietter les fondemens d'vne republique ſi le port eſtoit vn peu plus profond & l'entree plus ſeure qu'elle n'eſt.

Deuant que ſortir du port l'on accommo-

da nostre gouuernail, & fit on faire du pain de farines qu'auions apportees pour viure, quand nostre biscuit nous manqueroit. Cependant on enuoya la chalouppe auec cinq où six hommes & vn sauuage, pour voir si on pourroit trouuer vn passage plus propre pour sortir, que celuy par où nous estions venus.

Ayant fait cinq ou six lieues & abbordãt la terre, le sauuage s'en fuit, qui auoit eu crainte que l'õ ne l'ẽmenast à d'autres sauuages plus au midy, qui sont leurs ennemis, à ce qu'il donna à entendre à ceux qui estoient dans la chalouppe, lesquels estans de retour, nous firent rapport que iusques où ils auoient esté il y auoit au moins trois brasses d'eau, & que plus outre il n'y auoit ny basses ny battures.

On fit donc diligence d'accommoder nostre barque & faire du pain pour quinze iours. Cependant le sieur de Poitrincourt accompagné de dix ou douze arquebusiers visita tout le pays circonuoisin, d'où nous estions, lequel est fort beau, comme i'ay dit cy dessus, où nous vimes quantité de maisonnettes ça & la.

Quelque 8. ou 9. iours aprés le sieur de Poitrincourt s'allant pourmener, comme il auoit fait auparauant, nous apperceusmes que les sauuages abbatoient leurs cabannes &

enuoyoient dans les bois leurs femmes, enfans & prouisions, & autres choses qui leur estoient necessaires pour leur vie, qui nous donna soubçon de quelque mauuaise intentiõ, & qu'ils vouloyẽt entreprẽdre sur nos gens qui trauailloient à terre, & où ils demeuroient toutes les nuits, pour conseruer ce qui ne se pouuoit embarquer le soir qu'auec beaucoup de peine; ce qui estoit biẽ vray: car ils resolurẽt entre eux, qu'aprés que toutes leurs commoditez seroient en seureté, ils les viendroient surprendre à terre à leur aduantage le mieux qu'il leur seroit possible, & enleuer tout ce qu'ils auoient. Que si d'auenture ils les trouuoiẽt sur leurs gardes, ils viendroient en signe d'amitié comme ils souloiẽt faire, en quittant leurs arcs & flesches.

Or sur ce que le sieur de Poitrincourt auoit veu, & l'ordre qu'on luy dit qu'ils tenoient quand ils auoiẽt enuie de iouer quelque mauuais tour, nous passames par des cabannes, où il y auoit quantité de femmes, à qui on auoit donné des bracelets, & bagues pour les tenir en paix, & sans crainte; & à la plus part des hommes apparens & antiens des haches, cousteaux, & autres choses, dont ils auoiẽt besoing: ce qui les contentoit fort, payant le tout en danses & gambades, auec des harangues

que nous n'entendiõs point. Nous passames par tout sans qu'ils eussent asseurance de nous rien dire : ce qui nous resiouist fort, les voyans si simples en apparence, comme ils montroient.

Nous reuinmes tout doucement à nostre barque, accompagnez de quelques sauuages. Sur le chemin nous en rencõtrasmes plusieurs petites trouppes qui s'amassoient peu à peu auec leurs armes, & estoient fort estonnez de nous voir si auant dans le pays ; & ne pensoient pas que vinssions de faire vne ronde de prés de 4. à 5. lieues de circuit au tour de leur terre, & passans prés de nous ils trembloiẽt de crainte que on ne leur fist desplaisir, comme il estoit en nostre pouuoir; mais nous ne le fismes pas, bien que cognussions leur mauuaise volonté. Estans arriuez où nos ouuriers trauailloient, le sieur de Poitrincourt demanda si toutes choses estoient en estat pour s'opposer aux desseins de ces canailles.

Il commanda de faire embarquer tout ce qui estoit à terre : ce qui fut fait, horsmis celuy qui faisoit le pain qui demeura pour acheuer vne fournee, qui restoit, & deux autres hommes auec luy. On leur dit que les sauuages auoient quelque mauuaise intention & qu'ils fissent diligence, afin de s'embarquer le soir ensuiuant, sçachans qu'ils ne mettoient en ex-

ecution leur volonté que la nuit, ou au point du iour, qui eſt l'heure de leur ſurprinſe en la pluſpart de leurs deſſeins.

Le ſoir eſtant venu, le ſieur de Poitrincourt commanda qu'on enuoyaſt la chalouppe à terre pour querir les hommes qui reſtoient : ce qui fut fait auſſitoſt, que la maree le peut permettre, & dit on à ceux qui eſtoient à terre, qu'ils euſſent à s'embarquer pour le ſubiect dont l'on les auoit aduertis, ce qu'ils refuſerẽt, quelques remonſtrãces qu'on leur peuſt faire, & des riſques où ils ſe mettoient, & de la deſobeiſſance qu'ils portoient à leur chef. Ils n'en feirẽt aucũ eſtat, horſmis vn ſeruiteur du ſieur de Poitrincourt, qui s'embarqua, mais deux autres ſe deſembarquerent de la chalouppe qui furent trouuer les trois autres, qui eſtoient à terre, leſquels eſtoient demeurez pour manger des galettes qu'ils prindrent ſur le pain, que l'on auoit fait. Ne voulans donc faire ce qu'on leur diſoit, la chalouppe s'en reuint à bort ſans le dire au ſieur de Poitrincourt qui repoſoit & penſoit qu'ils fuſſent tous dedans le vaiſſeau.

Le lendemain au matin 15. d'Octobre les ſauuages ne faillirẽt de venir voir en quel eſtat eſtoient nos gens, qu'ils trouuerent endormis, horſmis vn qui eſtoit auprés du feu. Les voyãs

en cet estat ils vindrent doucement par dessus vn petit costau au nombre de 400. & leur firent vne telle salue de flesches, qu'ils ne leur donnerent pas le loisir de se releuer, sans estre frappez à mort: & se sauuant le mieux qu'ils pouuoient vers nostre barque, crians, à l'ayde on nous tuë, vne partie tomba morte en l'eau: les autres estoient tout lardez de coups de flesches, dont l'vn mourut quelque temps aprés. Ces sauuages menoient vn bruit desesperé, auec des hurlemens tels que c'estoit chose espouuantable à ouir.

Sur ce bruit, & celuy de nos gens, la sentinelle qui estoit en nostre vaisseau s'escria, aux armes l'on tue nos gens: Ce qui fit que chacun se saisit promptemẽt des siennes, & quant & quant nous nous embarquasmes en la chalouppe quelque 15. ou 16. pour aller à terre: Mais ne pouuans l'abborder à cause d'vn banc de sable qu'il y auoit entre la terre & nous, nous nous iettasmes en l'eau & passames à gay de ce banc à la grãd terre la portee d'vn mousquet. Aussitost que nous y fusmes, ces sauuages nous voyans à vn trait d'arc, prirent la fuitte dans les terres: De les poursuiure c'estoit en vain, car ils sont merueilleusement vistes. Tout ce que nous peusmes faire, fut de retirer les corps morts & les enterrer aupres d'vne croix

qu'on auoit plantee le iour d'auparauant, puis d'aller d'vn costé & d'autre voir si nous n'ẽ verrions point quelques vns, mais nous perdismes nostre temps: Quoy voyans, nous nous en retournasmes. Trois heures aprés ils reuindrent à nous sur le bord de la mer. Nous leur tirasmes plusieurs coups de petits espoirs de fonte verte: & cõme ils entendoient le bruit ils se tapissoient en terre pour éuiter le coup. En derision de nous ils abbatirent la croix, & desenterrerent les corps: ce qui nous donna vn grand desplaisir, & fit que nous fusmes a eux pour la seconde fois: mais ils s'en fuirent comme ils auoient fait auparauant. Nous redressasmes la croix & renterrasmes les morts qu'ils auoient iettés ça & la parmy des bruieres, où ils mirent le feu pour les brusler, & nous en reuinsmes sans auoir rien fait cõtre eux non plus que l'autre fois, voyans bien qu'il n'y auoit gueres d'apparẽce de s'en vẽger pour ce coup, & qu'il failloit remettre la partie quand il plairoit à Dieu.

Le 16. du mois nous partismes du port Fortuné qu'auions nommé de ce nom pour le malheur qui nous y arriua. Ce lieu est par la haulteur de 41. degré & vn tiers de latitude, & à quelque 12. ou 13. lieues de Malebarre.

L'INCOMMODITE DV TEMPS NE NOVS PERMETTANT, pour lors, de faire d'auantage de descouuertures, nous fit resoudre de retourner en l'habitation. Et ce qui nous arriua iusques en icelle.

CHAP. XV.

COmme nous eusmes fait quelques six ou sept lieues nous eusmes cognoissance d'vne isle que nous nommasmes la soupçonneuse, pour auoir eu plusieurs fois croyance de loing que se fut autre chose qu'vne isle, puis le vent nous vint contraire, qui nous fit relascher au lieu d'où nous estions partis, auquel nous fusmes deux ou trois iours sans que durant ce temps il vint aucũ sauuage se presenter à nous. Le 20. partismes de rechef, & rengeant la coste au Surouest prés de 12. lieues, où passames proche d'vne riuiere qui est petite & de difficile abord, a cause des basses & rochers qui sont à l'entree, que i'ay nommée de mon nom. Ce que nous vismes de ces costes, sont terres basses & sablonneuses. Le vent nous vint de rechef contraire, & fort impetueux, qui nous fit mettre vers l'eau, ne pouuans gaigner ny d'vn costé ny d'autre, lequel enfin s'apaisa vn peu, & nous fut fauorable : mais ce ne fut que pour relascher encore au port Fortuné, dont la coste, bien qu'elle soit basse, ne laisse d'estre belle & bonne, toutesfois de difficile



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Estang d'eau sallée.
B Les cabannes des sauuages & leurs terres où ils labourent.
C Prairies où il y a 2. petis ruisseaux.
C Prairies à l'isle qui couurent à toutes les marées.
D Petis costaux de montaignes en l'isle rẽplis de bois, vignes, & pruniers.
E Estang d'eau douce, ou il y a quantité de gibier.
F Manieres de prairies en l'isle.
G Isle remplie de bois dedans vn grand cul de sac.
H Maniere d'estang d'eau salée & ou il y a force coquillages, entre autres quantité d'huitres.
I Dunes de sable sur vne lenguette de terre.
L Cul de sac.
M Rade ou mouillasmes l'ancre deuant le port.
N Entrée du port
O Le port & lieu ou estoit nostre barque.
P La croix que l'on planta.
Q petis ruisseau.
R Montaigne qui descouure de fort loin.
S La coste de la mer.
T Petite riuiere.
V Chemin que nous fismes en leur païs autour de leurs logement, il est pointé de petits points.
X Bans & baze.
Y Petite montagne qui paroit dans les terres.
Z Petits ruisseaux.
9 L'endroit ou nos gens furent tués par les sauuages prés la Croix.

abbord, n'ayant aucunes retraictes, les lieux fort batturiers, & peu d'eau à prés de deux lieues de terre. Le plus que nous en trouuasmes, ce fut en quelques fosses 7. à 8. brasses encore, cela ne duroit que la longueur du cable, aussi tost l'on reuenoit à 2. ou 3. brasses, & ne s'y fie qui voudra qu'il ne l'aye bien recogneuë la sonde à la main.

Estant relaschez au port, quelques heures aprés le fils de Pontgraué appelé Robert, perdit vne main en tirant vn mousquet qui se creua en plusieurs pieces sans offencer aucun de ceux qui estoient auprés de luy.

Or voyant tousiours le vent contraire & ne nous pouuans mettre en la mer. Nous resolumes cependant d'auoir quelques sauuages de ce lieu pour les emmener en nostre habitation & leur faire moudre du bled à vn moulin abras, pour punition de l'assacinat qu'ils auoiét commis en la personne de cinq ou six de nos gens: mais que cela ce peust faire les armes en la main, il estoit fort malaysé, d'autãt que quãd on alloit à eux en deliberation de se battre, ils prenoient la fuite, & s'en alloient dans les bois, où on ne les pouuoit attraper. Il fallut donc auoir recours aux finesses: & voicy comme nous aduisames, Qu'il failloit lors qu'ils viendroiét pour rechercher amitié auec nous

les amadouer en leur montrant des patinoſtres & autres bagatelles, & les aſſeurer pluſieurs fois: puis prendre la chalouppe bien armee, & des plus robuſtes & forts hommes qu'euſſiõs, auec chacun vne chaine de patinoſtres & vne braſſe de meche au bras, & les mener à terre, où eſtans, & en faiſant ſemblant de petuner auec eux (chacun ayant vn bout de ſa meche allumé, pour ne leur donner ſoupçon, eſtãt l'ordinaire de porter du feu au bout d'vne corde pour allumer le petum) les amadoueroient par douces paroles pour les attirer dans la chalouppe; & que s'ils n'y vouloient entrer, que s'en aprochãt chacun choiſiroit ſon homme, & en luy mettant les patinoſtres au col, luy mettroit auſſi en meſme temps la corde pour les y tirer par force: Que s'ils tempeſtoient trop, & qu'on n'en peuſt venir à bout; tenant bien la corde on les poignarderoit: Et que ſi d'auanture il en eſchapoit quelques vns, il y auroit des hommes à terre pour charger à coups d'eſpee ſur ceux: Cependant en noſtre barque on tiendroit preſtes les petites pieces pour tirer ſur leurs compagnons, au cas qu'il en vint les ſecourir; à la faueur deſquelles la chalouppe ſe pourroit retirer en aſſeurance. Ce qui fut fort bien executé ainſi qu'on l'auoit propoſé.

Quel-

a fol 137



A Le lieu ou eſtoiét les François faiſans le pain.
B Les ſauuages ſurprenans les François en tirant ſur eux à coups de fleſches.
C François bruſlez par les ſauuages.
D François s'enfuians à la barque tout lardés de fleſches.
E Trouppes de ſauuages faiſans bruſler les François qu'ils auoient tués.
F Montaigne ſur le port.
G Cabannes des ſauuages.
H François à terre chargeans les ſauuages.
I Sauuages desfaicts par les François.
L Chalouppe où eſtoient les François.
M Sauuages autour de la chalouppe qui furent ſurpris par nos gens.
N Barque du ſieur de Poitrincourt.
O Le port.
P Petit ruiſeau.
Q François tombez morts dans l'eau penſans ſe ſauuer à la barque.
R Ruiſeau venant de certins mareſcages.
S Bois par où les ſauuages venoient à couuert.

Quelques iours aprés que ces choſes furent paſſees,il vint des ſauuages trois à trois, quatre à quatre ſur le bort de la mer, faiſans ſigne que nous allaſſions à eux ; mais nous voiyons bien leur gros qui eſtoit en embuſcade au deſſoubs d'vn coſtau derriere des buiſſons , & croy qu'ils ne deſiroient que de nous attraper en la chalouppe pour deſcocher vn nombre de fleſches ſur nous, & puis s'en fuir : toutesfois le ſieur de Poitrincourt ne laiſſa pas d'y aller auec dix de nous autres, bié equipez & en reſolutió de les cóbatre ſi l'occaſió ſe preſentoit. Nous fuſmes deſſendre par vn endroit que iugiós eſtre hors de leur ébuſcade, où ils ne nous pouuoiét ſurprédre. Nous y miſmes trois ou quatre pied à terre auec le ſieur de Poitrincourt: le reſte ne bougea de la chalouppe pour la cóſeruer & tenir preſte à vn beſoin. Nous fuſmes ſur vne butte & autour des bois pour voir ſi nous deſcouuririons plus à plain ladite embuſcade. Comme ils nous virent aller ſi librement à eux ils leue-

rent le ſiege & furent en autres lieux, que ne peuſmes deſcouurir, & des quatre ſauuages n'en viſmes plus que deux, qui s'en alloient tout doucement. En ſe retirant ils nous faiſoient ſigne qu'euſſions à mener noſtre chalouppe en autre lieu, iugeant qu'elle n'eſtoit pas à propos pour leur deſſein. Et nous voyans auſſi qu'ils n'auoient pas enuie de venir à nous, nous nous rẽbarquaſmes & allaſmes où ils nous monſtroient, qui eſtoit la ſeconde embuſcade qu'ils auoient faite, taſchant de nous attirer en ſigne d'amité à eux, ſans armes : ce qui pour lors ne nous eſtoit permis: neantmoins nous fuſmes aſſez proches d'eux ſans voir ceſte embuſcade, qui n'en eſtoit pas eſloignee, à noſtre iugement. Comme noſtre chalouppe approcha de terre, ils ſe mirent en fuitte, & ceux de l'embuſcade auſſi, aprés qui nous tiraſmes quelques coups de mouſquets, voyant que leur intention ne tendoit qu'a nous deceuoir par careſſes, en quoy ils ſe trompoient : car nous recognoiſſions bien qu'elle eſtoit leur volonté, qui ne tendoit qu'a mauuais fin. Nous nous retiraſmes à noſtre barque aprés auoir fait ce qu'il nous fut poſſible.

Ce iour le ſieur de Poitrincourt reſolut de s'en retourner à noſtre habitation pour le ſubiect de 4. ou 5. mallades & bleſſez, à qui les

playes empiroient à faute d'onguens; car noſtre Chirurgien n'en auoit aporté que biẽ peu, qui fut grãde faute à luy, & deſplaiſir aux malades & à nous auſſi: d'autant que l'infection de leurs bleſſeures eſtoit ſi grãde en vn petit vaiſſeau comme le noſtre, qu'on ne pouuoit preſque durer: & craignions qu'ils engendraſſent des maladies: & auſſi que n'auiõs plus de viures que pour faire 8. ou 10. iournees de l'aduant, quelque retranchemẽt que l'on fiſt, & ne ſçachans pas ſi le retour pourroit eſtre auſſi long que l'aller, qui fut prés de deux mois.

Pour le moins noſtre deliberation eſtant prinſe, nous ne nous retiraſmes qu'auec le contentement que Dieu n'auoit laiſſé impuny le mesfait de ces barbares. Nous ne fuſmes que iuſques au 41. degré & demy; qui ne fut que demy degré plus que n'auoit fait le ſieur de Mons à ſa deſcouuerture. Nous partiſmes donc de ce port.

Et le lendemain vinſmes mouiller l'ancre proche de Malebarre, où nous fuſmes iuſques au 28. du mois que nous miſmes à la voile. Ce iour l'air eſtoit aſſez froid, & fit vn peu de neige. Nous priſmes la trauerſe pour aller à Norambegue, ou à l'iſle Haute. Mettant le cap à l'Eſt Nordeſt fuſmes deux iours ſur la mer ſans voir terre, contrariez du mauuais temps. La nuict

ensuiuant eusmes cognoissance des isles qui sont entre Quinibequi & Narembegue. Le vent estoit si grand que fusmes contraincts de nous mettre à la mer pour attendre le iour, où nous nous esloignasmes si bien de la terre, quelque peu de voiles qu'eussiõs, que ne la peusmes reuoir que iusques au lendemain, que nous vismes le trauers de l'isle Haute.

Ce iour dernier d'Octobre, entre l'isle des Montsdeserts, & le cap de Corneille, nostre gouuernail se rompit en plusieurs pieces, sans sçauoir le subiect. Chacũ en disoit son opinion. La nuit venant auec beau frais, nous estions parmy quantité d'isles & rochers, où le vent nous iettoit, & resolumes de nous sauuer, s'il estoit possible, à la premiere terre que rencontrerions.

Nous fusmes quelque temps au gré du vent & de la mer, auec seulemẽt le bourcet de deuãt: mais le pis fut que la nuit estoit obscure & ne sçauions où nous allions: car nostre barque ne gouuernoit nullemẽt, bien que l'on fit ce qu'õ pouuoit, tenant les escouttes du bourcet à la main, qui quelquefois la faisoiẽt vn peu gouuerner. Tousiours on sondoit si l'on pourroit trouuer fonds pour mouiller l'ancre & se preparer à ce qui pourroit subuenir. Nous n'en trouuasmes point; enfin allant plus viste que ne

desirions, l'on aduisa de mettre vn auiron par derriere auec des hommes pour faire gouuerner à vne isle que nous apperceusmes, afin de nous mettre à l'abry du vent. On mit aussi deux autres auirons sur les costés au derriere de la barque, pour ayder à ceux qui gouuernoient, à fin de faire arriuer le vaisseau d'vn costé & d'autre. Ceste inuētiō nous seruit si biē que mettiōs le cap ou desirions, & fusmes derriere la pointe de l'isle qu'auiōs apperceuë, mouiller l'ancre à 21. brasse d'eau, attendant le iour, pour nous recognoistre & aller chercher vn endroit pour faire vn autre gouuernail. Le vēt s'appaisa. Le iour estāt venu nous nous trouuasmes proches des isles Rāgees, tout enuirōnés de brisans; & louasmes Dieu de nous auoir conserués si miraculeusemēt parmy tant de perils.

Le premier de Nouembre nous allasmes en vn lieu que nous iugeasmes propre pour eschouer nostre vaisseau & refaire nostre timon. Ce iour ie fus à terre, & y vey de la glace espoisse de deux poulces, & pouuoit y auoir huit ou dix iours qu'il y auoit gelé, & vy bien que la temperature du lieu differoit de beaucoup à celle de Malebarre & port Fortuné: car les fueilles des arbres n'estoient pas encores mortes ny du tout tombees quand nous en partismes, & en ce lieu elles estoient tou-

tes tombee, & y faisoit beaucoup plus de froid qu'au port Fortuné.

Le lendemain comme on alloit eschouer la barque, il vint vn canot où y auoit des sauuages Etechemins qui dirent à celuy que nous auions en nostre barque, qui estoit Secondon, que Iouaniscou auec ses compagnons auoit tué quelques autres sauuages & emmené des femmes prisonnieres, & que proche des isles des Monts deserts ils auoiēt fait leur executiō.

Le neufiesme du mois nous partismes d'auprés du cap de Corneille & le mesme iour vinsmes mouiller l'ancre au petit passage de la riuiere saincte Croix.

Le lendemain au matin mismes nostre sauuage à terre auec quelques commoditez qu'on luy dōna, qui fut tres-aise & satisfait d'auoir fait ce voyage auec nous, & emporta quelques testes des sauuages qui auoient esté tuez au port Fortuné. Led. iour allasmes mouiller l'ancre en vne fort belle ance au Su de l'isle de Menasne.

Le 12. du mois fismes voile, & en chemin la chalouppe que nous traisnions derriere nostre barque y donna vn si grand & si rude coup qu'elle fit ouuerture & brissa tout le haut de la barque: & de rechef au resac rompit les ferremens de nostre gouuernail, & croiyons du commencement qu'au premier coup qu'elle

auoit donné, qu'elle eut enfoncé quelques plã-ches d'embas, qui nous eut fait submerger: car le vent estoit si esleué, que ce que pouuiõs faire estoit de porter nostre misanne : Mais aprés auoir veu le dommage qui estoit petit, & qu'il n'y auoit aucun peril, on fit en sorte qu'auec des cordages on accommoda le gouuernail le mieux qu'on peut, pour paracheuer de nous conduire, qui ne fut que iusques au 14. de Nouembre, où à l'entree du port Royal pensames nous perdre sur vne pointe : mais Dieu nous deliura tant de ce peril que de beaucoup d'autres qu'auions courus.

RETOVR DES SVSDITES DESCOVVERTVRES ET ce qui ce passa durant l'hyuernement.

CHAP. XVI.

A Nostre arriuee l'Escarbot qui estoit demeuré en l'habitation nous fit quelques gaillardises auec les gens qui y estoient restez pour nous resiouir.

Estans à terre, & ayans repris halaine chacun commença à faire de petits iardins, & moy d'entretenir le mien, attendant le printemps, pour y semer plusieurs sortes de graines, qu'on auoit apportees de France, qui vindrent fort bien en tous les iardins.

Le ſieur de Poitrincourt, d'autre part fit faire vn moulin à eau à prés d'vne lieue & demie de noſtre habitation, proche de la pointe où on auoit ſemé du bled. Le moulin eſtoit baſty auprés d'vn ſaut d'eau, qui vient d'vne petite riuiere qui n'eſt point nauigable pour la quantité de rochers qui y ſont, laquelle ſe va rendre dans vn petit lac. En ce lieu il y a vne telle abbondance de harens en ſa ſaiſon, qu'on pourroit en charger des chalouppes, ſi on vouloit en prendre la peine, & y apporter l'inuention qui y ſeroit requiſe. Auſſi les ſauuages de ces pays y viennent quelquesfois faire la peſche. On fit auſſi quantité de charbon pour la forge. Et l'yuer pour ne demeurer oiſifs i'entreprins de faire vn chemin ſur le bort du bois pour aller à vne petite riuiere qui eſt comme vn ruiſſeau, que nõmaſmes la truittiere, à cauſe qu'il y en auoit beaucoup. Ie demanday deux ou trois hommes au ſieur de Poitrincourt, qu'il me dõna pour m'ayder à y faire vne allee. Ie fis ſi biẽ qu'en peu de temps ie la rendy nette. Elle va iuſques à la truittiere, & contient prés de deux mille pas, laquelle ſeruoit pour nous pourmener à l'ombre des arbres, que i'auois laiſſé d'vn coſté & d'autre. Cela fit prendre reſolutiõ au ſieur de Poitrincourt d'en faire vne autre au trauers des bois, pour trauerſer droit

à l'em-

à l'emboucheure du port Royal, où il y a prés de trois lieues & demie par terre de noſtre habitation, & la fit commencer de la truittiere enuiron demie lieue, mais il ne l'aſcheua pas pour eſtre trop penible, & s'occupa à d'autres choſes plus neceſſaires pour lors. Quelque temps aprés noſtre arriuee, nous apperceuſmes vne chalouppe, où il y auoit des ſauuages, qui nous dirent que du lieu d'où ils venoient, qui eſtoit Norembegue, on auoit tué vn ſauuage qui eſtoit de nos amis, en vengeãce de ce que Iouaniſcou auſſi ſauuage, & les ſiens auoiẽt tué de ceux de Norembegue, & de Quinibequi, cõme i'ay dit cy deſſus; & que des Etechemins l'auoient dit au ſauuage Secondon qui eſtoit pour lors auec nous.

Celuy qui commandoit en la chalouppe eſtoit le ſauuage appellé Ouagimou, qui auoit familiarité auec Beſſabes chef de la riuiere de Norẽbegue, à qui il demãda le corps de Panounia qui auoit eſté tué: ce qu'il luy octroya, le priant de dire à ſes amis qu'il eſtoit bien faſché de ſa mort, luy aſſeurant que c'eſtoit ſans ſon ſçeu qu'il auoit eſté tué, & que n'y ayant de ſa faute, il le prioit de leur dire qu'il deſiroit qu'ils demeuraſſent amis comme auparauant : ce que Ouagimou, luy promit faire quand il ſeroit de retour. Il nous dit qu'il luy

ennuya fort qu'il n'estoit hors de leur compagnie, quelque amitié qu'on luy mõstrast, comme estans subiects au changement, craignant qu'ils ne luy en fissent autant comme au deffunct: aussi n'y arresta il pas beaucoup aprés sa despeche. Il emmena le corps en sa chalouppe depuis Norembegue iusques à nostre habitation, d'où il y a 50. lieues.

Aussi tost que le corps fut à terre ses parens & amis commencerent à crier au prés de luy, s'estans peints tout le visage de noir, qui est la façon de leur dueil. Aprés auoir bien pleuré, ils prindrent quantité de petum, & deux ou trois chiens, & autres choses qui estoient au deffunct, qu'ils firent brusler à quelque mille pas de nostre habitation sur le bort de la mer. Leurs cris continuerent iusques à ce qu'ils fussent de retour en leur cabanne.

Le lendemain ils prindrent le corps du deffunct, & l'enuelopperent dedans vne catalougue rouge, que Mabretou chef de ses lieux m'inportuna fort de luy dõner, d'autant qu'elle estoit belle & grãde, laquelle il donna aux parẽs dud. deffunct, qui m'en remercierẽt bien fort. Aprés dõc auoir emmaillotté le corps, ils le parerẽt de plusieurs sortes de *matachiats*, qui sont patinostres & bracelets de diuerses couleurs, luy peinrent le visage, & sur la teste luy

mirent plusieus plumes & autres choses qu'ils auoient de plus beau, puis mirent le corps à genoux au milieu de deux bastons,& vn autre qui le soustenoit soubs les bras:& au tour du corps y auoit sa mere,sa femme & autres de ses parens & amis, tant femmes que filles, qui hurloient comme chiens.

Cependant que les femmes & filles crioient le sauuage appelé Mabretou,faisoit vne harangue à ses compagnõs sur la mort du deffunct, en incitant vn chacun d'auoir vengeance de la meschanceté & trahison commise par les subiects de Bessabes, & leur faire la guerre le plus promptement que faire se pourroit. Tous luy accorderent de la faire au printemps.

La harange faitte & les cris cessez, ils emporterẽt le corps du deffunct en vne autre cabanne. Aprés auoir petuné, le renueloperent dãs vne peau d'Eslan, & le lierent fort bien, & le conseruerent iusques à ce qu'il y eust plus grande compagnie de sauuages, de chacun desquels le frere du defunct esperoit auoir des presens, comme c'est leur coustume d'en donner à ceux qui ont perdu leurs peres, meres, femmes, freres, ou sœurs.

La nuit du 26. Decembre il fist vn vent de Surest, qui abbatit plusieurs arbres.

Le dernier Decembre il commença à neger,

& cela dura iuſqu'au lendemain matin.

Le 16. Ianuier enſuiuant 1607. le ſieur de Poitrincourt voulant aller au haut de la riuiere de l'Equille la trouua ſeelee de glaces à quelque deux lieues de noſtre habitation, qui le fit retourner pour ne pouuoir paſſer.

Le 8. Feurier il commença à deſcendre quelques glaces du haut de la riuiere dans le port qui ne gele que le long de la coſte.

Le 10. de May enſuyuant, il negea toute la nuict, & ſur la fin du mois faiſoit de fortes gelees blanches, qui durerent iuſques au 10. & 12. de Iuin, que tous les arbres eſtoiēt couuerts de fuilles, horſmis les cheſnes qui ne iettent les leur que vers le 15.

L'yuer ne fut ſi grand que les annees precedentes, ny les neges auſſi ne furent ſi long tēps ſur la terre. Il pleuſt aſſez ſouuent, qui fut occaſion que les ſauuages eurent vne grande famine, pour y auoir peu de neges. Le ſieur de Poitrincourt nourriſt vne partie de ceux qui eſtoient auec nous, ſçauoir Mabretou, ſa femme & ſes enfans, & quelques autres.

Nous paſſames ceſt yuer fort ioyeuſement, & fiſmes bonne chere, par le moyen de l'ordre de bontēps que i'y eſtablis, qu'vn chacū trouua vtile pour la ſante, & plus profitable que toutes ſortes de medicines, dont on euſt peu

vſer. Ceſte ordre eſtoit vne chaine que nous mettions auec quelques petites ceremonies au col d'vn de nos gens, luy donnant la charge pour ce iour d'aller chaſſer: le lendemain on la bailloit à vn autre, & ainſi conſecutiuement: tous leſquels s'efforçoient à l'enuy à qui feroit le mieux & aporteroit la plus belle chaſſe: Nous ne nous en trouuaſmes pas mal, ny les ſauuages qui eſtoient auec nous.

Il y eut de la maladie de la terre parmy nos gens, mais non ſi aſpre qu'elle auoit eſté aux annees precedẽtes: Neantmoins il ne laiſſa d'en mourir ſept; & vn autre d'vn coup de fleſche qu'il auoit receu des ſauuages au port Fortuné.

Noſtre chirurgien appelé maiſtre Eſtienne, fit ouuerture de quelques corps, & trouua preſque toutes les parties de dedans offencees, comme on auoit fait aux autres les annees precedentes. Il y en eut 8. ou 10. de malades qui guerirent au printemps.

Au commencement de Mars & d'Auril, chacun ſe mit à preparer les iardins pour y ſemer des graines en May, qui eſt le vray tẽps, leſquelles vindrẽt auſſi bien qu'elles euſſent peu faire en Frãce, mais quelque peu plus tardiues: & trouue que la France eſt au plus vn mois & demy plus aduancee: & comme i'ay dit, le temps eſt de ſemer en May, bien qu'on peut ſe-

mer quelquefois en Auril, mais ces femences n'aduancēt pas plus que celles qui sont semees en May, & lors qu'il n'y a plus de froidures qui puisse offencer les herbes, sinon celles qui sont fort tendres, comme il y en a beaucoup qui ne peuuent resister aux gelees blanches, si ce n'est auec vn grand soin & trauail.

Le 24. de May apperceusmes vne petite barque du port de 6. a 7. tonneaux qu'on enuoya recognoistre, & trouua on que c'estoit vn ieune homme de sainct Maslo appelé Cheualier qui apporta lettres du sieur deMons au sieur de Poitrincourt, par lesquelles il luy mandoit de ramener ses compagnons en France, & nous dit la naissance de Monseigneur le Duc d'Orleās, qui nous apporta de la resiouissance, & en fismes les feu de ioye, & chātasmes le *Te deum*.

Depuis le commencement de Iuin iusqu'au 20. du mois, s'assemblerent en ce lieu quelque 30. ou 40. sauuages, pour s'en aller faire la guerre aux Almouchiquois, & venger la mort de Panouuia, qui fut enterré par les sauuages selon leur coustume, lesquels donnerēt en aprés quantité de pelleterie à vn sien frere. Les presens faicts, ils partirent tous de ce lieu le 29. de Iuin pour aller à la guerre à Chouacoet, qui est le pays des Almouchiquois.

Quelques iours aprés l'arriuee dudict Cheua-

lier, le ſieur de Poitrincourt l'enuoya à la riuiere S. Iean & ſaincte Croix pour traicter quelque pelleterie: mais il ne le laiſſa pas aller ſans gẽs pour ramener la barque, d'autãt que quelques vns auoient raporté qu'il deſiroit s'en retourner en Frãce auec le vaiſſeau où il eſtoit venu, & nous laiſſer en noſtre habitatiõ. L'Eſcarbot eſtoit de ceux qui l'accompagnerẽt, lequel n'auoit encores ſorty du port Royal: c'eſt le plus loin qu'il ayt eſté, qui ſont ſeulement 14. à 15. lieues plus auant que ledit port Royal.

Attendant le retour dudit Cheualier, le ſieur de Poitrincourt fut au fonds de la baye Françoiſe dans vne chalouppe auec 7. à 8. hommes. Sortant du port & mettant le cap au Nordeſt quart de l'Eſt le long de la coſte quelque 25. lieues, fuſmes à vn cap, où le ſieur de Poitrincourt voulut monter ſur vn rocher de plus de 30. thoiſes de haut, où il courut fortune de ſa vie: d'autant qu'eſtant ſur le rocher, qui eſt fort eſtroit, où il auoit monté auec aſſez de difficulté, le ſommet trembloit ſoubs luy: le ſubiect eſtoit que par ſucceſſion de temps il s'y eſtoit amaſſé de la mouſſe de 4. à 5. pieds deſpois laquelle n'eſtant ſolide, trembloit quand on eſtoit deſſus, & bien ſouuent quand on mettoit le pied ſur vne pierre il en tomboit 3. ou 4. autres: de ſorte que s'il y monta auec peine,

il descendit auec plus grande difficulté, encore que quelques matelots, qui sont gens assez adroits à grimper, luy eussét porté vne haussiere (qui est vne corde de moyenne grosseur) par le moyen de laquelle il descendit. Ce lieu fut nommé le cap de Poitrincourt, qui est par la hauteur de 45. degrez deux tiers de latitude.

Nous fusmes au fonds d'icelle baye, & ne vismes autre chose que certaines pierres blanches à faire de la chaux: Mais en petite quãtité, & force mauues, qui sont oiseaux, qui estoient dãs des isles: Nous en prismes à nostre volõté, & fismes le tour de la baye pour aller au port aux mines, où i'auois esté auparauant, & y menay le sieur de Poitrincourt, qui y print quelques petits morceaux de cuiure, qu'il eut auec bien grand peine. Toute ceste baye peut contenir quelque 20. lieues de circuit, où il y a au fonds vne petite riuiere, qui est fort platte & peu d'eau. Il y a quantité d'autres petits ruisseaux & quelques endroits, où il y a de bons ports, mais c'est de plaine mer, où l'eau mõte de cinq brasses. En l'vn de ces ports 3. a 4. lieues au Nort du cap de Poitrincourt trouuasmes vne Croix qui estoit fort vieille, toute couuerte de mousse & presque toute pourrie, qui mõstroit vn signe euident qu'autrefois il y auoit esté des Chrestiens. Toutes ces terres sont forests tres-

espoisses,

eſpoiſſes, où le pays n'eſt pas trop aggreable, ſinon en quelques endroits.

Eſtant au port aux mines nous retournaſmes à noſtre habitation. Dedãs icelle baye y a de grands tranſports de maree qui portent au Suroueſt.

Le 12. de Iuillet arriua Ralleau ſecretaire du ſieur de Mons, luy quatrieſme dedans vne chalouppe, qui venoit d'vn lieu appelé Niganis, diſtant du port Royal de quelque 160. ou 170. lieues, qui confirma au ſieur de Poitrincourt ce que Cheualier luy auoit raporté.

Le 3. Iuillet on fit equiper trois barques pour enuoyer les hõmes & cõmoditez qui eſtoient à noſtre habitation pour aller à Campſeau, diſtant de 115. lieues de noſtre habitation, & à 45. degrez & vn tiers de latitude, où eſtoit le vaiſſeau qui faiſoit peſché de poiſſon, qui nous deuoit repaſſer en France.

Le ſieur de Poitrincourt renuoya tous ſes compagnons, & demeura luy neufieme en l'habitatiõ pour emporter en France quelques bleds qui n'eſtoient pas bien à maturité.

Le 10. d'Aouſt arriua de la guerre Mabretou, lequel nous dit auoir eſté à Chouacoet, & auoir tué 20. ſauuages & 10 ou 12. de beſſez; & que Onemechin chef de ce lieu, Marchin, & vn autre auoient eſté tués par Saſinou

chef de la riuiere de Quinibequi, lequel depuis fut tué par les compagnons d'Onemechin & Marchin. Toute ceste guerre ne fut que pour le subiect de Panounia sauuage de nos amis, lequel, cōme i'ay dict cy dessus auoit esté tué à Narembegue par les gens dudit Onemechin & Marchin.

Les chefs qui sont pour le iourd'huy en la place d'Onemechin, Marchin, & Sasinou, sont leurs fils, sçauoir pour Sasinou, Pememen: Abriou pour Marchin son pere: & pour Onemechin Queconsicq. Les deux derniers furent blessez par les gens de Mabretou, qui les attraperēt soubs apparēce d'amitié, comme est leur coustume, de quoy on se doit donner garde, tant des vns que des autres.

HABITATION ABANDONNEE: RETOVR EN France du sieur de Poitrincour & de tous ces gens.

CHAP. XVII.

L'Onsieme du mois d'Aoust partismes de nostre habitation dans vne chaloupe, & rengeasmes la coste iusques au cap Fourchu, où i'auois esté auparauant.

Continuant nostre routte le long de la coste iusques au cap de la Héue (où fut le premier abort auec le sieur de Mons, le 8. de May. 1604.)

nous recogneusmes la coste depuis ce lieu iusques à Cãpseau, d'où il y a prés de 60. lieues: ce que n'auois encor fait, & la vis lors fort particulieremẽt, & en fis la carte comme du reste.

Partant du cap de la Héue iusques à Sesambre, qui est vne isle ainsi appelée par quelques Mallouins, distante de la Héue de 15. lieues. En ce chemin y a quantité d'isles qu'auions nommees les Martyres pour y auoir eu des françois autresfois tués par les sauuages. Ces isles sõt en plusieurs culs de sac & bayes: En vne desquelles y a vne riuiere appelee saincte Marguerite distãte de Sesambre de 7. lieues, qui est par la hauteur de 44. degrez & 25. minuttes, de latitude. Les isles & costes sont remplies de quantité de pins, sapins, boulleaux, & autres meschants bois. La pesche du poisson y est abbondante, comme aussi la chasse des oiseaux.

De Sesambre passames vne baye fort saine contenant sept à huit lieues, où il n'y a aucunes isles sur le chemin horsmis au fonds, qui est à l'entree d'vne petite riuiere de peu d'eau, & fusmes à vn port distãt de Sesambre de 8. lieues mettant le cap au Nordest quart d'Est, qui est assez bon pour des vaisseaux du port de cent à six vingts tonneaux. En son entree y a vne isle de laquelle on peut de basse mener aller à la grande terre. Nous auons nommé ce lieu, le

port saincte Helaine, qui est par la hauteur de 44. degrez 40. minuttes peu plus ou moins de latitude.

De ce lieu fusmes à vne baye appelee la baye de toutes isles, qui peut contenir quelques 14. à 15. lieues: lieux qui sont dangereux à cause des bãcs, basses & battures qu'il y a. Le pays est tresmauuais à voir, rempli de mesmes bois que i'ay dict cy dessus. En ce lieu fusmes contrariez de mauuais temps.

De là passames proche d'vne riuiere qui en est distante de six lieues qui s'appelle la riuiere de l'isle verte, pour y en auoir vne en son entree. Ce peu de chemin que nous fismes est remply de quantité de rochers qui iettent prés d'vne lieue à la mer, où elle brise fort, & est par la hauteur de 45. degrez vn quart de latitude.

De là fusmes à vn lieu où il y a vn cul de sac, & deux ou trois isles, & vn assez beau port, distant de l'isle verte trois lieux. Nous passames aussi par plusieurs isles qui sont rãgees les vnes proches des autres, & les nommasmes les isles rangees, distantes de l'isle verte de 6. à 7. lieues. En aprés passames par vne autre baye, où il a plusieurs isles, & fusmes iusque à vn lieu où trouuasmes vn vaisseau qui faisoit pesche de poisson entre des isles qui sont vn peu esloignees de la terre, distantes des isles rangees qua-

tre lieues; & nommasmes ce lieu le port de Saualette, qui estoit le maistre du vaisseau qui faisoit pesche qui estoit Basque, lequel nous fit bonne chere, & fut tres-aise de nous voir: d'autant qu'il y auoit des sauuages qui luy vouloient faire quelque desplaisir: ce que nous empeschasmes.

Partant de ce lieu arriuasmes à Campseau le 27. du mois, distant du port de Saualette six lieues, où passames par quantité d'isles iusques audit Campseau, où trouuasmes les trois barques arriuees à port de salut. Chãpdoré & l'Escarbot vindrent audeuant de nous pour nous receuoir: aussi trouuasmes le vaisseau prest à faire voile qui auoit fait sa pesche, & n'attendoit plus que le temps pour s'en retourner: cependant nous nous donnasmes du plaisir parmy ces isles, où il y auoit telle quantité de framboises qu'il ne se peut dire plus.

Toutes les costes que nous rengeasmes depuis le cap de Sable iusques en ce lieu sont terres mediocrement hautes, & costes de rochers, en la plusspart des endroits bordees de nombres d'isles & brisans qui iettent à la mer par endroits prés de deux lieues, qui sont fort mauuais pour l'abort des vaisseaux: Neantmoins il ne laisse d'y auoir de bõs ports & raddes le long des costes & isles, s'ils estoient des-

couuerts. Pour ce qui eſt de la terre elle eſt plus mauuaiſe & mal aggreable, qu'en autres lieux qu'euſſiõs veus; ſi ce ne ſont en quelques riuieres ou ruiſſeaux, où le pays eſt aſſez plaiſant: & ne faut doubter qu'en ces lieux l'yuer n'y ſoit froid, y durant prés de ſix à ſept mois.

Ce port de Campſeau eſt vn lieu entre des iſles qui eſt de fort mauuais abord, ſi ce n'eſt de beautẽps, pour les rochers & briſans qui ſont au tour. Il s'y fait peſche de poiſſon vert & ſec.

De ce lieu iuſques à l'iſle du cap Breton qui eſt par la hauteur de 45. degrez trois quars de latitude & 14. degrez, 50. minuttes de declinaiſon de l'aimant y a huit lieues; & iuſques au cap Breton 25. où entre les deux y a vne grande baye qui entre quelque 9. ou 10. lieues dans les terres, & fait paſſage entre l'iſle du cap Breton & la grand terre qui va rẽdre en la grand baye ſainct Laurens, par où on va à Gaſpé & iſle parcee, où ſe fait peſche de poiſſon. Ce paſſage de l'iſle du cap Bretõ eſt fort eſtroit: Les grands vaiſſeaux n'y paſſent point, bien qu'il y aye de l'eau aſſez, à cauſe des grands courãs & tranſports de marees qui y ſont: & auons nommée ce lieu le paſſage courant, qui eſt par la hauteur de 45. degrez trois quarts de latitude.

Ceſte iſle du cap Breton eſt en forme triangulaire, qui à quelque 80. lieues de circuit, &

eſt la pluſpart terre montagneuſe: Neantmoins en quelques endroits fort aggreable. Au milieu d'icelle y a vne maniere de lac, où la mer entre par le coſté du Nord quart du Nordoueſt, & du Su quart du Sueſt: & y a quantité d'iſles remplies de grand nombre de gibier, & coquillages de pluſieurs ſortes: entre autres des huiſtres qui ne ſont de grande ſaueur. En ce lieu y a deux ports, où l'on fait peſche de poiſſon: ſçauoir le port aux Anglois, diſtant du cap Breton quelque 2. à 3. lieues: & l'autre, Niganis, 18. ou 20. lieues au Nord quart du Nordoueſt. Les Portuguais autrefois voulurent habiter ceſte iſle, & y paſſerent vn yuer: mais la rigueur du temps & les froidures leur firent abandonner leur habitation.

Le 3. Septembre partiſmes de Campſeau.

Le 4. eſtions le trauers de liſle de Sable.

Le 6. Arriuaſmes ſur le grand banc, où ſe fait la peſche du poiſſon vert, par la hauteur de 45. degrez & demy de latitude.

Le 26. entraſmes ſur le Sonde proche des coſtes de Bretagne & Angleterre, à 65. braſſes d'eau, & par la hauteur de 49. degrez & demy de latitude.

Et le 28. relachaſmes à Roſcou en baſſe Bretagne, ou fuſmes contrariés du mauuais temps iuſqu'au dernier de Septembre, que le vent ve-

nant fauorable nous nous mismes à la mer pour paracheuer nostre routte iusques à sainct Maslo, qui fut la fin de ces voyages, où Dieu nous conduit sans naufrage n'y peril.

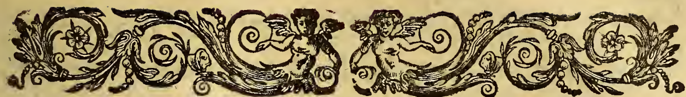
Fin des voyages depuis l'an 1604. iusques en 1608.





ꝺ Matou-oüeſcariny.
∞ Oüeſcariny.
o-o Quenongebin.
L Riuiere des Ethechemins.
V Cap des deux bayes.
H Baye Françoiſe.
P Iſle Longue.
Q Cap fourchu.
R Port au mouton.
S Port du roſſignol.
T Seſamble.
SS Lac medicis.
11 Mantane.
A Tadouſſac.
B Leſquemain.
4 Saincte Croix.
4 Riuiere des Ethechemins.
5 Sault.
3 L'iſle aux coudres.
10 Riuiere platte.
9 Iſle aux lieures.
E Iſles aux gros yeux.
D Baye d'e Chaleur.
♁ Gaſpay.
C Iſle percée.
6 Lac ſainct Pierre.
7 Riuiere des Yroquois.
40 Cap ſaincte Marie.
N Port Royal.
M Menane.
I Iſles aux Oiſeaux.

Pour la page 161. X



LES VOYAGES FAITS AV GRAND FLEVVE SAINCT LAVRENS PAR LE

ſieur de Champlain Capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, depuis l'annee 1608. iuſques en 1612.

LIVRE SECOND.

RESOLVTION DV SIEVR DE MONS POVR FAIre les deſcouuertures par dedans les terres; ſa commiſſion, & enfrainte d'icelle par des Baſques qui deſarmerent le vaiſſeau de Pont-graué; & l'accort qu'ils firent aprés entre eux.

CHAP. I.

ESTant de retour en France aprés auoir ſeiourné trois ans au pays de la nouuelle Frãce, ie fus trouuer le ſieur de Mons, auquel ie recitay les choſes les plus ſingulieres que i'y euſſe veues depuis ſon partemẽt, & luy donnay la carte & plan des coſtes & ports les plus remarquables qui y ſoient.

Quelque temps aprés ledit ſieur de Mons ſe delibera de continuer ſes deſſins, & paracheuer de deſcouurir dans les terres par le grand fleuue S. Laurens, où i'auois eſté par le commandement du feu Roy HENRY LE

GRAND en l'an 1603. quelque 180. lieues, commençant par la hauteur de 48. degrez deux tiers de latitude, qui eſt Gaſpé entree dudit fleuue iuſques au grand ſaut, qui eſt ſur la hauteur de 45. degrez, & quelques minuttes de latitude, où finiſt noſtre deſcouuerture, & où les batteaux ne pouuoiēt paſſer à noſtre iugement pour lors: d'autāt que nous ne l'auions pas bien recogneu comme depuis nous auons fait.

Or aprés que par pluſieurs fois le ſieur de Mons m'euſt diſcouru de ſon intention touchant les deſcouuertures, print reſolution de continuer vne ſi genereuſe, & vertueuſe entreprinſe, quelques peines & trauaux qu'il y euſt eu par le paſſé. Il m'honora de ſa lieutenance pour le voyage: & pour ceſt effect fit equipper deux vaiſſeaux, où en l'vn commandoit du Pont-graué, qui eſtoit deputé pour les negotiations, auec les ſauuages du pays, & ramener auec luy les vaiſſeaux: & moy pour yuerner audict pays.

Le ſieur de Mons pour en ſupporter la deſpence obtint lettres de ſa Maieſté pour vn an, où il eſtoit interdict à toutes perſonnes de ne trafficquer de pelleterie auec les ſauuages, ſur les peines portes par la commiſſion qui enſuit.

HENRY PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, *A nos amez & feaux Conseillers, les officiers de nostre Admirauté de Normandie, Bretaigne & Guienne, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, Iuges ou leurs Lieutenans, & à chacun d'eux endroict soy, en l'estenduë de leurs ressorts, Iurisdictions & destroits, Salut: Sur l'aduis qui nous a esté donné par ceux qui sont venus de la nouuelle France, de la bonté, & fertilité des terres dudit pays, & que les peuples d'iceluy sont disposez à receuoir la cognoissance de Dieu, Nous auons resolu de faire continuer l'habitation qui auoit esté cy deuant commencée audit pays, à fin que nos subjects y puissent aller librement trafficquer. Et sur l'offre que le sieur de Monts Gentil-homme ordinoire de nostre chambre, & nostre Lieutenant General audit pays, nous auroit proposee de faire ladite habitation, en luy donnant quelque moyen & commodité d'en supporter la despence: Nous auons eu aggreable de luy promettre & asseurer qu'il ne seroit permis à aucuns de nos subiects qu'à luy de trafficquer de pelleteries & autres marchandises, durant le temps d'vn an seulement, és terres, pays, ports, riuieres & aduenuës de l'estenduë de sa charge: Ce que voulons auoir lieu. Nous pour ces causes & autres considerations, à ce nous mouuans, vous mandons & ordonnons que vous ayez chacun de vous en l'estendë de vos pouuoirs, iurisdictions & destroicts, à faire de nostre part, comme nous faisons tres-expressement inhibitions & deffences à tous marchands, maistres & Capitaines de nauires, matelots, & autres nos subiects, de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'equipper aucuns vaisseaux, & en iceux aller ou enuoyer faire traffic, ou trocque de Pelleteries, & autres choses, auec les Sauuages de la nouuelle France, frequenter, negotier, & communiquer durant ledit temps d'vn an en l'estenduë du pouuoir dudit sieur de Monts, à peine de desobeyssance, de confiscation entiere de leurs vaisseaux, viures, armes, & marchandises, au proffit dudit sieur de Monts & pour asseurance de la punition de leur desobeissance: Vous permettrez, comme nous auons permis & permettons audict sieur de Monts ou ses lieutenans, de saisir, apprehender, & arrester tous les concontreuenans à nostre presente deffence & ordonnance, & leurs vaisseaux, marchandises, armes, viures, & vituailles, pour les amener & remettre és mains de la Iustice, & estre procedé, tant contre les personnes que contre les biens des desobeyssans, ainsi qu'il appartiendra. Ce que nous voulons, & vous mandons faire incontinent lire & publier par tous les lieux & endroicts publics de vosdits pouuoirs & iurisdictions, où vous iugerez besoin estre, par le premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, en vertu de ces presentes, ou*

coppie d'icelles, deuëment collationnees pour vne fois seulement, par l'vn de nos amez & feaux Conseiliers, Notaires & Secretaires, ausquelles voulons foy estre adioustee comme au present original, afin qu'aucuns de nosdits subiects n'en pretendent cause d'ignorance, ains que chacun obeysse & se conforme sur ce à nostre volonté. Mandons en outre à tous Capitaines de nauires, maistres d'iceux, contre-maistres, matelots, & autres estans dans vaisseaux ou nauires aux ports & haures dudit pays, de permettre, comme nous auons permis audit sieur de Monts, & autres ayant pouuoir & charge de luy de visiter dans leursdits vaisseaux qui auront traicté de laditte Pelleterie, aprés que les presentes deffences leur auront esté signifiees. Nous voulons qu'à la requeste dudit sieur de Monts, ses lieutenans, & autres ayans charge, vous procediez contre les desobeyssans, & contreuenans ainsi qu'il appartiendra: De ce faire vous donnons pouuoir, authorité, commission, & mandement special, nonobstant l'Arrest de nostre Conseil du 17. iour de Iuillet dernier, clameur de baro, chartre normande, prise à-partie, oppositions, ou appellations quelsconques: Pour lesquelles, & sans preiudice d'icelles, ne voulons estre differé, & dont si aucune interuiennent, nous en auons retenu & reserué à nous & à nostre Conseil la cognoissance, priuatiuement à tous autres Iuges, & icelle interdite & deffenduë à toutes nos Cours & Iuges: Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le septiesme iour de Ianuier, l'an de grace, mil six cents huict. Et de nostre regne le dix-neufiesme. Signé, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, Delomenie. Et seellé sur simple queuë du grand seel de cire iaulne.

Collationné à l'original par moy Conseiller, Notaire & Secretaire du Roy.

Ie fus à Honnefleur pour m'enbarquer, où ie trouuay le vaisseau de Pontgraué prest, qui partit du port, le 5. d'Auril, & moy le 13. & arriuay sur le grand banc le 15. de May, par la hauteur de 45. degrez & vn quart de latitude, & le 26. eusmes cognoissance du cap sainct Marie, qui est par la hauteur de 46. degrez, trois quarts de latitude, tenant à l'isle de terreneufue. Le 27. du mois eusmes la veue du cap sainct Laurens

tenant à la terre du cap Breton & isle de sainct Paul, distante du cap de saincte Marie 83. lieues. Le 30. du mois eusmes cognoissance de l'isle percee, & de Gaspé, qui est soubs la hauteur de 48. degrez deux tiers de latitude, distant du cap de sainct Laurens, 70. à 75. lieues.

Le 3. de Iuin arriuasmes deuant Tadoussac, distant de Gaspé 80. ou 90. lieues, & mouillasmes l'ancre à la radde du port, de Tadoussac, qui est à vne lieue du port, lequel est cõme vne ance à l'entree de la riuiere du Saguenay, où il y a vne maree fort estrãge pour sa vistesse, où quelquesfois il vient des vents impetueux qui ameinent de grandes froidures. L'on tient que ceste riuiere à quelque 45. ou 50. lieues du port de Tadoussac iusques au premier saut, qui vient du Nort Norouest. Ce port est petit, & n'y pourroit que quelque 20. vaisseaux : Il y a de l'eau assez, & est à l'abry de la riuiere de Saguenay & d'vne petite isle de rochers qui est presque coupee de la mer. Le reste sõt mõtaignes hautes esleues, où il y a peu de terre, sinon rochers & sables rẽplis de bois, cõme sappins & bouleaux. Il y a vn petit estanc proche du port rẽfermé de mõtagnes couuertes de bois. A l'ẽtree y a deux pointes l'vne du costé du Surouest, contenant prés d'vne lieue en la mer, qui s'appelle la pointe sainct Matthieu, ou autre-

ment aux Allouettes, & l'autre du costé du Nordouest contenãt demy quart de lieue, qui s'appele la pointe de tous les Diables, pour le grand danger qu'il y a. Les vents du Su Suest frappẽt dans le port, qui ne sont point à craindre: mais bien celuy du Saguenay. Les deux pointes cy dessus nommees assechent de basse mer: nostre vaisseau ne peust entrer dãs le port pour n'auoir le vent & maree propre. Ie fis aussitost mettre nostre basteau hors du vaisseau pour aller au port voir si Pont-graué estoit arriué. Cõme i'estois en chemin, ie rẽcontray vne chalouppe & le pilotte de Pont-graué & vn Basque, qui me venoit aduertir de ce qui leur estoit suruenu pour auoir voulu faire quelques deffences aux vaisseaux Basques de ne traicter suiuant la cõmission que le sieur de Mons auoit obtenuë de sa maiesté, Qu'aucuns vaisseaux ne pourroient traicter sans la permission du sieur de Monts, comme il estoit porté par icelle:

Et que nonobstant les significations que peust faire Pont-graué de la part de sa Maiesté, ils ne laissoiẽt de traicter la force en la main; & qu'ils s'estoiẽt mis en armes & se maintenoiẽt si biẽ dans leur vaisseau, que faisant iouer touts leurs canons sur celuy de Pont-graué & tirãt force coups de mousquets, il fut fort blessé, & trois des siens, dont il y en eust vn qui en

mourut, ſans que le Pont fit aucune reſiſtance : Car dés la premiere ſalue de mouſquets qu'ils tirerent ils fut abbatu par terre. Les Baſques vindrent à bort du vaiſſeau & enleuerent tout le canon & les armes qui eſtoient dedans, diſans qu'ils traicteroient nonobſtant les deffences du Roy, & que quand ils ſeroient prés de partir pour aller en France ils luy rendroient ſon canon & ſon amonition, & que ce qu'ils en faiſoient eſtoit pour eſtre en ſeureté. Entendant toutes ces nouuelles, cela me faſcha fort, pour le commencement d'vne affaire, dont nous nous fuſſions bien paſſez.

Or aprés auoir ouy du pilotte toutes ces choſes ie luy demanday qu'eſtoit venu faire le Baſque au bort de noſtre vaiſſeau, il me dit qu'il venoit à moy de la part de leur maiſtre appelé Darache, & de ſes cōpagnōs, pour tirer aſſeurance de moy, Que ie ne leur ferois aucun deſplaiſir, lors que noſtre vaiſſeau ſeroit dans le port.

Ie fis reſponce que ie ne le pouuois faire, que premier ie n'euſſe veu le Pont. Le Baſque dit que ſi i'auois affaire de tout ce qui deſpendoit de leur puiſſance qu'ils m'en aſſiſteroient. Ce qui leur faiſoit tenir ce langage, n'eſtoit que la cognoiſſance qu'ils auoient d'auoir failly, cōme ils confeſſoient, & la crainte qu'on ne leur laiſ-

ſaſt faire la peſche de balene.

Aprés auoir aſſez parlé ie fus à terre voir le Pont pour prendre deliberation de ce qu'aurions affaire, & le trouuay fort mal. Il me conta particulierement tout ce qui c'eſtoit paſſé. Nous conſideraſmes que ne pouuions entrer audit port que par force, & que l'habitation ne fut pardue pour ceſte annee, de ſorte que nous aduiſaſmes pour le mieux, (afin d'vne iuſte cauſe n'en faire vne mauuaiſe & ainſi ſe ruiner) qu'il failloit leur donner aſſeurance de ma part tant que ie ſerois là, & que le Pont n'entreprẽdroit aucune choſe contre eux, mais qu'en France la iuſtice ſe feroit & vuideroit le different qu'ils auoient entr'eux.

Darache maiſtre du vaiſſeau me pria d'aller à ſon bort, où il me fit bonne reception. Aprés pluſieurs diſcours ie fis l'accord entre le Pont & luy, & luy fis promettre qu'il n'entreprendroit aucune choſe ſur Pont-graué ny au preiudice du Roy & du ſieur de Mons. Que s'ils faiſoiẽt le contraire ie tiẽdrois ma parole pour nulle: Ce qui fut accordé & ſigné d'vn chacun.

En ce lieu y auoit nombre de ſauuages qui y eſtoient venus pour la traicte de pelleterie, pluſieurs deſquels vindrent à noſtre vaiſſeau auec leurs canots, qui ſont de 8. ou 9. pas de long, & enuiron vn pas, où pas & demy de lar-

ge par le milieu, & vont en diminuant par les deux bouts. Ils ſont fort ſubiects à tourner ſi on ne les ſcay bien gouuerner, & ſont faicts d'eſcorce de boulleau, renforcez par le dedans de petits cercles de cedre blanc, bien proprement arãgez: & ſont ſi legers qu'vn homme en porte ayſement vn. Chacun peut porter la peſanteur d'vne pipe. Quand ils veulent trauerſer la terre pour aller en quelque riuiere où ils ont affaire, ils les portent auec eux. Depuis Chouacoet le long de la coſte iuſques au port de Tadouſſac ils ſont tous ſemblables.

DE LA RIVIERE DV SAGVENAY, ET DES SAVuages qui nous y vindrent abborder. De l'iſle d'Orleans; & de tout ce que nous y auons remarqué de ſingulier.

CHAP. II.

APrés ceſt accord fait, ie fis mettre des charpentiers à accommoder vne petite barque du port de 12. à 14. tonneaux, pour porter tout ce qui nous ſeroit neceſſaire pour noſtre habitation, & ne peut eſtre pluſtoſt preſte qu'au dernier de Iuin.

Cependant i'eu moyen de viſiter quelques endroits de la riuiere du Saguenay, qui eſt vne belle riuiere, & d'vne profondeur incroyable, comme 150. & 200. braſſes. A quelque cinquan-

te lieues de l'entree du port,comme dit eſt, y a vn grand ſaut d'eau,qui deſcend d'vn fort haut lieu & de grande impetuoſité. Il y a quelques iſles dedãs icelle riuiere qui ſont fort deſertes, n'eſtãs que rochers, couuertes de petits ſapins & bruieres.Elle contient de large demie lieue en des endroits,& vn quart en ſon entree,où il y a vn courant ſi grand qu'il eſt trois quarts de maree couru dedãs la riuiere, qu'elle porte encore hors.Toute la terre que i'y ay veuë ne ſont que montaignes & promontoires de rochers, la pluſpart couuerts de ſapins & boulleaux, terre fort mal plaiſante, tant d'vn coſté que d'autre: enfin ce ſont de vrays deſerts inhabités d'animaux & oyſeaux:car allant chaſſer par les lieux qui me ſembloient les plus plaiſans,ie n'y trouuois que de petits oiſelets, comme arondelles, &quelques oyſeaux de riuiere, qui y viennent en eſté;autrement il n'y en a point, pour l'exceſſiue froidure qu'il y fait. Ceſte riuiere vient du Norouëſt.

Les ſauuages m'ont fait rapport qu'ayant paſſé le premier ſaut ils en paſſent huit autres, puis vont vne iurnee ſans en trouuer, & de rechef en paſſent dix autres,& vont dans vn lac, où ils font trois iournees , & en chacune ils peuuent faire à leur aiſe dix lieues en montãt: Au bout du lac y a des peuples qui viuent er-

rans; & trois riuieres qui se deschargent dans ce lac, l'vne venant du Nord, fort proche de la mer, qu'ils tiennent estre beaucoup plus froide que leur pays; & les autres deux d'autres costes par dedans les terres, où il y a des peuples sauuages errans qui ne viuẽt aussi que de la chasse, & est le lieu où nos sauuages vont porter les marchandises que nous leur donnons pour traicter les fourrures qu'ils ont, cõme castors, martres, loups seruiers, & l'outres, qui y sont en quantité, & puis nous les apportent à nos vaisseaux. Ces peuples septentrionaux disent aux nostres qu'ils voient la mer salee; & si cela est, comme ie le tiens pour certain, ce ne doit estre qu'vn gouffre qui entre dans les terres par les partie du Nort. Les sauuages disent qu'il peut y auoir de la mer du Nort au port de Tadoussac 40. à 50. iournees à cause de la difficulté des chemins, riuieres & pays qui est fort montueux, où la plus grande partie de l'anne y a des neges. Voyla au certain ce que i'ay apris de ce fleuue. I'ay desiré souuent faire ceste descouuerture, mais ie n'ay peu sans les sauuages, qui n'ont voulu que i'allasses auec eux n'y aucuns de nos gens: Toutesfois ils me l'ont promis. Ceste descouuerture ne seroit point mauuaise, pour oster beaucoup de personnes qui sõt en doubte de ceste mer du



Nort, par où l'on tient que les Anglois ont esté en ces dernieres annees pour trouuer le chemin de la Chine.



Les chifres montrent les brasses d'eau.

A Vne montaigne ronde sur le bort de la riuiere du Saguenay.
H Le port de Tadoussac.
C Petit ruisseau d'eau douce.
D Le lieu ou cabannent les sauuages quand ils viennent pour la traicte.
E Maniere d'isle qui clost vne partie du port de la riuiere du Saguenay.
F La pointe de tous les Diables
G La riuiere du Saguenay.
H La pointe aux alouettes.
I Montaignes fort mauuaises, remplies de sapins & boulleaux
L Le moulin Bode.
M La rade ou les vaisseaux mouillent l'ancre attendant le vent & la maree.
N Petit estãg proche du port.
O Petit ruisseau sortant de l'estãg, qui descharge dans le Saguenay.
P Place sur la pointe sans arbres, où il y a quantité d'herbages.

Ie party de Tadouſſac le dernier du mois pour aller à Quebecq, & paſſames prés d'vne iſle qui s'apelle l'iſle aux lieures, diſtante de ſix lieues dud. port, & eſt à deux lieues de la terre du Nort, & à prés de 4. lieues de la terre du Su. De l'iſle aux lieures, nous fuſmes à vne petite riuiere, qui aſſeche de baſſe mer, où à quelque 700. à 800. pas dedãs y a deux ſauts d'eau: Nous la nõmaſmes la riuiere aux Saulmons, à cauſe que nous y en priſmes. Coſtoyant la coſte du Nort nous fuſmes à vne pointe qui aduance à la mer, qu'auons nommé le cap Dauphin, diſtant de la riuiere aux Saulmons 3. lieues. De là fuſmes à vn autre cap que nõmaſmes la cap à l'Aigle, diſtant du cap Daulphin 8. lieues: entre les deux y a vne grande ance, où au fonds y a vne petite riuiere qui aſſeche de baſſe mer. Du cap à l'Aigle fuſmes à l'iſle aux couldres qui en eſt diſtante vne bonne lieue, & peut tenir enuiron lieue & demie de long. Elle eſt quelque peu vnie venant en diminuant par les deux bouts: A celuy de l'Oueſt y a des prairies & pointes de rochers, qui aduancent quelque peu dans la riuiere: & du coſté du Suroueſt elle eſt fort batturiere; toutesfois aſſez aggreable, à cauſe des bois qui l'enuironnent, diſtante de la terre du Nort d'enuirõ demie lieue, où il y a vne petite riuiere qui entre aſſez auant dedans

les terres, & l'auõs nommee la riuiere du gouffre, d'autant que le trauers d'icelle la maree y court merueilleusement, & bien qu'il face calme, elle est tousiours fort esmeuë, y ayãt grande profondeur : mais ce qui est de la riuiere est plat & y a force rochers en son entree & autour d'icelle. De l'isle aux Couldres costoyãs la coste fusmes à vn cap, que nous auons nommé le cap de tourmente, qui en est à cinq lieues, & l'auons ainsi nommé, d'autant que pour peu qu'il face devẽt, la mer y esleue cõme si elle estoit plaine. En ce lieu l'eau commence à estre douce. De la fusmes à l'isle d'Orleans, où il y a deux lieues, en laquelle du costé du Su y a nombre d'isles, qui sont basses, couuertes d'arbres, & fort aggreables, remplies de grandes prayries, & force gibier, contenant à ce que i'ay peu iuger les vnes deux lieux, & les autres peu plus ou moins. Autour d'icelles y a force rochers & basses fort dangereuses à passes, qui sont esloignés de quelques deux lieues de la grãd terre du Su. Toute ceste coste, tãt du Nord que du Su, depuis Tadoussac iusques à l'isle d'Orleans, est terre montueuse & fort mauuaise, où il n'y a que des pins, sappins, & boulleaux, & des rochers tresmauuais, où on ne sçauroit aller en la plus part des endroits.

Or nous rangeasmes l'isle d'Orleans du coste

du Su, diſtante de la grand terre vne lieue & demie: & du coſté du Nort demie lieue, cõtenãt de long 6. lieues, & de large vne lieue, ou lieue & demie, par endroits. Du coſté du Nort elle eſt fort plaiſante pour la quantité des bois & prayries qu'il y a: mais il y fait fort dãgereux paſſer, pour la quantité de pointes & rochers qui ſont entre la grand terre & l'iſle, où il y a quantité de beaux cheſnes, & des noyers en quelques endroits; & à l'ẽbucheure des vignes & autres bois cõme nous auons en France. Ce lieu eſt le commencement du beau & bon pays de la grande riuiere, où il y a de ſon entree 120. Au bout de l'iſle y a vn torẽt d'eau du coſté du Nort, qui vient d'vn lac qui eſt quelque dix lieues dedãs les terres, & deſcend de deſſus vne coſte qui a prés de 25. thoiſes de haut, au deſſus de laquelle la terre eſt vnie & plaiſante à voir, bien que dans le pays on voye de hautes montaignes, qui paroiſſent de 15. à 20. lieues.

ARRIVEE A QVEBECQ, OV NOVS FISMES NOS logemens, ſa ſituation. Conſpiration contre le ſeruice du Roy, & ma vie, par aucuns de nos gens. La punition qui en fut faite, & tout ce qui ce paſſa en cet affaire.

CHAP. III.

DE l'iſle d'Orleans iuſques à Quebecq, y a vne lieue, & y arriuay le 3. Iuillet: où eſtãt, ie cherchay lieu propre pour noſtre habitatiõ,

mais ie n'en peu trouuer de plus commode, n'y mieux ſitué que la pointe de Quebecq, ainſi appellé des ſauuages, laquelle eſtoit remplie de noyers. Auſſitoſt i'emploiay vne partie de nos ouuriers à les abbatre pour y faire noſtre habitation, l'autre à ſcier des aix, l'autre fouiller la caue & faire des foſſez : & l'autre à aller querir nos commoditez à Tadouſſac auec la barque. La premiere choſe que nous fiſmes fut le magazin pour mettre nos viures à couuert, qui fut promptemẽt fait par la diligence d'vn chacun, & le ſoin que i'en eu.

Les chifres montrent les braſſes d'eau.

A Le lieu ou l'habitation eſt baſtie.
B Terre deffrichee où l'on ſeme du bled & autres grains
C Les iardinages.
D Petit ruiſſeau qui vient de dedans des mareſcages.
E Riuiere ou hyuerna Iaques Quartier, qui de ſon tẽps la nomma ſaincte Croix, que l'on à transferé à 15. lieues audeſſus de Quebec.
F Ruiſſeau des marais.
G Le lieu ou l'on amaſſoit les herbages pour le beſtail que l'on y auoit mené.
H Le grand ſaut de Montmorency qui deſcent de plus de 25. braſſes de haut dans la riuiere.
I Bout de l'iſle d'Or'ans.
L Pointe fort eſtroite du coſté de l'orient de Quebecq.
M Riuiere bruyante, qui va aux Etechemains
N La grãde riuiere S Laurens
O Lac de la riuiere bruyante.
P Montaignes qui ſont dans les terres; baye que i'ay nõmé la nouuelle Biſquaye.
Q Lac du grãd ſaut de Montmorency.
R Ruiſſeau de lours.
S Ruiſſeau du Gendre.
T Prairie qui ſont inondees des eaux a toutes les marees
V Mont du Gas fort haut, ſur le bort de la riuiere.
X Ruiſſeau courant, propre à faire toutes ſortes de moulins.
Y Coſte de grauier, où il ſe trouue quantité de diamants vn peu mellieurs que ceux d'Alanſon.
Z La pointe aux diamants.
9 Lieux où ſouuent cabannent les ſauuages.

Quel-

a p. 176



A Le lieu
baſtie.
B Terre d
me du b
C Les iar
D Petit ri
dedans
E Riuiere
Quartie
nomma
l'on à tr
audeſſu
F Ruiſſea
G Le lieu
herbage
l'on y au

Quelques iours aprés que ie fus audit Quebecq, il y eut vn ſerrurier qui conſpira contre le ſeruice du Roy; qui eſtoit m'ayant fait mourir, & s'eſtant rendu maiſtre de noſtre fort, le mettre entre les mains des Baſques ou Eſpagnols, qui eſtoient pour lors à Tadouſſac, où vaiſſeaux ne peuuent paſſer plus outre pour n'auoir la cognoiſſance du paſſage ny des bancs & rochers qu'il y a en chemin.

Pour executer ſon mal'heureux deſſin, ſur l'eſperance d'ainſi faire ſa fortune, il ſuborna quatre de ceux qu'il croyoit eſtre des plus mauuais garçons, leur faiſant entendre mille faulcetez & eſperances d'acquerir du bien.

Aprés que ces quatre hommes furent gaignez, ils promirēt chacun de faire en ſorte que d'attirer le reſte à leur deuotiō; & que pour lors ie n'auois perſonne auec moy en qui i'euſſe fiāce: ce qui leur dōnoit encore plus d'eſperance de faire reuſſir leur deſſin: d'autant que quatre ou cinq de mes compagnons, en qui ils ſçauoient que ie me fiois, eſtoient dedans les barques pour auoir eſgard à conſeruer les viures & commoditez qui nous eſtoient neceſſaires pour noſtre habitation.

Enfin ils ſceurēt ſi biē faire leurs menees auec ceux qui reſtoient, qu'ils deuoient les attirer tous à leur deuotion, & meſme mon laquay,

leur promettant beaucoup de choſes qu'ils n'euſſent ſceu accomplir.

Eſtant donc tous d'accord, ils eſtoient de iour en autre en diuerſes reſolutions comment ils me feroient mourir, pour n'en pouuoir eſtre accuſez, ce qu'ils tenoient difficile: mais le Diable leur bandant à tous les yeux: & leur oſtant la raiſon & toute la difficulté qu'ils pouuoient auoir, ils arreſterent de me prendre à deſpourueu d'armes, & m'eſtouffer, ou donner la nuit vne fauce alarme, & comme ie ſortirois tirer ſur moy, & que par ce moyen ils auroient pluſtoſt fait qu'autrement: tous promirent les vns aux autres de ne ſe deſcouurir, ſur peine que le premier qui en ouuriroit la bouche, ſeroit poignardé: & dãs quatre iours ils deuoiẽt executer leur entrepriſe, deuant que nos barques fuſſent arriuees: car autrement ils n'euſſent peu venir à bout de leur deſſin.

Ce meſme iour arriua l'vne de nos barques, où eſtoit noſtre pilotte appelé le Capitaine Teſtu, homme fort diſcret. Aprés que la barque fut deſchargés & preſte à s'en retourner à Tadouſſac, il vint à luy vn ſerrurier appelé Natel, compagnon de Iean du Val chef de la traiſon, qui luy dit, qu'il auoit promis aux autres de faire tout ainſi qu'eux: mais qu'en effect il n'en deſiroit l'executiõ, & qu'il n'oſoit

s'en declarer, & ce qui l'en auoit empeſché, eſtoit la crainte qu'il auoit qu'ils ne le poignardaſſent.

Aprés qu'Antoine Natel euſt fait promettre audit pilotte de ne rien declarer de ce qu'il diroit, d'autant que ſi ſes compagnons le deſcouuroiēt, ils le feroient mourir. Le pilotte l'aſſeura de toutes choſes, & qu'il luy declaraſt le fait de l'entreprinſe qu'ils deſiroient faire: ce que Natel fit tout au long: lequel pilotte luy diſt, Mon amy vous auez biē fait de deſcouurir vn deſſin ſi pernicieux, & montrez que vous eſtes homme de bien, & conduit du S. Eſprit. mais ces choſes ne peuuent paſſer ſans que le ſieur de Champlain le ſcache pour y remedier, & vous promets de faire tant enuers luy, qu'il vous pardonnera & à d'autres: & de ce pas, dit le pilotte, ie le vays trouuer ſans faire ſemblant de rien, & vous, allez faire voſtre beſoigne, & entendez touſiours ce qu'ils diront, & ne vous ſouciez du reſte.

Auſſitoſt le pilotte me vint trouuer en vn iardin que ie faiſois accommoder, & me dit qu'il deſiroit parler à moy en lieu ſecret, où il n'y euſt que nous deux. Ie luy dis que ie le voulois bien. Nous allaſmes dans le bois, où il me conta toute l'affaire. Ie luy demanday qui luy auoit dit. Il me pria de pardonner à celuy qui

luy auoit declaré: ce que ie luy accorday bien qu'il deuoit s'adresser à moy; Il craignoit, dit il, qu'eussiez entré en cholere, & que l'eussiez offencé. Ie luy dis que ie sçauois mieux me gouuerner que cela en telles affaires, & qu'il le fit venir, pour l'oyr parler. Il y fut, & l'amena tout tremblant de crainte qu'il auoit que luy fisse quelque desplaisir. Ie l'asseuray, & luy dy qu'il n'eust point de peur, & qu'il estoit en lieu de seureté, & que ie luy pardonnois tout ce qu'il auoit fait auec les autres, pourueu qu'il dist entierement la verité de toutes choses, & le subiet qui les y auoit meuz, Riẽ, dit il, sinon que ils s'estoient imaginez que rendãt la place entre les mains des Basques ou Espaignols, ils seroient tous riches, & qu'ils ne desiroient plus aller en France; & me conta le surplus de leur entreprinse.

Aprés l'auoir entendu & interrogé, ie luy dis qu'il s'en allast à ses affaires: Cependant ie commanday au pilotte qu'il fist approcher sa chalouppe: ce qu'il fit; & aprés donnay deux bouteilles de vin à vn ieune hõme, & qu'il dit à ces quatre galants principaux de l'entreprinse, que c'estoit du vin de present que ses amis de Tadoussac luy auoient dõné, & qu'il leur en vouloit faire part: ce qu'ils ne refuserent, & furent sur le soir en la Barque, où il leur de-

uoit donner la collation: ie ne tarday pas beaucoup aprés à y aller, & les fis prendre & arrester attendant le lendemain.

Voyla donc mes galants bien estonnez. Aussitost ie fis leuer vn chacun (car c'estoit sur les dix heures du soir) & leur pardõnay à tous, pourueu qu'ils me disent la verité de tout ce qui c'estoit passé, ce qu'ils firent, & aprés les fis retirer.

Le lendemain ie prins toutes leurs depositions les vnes aprés les autres deuant le pilotte & les mariniers du vaisseau, lesquelles ie fis coucher par escript, & furent fort aises à ce qu'ils dirent, d'autant qu'ils ne viuoient qu'en crainte, pour la peur qu'ils auoient les vns des autres, & principalemẽt de ces quatre coquins qui les auoient ceduits, & depuis vesquirent en en paix, se contentans du traictement qu'ils auoient receu, comme ils deposerent.

Ce iour fis faire six paires de menottes pour les autheurs de la censitiõ, vne pour nostre Chirurgien appelé Bonnerme, vne pour vn autre appelé la Taille que les quatre ceditieux auoiẽt chargez, ce qui se trouua neantmoins faux, qui fut occasion de leur donner liberté.

Ces choses estans faites, i'emmenay mes galants à Tadoussac, & priay le Põt de me faire ce bien de les garder, d'autant que ie n'auois en-

cores lieu de ſeureté pour les mettre,& qu'eſtiõs empeſchez à edifier nos logemẽs;& auſſi pour prendre reſolution de luy & d'autres du vaiſſeau,de ce qu'aurions à faire là deſſus.Nous aduiſames qu'aprés qu'il auroit fait ſes affaires à Tadouſſac, il s'en viendroit à Quebecq auec les priſonniers,où les ferions confronter deuãt leurs teſmoins: & aprés les auoir ouis,ordonner que la iuſtice en fut faite ſelõ le delict qu'ils auroient commis.

Ie m'en retournay le lendemain à Quebecq pour faire diligence de paracheuer noſtre magazin, pour retirer nos viures qui auoient eſté abandonnez de tous ces beliſtres, qui n'eſpargnoiẽt rien, ſans cõſiderer où ils en pourroiẽt trouuer d'autres quand ceux là manqueroiẽt: car ie n'y pouuois donner remede que le magazin ne fut fait & fermé.

Le Pont-graué arriua quelque temps aprés moy, auec les priſonniers, ce qui apporta du meſcontentement aux ouuriers qui reſtoient, craignant que ie leur euſſe pardonné, & qu'ils n'vſaſſent de vengeance enuers eux, pour auoir declaré leur mauuais deſſin.

Nous les fiſmes confronter les vns aux autres, où ils leur maintindrent tout ce qu'ils auoient declaré dans leurs depoſitions, ſans que les priſonniers leur deniaſſent le contrai-

re, s'accuſans d'auoir meſchament fait, & merité punitiõ, ſi on n'vſoit de miſericorde enuers eux, en maudiſſant Iean du Val, comme le premier qui les auoit induits à telle trahiſon, dés qu'ils partirent de France. Ledit du Val ne ſceut que dire, ſinõ qu'il meritoit la mort, & que tout le contenu és informations eſtoit veritable, & qu'on euſt pitié de luy, & des autres qui auoient adheré à ſes pernicieuſes vollontez.

Aprés que le Pont & moy, auec le Capitaine du vaiſſeau, le Chirurgiẽ, maiſtre, contre maiſtre, & autres mariniers euſmes ouy leurs depoſitions & confrontations, Nous aduiſames que ſe ſeroit aſſez de faire mourir ledit du Val, comme le motif de l'entreprinſe, & auſſi pour ſeruir d'exemple à ceux qui reſtoient, de ſe cõporter ſagement à l'aduenir en leur deuoir, & afin que les Eſpagnols & Baſques qui eſtoient en quantité au pays n'en fiſſent trophee: & les trois autres condamnez d'eſtre pendus, & cependant les rẽmener en Frãce entre les mains du ſieur de Mons, pour leur eſtre fait plus ample iuſtice, ſelon qu'il aduiſeroit, auec toutes les informations, & la ſentence, tant dudict Iean du Val qui fut pendu & eſtranglé audit Quebecq, & ſa teſte miſe au bout d'vne pique pour eſtre plantee au lieu le plus eminent de

noſtre fort & les autres trois renuoyez en France.

RETOVR DV PONT-GRAVÉ EN FRANCE. Deſcriptiō de noſtre logemēt & du lieu où ſeiourna Iaques Quartier en l'an 1535.

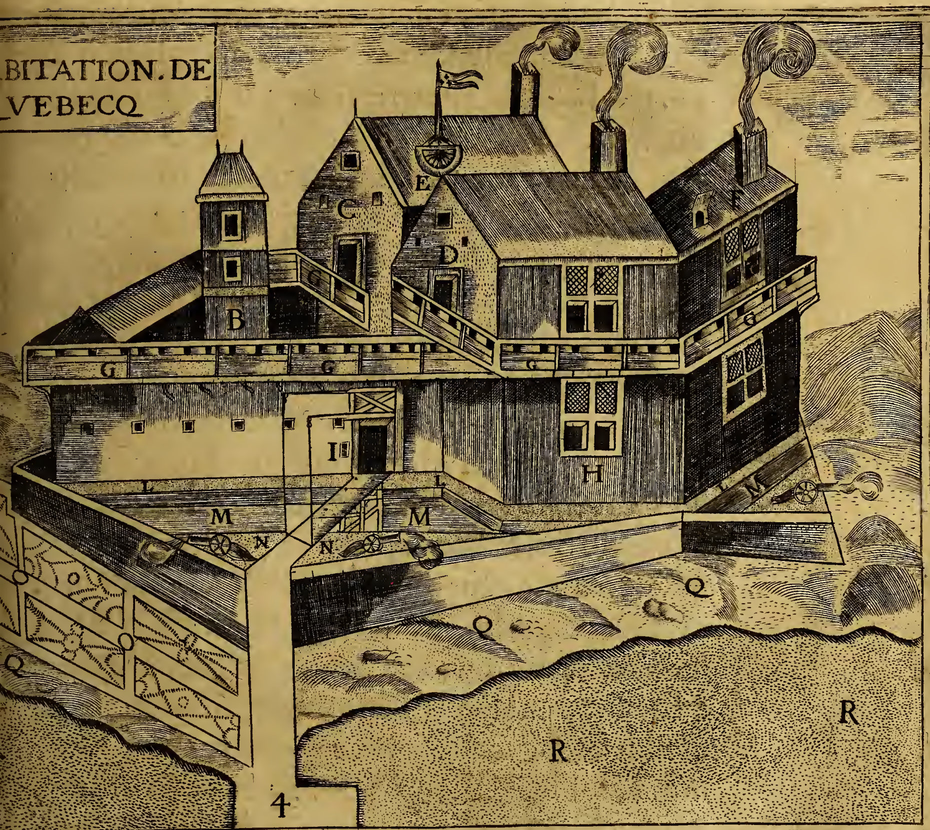
CHAP. IV.

APrés que toutes ces choſes furent paſſees le Pont partit de Quebecq le 18. Septembre pour s'en retourner en France auec les trois priſonniers. Depuis qu'ils furent hors tout le reſte ſe comporta ſagement en ſon deuoir.

Ie fis continuer noſtre logement, qui eſtoit de trois corps de logis à deux eſtages. Chacun contenoit trois thoiſes de long & deux & demie de large. Le magazin ſix & trois de large, auec vne belle caue de ſix pieds de haut. Tout autour de nos logemens ie fis faire vne galerie par dehors au ſecōd eſtage, qui eſtoit fort commode, auec des foſſés de 15. pieds de large & ſix de profond: & au dehors des foſſés, ie fis pluſieurs pointes d'eſperons qui enfermoient vne partie du logement, là où nous miſmes nos pieces de canon: & deuant le baſtiment y a vne place de quatre thoiſes de large, & ſix ou ſept de lōg, qui dōne ſur le bort de la riuiere. Autour du logement y a des iardins qui ſont tres-bons, & vne place du coſté de Septemptrion qui a quelque cent ou ſix vingts pas de long, 50. ou 60. de

60. de large. Plus proche dudit Quebecq, y a vne petite riuiere qui vient dedans les terres d'vn lac distant de nostre habitation de six à sept lieues. Ie tiens que dans ceste riuiere qui est au Nort & vn quart du Norouest de nostre habitation, ce fut le lieu où Iaques Quartier yuerna, d'autant qu'il y a encores à vne lieue dans la riuiere des vestiges cõme d'vne cheminee, dont on à trouué le fondement, & apparence d'y auoir eu des fossez autour de leur logement, qui estoit petit. Nous trouuasmes aussi de grãdes pieces de bois escarrees, vermoulues, & quelques 3. ou 4. balles de canon. Toutes ces choses monstrent euidemment que c'à esté vne habitation, laquelle a esté fondee par des Chrestiens: & ce qui me fait dire & croire que c'est Iaques Quartier, c'est qu'il ne se trouue point qu'aucun aye yuerné ny basty en ces lieux que ledit Iaques Quartier au temps de ses descouuertures, & failloit, à mon iugemẽt, que ce lieu s'appelast sainte Croix, comme il l'auoit nommé, que l'on a transferé depuis à vn autre lieu qui est 15. lieues de nostre habitatiõ à l'Ouest, & n'y a pas d'apparence qu'il eust yuerné en ce lieu que maintenant on appelle saincte Croix, n'y en d'autres: d'autant qu'en ce chemin il n'y a riuiere ny autres lieux capables de tenir vaisseaux, si ce n'est la grande riuiere

ou celle dont i'ay parlé cy dessus, où de basse mer y a demie brasse d'eau, force rochers & vn banc à son entree: Car de tenir des vaisseaux dans la grande riuiere, où il y a de grands courans, marees & glaces qui charient en hyuer, ils courroient risque de se perdre, aussi qu'il y a vne pointe de sable qui aduance sur la riuiere, qui est remplie de rochers, parmy lesquels nous auons trouuué depuis trois ans vn passage qui n'auoit point encore esté descouuert : mais pour le passer il faut bien prendre son temps, à cause des pointes & dangers qui y sont. Ce lieu est à descouuert des vẽt, de Norouest & la riuiere y court cõme si c'estoit vn saut d'eau, & y pert de deux brasses & demye. Il ne s'y voit aucune apparence de bastimens, n'y qu'vn homme de iugement voulust s'establir en c'est endroit, y en ayant beaucoup d'autres meilleurs quand on seroit forcé de demeurer. I'ay bien voulu traicter de cecy, d'autant qu'il y en a beaucoup qui croyent que ce lieu fust la residence dudit Iaques Quartier: ce que ie ne croy pas pour les raisõs cy dessus: car ledit Quartier en eust aussi bien fait le discours pour le laisser à la posterité comme il l'a fait de tout ce qu'il a veu & descouuert : & soustiens que mon dire est veritable : ce qui ce peut prouuer par l'histoire qu'il en a escrite.



A Le magazin.
B Colombier.
C Corps de logis où ſont nos armes,& pour loger les ouuriers.
D Autre corps de logis pour les ouuriers.
E Cadran.
F Autre corps de logis où eſt la forge, & artiſans logés.
G Galleries tout au tour des logemens.
H Logis du ſieur de Champlain.
I La porte de l'habitation,où il y a Pont-leuis.
L Promenoir autour de l'habitation contenant 10. pieds de large iuſques ſur le bort du foſſé.
M Foſſés tout autour de l'habitation.
N Plattes formes,en façon de tenailles pour mettre le canon.
O Iardin du ſieur de Champlain.
P La cuiſine.
Q Place deuant l'habitation ſur le bort de la riuiere.
R La grande riuiere de ſainct Lorens.

Et pour mõſtrer encore que ce lieu que maintenãt on appelle ſaincte Croix n'eſt le lieu où yuerna Iaques Quartier, cõme la pluſpart eſtiment, voicy ce qu'il en dit en ſes deſcouuertures, extrait de ſon hiſtoire, aſſauoir, Qu'il arriua à l'iſle aux Coudres le 5. Decembre en l'an 1535. qu'il appella de ce nom pour y en auoir, auquel lieu y a grand courant de maree, & dit qu'elle contient 3. lieues de long, mais quand on contera lieue & demie c'eſt beaucoup.

Et le 7. du mois iour de noſtre dame, il partit d'icelle pour aller à mont le fleuue, où il vit 14. iſles diſtantes de l'iſle aux Coudres de 7. a 8. lieues du Su. En ce cõpte il s'eſgare vn peu, car il n'y en a pas plus de trois: & dit que le lieu où ſont les iſles ſuſd. eſt le commencement de la terre ou prouince de Canada, & qu'il arriua à vne iſle de 10. lieues de long & cinq de large, où il ſe fait grande peſcherie de poiſſon, comme de fait elle eſt fort abondante, principalement en Eſturgeon : mais de ce qui eſt de ſa longueur elle n'a pas plus de ſix lieues & deux de large, choſe maintenant aſſez cogneue. Il dit auſſi qu'il mouilla l'ancre entre icelle iſle & la terre du Nort, qui eſt le plus petit paſſage & dãgereux, & là mit deux ſauuages à terre qu'il auoit amenez en Frãce, & qu'aprés auoir arreſté en ce lieu quelque tẽps auec les peuples du

pays il fit admener ses barques,& passa outre à mõt led. fleuue auec le flot pour cercher haure & lieu de seureté pour mettre les nauires, & qu'ils furẽt outre le fleuue costoyant ladite isle contenãt 10. lieues, cõme il met, où au bout ils trouuerent vn assour d'eau fort beau & plaisant, auquel y a vne petite riuiere & haure de barre, qu'ils trouuerent fort propre pour mettre leurs vaisseaux à couuert, & le nommerent saincte Croix, pour y estre arriuez ce iour là lequel lieu s'appeloit au tẽps,& voyage dudit Quartier Stadaca, que maintenant nous appelons Quebecq, & qu'aprés qu'il eust recogneū ce lieu, il retourna querir ses vaisseaux pour y yuerner.

Or est il donc à iuger que de l'isle aux Coudres iusques à l'isle d'Orleans, il n'y a que 5. lieues, au bout de laquelle vers l'Occidant la riuiere est fort spacieuse, & n'y a audit affour, comme l'appelle Quartier, aucune riuiere que celle qu'il nomma saincte Croix, distante de l'isle d'Orleans d'vne bonne lieue, où de basse mer n'y a que demie brasse d'eau,& est fort dã-gereuse en son entree pour vaisseaux, y ayant quantité d'esprons, qui sont rochers espars par cy par la, & faut ballisser pour entrer dedãs, où de plaine mer, comme i'ay dict, il y a 3. brasses d'eau,& aux grandes marees 4. brasses, & 4. &

demie ordinairement à plain flot, & n'est qu'a 1500. pas de nostre habitatiõ, qui est plus à mont dãs ladite riuiere, & n'y a autre riuiere, comme i'ay dit, depuis le lieu que maintenant on appelle saincte Croix, où on puisse mettre aucuns vaisseaux : Ce ne sont que de petits ruisseaux. Les costes sont plattes & dangereuses, dont Quartier ne fait aucune mentiõ que iusques à ce qu'il partit du lieu de saincte Croix appelé maintenant Quebecq, où il laissa ses vaisseaux, & y fit edifier son habitation comme on peut voir ainsi qu'il s'ensuit.

Le 19. Septembre il partit de saincte Croix où estoient ses vaisseaux, & fit voile pour aller auec la maree à mont ledit fleuue qu'ils trouuerẽt fort aggreable, tant pour les bois, vignes & habitatiõs qu'il y auoit de son tẽps, qu'autres choses : & furẽt poser l'ãcre à vingt cinq lieues de l'entree de la terre de Canada, qui est au bout de l'isle d'Orleans du costé de l'oriant ainsi appelee par ledit Quartier. Ce qu'on appelé auiourd'huy S. Croix s'appeloit lors Achelacy, destroit de la riuiere, fort courãt & dangereux, tãt pour les rochers qu'autres choses, & ou on ne peut passer que de flot, distãt de Quebecq & de la riuiere ou yuerna led. Quartier 15. lieues.

Or en toute ceste riuiere n'y à destroit depuis Quebecq iusques au grand saut, qu'en ce lieu

que maintenant on appelle saincte Croix, où on a transferé ce nom d'vn lieu à vn autre qui est fort dangereux, comme i'ay descript: & appert fort clairement par son discours, que ce n'est point le lieu de son habitation, comme dit est, & que ce fut proche de Quebecq, & qu'aucun n'auoit encore recerché ceste particularité, sinon ce que i'ay fait en mes voyages: Car dés la premiere fois qu'on me dit qu'il auoit habité en ce lieu, cela m'estonna fort, ne voyãt apparence de riuiere pour mettre vaisseaux, comme il descrit. Ce fut ce qui m'en fit faire exacte recerche pour en leuer le soubçon & doubte à beaucoup.

Pendant que les Charpentiers, scieurs d'aix & autres ouuriers trauailloient à nostre logement, ie fis mettre tout le reste à deffricher au tour de l'habitatiõ, afin de faire des iardinages pour y semer des grains & grennes pour voir comme le tout succederoit, d'autant que la terre parroissoit fort bonne.

Cependant quantité des sauuages estoient cabannés proche de nous, qui faisoient pesche d'anguilles qui cõmencent à venir comme au 15. de Septembre, & finit au 15. Octobre. En ce temps tous les sauuages se nourissent de ceste manne, & en font secher pour l'yuer iusques au mois de Feurier, que les neiges sont grandes

comme de 2. pieds & demy, & 3. pieds pour le plus, qui eſt le temps que quād leurs anguilles & autres choſes qu'ils font checher, ſont accōmodees, ils vōt chaſſer aux Caſtors, où ils sōt iuſques au cōmencemēt de Ianuier. Cōme ils y furent, ils nous laiſſerent en garde toutes leurs anguilles & autres choſes iuſques à leur retour, qui fut au 15. Decembre, & ne firent pas grand chaſſe de Caſtors pour les eaux eſtre trop grādes, & les riuieres deſbordees, ainſi qu'ils nous dirent. Ie leur rendis toutes leurs vituailles qui ne leur durerent que iuſques au 20. de Ianuier. Quand leurs anguilles leur faillent ils ont recours à chaſſer aux Eſlās & autres beſtes ſauuages, qu'ils peuuent trouuer en attendant le printēps, où i'eu moyen de les entretenir de pluſieurs choſes. Ie conſideray fort particulierement leur couſtumes.

Tous ces peuples patiſſent tant, que quelquesfois ils ſont contraincts de viure de certains coquillages, & manger leur chiens & peaux dequoy ils ſe couurent contre le froid. Ie tiens que qui leur mōſtreroit à viure & leur enſeigneroit, le labourage des terres & autres choſes, ils apprendroient fort bien : car il s'en trouue aſſez qui ont bon iugement & reſpondent à propos ſur ce qu'on leur demande. Ils ont vne meſchanceté en eux, qui eſt d'vſer de ven-

vẽgeance, & d'estre grãds menteurs, gens ausquels il ne se faut par trop asseurer, sinon auec raison, & la force en la main. Ils promettent assez, mais ils tiennent peu. Ce sont gens dont la pluspart n'ont point de loy, selon que i'ay peu voir, auec tout plain d'autres fauces croyances. Ie leur demanday de quelle sorte de ceremonies ils vsoient à prier leur Dieu, ils me dirent qu'ils n'en vsoient point d'autres, sinon qu'vn chacun le prioit en son cœur, comme il vouloit. Voila pourquoy il n'y a aucune loy parmy eux, & ne sçauent que c'est d'adorer & prier Dieu, viuãs cõme bestes bruttes & croy, que bien tost ils seroient reduits bons Chrestiens si on habitoit leur terre, ce qu'ils desirent la pluspart. Ils ont parmy eux quelques sauuages qu'ils appelẽt Pillotois, qu'ils croient parler au Diable visiblement, leur disant ce qu'il faut qu'ils facent, tant pour la guerre que pour autres choses, & s'ils leur commandoit qu'ils allassent mettre en execution quelque entreprinse, ils obeiroient aussitost à son commandemẽt: Comme aussi ils croyent que tous les songes qu'ils font, sont veritables: & de fait, il y en a beaucoup qui disent auoir veu & songé choses qui aduiennent ou aduiendront. Mais pour en parler auec verité, ce sont visiõs Diabolique qui les trõpe & seduit. Voi-

la tout ce que i'ay peu apprendre de leur croyance bestialle. Tous ces peuples sont gens bien proportionnez de leurs corps, sans difformité, & sont dispos. Les femmes sont aussi bié formees, potelees & de couleur bazannee, à cause de certaines peintures dont elles se frotét, qui les fait demeurer oliuastres. Ils sont habillez de peaux: vne partie de leur corps est couuerte & l'autre partie descouuerte: mais l'yuer ils remedient à tout: car ils sont habillez de bonnes fourrures, comme de peaux d'Eslan, L'oustres, Castors, Ours, Loups marins, Cerfs & Biches qu'ils ont en quãtité. L'yuer quand les neges sont grãdes ils font vne maniere de raquettes qui sont grandes deux ou trois fois plus que celles de Frãce, qu'ils attachent à leurs pieds, & vont ainsi dans les neges, sans enfoncer: car autrement ils ne pourroient chasser n'y aller en beaucoup de lieux. Ils ont aussi vne façon de mariage, qui est, Que quand vne fille est en l'aage de 14. ou 15. ans, & qu'elle a plusieurs seruiteurs elle a cõpagnie auec tous ceux que bon luy semble: puis au bout de 5. ou 6. ans elle prend lequel il luy plaist pour son mary, & viuent ensemble iusques à la fin de leur vie: sinon qu'apés auoir demeure quelque téps ensemble, & elles n'ont point enfans, l'homme se peut desmarier & prẽdre vne autre fẽme, disãt

que la siéne ne vaut rien: Par ainsi les filles sont plus libres que les femmes.

Depuis qu'elles sont mariés, elles sont chastes, & leurs maris sont la pluspart ialoux, lesquels donnent des presens aux peres ou parens des filles qu'ils ont espousez. Voila les ceremonies & façõs dont ils vsent en leurs mariages. Pour ce qui est de leurs enterremẽs: Quãd vn homme, ou vne femme meurt, ils font vne fosse, où ils mettent tout le bien qu'ils ont, comme chaudieres fourrures, haches, arcs, fleches, robbes & autres choses: puis ils mettent le corps dans la fosse & le couurent de terre, & mettent quantité de grosses pieces de bois dessus, & vne autre debout, qu'ils peindent de rouge par enhaut. Ils croyent l'immortalité des ames, & disent qu'ils vont se resiouir en d'autres pays, auec leurs parens & amis qui sont morts. Si ce sont Capitaines ou autres ayans quelque creance, ils vont aprés leur mort, trois fois l'ãnee faire vn festin, chantans & dançans sur leur fosse.

Tout le temps qu'ils furent auec nous, qui estoit le lieu de plus de seureté pour eux, ils ne laissoient d'aprehender tellement leurs ennemis, qu'ils prenoient souuent des alarmes la nuit en songeant, & enuoyoient leurs femmes & enfans à nostre fort, où ie leur

faiſois ouurir les portes, & les hõmes demeurer autour dudict fort, ſans permettre qu'ils entraſſent dedans, car ils eſtoient autant en ſeureté de leurs perſonnes comme s'ils y euſſent eſté, & faiſois ſortir cinq ou ſix de nos compagnons pour leur donner courage, & aller deſcouurir parmy les bois s'ils verroient rien pour les contenter. Ils ſont fort craintifs & aprehendent infinement leurs ennemis, & ne dorment preſque point en repos en quelque lieu qu'ils ſoiẽt, biẽ que ie les aſſeuraſſe tous les iours de ce qu'il m'eſtoit poſſible, en leur remõſtrant de faire comme nous, ſçauoir veiller vne partie, tãdis que les autres dormiront, & chacũ auoir ſes armes preſtes comme celuy qui fait le guet, & ne tenir les sõges pour verité, ſurquoy ils ſe repoſent : d'autant que la pluſpart ne ſont que mẽteries, auec autres propos ſur ce ſubiect : mais peu leur ſeruoiẽt ces remonſtrances, & diſoiẽt que nous ſçauions mieux nous garder de toutes choſes qu'eux, & qu'auec le temps ſi nous habitions leur pays, ils le pourroient apprendre.

SEMENCES ET VIGNES PLANTEES A QVEBECQ. *Commencement de l'hiuer & des glaces. Extresme necessité de certains sauuages.*

CHAP. V.

LE premier Octobre, ie fis semer du bled, & au 15. du seigle.

Le 3. du mois il fit quelque gelees blanches, & les feuilles des arbres commencent à tomber au 15.

Le 24. du mois, ie fis planter des vignes du pays, qui vindrent fort belles: Mais aprés que ie fus party de l'habitation pour venir en France, on les gasta toutes, sans en auoir eu soing, qui m'affligea beaucoup à mon retour.

Le 18. de Nouembre tomba quantité de neges, mais elles ne durerent que deux iours sur la terre, & fit en ce temps vn grand coup de vent. Il mourut en ce mois vn matelot & nostre serrurier, de la dissenterie, comme firent plusieurs sauuages à force de manger des anguilles mal cuites, selon mon aduis.

Le 5. Feurier il negea fort, & fit vn grand vent qui dura deux iours.

Le 20. du mois il apparut à nous quelques sauuages qui estoient de delà la riuiere, qui crioyent que nous les allassions secourir, mais il estoit hors de nostre puissance, à cause de la

riuiere qui charioit vn grand nombre de glaces, car la faim preſſoit ſi fort ces pauures miſerables, que ne ſçachans que faire, ils ſe reſolurent de mourir, hommes, femmes, & enfans, où de paſſer la riuiere, pour l'eſperance qu'ils auoient que ie les aſſiſterois en leur extreſme neceſſité. Ayant donc prins ceſte reſolutiõ, les hommes & les femmes prindrent leurs enfans, & ſe mirent en leurs canaux, penſant gaigner noſtre coſte par vne ouuerture de glaces que le vent auoit faitte: mais ils ne furent ſitoſt au milieu de la riuiere, que leurs canaux furent prins & briſez entre les glaces en mille pieces. Ils firent ſi bien qu'ils ſe ietterent auec leurs enfans que les femmes portoient ſur leur dos, deſſus vn grand glaçon. Comme ils eſtoient là deſſus, on les entendoit crier, tant que c'eſtoit grand pitié, n'eſperans pas moins que de mourir: Mais l'heur en voulut tant à ces pauures miſerables, qu'vne grande glace vint choquer par le coſté de celle où ils eſtoient, ſi rudement qu'elle les ietta à terre. Eux voyant ce coup ſi fauorable furent à terre auec autant de ioye que iamais ils en receurent, quelque grande famine qu'ils euſſẽt eu. Ils s'en vindrẽt à noſtre habitatiõ ſi maigres & deffaits, qu'ils ſembloyent des anathomies, la pluſpart ne pouuãs ſe ſoubſtenir. Ie m'eſtonnay de les voir, & de la

façon qu'ils auoient passé, veu qu'ils estoient si foibles & debilles. Ie leur fis donner du pain & des feues. Ils n'eurent pas la patience qu'elles fussent cuites pour les manger. Ie leur pretay aussi quelques escorces d'arbres, que d'autres sauuages m'auoient dõné pour couurir leurs cabanes. Cõme ils se cabannoient, ils aduiserẽt vne charõgue qu'il y auoit prés de deux mois que i'auois fait ietter pour attirer des regnards, dõt nous en preniõs de noirs & roux, comme ceux de France, mais beaucoup plus chargez de poil. Ceste charongne estoit vne truye & vn chien qui auoiẽt enduré toutes les rigueurs du temps chaut & froit. Quand le temps s'adoulcissoit, elle puoit si fort que l'on ne pouuoit durer auprés: neantmoins ils ne laisserent de la prendre & emporter en leur cabanne, où aussitost ils la deuorerent à demy cuite, & iamais viande ne leur sembla de meilleur goust. I'enuoyay deux où trois hommes les aduertir qu'ils n'en mẽgeassent point s'ils ne vouloient mourir: comme ils approcherent de leur cabanne, ils sentirent vne telle puanteur de ceste charongne à demy eschauffee, dont ils auoient chacun vne piece en la main, qu'ils pencerent rendre gorge, qui fit qu'ils n'y arresterent gueres. Ces pauures miserables acheuerent leur festin. Ie ne laissay pourtant

de les accommoder ſelon ma puiſſance, mais c'eſtoit peu pour la quantité qu'ils eſtoient: & dans vn mois ils euſſent bien mangé tous nos viures, s'ils les euſſent eu en leur pouuoir, tant ils ſont gloutons: Car quand ils en ont, ils ne mettent rien en reſerue, & en font chere entiere iour & nuit, puis aprés ils meurent de faim. Ils firent encore vne autre choſe auſſi miſerable que la premiere. I'auois fait mettre vne chienne au haut d'vn arbre, qui ſeruoit d'appas aux martres & oiſeaux de proye, où ie prenois plaiſir, d'autant qu'ordinairement ceſte charongne en eſtoit aſſaillie: Ces ſauuages furent à l'arbre & ne pouuãs monter deſſus à cauſe de leur floibleſſe, ils l'abbatirent, & auſſitoſt enleuerent le chien, où il n'y auoit que la peau & les os, & la teſte puante & infaicte, qui fut incontinent deuoré.

Voila le plaiſir qu'ils ont le plus ſouuent en yuer: Car en eſté ils ont aſſez de quoy ſe maintenir & faire des prouiſiõs, pour n'eſtre aſſaillis de ces extreſmes neceſſitez, les riuieres abbondantes en poiſſon & chaſſe d'oiſeaux & autres beſtes ſauuages. La terre eſt fort propre & bonne au labourage, s'ils vouloient prendre la peine d'y ſemer des bleds d'Inde, comme font tous leurs voiſins Algommequins, Ochaſtaiguins & Yroquois, qui ne ſont attaquez d'vn

ſi cruel aſſaut de famine pour y ſçauoir remedier par le ſoin & preuoyance qu'ils ont, qui fait qu'ils viuent heureuſement au pris de ces Mõtaignets, Canadiẽs, & Souriquois qui ſont le long des coſtes de la mer. Voila la pluſpart de leur vie miſerable. Les neiges & les glaces y ſont trois mois ſur la terre, qui eſt depuis le mois de Ianuier iuſques vers le huictieſme d'Auril, qu'elles ſont preſque toutes fondues: Et au plus à la fin dud. mois il ne s'ẽ voit que raremẽt au lieu de noſtre habitation. C'eſt choſe eſtrange, que tant de neges & glaces qu'il y a eſpoiſſes de deux à trois braſſes ſur la riuiere ſoiẽt en moins de 12. iours toutes fondues. Depuis Tadouſſac iuſques à Gaſpé, cap Breton, iſle de terre neufue & grand baye, les glaces & neges y ſont encores en la pluſpart des endroits iuſques à la fin de May: auquel temps toute l'entree de la grãde riuiere eſt ſeelee de glaces: mais à Quebecq il n'y en a point: qui monstre vne eſtrange difference pour 120. lieues de chemin en longitude: car l'entree de la riuiere eſt par les 49. 50. & 51. degré de latitude, & noſtre habitation par les 46. & deux tiers.

MALADIES DE LA TERRE A QVEBECQ. LE suiect de l'yuernement. Description dudit lieu. Arriuee du sieur des Marais gendre de Pont-graué, audit Quebecq.

CHAP. VI.

LEs maladies de la terre commencerent à prẽdre fort tart, qui fut en Feurier iusqu'a la my Auril. Il en fut frappé 18. & en mourut dix; & cinq autres de la disenterie. Ie fis faire ouuerture de quelques vns, pour voir s'ils estoient offencez comme ceux que i'auois veus és autres habitations: on trouua le mesme. Quelque temps aprés nostre Chirurgien mourut. Tout cela nous donna beaucoup de desplaisir, pour la peine que nous auions à penser les malades. Cy dessus i'ay descript la forme de ces maladies.

Or ie tiens qu'elles ne prouiennent que de manger trop de salures & legumes, qui eschauffent le sang, & gastent les parties interieures. L'yuer aussi en est en partie cause, qui reserre la chaleur naturelle qui cause plus grande corruption de sang: Et aussi la terre quand elle est ouuerte il en sort de certaines vapeurs qui y sont encloses lesquelles infectent l'air: ce que l'on à veu par experience en ceux qui ont esté aux autres habitations aprés la premiere annee que le soleil eut donné sur ce qui estoit

deserté, tãt de nostre logemẽt qu'autres lieux, où l'air y estoit beaucoup meilleur & les maladies non si aspres cõme deuant. Pour ce qui est du pays, il est beau & plaisant, & apporte toutes sortes de grains & grennes à maturité, y ayant de toutes les especes d'arbres que nous auons en nos forests par deça, & quantité de fruits bien qu'ils soient sauuages pour n'estre cultiuez: comme Noyers, Serisiers, Pruniers, Vignes, Framboises, Fraizes, Groiselles verdes & rouges, & plusieurs autres petits fruits qui y sont assez bons. Aussi y a il plusieurs sortes de bõnes herbes & racines. La pesche de poisson y est en abondãce dãs les riuieres, où il y a quãtité de prairies & gibier, qui est en nombre infiny. Depuis le mois d'Auril iusques au 15. de Decembre l'air y est si sain & bõ, qu'on ne sent en soy aucune mauuaise disposition: Mais Ianuier Feurier & Mars sont dangereux pour les maladies qui prennent plustost en ce temps qu'en esté, pour les raisons cy dessus dittes: Car pour le traitement, tous ceux qui estoient auec moy estoient bien vestus, & couchez dans de bons licts, & bien chauffez & nourris, s'entend des viandes salees que nous auions, qui à mon opiniõ les offensoient beaucoup, cõme i'ay dict cy dessus: & à ce que i'ay veu, la maladie s'atacque aussi bien à vn qui se tient delicate-

ment, & qui aura bien ſoin de ſoy, comme à celuy qui ſera le plus miſerable. Nous croiyons au commencement qu'il n'y euſt que les gens de trauail qui fuſſent prins de ces maladies: mais nous auons veu le contraire. Ceux qui nauigēt aux Indes Orientalles & plusieurs autres regions, comme vers l'Allemaigne & l'Angleterre, en ſont auſſi biẽ frappez qu'en la nouuelle France. Depuis quelque temps en ça les Flamans en eſtans attacquez en leurs voyages des Indes, ont trouué vn remede fort ſingulier contre ceſte maladie, qui nous pourroit bien ſeruir: mais nous n'en auons point la cognoiſſance pour ne l'auoir recherché. Toutesfois ie tiens pour aſſeuré qu'ayant de bon pain & viandes fraiches, qu'on n'y ſeroit point ſubiect.

Le 8. d'Auril les neges eſtoient toutes fondues, & neantmoins l'air eſtoit encores aſſez froit iuſques en Auril, que les arbres commencent à ietter leurs fueilles.

Quelques vns de ceux qui eſtoient malades du mal de la terre, furẽt gueris venant le printẽps, qui en eſt le temps de gueriſon. I'auois vn ſauuage du pays qui yuerna auec moy, qui fut atteint de ce mal, pour auoir changé ſa nourriture en ſalée, lequel en mourut: Ce qui monſtre euidemment que les ſaleures ne valent rien,

&c y ſont du tout contraires.

Le 5. Iuin arriua vne chalouppe à noſtre habitation, où eſtoit le ſieur des Marais, gendre du Pont-graué, qui nous aportoit nouuelles que ſon beau pere eſtoit arriué à Tadouſſac le 28. de May. Ceſte nouuelle m'apporta beaucoup de cõtentement pour le ſoulagemẽt que nous en eſperions auoir. Il ne reſtoit plus que huit de 28. que nous eſtions, encores la moitié de ce qui reſtoit eſtoit mal diſpoſee.

Le 7. de Iuin ie party de Quebecq, pour aller à Tadouſſac communiquer quelques affaires, & priay le ſieur des Marais de demeurer en ma place iuſques à mon retour: ce qu'il fit.

Auſſitoſt que i'y fus arriué le Pont-graué & moy diſcouruſmes enſemble ſur le ſubiect de quelques deſcouuertures que ie deuois faire dãs les terres, où les ſauuages m'auoiẽt promis de nous guider. Nous reſoluſmes que i'y irois dans vne chalouppe auec vingt hommes, & que Pont-graué demeureroit à Tadouſſac pour donner ordre aux affaires de noſtre habitation, ainſi qu'il auoit eſté reſolu, il fut fait & y yuerna: d'autant que ie deuois m'en retourner France ſelon le commandement du ſieur de Mons, qui me l'auoit eſcrit, pour le rendre certain des choſes que ie pouuois auoir faites, & des deſcouuertures dudit pays. Aprés auoir

prins ceste resolution, ie party aussitost de Tadoussac, & m'en retournay à Quebecq, où ie fis accommoder vne chalouppe de tout ce qui estoit necessaire pour faire les descouuertures du pays des Yroquois, où ie deuois aller auec les Montagnets nos alliez.

PARTEMENT DE QVEBECQ IVSQVES A L'ISLE saincte Esloy, & de la rencontre que i'y fis des sauuages Algomequins & Ochataiguins.

CHAP. VII.

ET pour cest effect ie partis le 18. dudit mois, où la riuiere commence à s'eslargir, quelque fois d'vne lieue & lieue & demie en tels endroits. Le pays va de plus en plus en embellissant. Ce sont costaux en partie le long de la riuiere & terres vnies sans rochers que fort peu. Pour la riuiere elle est dãgereuse en beaucoup d'endroits, à cause des bancs & rochers qui sont dedãs, & n'y fait pas bon nauiger, si ce n'est la sonde à la main. La riuiere est fort abõdãte en plusieurs sortes de poisson, tãt de ceux qu'auons pardeça, cõme d'autres que n'auons pas. Le pays est tout couuert de grandes & hautes forests des mesmes sortes qu'auons vers nostre habitation. Il y a aussi plusieurs vignes & noyers qui sont sur le bort de la riuiere, & quantité de petits ruisseaux & riuieres, qui ne

ſont nauigables qu'auec des canaux. Nous paſſames proche de la pointe S[te]. Croix, où beaucoup tiennent (comme i'ay dit ailleurs) eſtre la demeure où yuerna Iacques Quartier. Ceſte pointe eſt de ſable, qui aduance quelque peu dans la riuiere, à l'ouuert du Noroueſt, qui bat deſſus. Il y a quelques prayries, mais elles ſont innondees des eaues à toutes les fois que vient la plaine mer, qui pert de prés de deux braſſes & demie. Ce paſſage eſt fort dãgereux à paſſer pour quãtité de rochers qui ſont au trauers de la riuiere, bien qu'il y aye bon achenal, lequel eſt fort tortu, où la riuiere court comme vn ras, & faut bien prendre le temps à propos pour le paſſer. Ce lieu a tenu beaucoup de gens en erreur, qui croyoient ne le pouuoir paſſer que de plaine mer, pour n'y auoir aucun achenal: maintenãt nous auons trouué le contraire: car pour deſcendre du haut en bas, on le peut de baſſe-mer: mais de monter, il ſeroit mal-aiſé, ſi ce n'eſtoit auec vn grand vent, à cauſe du grãd courant d'eau; & faut par neceſſité attẽdre vn tiers de flot pour le paſſer, où il y a dedans le courant 6. 8. 10. 12. 15. braſſes d'eau en l'achenal.

Continuant noſtre chemin, nous fuſmes à vne riuiere qui eſt fort aggreable, diſtante du lieu de ſaincte Croix, de neuf lieues, & de Que-

becq,24. & l'auons nõmée la riuiere saincteMarie. Toute ceste riuiere depuis saincteCroix est fort plaisante & aggreable.

Continuãt nostre routte, ie fis rẽcõtre de quelques deux ou trois cens sauuages, qui estoient cabannez proches d'vne petite isle, appelee S. Esloy, distant de S. Marie d'vne lieue & demie, & là les fusmes recognoistre, & trouuasmes que c'estoit des nations de sauuages appelez Ochateguins & Algoumequins, qui venoient à Quebecq, pour nous assister aux descouuertures du pays des Yroquois, contre lesquels ils ont guerre mortelle, n'espargnant aucune chose qui soit à eux.

Aprés les auoir recogneus, ie fus à terre pour les voir, & m'enquis qui estoit leur chef: Ils me dirent qu'il y en auoit deux, l'vn appelé Yroquet & l'autre Ochasteguin qu'ils me montrerent: & fus en leur cabanne, où ils me firent bonne reception, selon leur coustume.

Ie commençay à leur faire entẽdre le subiet de mon voyage, dont ils furẽt fort resiouis: & aprés plusieurs discours ie me retiray: & quelque temps aprés ils vindrent à ma chalouppe, où ils me firent present de quelque pelleterie, en me monstrant plusieurs signes de resiouissance: & de là s'en retournerent à terre.

Le len-

Le lendemain les deux chefs s'en vindrent me trouuer, où ils furent vne espace de temps sans dire mot, en songeant & petunant tousiours. Aprés auoir bien pensé, ils commencerent à haranguer hautement à tous leurs compagnons, qui estoiẽt sur le bort du riuage auec leurs armes en la main, escoutans fort ententiuement ce que leurs chefs leur disoient, sçauoir.

Qu'il y auoit prés de dix lunes, ainsi qu'ils comptẽt, que le fils d'Yroquet m'auoit veu, & que ie luy auois fait bõne reception, & declaré que le Pont & moy desirions les assister contre leurs ennemis, auec lesquels ils auoient, dés lõgtemps, la guerre, pour beaucoup de cruautés qu'ils auoient exercees contre leur natiõ, soubs pretexte d'amitié : Et qu'ayãt tousiours depuis desiré la vengeance, ils auoient solicité tous les sauuages que ie voyois sur le bort de la riuiere, de venir à nous, pour faire alliãce auec nous, & qu'ils n'auoient iamais veu de Chrestiens, ce qui les auoit aussi meus de nous venir voir: & que d'eux & de leurs compagnõs i'en ferois tout ainsi que ie voudrois; & qu'ils n'auoient point d'enfans auec eux, mais gens qui sçauoient faire la guerre, & plains de courage, sçachans le pays & les riuieres qui sont au pays des Yroquois; & que maintenant ils me

prioyent de retourner en noſtre habitation, pour voir nos maiſons, & que trois iours aprés nous retournerions à la guerre tous enſemble; & que pour ſigne de grande amitié & reſiouiſſance ie feiſſe tirer des mouſquets & arquebuſes, & qu'ils ſeroiẽt fort ſatisfaits: ce que ie fis. Ils ietterent de grands cris auec eſtonnement, & principalement ceux qui iamais n'en auoient ouy n'y veus.

Aprés les auoir ouis, ie leur fis reſponce, Que pour leur plaire, ie deſirois bien m'en retourner à noſtre habitation pour leur donner plus de contentement, & qu'ils pouuoient iuger que ie n'auois autre intention que d'aller faire la guerre, ne portant auec nous que des armes, & non des marchãdiſes pour traicter, cõme on leur auoit donné à entendre, & que mon deſir n'eſtoit que d'accomplir ce que ie leur auois promis: & ſi i'euſſe ſceu qu'on leur eut raporté quelque choſe de mal, que ie tenois ceux là pour ennemis plus que les leur meſme. Ils me dirent qu'ils n'en croioyent rien, & que iamais ils n'en auoient ouy parler, neantmoins c'eſtoit le contraire: car il y auoit eu quelques ſauuages qui le dirẽt aux noſtres: Ie me cõtentay, attendant l'occaſion de leur pouuoir montrer par effect autre choſe qu'ils n'euſſent peu eſperer de moy.

RETOVR A QVEBECQ, ET DEPVIS CONTINVATION *auec les sauuages iusques au saut de la riuiere des Yroquois.*

CHAP. VIII.

LE lendemain nous partismes tous ensemble, pour aller à nostre habitation, où ils se resiouirent quelques 5. ou 6. iours, qui se passerent en dances & festins, pour le desir qu'ils auoient que nous fussions à la guerre.

Le Pont vint aussitost de Tadoussac auec deux petites barques plaines d'hommes, suiuant vne lettre où ie le priois de venir le plus promptement qu'il luy seroit possible.

Les sauuages le voyant arriuer se resiouirent encores plus que deuant, d'autant que ie leur dis qu'il me dõnoit de ses gens pour les assister, & que peut estre nous yrions ensemble.

Le 28. du mois nous esquipasmes des barques pour assister ces sauuages : le Pont se mit dans l'vne & moy dans l'autre, & partismes tous ensemble. Le premier Iuin arriuasmes à saincte Croix, distãt de Quebecq de 15. lieues, où estãt, nous aduisames ensemble, le Pont & moy, que pour certaines consideratiõs ie m'en yrois auec les sauuages, & luy à nostre habitation & à Tadoussac. La resolution estant prise, i'embarqué dans ma chalouppe tout ce qui estoit

neceſſaire auec neuf hommes, des Marais, & la Routte noſtre pilotte, & moy.

Ie party de ſaincte Croix, le 3. de Iuin auec tous les ſauuages, & paſſames par les trois riuieres, qui eſt vn fort beau pays, remply de quantité be beaux arbres. De ce lieu à ſaincte Croix y a 15. lieues. A l'ētree d'icelle riuiere y a ſix iſles, trois deſquelles ſont fort petites, & les autres de quelque 15. à 1600. pas de long, qui ſont fort plaiſantes à voir. Et proches du lac ſainct Pierre, faiſant quelque deux lieues dās la riuiere y a vn petit ſaut d'eau, qui n'eſt pas beaucoup dificile à paſſer. Ce lieu eſt par la hauteur de 46. degrez quelques minuttes moins de latitude. Les ſauuages du pays nous dōnerēt à entēdre, qu'à quelques iournees il y a vn lac par où paſſe la riuiere, qui a dix iournees, & puis on paſſe quelques ſauts, & aprés encore trois ou quatre autres lacs de 5. où 6. iournees: & eſtās paruenus au bout, ils font 4. ou 5. lieues par terre, & entrēt de rechef dās vn autre lac, où le Sacqué prēd la meilleure part de ſa ſource. Les ſauuages viēnēt dudit lac à Tadouſſac. Les trois riuieres vont 40. iournees des ſauuages: & diſent qu'au bout d'icelle riuiere il y a des peuples qui ſont grāds chaſſeurs, n'ayās de demeure arreſtee, & qu'ils voyēt la mer du Nort en moins de ſix iournees. Ce peu de terre que i'ay veu eſt

ſablonneuſe, aſſez eſleuee en coſtaux, chargee de quantité de pins & ſapins, ſur le bort de la riuiere, mais entrant dans la terre quelque quart de lieue, les bois y ſont treſbeaux & clairs, & le pays vny.

Continuant noſtre routte iuſques à l'entree du lac ſainct Pierre, qui eſt vn pays fort plaiſant & vny, & trauerſant le lac à 2. 3. & 4. braſſes d'eau, lequel peut contenir de long quelque 8. lieues, & de large 4. Du coſté du Nort nous viſmes vne riuiere qui eſt fort aggreable, qui va dãs les terres quelques 20. lieues, & l'ay nõmée saincte Suzãne: & du coſté du Su, il y en a deux, l'vne appelee la riuiere du Pont, & l'autre de Gennes, qui ſont treſbelles & en beau & bon pays. L'eau eſt preſque dormãte dans le lac, qui eſt fort poiſſonneux. Du coſté, du Nort il parroiſt des terres à quelque douze ou quinze lieues du lac, qui ſont vn peu mõtueuſes. L'ayãt trauerſé, nous paſſames par vn grand nombre d'iſles, qui ſont de pluſieurs grandeurs, où il y a quantité de noyers & vignes, & de belles prayries auec force gibier & animaux ſauuages, qui võt de la grãd terre auſdites iſles. La peſcherie du poiſſon y eſt plus abondante qu'en aucun autre lieu de la riuiere qu'euſſions veu. De ces iſles fuſmes à l'entree de la riuiere des Yroquois, où nous ſeiournaſmes deux

iours & nous rafraichiſmes de bonnes venai-ſons, oiſeaux, & poiſſons, que nous dõnoiẽt les ſauuages, & où il s'eſmeut entre eux quelque different ſur le ſubiect de la guerre, qui fut occaſion qu'il n'y en eut qu'vne partie qui ſe reſolurent de venir auec moy, & les autres s'en retournerẽt en leur pays auec leurs femmes & marchandiſes qu'ils auoient traictées.

Partant de ceſte entree de riuiere (qui à quelque 4. à 500. pas de large, & qui eſt fort belle, courant au Su) nous arriuaſmes à vn lieu qui eſt par la hauteur de 45. degrez de latitude à 22. ou 23. lieues des trois riuieres. Toute ceſte riuiere depuis ſon entree iuſques au premier ſaut, où il y a 15. lieues, eſt fort platte & enuironnee de bois, comme ſont tous les autres lieux cy deſſus nommez, & des meſmes eſpeces. Il y a 9. ou 10. belles iſles iuſques au premier ſaut des Yroquois, leſquelles tiennẽt quelque lieue, où lieue & demie, remplies de quantité de cheſnes & noyers. La riuiere tient en des endroits prés de demie lieue de large, qui eſt fort poiſonneuſe. Nous ne trouuaſmes point moins de 4. pieds d'eau. L'entree du ſaut eſt vne maniere de lac, où l'eau deſcend, qui contient quelque trois lieues de circuit, & y a quelques prairies où il n'y habite aucũs ſauuages, pour le ſubiect des guerres. Il y a fort peu

d'eau au ſaut qui court d'vne grande viſteſſe, & quantité de rochers & cailloux, qui font que les ſauuages ne les peuuent ſurmonter par eau: mais au retour ils les deſcendẽt fort bien. Tout cedict pays eſt fort vny, remply de foreſts, vignes & noyers. Aucuns Chreſtiens n'eſtoiẽt encores paruenus iuſques en cedit lieu, que nous, qui euſmes aſſez de peine à monter la riuiere à la rame.

Auſſitoſt que nous fuſmes arriuez au ſaut, des Marais, la Routte & moy, & cinq hommes fuſmes à terre, voir ſi nous pourrions paſſer ce lieu, & fiſmes quelque lieue & demie ſans en voir aucune apparence, ſinon vne eau courante d'vne grandiſſime roideur, où d'vn coſté & d'autre y auoit quantité de pierres, qui ſont fort dangereuſes & auec peu d'eau. Le ſaut peut contenir quelque 600. pas de large. Et voyant qu'il eſtoit impoſſible coupper les bois & faire vn chemin auec ſi peu d'hõmes que i'auois, ie me reſolus auec le conſeil d'vn chacũ, de faire autre choſe que ce que nous nous eſtiõs promis, d'autãt que les ſauuages m'auoient aſſeuré que les chemins eſtoient aiſez: mais nous trouuaſmes le cõtraire, cõme i'ay dit cy deſſus, qui fut l'occaſion que nous en retournaſmes en noſtre chalouppe, où i'auois laiſſé quelques hommes pour la garder

& donner à entendre aux ſauuages quand ils ſeroient arriuez, que nous eſtions allez deſcouurir le long dudit ſaut.

Aprés auoir veu ce que deſirions de ce lieu, en nous en retournant nous fiſmes rencontre de quelques ſauuages, qui venoient pour deſcouurir comme nous auions fait, qui nous dirent que tous leurs compagnons eſtoient arriuez à noſtre chalouppe où nous les trouuauaſmes fort contans & ſatisfaits de ce que nous allions de la façon ſans guide, ſinon que par le raport de ce que pluſieurs fois ils nous auoient fait.

Eſtant de retour, & voyant le peu d'apparence qu'il y auoit de paſſer le ſaut auec noſtre chalouppe, cela m'affligea, & me donna beaucoup de deſplaiſir, de m'en retourner ſans voir veu vn grandicime lac, réply de belles iſles, & quantité de beau pays, qui borne le lac, où habitent leurs ennemis, comme ils me l'auoient figuré. Aprés auoir bien penſé en moy meſme, ie me reſolus d'y aller pour accomplir ma promeſſe, & le deſir que i'auois: & m'embarquay auec les ſauuages dans leurs canots, & prins auec moy deux hommes de bonne volonté. Aprés auoir propoſé mon deſſien à des Marais, & autres de la chalouppe, ie priay ledit des Marais de s'en retourner en noſtre habitation

auec

auec le reste de nos gens soubs l'esperãce qu'en brief, auec la grace de Dieu, ie les reuerrois.

Aussitost ie fus parler aux Capitaines des sauuages & leur donnay à entendre comme ils nous auoient dit le contraire de ce que i'auois veu au saut, sçauoir, qu'il estoit hors nostre puissance d'y pouuoir passer auecla chalouppe: toutesfois que cela ne m'ẽpecheroit de les assister cõme ie leur auois promis. Ceste nouuelle les attrista fort &voulurent prendre vne autre resolution: mais ie leur dis, & les y sollicitay, qu'ils eussent à continuer leurs premier dessin, & que moy troisieme, ie m'en irois à la guerre auec eux dans leurs canots pour leur monstrer que quant à moy ie ne voulois manquer de parole en leur endroit, bien que fusse seul, & que pour lors ie ne voulois forcer personne de mes compagnons de s'embarquer, sinon ceux qui en auroiẽt la volonté, dont i'en auois trouué deux, que ie menerois auec moy.

Ils furent fort contens de ce que ie leur dis, & d'entendre la resolutiõ que i'auois, me promettant tousiours de me faire voir choses belles.

PARTEMENT DU SAUT DE LA RIVIERE DES *Yroquois. Description d'vn grand lac. De la rencontre des ennemis que nous fismes aud. lac, & de la façon & conduite qu'ils vsent en allant attacquer les Yroquois.*

Chap. IX.

Ie party donc dudit saut de la riuiere des Yroquois, le 2. Iuillet. Tous les sauuages commencerent à apporter leurs canots, armes & bagages par terre quelque demie lieue, pour passer l'impetuosité & la force du saut, ce qui fut promptement fait.

Aussitost ils les mirent tous en l'eau, & deux hommes en chacun, auec leur bagage; & firent aller vn des hõmes de chasque canot, par terre quelque trois lieues, que peut cõtenir ledit saut, mais non si impetueux comme à l'entree, sinon en quelques endroits de rochers qui barrent la riuiere, qui n'est pas plus large de 3. a 400. pas. Aprés que nous eusmes passé le saut, qui ne fut sans peine, tous les sauuages qui estoient allez par terre, par vn chemin assez beau & pays vny, bien qu'il y aye quantité de bois, se rembarquerent dans leurs canots. Les hommes que i'auois furent aussi par terre, & moy par eau, dedans vn canot. Ils firent reueue de tous leurs gens, & se trouua vingt quatre canots, où il y auoit soixante

hommes. Aprés auoir fait leur reueuë, nous continuasmes le chemin iusques à vne isle qui tient trois lieues de long, remplye des plus beaux pins que i'eusse iamais veu. Ils firent la chasse & y prindrent quelques bestes sauuages. Passant plus outre enuiron trois lieues de là, nous y logeasmes pour prendre le repos la nuit ensuiuant.

Incontinent vn chacun d'eux commença, l'vn à coupper du bois, les autres à prendre des escorces d'arbre pour couurir leurs cabãnes, pour se mettre à couuert: les autres à abbatre de gros arbres pour se barricader sur le bort de la riuiere au tour de leurs cabannes, ce qu'ils sçauent si promptement faire, qu'en moins de deux heures, cinq cens de leurs ennemis auroient bien de la peine à les forcer, sans qu'ils en fissent beaucoup mourir. Ils ne barricadent point le costé de la riuiere où sont leurs canots arrengez, pour s'embarquer si l'occasion le requeroit. Aprés qu'ils furent logez, ils enuoyerent trois canots auec neuf bons hommes, comme est leur coustume, à tous leurs logemens, pour descouurir deux ou trois lieues s'ils n'apperceuront rien, qui aprés se retirent. Toute la nuit ils se reposent sur la descouuerture des auant-coureurs, qui est vne tresmauuaise coustume en eux: car quelque fois ils sont sur-

pris de leurs ennemis en dormant, qui les assomment, sans qu'ils ayẽt le loisir de se mettre sur pieds pour leur defendre. Recognoissant cela ie leur remonstrois la faute qu'ils faisoient, & qu'ils deuoient veiller, comme ils nous auoiẽt veu faire toutes les nuits, & auoir des hommes aux agguets, pour escouter & voir s'ils n'apperceuroient rien; & ne point viure de la façon comme bestes. Ils me dirent qu'ils ne pouuoient veiller, & qu'ils trauailloient assez de iour à la chasse : d'autant que quãd ils vont en guerre ils diuisent leurs troupes en trois, sçauoir, vne partie pour la chasse separee en plusieurs endroits : vne autre pour faire le gros, qui sont tousiours sur leurs armes; & l'autre partie en auant-coureurs, pour descouurir le long des riuieres, s'ils ne verront point quelque marque ou signal par ou ayent passé leurs ennemis, ou leurs amis: ce qu'ils cognoissent par de certaines marques que les chefs se donnent d'vne nation à l'autre, qui ne sont tousiours semblables, s'aduertissãs de tẽps en temps quãd ils en changẽt; & par ce moyen ils recognoissent si sont amis ou ennemis qui ont passé. Les chasseurs ne chassent iamais de l'aduant du gros, ny des auant-coureurs, pour ne donner d'allarmes ny de desordre, mais sur la retraicte & du costé qu'ils n'aprehendent

leurs ennemis: & continuent ainſi iuſques à ce qu'ils ſoient à deux ou trois iournees de leurs ennemis, qu'ils vont de nuit à la deſrobée, tous en corps, horſmis les coureurs, & le iour ſe retirent dans le fort des bois, où ils repoſent, ſans s'eſgarer ny mener bruit, ny faire aucun feu, afin de n'eſtre apperceuz, ſi par fortune leurs ennemis paſſoiẽt; ny pour ce qui eſt de leur mãger durant ce temps. Ils ne font du feu que pour petuner, qui eſt ſi peu que rien. Ils mangent de la farine de bled d'Inde cuite, qu'ils d'eſtrempẽt auec de l'eau, comme boullie. Ils conſeruent ces farines pour leur neceſſité, & quand ils ſont proches de leurs ennemis, ou quand ils font retraite aprés leurs charges, qu'ils ne s'amuſent à chaſſer, ſe retirant promptement.

A tous leurs logemens ils ont leur Pilotois ou Oſtemoy (qui ſont manieres de gens, qui font les deuins, en qui ces peuples ont creance,) lequel fait vne cabanne, entouree de petis bois, & la couure de ſa robbe: Aprés qu'elle eſt faitte, il ſe met dedans en ſorte qu'on ne le voit en aucune façon, puis prend vn des piliers de ſa cabanne & la fait branſler, marmotant certaines paroles entre ſes dẽs, par leſquelles il dit qu'il inuoque le Diable, & qu'il s'apparoiſt à luy en forme de pierre, & luy dit s'ils trou-

ueront leurs ennemis, & s'ils en tueront beaucoup. Ce Pilotois eſt proſterné en terre, ſans remuer, ne faiſant que parler au diable, & puis auſſitoſt ſe leue ſur les pieds, en parlant & ſe tourmentant d'vne telle façon, qu'il eſt tout en eau, bien qu'il ſoit nud. Tout le peuple eſt autour de la cabanne aſſis ſur leur cul comme des ſinges. Ils me diſoient ſouuent que le branlement que ie voyois de la cabanne, eſtoit le Diable qui la faiſoit mouuoir, & non celuy qui eſtoit dedans, bien que ie veiſſe le contraire: car c'eſtoit, comme i'ay dit cy deſſus, le Pilotois qui prenoit vn des baſtons de ſa cabanne, & la faiſoit ainſi mouuoir. Ils me dirent auſſi que ie verrois ſortir du feu par le haut: ce que ie ne vey point. Ces droſles cõtrefont auſſi leur voix groſſe & claire, parlant en langage inconneu aux autres ſauuages. Et quand ils la repreſentent caſſee, ils croyent que c'eſt le Diable qui parle, & qui dit ce qui doit arriuer en leur guerre, & ce qu'il faut qu'ils facent.

Neantmoins tous ces garniments qui font les deuins, de cent paroles n'en diſent pas deux veritables, & vont abuſans ces pauures gens, comme il y en a aſſez parmy le monde, pour tirer quelque denree du peuple, ainſi que font ces galants. Ie leur remonſtrois ſouuent que tout ce qu'ils faiſoient n'eſtoit que folie,

& qu'ils ne deuoient y adiouster foy.

Or aprés qu'ils ont sçeu de leurs deuins ce qu'il leur doit succeder, les chefs prennent des bastons de la longueur d'vn pied autant en nombre qu'ils sont, & signallent par d'autres vn peu plus grands, leurs chefs: Puis vont dans le bois & esplanudẽt vne place de 5. ou 6. pieds en quarre, où le chef, comme sergent maior, met par ordre tous ces bastons comme bon luy semble: puis appelle tous ses compagnons, qui viennent tous armez, & leur monstre le rang & ordre qu'ils deuront tenir lors qu'ils se battront auec leurs ennemis: ce que tous ces sauuages regardent attentiuement, remarquãt la figure que leur chef a faite auec ces bastons: & aprés se retirent de là, & commencent de se mettre en ordre, ainsi qu'ils ont veu lesdicts bastons: puis se meslent les vns parmy les autres, & retournent de rechef en leur ordre, continuant deux ou trois fois, & à tous leurs logemens sans qu'il soit besoin de sergent pour leur faire tenir leurs rangs, qu'ils sçauent fort bien garder, sans se mettre en confusion. Voila la reigle qu'ils tiennent à leur guerre.

Nous partismes le lendemain, continuãt nostre chemin dans la riuiere iusques à l'entree du lac. En icelle y a nombre de belles isles, qui sont basses rẽplies de tres-beaux bois & prairies,

où il y a quãtité de gibier & chasse d'animaux, comme Cerfs, Daims, Faons, Cheureuls, Ours, & autres sortes d'animaux qui viennent de la grand terre ausdictes isles. Nous y en prismes quantité. Il y a aussi grand nombre de Castors, tant en la riuiere qu'en plusieurs autres petites qui viennent tomber dans icelle. Ces lieux ne sont habitez d'aucuns sauuages, bien qu'ils soient plaisans, pour le subiect de leurs guerres, & se retirent des riuieres le plus qu'ils peuuent au profont des terres, afin de n'estre si tost surprins.

Le lendemain entrasmes dans le lac, qui est de grande estãdue comme de 80. ou 100. lieues, où i'y vis quatre belles isles, contenant 10. 12. & 15. lieues de long, qui autres fois ont esté habitees par les sauuages, comme aussi la riuiere des Yroquois: mais elles ont esté abandonnees depuis qu'ils ont eu guerre les vns contre les autres: aussi y a il plusieurs riuieres qui viennẽt tomber dedãs le lac, enuironnees de nombre de beaux arbres, de mesmes especes que nous auons en France, auec forces vignes plus belles qu'en aucun lieu que i'eusse veu: force chastagners, & n'en auois encores point veu que dessus le bort de ce lac, où il y a grande abondance de poisson de plusieurs especes: Entre autres y en a vn, appelé des sauuages du

pays

pays *Chaousarou*, qui est de plusieurs lõgueurs: mais les plus grands cõtiennent, à ce que m'ont dict ces peuples, 8. à 10. pieds. I'en ay veu qui en contenoyent 5. qui estoient de la grosseur de la cuisse, & auoient la teste grosse comme les deux points, auec vn bec de deux pieds & demy de long, & à double rang de dents fort agues & dangereuses. Il a toute la forme du corps tirant au brochet, mais il est armé d'escailles si fortes qu'vn coup de poignard ne les sçauroit percer, & de couleur de gris argenté. Il a aussi l'extremité du bec comme vn cochon. Ce poisson fait la guerre à tous les autres qui sont dans ces lacs, & riuieres: & a vne industrie merueilleuse, à ce que m'ont asseuré ces peuples, qui est, quand il veut prendre quelques oyseaux, il va dedãs des ioncs ou roseaux, qui sont sur les riues du lac en plusieurs endroits, & met le bec hors l'eau sans se bouger: de façon que lors que les oiseaux viennent se reposer sur le bec, pensans que ce soit vn tronc de bois, il est si subtil, que serrant le bec qu'il tient entr'ouuert, il les tire par les pieds soubs l'eau. Les sauuages m'en donnerent vne teste, dont ils font grand estat, disans que lors qu'ils ont mal à la teste, ils se seignent auec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur qui se passe soudain.

Continuant nostre route dans ce lac du costé de l'Occident, considerant le pays, ie veis du costé de l'Orient de fort hautes montagnes, où sur le sommet y auoit de la neige. Ie m'enquis aux sauuages si ces lieux estoient habitez, ils me dirent que ouy, & que c'estoient Yroquois, & qu'en ces lieux y auoit de belles vallees, & campagnes fertiles en bleds, comme i'en ay mangé audit pays, auec infinité d'autres fruits: & que le lac alloit proche des montagnes, qui pouuoient estre esloignees de nous, à mō iugemēt, de vingt cinq lieuës. I'en veis au midy d'autres qui n'estoient moins hautes que les premieres, horsmis qu'il n'y auoit point de neige. Les sauuages me dirent que c'estoit où nous deuions aller trouuer leurs ennemis, & qu'elles estoient fort peuplees, & qu'il falloit passer par vn saut d'eau que ie vis depuis: & de là entrer dans vn autre lac qui contient quelque 9. où 10. lieuës de long, & qu'estāt paruenus au bout d'iceluy, il falloit faire quelque deux lieuës de chemin par terre, & passer vne riuiere, qui va tomber en la coste de Norembegue, tenant à celle de la Floride, & qu'ils n'estoient que deux iours à y aller auec leurs canots, comme ie l'ay sçeu depuis par quelques prisonniers que nous prismes, qui me discoururent fort particulierемēt de tout ce qu'ils en auoyent cognoissance,

par le moien de quelques truchemens Algoumequins, qui ſçauoiēt la langue des Yroquois.

Or comme nous cōmençaſmes à approcher à quelques deux ou trois iournees de la demeure de leurs ennemis, nous n'alliōs plus que la nuit, & le iour nous nous repoſions, neantmoins ne laiſſoient de faire touſiours leurs ſuperſtitions accouſtumees pour ſçauoir ce qui leur pourroit ſucceder de leurs entrepriſes; & ſouuent me venoient demander ſi i'auois ſongé, & auois veu leurs ennemis: Ie leur diſois que non: Neantmoins ne laiſſois de leur donner du courage, & bonne eſperance. La nuit venue nous nous miſmes en chemin iuſques au lendemain, que nous nous retiraſmes dans le fort du bois, pour y paſſer le reſte du iour. Sur les dix ou onze heures, aprés m'eſtre quelque peu proumené au tour de noſtre logement, ie fus me repoſer; & en dormant, ie sōgay que ie voyois les Yroquois nos ennemis, dedans le lac, proche d'vne montaigne, qui ſe noyoient à noſtre veue; & les voulans ſecourir, nos ſauuages alliez me diſoient qu'il les falloit tous laiſſer mourir, & qu'ils ne valoiēt rien. Eſtant eſueillé, ils ne faillirent comme à l'acouſtumee de me demander ſi i'auois ſongé quelque choſe: ie leur dis en effect ce que i'auois veu en ſonge: Cela leur apporta vne telle

creance qu'ils ne douterent plus de ce qui leur deuoit aduenir pour leur bien.

Le soir estant venu, nous nous embarquasmes en nos canots pour continuer nostre chemin, & comme nous allions fort doucement, & sans mener bruit, le 29. du mois, nous fismes rencontre des Yroquois sur les dix heures du soir au bout d'vn cap qui aduance dans le lac du costé de l'occident, lesquels venoient à la guerre. Eux & nous commençasmes à ietter de grands cris, chacun se parât de ses armes. Nous nous retirasmes vers l'eau, & les Yroquois mirent pied à terre, & arrangerent tous leurs canots les vns contre les autres, & commencerent à abbatre du bois auec des meschantes haches qu'ils gaignent quelquesfois à la guerre, & d'autres de pierre, & se barricaderent fort bien.

Aussi les nostres tindrent toute la nuit leur canots arrangez les vns contre les autres attachez à des perches pour ne s'esgarer, & combattre tous ensemble s'il en estoit de besoin; & estiős à la portee d'vne flesche vers l'eau du costé de leurs barricades. Et cőme ils furent armez, & mis en ordre, ils enuoyerẽt deux canots separez de la trouppe, pour sçauoir de leurs ennemis s'ils vouloient combatre, lesquels respődirent qu'ils ne desiroient autre chose: mais que

pour l'heure, il n'y auoit pas beaucoup d'appa-rẽce, & qu'il falloit attendre le iour pour ſe co-gnoiſtre: & qu'auſſitoſt que le ſoleil ſe leueroit, ils nous liureroient le cõbat: ce qui fut accordé par les noſtres: & en attendant toute la nuit ſe paſſa en danſes & chanſons, tant d'vn coſté, que d'autre, auec vne infinité d'iniures, & au-tres propos, comme, du peu de courage qu'ils auoient, auec le peu d'effet & reſiſtance contre leurs armes, & que le iour venãt, ils le ſẽtiroyẽt à leur ruine. Les noſtres auſſi ne manquoient de repartie, leur diſant qu'ils verroiẽt des effets d'armes que iamais ils n'auoient veu, & tout plain d'autres diſcours, comme on a accouſtu-mé à vn ſiege de ville. Aprés auoir bien chanté, danſé & parlementé les vns aux autres, le iour venu, mes compagnons & moy eſtions tou-ſiours couuerts, de peur que les ennemis ne nous veiſſent, preparans nos armes le mieux qu'il nous eſtoit poſſible, eſtans toutesfois ſeparez, chacun en vn des canots des ſauuages montagnars. Aprés que nous fuſmes armez d'armes legeres, nous priſmes chacũ vne arque-buſe & deſcendiſmes à terre. Ie vey ſortir les ennemis de leur barricade, qui eſtoient prés de 200. hommes forts & robuſtes à les voir, qui venoient au petit pas audeuant de nous, auec vne grauité & aſſeurance qui me contenta fort

à la teste desquels y auoit trois chefs. Les nostres aussi alloient en mesme ordre & me dirent que ceux qui auoient trois grands pennaches estoient les chefs, & qu'il n'y en auoit que ces trois, & qu'on les recognoissoit à ces plumes, qui estoient beaucoup plus grandes que celles de leurs compagnons, & que ie feisse ce que ie pourrois pour les tuer. Ie leur promis de faire ce qui seroit de ma puissance, & que i'estois bien fasché qu'ils ne me pouuoient bien entendre pour leur donner l'ordre & façon d'attaquer leurs ennemis, & que indubitablement nous les desferions tous; mais qu'il n'y auoit remede, que i'estois tres-aise de leur monstrer le courage & bonne volonté qui estoit en moy quand serions au combat.

Aussitost que fusmes à terre, ils commencerent à courir quelque deux cens pas vers leurs ennemis qui estoient de pied ferme, & n'auoient encores aperçeu mes compagnons, qui s'en allerent dans le bois auec quelques sauuages. Les nostres commencerent à m'appeller à grands cris: & pour me donner passage ils s'ouurirent en deux, & me mis à la teste, marchant quelque 20. pas deuãt, iusqu'à ce que ie fusse à quelque 30. pas des ennemis, où aussitost ils m'aperceurent, & firent alte en me contemplant, & moy eux. Cõme ie les veis esbran-

ler pour tirer ſur nous, ie couchay mon arquebuſe en iouë, & viſay droit à vn des trois chefs, & de ce coup il en tomba deux par terre, & vn de leurs compagnons qui fut bleſſé, qui quelque temps apres en mourut. I'auois mis quatre balles dedans mon arquebuſe. Comme les noſtres virent ce coup ſi fauorable pour eux, ils commencerent à ietter de ſi grãds cris qu'on n'euſt pas ouy tonner; & cependant les fleſches ne manquoyent de coſte & d'autre. Les Yroquois furent fort eſtonnez, que ſi promptemẽt deux hommes auoyent eſté tuez, bien qu'ils fuſſent armez d'armes tiſſues de fil de cotton, & de bois à l'eſpreuue de leurs fleſches. Cela leur donna vne grande apprehenſion. Comme ie rechargeois, l'vn de mes compagnons tira vn coup de dedans le bois, qui les eſtonna derechef de telle façon, voyant leurs chefs morts, qu'ils perdirent courage, & ſe mirent en fuite, & abandonnerent le champ, & leur fort, s'enfuyans dedans le profond des bois, où les pourſuiuans, i'en fis demeurer encores d'autres. Nos ſauuages en tuerent auſſi pluſieurs, & en prindrent 10. ou 12. priſonniers: Le reſte ſe ſauua auec les bleſſez. Il y en eut des noſtres 15. ou 16. de bleſſez de coups de fleſches, qui furẽt promptement gueris.

Apres que nous euſmes eu la victoire, ils s'a-

muſerent à prendre force bled d'Inde, & les farines des ennemis, & de leurs armes, qu'ils auoient laiſſees pour mieux courir. Apres auoir fait bonne chere, danſé & chanté, trois heures apres nous en retournaſmes auec les priſonniers. Ce lieu, où ſe fit ceſte charge eſt par les 43. degrez & quelques minutes de latitude, & fut nommé le lac de Champlain.

Deffaite des Yroquois au Lac de Champlain.

A Le fort des Yroquois.
B Les ennemis.
C Les Canots des ennemis faicts d'eſcorce de cheſne, qui peuuent tenir chacun 10. 15. & 18. hommes.
D. E Deux Chefs tues, & vn bleſſé d'vn coup d'arquebuſe par le ſieur de Champlain.
F Le ſieur de Champlain.
G Deux Arquebuſiers du ſieur de Champlain.
H Mõtaignets, Ochaſtaiguins & Algoumequins.
I Canots de nos ſauuage aliés faits d'eſcorce de bouleau.
K Les Bois.

RETOVR DE LA BATAILLE, ET CE QVI ſe paſſa par le chemin.

CHAP. X.

APres auoir fait quelque 8. lieuës, ſur le ſoir ils prindrent vn des priſonniers, à qui ils firẽt vne harãgue des cruautez que luy & les ſiẽs auoyent exercees en leur endroit, ſans auoir eu aucun eſgard, & qu'au ſemblable il deuoit ſe reſoudre d'en receuoir autant, & luy commanderent de chanter s'il auoit du courage, ce qu'il fit, mais auec vn chant fort triſte à ouyr.

Cependant les noſtres allumerent vn feu, & com-

a fol 132



A Le fort de
B Les ennem
C Les Canc
faicts d'ef
qui peuu
10. 15. & 1



comme il fut bien embraſé ils prindrent chacun vn tizon, & faiſoient bruſler ce pauure miſerable peu à peu pour luy faire ſouffrir plus de tourmens. Ils le laiſſoient quelques fois, luy iettāt de l'eau ſur le dos: puis luy arracherēt les ongles, & luy mirent du feu ſur les extremitez des doigts, & de ſon membre. Apres ils luy eſcorcherent le haut de la teſte, & luy firent degoutter deſſus certaine gomme toute chaude: puis luy percerēt les bras prés des poignets, & auec des baſtons tiroyent les nerfs & les arrachoyent à force: & cōme ils voioyent qu'ils ne les pouuoyent auoir, ils les couppoyent. Ce pauure miſerable iettoit des cris eſtranges, & me faiſoit pitié de le voir traitter de la façon, toutesfois auec vne telle conſtance, qu'on euſt dit quelquesfois qu'il ne ſentoit preſque point de mal. Ils me ſollicitoyent fort de prendre du feu pour faire de meſme eux. Ie leur remonſtrois que nous n'vſions point de ces cruautez, & que nous les faiſions mourir tout d'vn coup, & que s'ils vouloyent que ie luy donnaſſe vn coup d'arquebuze, i'en ſerois content. Ils dirēt que non, & qu'il ne ſentiroit point de mal. Ie m'en allay d'auec eux comme faſché de voir tant de cruautez qu'ils excercoiēt ſur ce corps. Comme ils virent que ie n'en eſtois contant, ils m'appelerent & me dirent que ie luy don-

nasse vn coup d'arquebuse : ce que ie fis, sans qu'il en vist rien; & luy fis passer tous les tourmens, qu'il deuoit souffrir, d'vn coup, plustost que de le voir tyranniser. Aprés qu'il fut mort ils ne se contenterent pas, ils luy ouurirent le ventre, & ietterent ses entrailles dedans le lac: aprés ils luy coupperent la teste, les bras & les iambes, qu'ils separerent d'vn costé & d'autre, & reseruerent la peau de la teste, qu'ils auoient escorchee, comme ils auoient fait de tous les autres qu'ils auoient tuez à la charge. Ils firent encores vne meschanceté, qui fut, de prendre le cœur qu'ils coupperent en plusieurs pieces & le donnerent à manger à vn sien frere, & autres de ses compagnons qui estoient prisonniers, lesquels le prindrent & le mirent en leur bouche, mais ils ne le voulurent aualler: quelques sauuages Algoumequins, qui les auoient en garde le firent recracher à aucuns, & le ietterent dans l'eau. Voila comme ces peuples se gouuernét à l'endroit de ceux qu'ils prennent en guerre: & mieux vaudroit pour eux mourir en combatant, ou se faire tuer à la chaude, comme il y en a beaucoup qui font, plustost que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Aprés ceste execution faite, nous nous mismes en chemin pour nous en retourner auec le reste des prisonniers, qui alloient tous-

iours chantans, ſans autre eſperance que celuy qui auoit eſté ainſi mal traicté. Eſtans aux ſauts de la riuiere des Yroquois les Algoumequins s'en retournerẽt en leur pays, & auſſi les Ochatequins auec vne partie des priſonniers, fort contens de ce qui s'eſtoit paſſé en la guerre, & de ce que librement i'eſtois allé auec eux. Nous nous departiſmes dõc cõme cela, auec de grãdes proteſtations d'amitié, les vns & les autres, & me dirent ſi ie ne deſirois pas aller en leur pays pour les aſſiſter touſiours comme freres: ie leur promis.

Ie m'en reuins auec les Montagnets. Aprés m'eſtre informé des priſõniers de leurs pays, & de ce qu'il pouuoit y en auoir, nous ployames bagage pour nous en reuenir, ce qui fut auec telle diligence, que chacun iour nous faiſions 25. & 30. lieues dans leurſdicts canots, qui eſt l'ordinaire. Comme nous fuſmes à l'entree de la riuiere des Yroquois, il y eut quelques ſauuages qui ſongerent que leurs ennemis les pourſuiuoient: ce ſonge les fit auſſitoſt leuer le ſiege, encores que celle nuit fut fort mauuaiſe à cauſe des vents & de la pluye qu'il faiſoit; & furent paſſer la nuit dedans de grands roſeaux, qui ſont dans le lac ſainct Pierre, iuſqu'au lendemain, pour la crainte qu'ils auoient de leurs ennemis. Deux iours aprés arriuaſmes à noſtre

habitation, où ie leur fis donner du pain & quelques poix, & des patinoſtres, qu'ils me demanderent pour parer la teſte de leurs ennemis, qui les portent pour faire des reſiouiſſances à leur arriuee. Le lendemain ie feu auec eux dans leurs canots à Tadouſſac, pour voir leurs ceremonies. Aprochans de la terre, ils prindrẽt chacun vn baſton, où au bout ils pẽdirent les teſtes de leurs ennemis tués auec quelques patinoſtres, chantants les vns & les autres: & comme ils en furent preſts, les femmes ſe deſpouillerent toutes nues, & ſe ietterent en l'eau, allant au deuant des canots pour prendre les teſtes de leurs ennemis qui eſtoient au bout de longs baſtons deuant leurs batteaux, pour aprés les pẽdre à leur col comme ſi c'euſt eſté quelque chaine precieuſe, & ainſi chanter & danſer. Quelques iours aprés ils me firent preſent d'vne de ces teſtes, cõme choſe biẽ precieuſe, & d'vne paire d'armes de leurs ennemis, pour les conſeruer, affin de les montrer au Roy: ce que ie leur promis pour leur faire plaiſir.

Quelques iours aprés ie fus à Quebecq, où il vingt quelques ſauuages Algoumequins, qui me firent entẽdre le deſplaiſir qu'ils auoïẽt de ne s'eſtre trouuez à la deffaite de leurs ennemis, & me firent preſent de quelques fourru-

res, en consideration de ce que i'y auois esté & assisté leurs amis.

Quelques iours aprés qu'ils furent partis pour s'en aller en leur pays, distant de nostre habitatió de 120. lieues, ie fus à Tadoussac voir si le Pont seroit de retour de Gaspé, où il auoit esté. Il n'y arriua que le lendemain, & me dit qu'il auoit deliberé de retourner en France. Nous resolusmes de laisser vn hõneste homme appelé le Capitaine Pierre Chauin, de Dieppe, pour commander à Quebecq, où il demeura iusques à ce que le sieur de Mons en eust ordonné.

RETOVR EN FRANCE, ET CE QVI S'Y PASSA iusques au rembarquement.

CHAP. XI.

CEste resolution prinse nous fusmes à Quebecq pour l'establir, & luy laisser toutes les choses requises & necessaires à vne habitation, auec quinze hommes. Toutes choses estant en estat nous en partismes le premier iour de Septembre pour aller à Tadoussac, faire appareiller nostre vaisseau, à fin de nous en reuenir en France.

Nous partismes donc de ce lieu le 5. du mois, & le 8. nous fusmes mouiller l'ancre à l'isle Percee.

Le ieudy dixiesme partismes de ce lieu, & le mardy ensuiuant 18. du mois arriuasmes sur le grand banc.

Le 2. d'Octobre, nous eusmes la sonde. Le 8. mouillasmes l'ancre au Conquet en basse Bretagne. Le Samedy 10. du mois partismes de ce lieu, & arriuasmes à Honfleur le 13.

Estans desembarqués, ie n'y fis pas long seiour que ie ne prinse la poste pour aller trouuer le sieur de Mons, qui estoit pour lors à Fontaine-belau où estoit sa Maiesté, & luy representay fort particulieremēt tout ce qui c'estoit passé, tant en mon yuernement, que des nouuelles descouuertures, & l'esperance de ce qu'il y auoit à faire à l'aduenir touchant les promesses des sauuages appelez Ochateguins, qui sont bons Yroquois. Les autres Yroquois leurs ennemis sont plus au midy. Les premiers entendent, & ne diferent pas beaucoup de langage aux peuples descouuerts de noueau, & qui nous auoient esté incogneus cy deuant.

Aussitost ie fus trouuer sa Maiesté, à qui ie fis le discours de mon voyage, à quoy il print plaisir & contentement.

I'auois vne ceinture faite de poils de porçespic, qui estoit fort bien tissue, selon le pays, laquelle sa Maiesté eut pour aggreable, auec

deux petits oiſeaux gros cõme des merles, qui eſtoient incarnats, & auſſi la teſte d'vn certain poiſſon qui fut prins dans le grand lac des Yroquois, qui auoit vn becq fort long auec deux ou trois rangees de dents fort aigues. La figure de ce poiſſon eſt dans le grand lac de ma carte Geographique.

Ayant fait auec ſa Maieſté, le ſieur de Mons ſe delibera d'aller à Rouen trouuer ſes aſſociez les ſieurs Collier & le Gẽdre marchãds de Rouẽ, pour aduiſer à ce qu'ils auoient à faire l'annee enſuiuant. Ils reſolurent de continuer l'habitation, & paracheuer de deſcouurir dedans le grand fleuue S. Laurens, ſuiuant les promeſſes des Ochateguins, à la charge qu'õ les aſſiſteroit en leurs guerres cõme nous leur auiõs promis.

Le Pont fut deſtiné pour aller à Tadouſſac tant pour la traicte que pour faire quelque autre choſe qui pourroit apporter de la commodité pour ſubuenir aux frais de la deſpence.

Et le ſieur Lucas le Gendre de Rouen, l'vn des aſſociez, ordonné pour auoir ſoin de faire tant l'achapt des marchandiſes que viures, & de la frette des vaiſſeaux, eſquipages & autres choſes neceſſaires pour le voyage.

Aprés ces choſes reſolues le ſieur de Mons s'en retourna à Paris, & moy auec luy, où ie fus iuſques à la fin de Feurier: durant lequel

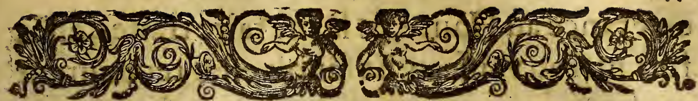
temps le ſieur de Mons chercha moyen d'auoir nouuelle commiſſion pour les traictes des nouuelles deſcouuertures, que nous auions faites, où auparauant perſonne n'auoit traicté: Ce qu'il ne peut obtenir, bien que les demandes & propoſitiõs fuſſent iuſtes & raisõnables.

Et ſe voyant hors d'eſperance d'obtenir icelle commiſſion, il ne laiſſa de pourſuiure ſon deſſin, pour le deſir qu'il auoit que toutes choſes reuſſiſſent au biẽ & honneur de la France.

Pendant ce temps, le ſieur de Mons, ne m'auoit dit encores ſa volonté pour mon particulier, iuſques à ce que ie luy eus dit qu'on m'auoit raporté qu'il ne deſiroit que i'yuernaſſe en Canadas, ce qui n'eſtoit pas, car il remit la tout à ma volonté.

Ie m'eſquipay des choſes propres & neceſſaires pour yuerner à noſtre habitation de Quebecq, & pour ceſt effet party de Paris le dernier iour de Feurier enſuiuant, & fus à Honfleur, où ſe deuoit faire l'embarquement. Ie paſſay par Rouen, où ie ſeiournay deux iours: & de là fus à Honfleur, où ie trouuay le Pont, & le Gendre, qui me dirẽt auoir fait embarquer les choſes neceſſaires pour l'habitation. Ie fus fort aiſe de nous voir preſts à faire voile: toutesfois incertain ſi les viures eſtoient bons & ſuffiſans pour la demeure & yuernement.

SE-



SECOND VOYAGE DV SIEVR DE CHAMPLAIN fait en la Nouuelle France en l'annee 1610.

PARTIMENT DE FRANCE POVR RETOVRNER en la Nouuelle France, & ce qui ce passa iusques à nostre arriuee en l'habitation.

CHAP. I.

LE temps venant fauorable ie m'enbarquay à Honfleur auec quelque nombre d'artisans le 7. du mois Mars, & fusmes contrariez de mauuais temps en la Manche, & cõtraincts de relascher en Angleterre, à vn lieu appelé Porlan, où fusmes quelques iours à la radde: & leuasmes l'ancre pour aller à l'isle d'Huy, qui est proche de la coste d'Angleterre, d'autant que nous trouuions la radde dePorlan fort mauuaise. Estãs proches d'icelle isle, la brume s'esleua si fort que nous fusmes cõtraincts de relascher à la Hougue.

Depuis le partement de Honfleur, ie fus persecuté d'vne fort grande maladie, qui m'ostoit l'esperance de faire le voyage, & m'estois embarqué dans vn batteau pour me faire reporter

en France au Haure, & là me faire traiter, estãt fort mal au vaisseau: Et faisois estat recouurant ma santé, que ie me rembarquerois dans vn autre, qui n'estoit party de Honfleur, où deuoit s'embarquer des Marests gendre de Pont-graué: mais ie me fis porter à Honfleur, tousiours fort mal, où le 15. de Mars le vaisseau d'où i'estois sorty, relascha, pour y prendre du l'aist, qui luy manquoit, pour estre bien en assiete. Il fut en ce lieu iusques au 8. d'Auril. Durãt ce temps ie me remis en assez bon estat: toutesfois encore que foible & debile, ie ne laissay pas de me rembarquer.

Nous partismes derechef, le 18. d'Auril & arriuasmes sur le grand banc le 19. du mois, & eusmes cognoissãce des isles S. Pierre le 22. Estãs le trauers de Menthane nous rencontrasmes vn vaisseau de S. Maslo, où il y auoit vn ieune homme, qui beuuant à la santé de Pont-graué, ne se peut si bien tenir, que par l'esbranlement du vaisseau il ne tombast en la mer, & se noya sans y pouuoir donner remede, à cause que le vent estoit trop impetueux.

Le 26. du mois arriuasmes à Tadoussac, où il y auoit des vaisseaux qui y estoient arriuez dés le 18. ce qui ne c'estoit veu il y auoit plus de 60. ans, à ce que disoient les vieux mariniers qui voguent ordinairement audit pays. C'estoit le

peu d'yuer qu'il y auoit fait, & le peu de glaces, qui n'empeſcherent point l'entree deſdicts vaiſſeaux. Nous ſçeuſmes par vn ieune Gentilhomme appelé le ſieur du Parc qui auoit yuerné à noſtre habitatiõ, que tous ſes compagnõs ſe portoient bien, & qu'il n'y en auoit eu que quelques vns de malades, encore fort peu, & nous aſſeura qu'il n'y auoit fait preſque point d'yuer, & auoiét eu ordinairement de la viande fraiſche tout l'yuer, & que le plus grand de leur trauail eſtoit de ſe donner du bon temps.

Ceſt yuer monſtre comme ſe doiuent comporter à l'aduenir ceux qui auront telles entrepriſes, eſtant bien malaiſé de faire vne nouuelle habitation ſans trauail, & courir la premiere annee mauuaiſe fortune, comme il s'eſt trouué en toutes nos premieres habitations. Et à la verité en oſtant les ſalures, & ayant de la viande fraiſche, la ſanté y eſt auſſi bõne qu'en France.

Les ſauuages nous attendoient de iour en autre pour aller à la guerre auec eux. Comme ils ſceurent que le Pont & moy eſtions arriuez enſemble, ils ſe reſiouirent fort, & vindrent parler à nous.

Ie fus à terre, pour leur aſſeurer que nous irions auec eux, ſuiuãt les promeſſes qu'ils m'a-uoiét faites, Qu'aprés le retour de leur guerre, ils me meneroient deſcouurir les trois ri-

uieres, iusques en vn lieu où il y a vne si grande mer qu'ils n'en voyēt point le bout, & nous en reuenir par le Saguenay audit Tadoussac: & leur demanday s'ils auoient encore ceste mesme volonté: Ils me dirent qu'ouy: mais que ce ne pouuoit estre que l'annee suiuante: ce qui m'aporta du plaisir: Toutesfois i'auois promis aux Algoumequins & Ochateguins de les assister aussi en leurs guerres, lesquels m'auoiēt promis de me faire voir leur pays, & le grand lac, & quelques mines de cuiure & autres choses qu'ils m'auoient donné à entendre: si bien que i'auois deux cordes à mon arc: de façon que si l'vne failloit, l'autre pouuoit reussir.

Le 28. dudit mois ie party de Tadoussac, pour aller à Quebecq, où ie trouuay le Capitaine Pierre qui y commandoit, & tous ses compagnōs en bon estat; & auec eux vn Capitaine sauuage appelé Batiscan, & aucuns de ses compagnōs, qui nous y attendoiēt, lesquels furent fort resiouys de ma venue, & se mirēt à chāter & danser tout le soir. Ie leur fis festin ce qu'ils eurent fort aggreable, & firent bonne chere, dont ils ne furēt point ingrats, & me conuierēt moy huictiesme qui n'est pas petite faueur parmy eux, où nous portasmes chacun nostre escuelle, comme est la coustume, & de la remporter chacun plaine de viande, que nous donnions à qui bon nous sembloit.

Quelques iours aprés que ie fus party de Tadoussac, les Montagnets arriuerent à Quebecq au nombre de 60. bons hommes, pour s'acheminer à la guerre. Ils y seiournerent quelques iours, s'y donnant du bon temps, & n'estoit pas sans souuēt m'inportuner, sçauoir si ie ne m'anquerois point à ce que ie leur auois promis. Ie les asseuray, & promis de rechef, leur demādant s'ils m'auoient trouué menteur par le passé. Ils se resiourent fort lors que ie leur reiteray mes promesses.

Et me disoient voila beaucoup de Basques & Mistigoches (ainsi appelent ils les Normans & Maslouins) qui disent qu'ils viendront à la guerre auec nous, que t'en semble? disent ils verité? Ie leur respondis que non, & que ie sçauois bien ce qu'ils auoient au cœur; & que ce qu'ils en disoient n'estoit que pour auoir & attirer leurs commoditez. Ils me disoient tu as dit vray, ce sont femmes, & ne veulent faire la guerre qu'a nos Castors: auec plusieurs autres discours facetieux, & de l'estat & ordre d'aller à la guerre.

Ils se resolurent de partir, & m'aller attendre aux trois riuieres 30. lieues plus haut que Quebecq, où ie leur auois promis de les aller trouuer, & quatre barques chargees de marchandises, pour traicter de pelleterie, entre autres

auec les Ochateguins, qui me deuoient venir attendre à l'entree de la riuiere des Yroquois, comme ils m'auoient promis l'annee precedente, & y amener iusques à 400. hommes, pour aller à la guerre.

PARTEMENT DE QVEBECQ POVR ALLER ASSIter nos sauuages aliez à la guerre contre les Yroquois leurs ennemis, & tout ce qui se passa iusques à nostre retour en l'habitation.

CHAP. II.

IE party de Quebecq. Le 14. Iuin pour aller trouuer les Montagnets, Algoumequins & Ochateguins qui se deuoient trouuer à l'entrée de la riuiere des Yroquois. Comme ie fus à 8. lieues de Quebecq, ie rencontray vn canot, où il y auoit deux sauuages, l'vn Algoumequin, & l'autre Montagnet, qui me venoiét prier de m'aduãcer le plus viste qu'il me seroit possible, & que les Algoumequins & Ochateguins seroient dans deux iours au rendes-vous au nombre de 200. & 200. autres qui deuoient venir vn peu aprés, auec Yroquet vn de leurs chefs; & me demanderent si i'estois content de la venue de ces sauuages: ie leur dy que ie n'en pouuois estre fasché, puis qu'ils auoiét tenu leur promesse. Ils se mirent dedans ma barque, où ie leur fis fort bonne chere. Peu de temps aprés auoir deuisé auec eux de plu-

ſieurs choſes touchant leurs guerres, le ſauuage Algoumequin, qui eſtoit vn de leurs chefs, tira d'vn ſac vne piece de cuiure de la longueur d'vn pied, qu'il me donna, lequel eſtoit fort beau & bien franc, me donnant à entendre qu'il y en auoit en quantité là où il l'auoit pris, qui eſtoit ſur le bort d'vne riuiere proche d'vn grãd lac, & qu'ils le prenoiẽt par morceaux, & le faiſant fondre le mettoient en lames, & auec des pierres le rendoient vny. Ie fus fort ayſe de ce preſent, encores qu'il fut de peu du valleur.

Arriuant aux trois riuieres, ie trouuay tous les Montagnets qui m'attendoient, & quatre barques, cõme i'ay dit cy deſſus, qui y eſtoient allees pour traicter auec eux.

Les ſauuages furent reſiouis de me voir. Ie fus à terre parler à eux. Ils me prierent, qu'allant à la guerre ie ne m'embarquaſſe point, n'y mes cõpagnõs auſſi, en d'autres canots que les leurs; & qu'ils eſtoient nos antiens amis: ce que ie leur promis, leur diſant que ie voulois partir tout à l'heure, d'autãt que le vent eſtoit, bon & que ma barque n'eſtoit point ſi aiſee que leurs canots, & que pour cela ie voulois prendre l'aduant. Ils me prierent inſtamment d'attendre au lendemain matin, que nous irions tous enſemble, & qu'ils ne feroient pas plus de chemin que moy: Enfin pour les contenter,

ie leurs promis, dont ils furent fort ioyeux.

Le iour ensuiuãt nous partismes tous ensẽble vogans iusques au lendemain matin 19. iour dudit mois, qu'arriuasmes à vne isle deuant ladite riuiere des Yroquois, en attendant les Algoumequins qui deuoient y venir ce mesme iour. Comme les Montagnets couppoient des arbres pour faire place pour danser & se mettre en ordre à l'arriuee desdits Algoumequins, voicy vn canot Algoumequin qu'on aperceut venir en diligence aduertir que les Algoumequins auoient fait rencontre des Yroquois, qui estoient au nombre de cent, & qu'ils estoient fort bien barricadez, & qu'il seroit malaisé de les emporter, s'ils ne venoient promptement, & les Matigoches auec eux (ainsi nous appelent ils.)

Aussitost l'alarme commença par my eux, & chacun se mit en son canot auec ses armes. Ils furent promptement en estat, mais auec confusion: car ils se precipitoient si fort que au lieu d'aduancer ils se retardoiẽt. Ils vindrẽt à nostre barque, & aux autres, me priãt d'aller auec eux dãs leurs canots, & mes compagnons aussi, & me presserent si fort que ie m'y embarquay moy cinquiesme. Ie priay la Routte qui estoit nostre pilotte, de demeurer en la barque, & m'enuoyer encores quelque 4. ou 5. de mes com-

compagnons, ſi les autres barques enuoyoient quelques chalouppes auec hommes pour nous donner ſecours: Car aucunes des barques n'y voulut aller auec les ſauuages, horſmis le Capitaine Thibaut qui vint auec moy, qui auoit là vne barque. Les ſauuages crioyent à ceux qui reſtoient qu'ils auoient cœur de femmes, & ne ſçauoient faire autre choſe que la guerre à leurs pelleteries.

Cependant aprés auoir fait quelque demie lieue, en trauerſant la riuiere tous les ſauuages mirent pied à terre, & abandonnant leurs canots prindrẽt leurs rondaches, arcs, fleſches, maſſues & eſpees, qu'ils amanchent au bout de grands baſtons, & commẽcerent à prendre leur courſe dãs les bois, de telle façon que nous les euſmes bien toſt perdus de veue, & nous laiſſerent cinq que nous eſtions ſans guides. Cela nous apporta du deſplaiſir: neantmoins voyãt touſiours leurs briſees nous les ſuiuions; mais ſouuent nous nous abuſions. Comme nous euſmes fait enuiron demie lieue par l'eſpois des bois, dans des pallus & mareſcages, touſiours l'eau iuſques aux genoux, armez chacũ d'vn corcelot de piquier qui nous importunoit beaucoup, & auſſi la quantité des mouſquites, qui eſtoient ſi eſpoiſſes qu'elles ne nous permettoient point preſque de repren-

dre noſtre halaine, tant elles nous perſecutoient, & ſi cruellement que c'eſtoit choſe eſtrange, nous ne ſçauions plus où nous eſtions. ſans deux ſauuages que nous apperceuſmes trauerſans le bois, leſquels nous appelaſmes, & leur dy qu'il eſtoit neceſſaire qu'ils fuſſent auec nous pour nous guider & cõduire où eſtoient les Yroquois, & qu'autremẽt nous n'y pourriõs aller, & que nous nous eſgareriõs dans les bois. Ils demeurerẽt pour nous cõduire. Ayant fait vn peu de chemin, nous apperceuſmes vn ſauuage qui venoit en diligẽce nous chercher pour nous faire aduançer le plus promptement qu'il ſeroit poſſible, lequel me fit entẽdre que les Algoumequins & Mõtagnets auoient voulu forcer la barricade des Yroquois & qu'ils auoient eſté repouſſés, & qu'il y auoit eu de meilleurs hommes Montagnets tuez, & pluſieurs autres bleſſez, & qu'ils s'eſtoiẽt retirez en nous attendant, & que leur eſperance eſtoit du tout en nous. Nous n'euſmes pas fait demy quart de lieue auec ce ſauuage qui eſtoit Capitaine Algoumequin, que nous entendiõs les hurlemẽs & cris des vns & des autres, qui s'entre diſoiẽt des iniures, eſcarmouchans touſiours legerement en nous attendant. Auſſitoſt que les ſauuages nous apperçeurent ils commencerent à s'eſcrier de telle façon, qu'on n'euſt pas enten-

du tonner. Ie dõnay charge à mes compagnõs de me ſuiure touſiours, & ne m'eſcarter point. Ie m'approchay de la barricade des ennemis pour la recognoiſtre. Elle eſtoit faite de puiſſants arbres, arrangez les vns ſur les autres en rond, qui eſt la forme ordinaire de leurs forteresses. Tous les Montagnets & Algoumequins s'approcherẽt auſſi de lad. barricade. Lors nous commẽçaſmes à tirer force coups d'arquebuſe à trauers les fueillards, d'autant que nous ne les pouuions voir comme eux nous. Ie fus bleſſé en tirant le premier coup ſur le bord de leur barricade, d'vn coup de fleſche qui me fendit le bout de l'oreille & entra danc le col. Ie prins la fleſche qui me tenoit encores au col & l'arachay: elle eſtoit ferree par le bout d'vne pierre bien aigue. Vn autre de mes compagnons en meſme temps fut auſſi bleſſé au bras d'vne autre fleſche, que ie luy arrachay. Neantmoins ma bleſſeure ne m'ẽpeſcha de faire le deuoir; & nos ſauuages auſſi de leur part, & pareillement les ennemis, tellement qu'on voyoit voler les fleſches d'vne part & d'autre, menu comme greſle: Les Yroquois s'eſtonnoient du bruit de nos arquebuſes, & principalemẽt de ce que les balles perſoient mieux que leurs fleſches; & eurent tellement l'eſpouuãte de l'effet qu'elles faiſoient, voyãt pluſieurs de leurs cõpaignons

tombez morts, & blessez, que de crainte qu'ils auoient, croyans ces coups estre sans remede ils se iettoient par terre, quand ils entendoient le bruit: aussi ne tirions gueres à faute, & deux ou trois balles à chacun coup, & auiõs la pluspart du temps nos arquebuses appuyees sur le bord de leur barricade. Comme ie vy que nos munitions commençoiẽt à manquer, ie dy à tous les sauuages, qu'il les falloit emporter de force & rompre leurs barricades, & pour ce faire prendre leurs rondaches & s'en couurir, & ainsi s'en aprocher de si prés que l'on peust lier de bõnes cordes aux pilliers qui les soustenoient, & à force de bras tirer tellement qu'on les renuersast, & par ce moyen y faire ouuerture suffisante pour entrer dedans leur fort: & que cependant nous à coups d'arquebuses repousserions les ennemis qui viendroient se presenter pour les en empescher: & aussi qu'ils eussent à se mettre quelque quantité aprés de grands arbres qui estoient proches de ladite barricade, afin de les renuerser dessus pour les accabler, que d'autres couuriroient de leurs rondaches pour empescher que les ennemis ne les endommageassent, ce qu'ils firent fort promptemẽt. Et comme on estoit en train de paracheuer, les barques qui estoient à vne lieue & demie de nous nous entendoiẽt battre

par l'equo de nos arquebuſades qui reſonnoit iuſques à eux, qui fit qu'vn ieune homme de ſainct Maſlo plein de courage, appelé des Prairies, qui auoit ſa barque comme les autres pour la traite de pelleterie, dit à tous ceux qui reſtoient, que c'eſtoit vne grande honte à eux de me voir battre de la façon auec des ſauuages, ſans qu'ils me vinſſẽt ſecourir, & que pour luy il auoit trop l'honneur en recommãdation, & qu'il ne vouloit point qu'õ luy peut faire ce reproche: & ſur cela ſe delibera de me venir trouuer dans vne chalouppe auec quelques ſiens compagnons, & des miens qu'il amena auec luy. Auſſitoſt qu'il fut arriué il alla vers le fort des Yroquois, qui eſtoit ſur le bort de la riuiere, où il mit pied à terre, & me vint chercher. Comme ie le vis, ie fis ceſſer nos ſauuages qui rompoient la fortereſſe, afin que les nouueaux venus euſſent leur part du plaiſir. Ie priay le ſieur des Prayries & ſes compagnons de faire quelque ſalue d'arquebuſades, auparauant que nos ſauuages les emportaſſent de force, comme ils auoient deliberé: ce qu'ils firent, & tirerent pluſieurs coups, où chacun d'eux ſe comporta bien en ſon deuoir. Et aprés auoir aſſez tiré, ie m'adreſſe à nos ſauuages & les incitay de paracheuer: Auſſitoſt s'aprochans de ladite barricade comme ils auoient fait aupa-

rauant, & nous à leurs aiſles pour tirer ſur ceux qui les voudroient empeſcher de la rompre. Ils firent ſi bien & vertueuſement qu'à la faueur de nos arquebuſades ils y firent ouuerture, neantmoins difficile à paſſer, car il y auoit encores la hauteur d'vn homme pour entrer dedans, & des branchages d'arbres abbatus, qui nuiſoient fort: Toutesfois quād ie vey l'entree aſſez raiſonnable, ie dy qu'on ne tiraſt plus: ce qui fut fait: Au meſme inſtāt quelque vingt ou trēte, tant des ſauuages que de nous autres, entraſmes dedans l'eſpee en la main, ſans trouuer beaucoup de reſiſtance. Auſſitoſt ce qui reſtoit ſain commença à prendre la fuitte: mais ils n'alloient pas loing, car ils eſtoient defaits par ceux qui eſtoient à l'entour de ladite baricade: & ceux qui eſchaperent ſe noyerent dans la riuiere. Nous priſmes quelques quinze priſonniers, le reſte tué à coups d'arquebuſe, de fleſches & d'eſpee. Quand ce fut fait, il vint vne autre chalouppe & quelques vns de nos compagnons dedans, qui fut trop tart: toutesfois aſſez à tēps pour la deſpouille du butin, qui n'eſtoit pas grād choſe: il n'y auoit que des robes de caſtor, des morts, plains de ſang, que les ſauuages ne vouloiēt prēdre la peine de deſpouiller, & ſe moquoiēt de ceux qui le faiſoient, qui furent ceux de la derniere chalouppe: Car les

cur des
ouppés
es Yro



B
G
A
D
F
H
E
E
E
E
E
E
E

autres ne se mirent en ce villain deuoir. Voila donc auec la grace de Dieu la victoire obtenue, dont ils nous donnerent beaucoup de louange.

Fort des Yroquois.

A Le fort des Yroquois.
B Yroquois se iettans en la riuiere pour se sauuer poursuiuis par les Môtaignet & Algoumequins se iettant aprés eux pour les tuer.
D Le sieur de Champlain & 5. des siens.
E Tous nos sauuages amis.
F Le sieur des Prairies de S. Maslo auec ses côpagnons.
G Chalouppe dudit sieur des Prairies.
H Grands arbres couppés pour ruiner le fort des Yroquois.

Ces sauuages escorcherent les testes de ceux qui estoient morts, ainsi qu'ils ont accoustumé de faire pour trophee de leur victoire, & les emportent. Ils s'en retournerent auec cinquante blessez des leurs, & trois hommes morts desdicts Montagnets & Algoumequins, en chantant, & leurs prisonniers auec eux. Ayant les testes pendues à des bastons deuant leurs canots, & vn corps mort couppé par quartiers, pour le manger par vengeance, à ce qu'ils disoient, & vindrent en ceste façon iusques où estoient nos barques audeuant de ladite riuiere des Yroquois.

Et mes compagnons & moy nous embarquasmes dans vne chalouppe, où ie me fis penser de ma blesseure par le chirurgien de Boyer

deRouen qui y estoit venu aussi pour la traicte. Tout ce iour se passa auec les sauuages en danses & chançons.

Le lendemain ledit sieur duPont arriua auec vne autre chalouppe chargée de quelques marchandises & vne autre qu'il auoit laissee derriere où estoit le Capitaine Pierre qui ne pouuoit venir qu'auec peine, estant ladite barque vn peu lourde & malaisee à nager.

Cedit iour on traicta quelque pelleterie, mais les autres barques emporterent la meilleure part du butin. C'estoit leur auoir fait vn grand plaisir de leur estre allé chercher des nations estrangeres, pour aprés emporter le profit sans aucune risque ny hazard.

Ce iour ie demanday aux sauuages vn prisonnier Yroquois qu'ils auoient, lequel ils me donnerent. Ie ne fis pas peu pour luy, car ie le sauuay de plusieurs tourmens qu'il luy eust fallu souffrir auec ses compagnons prisonniers, ausquels. Ils arrachoient les ongles, puis leur couppoient les doits, & les brusloient en plusieurs endroits. Ils en firent mourir ledit iour deux ou trois, & pour leur faire souffrir plus de tourmens ils en vsent ainsi.

Ils prindrent leurs prisonniers & les emmenerent sur le bort de l'eau & les attacherent tous droits à vn baston, puis chacun venoit

auec

auec vn flãbeau d'escorse de bouleau, les brullans tantost sur vne partie tantost sur l'autre: & les pauures miserables sẽtãs ce feu faisoiẽt des cris si haut que c'estoit chose estrange à ouyr, & des cruautez dont ces barbares vsent les vns enuers les autres. Aprés les auoir bien fait languir de la façon, & les bruslãs auec ladite escorce, ils prenoient de l'eau & leur iettoient sur le corps pour les faire languir d'auantage: puis leur remettoient de rechef le feu de telle façon, que la peau tomboit de leurs corps, & continuoyent auec grands cris & exclamations, dansant iusques à ce que ces pauures miserables tombassent morts sur la place.

Aussi tost qu'il tomboit vn corps mort à terre, ils frappoient dessus à grands coups de baston, puis luy coupoient les bras & les iambes, & autres parties d'iceluy, & n'estoit tenu pour homme de bien entr'eux celuy qui ne couppoit vn morceau de sa chair & ne la donnoit aux chiens. Voila la courtoisie que reçoiuent les prisonniers. Mais neãtmoins ils endurent si constamment tous les tourmens qu'on leur fait, que ceux qui les voyent en demeurent estonnez.

Quant aux autres prisonniers qui resterent, tant aux Algoumequins que Montagnets, furent conseruez pour les faire mourir par

les mains de leurs femmes & filles, qui en cela ne se monſtrent pas moins inhumaines que les hommes, encores elles les ſurpaſſent de beaucoup en cruauté: car par leur ſubtilité elles inuentẽt des ſupplices plus cruels, & y prennent plaiſir, les faiſant ainſi finir leur vie en douleurs extreſmes.

Le lendemain arriua le Capitaine Yroquet & vn autre Ochatagin, qui auoient quelques 80. hommes, qui eſtoient bien faſchez de ne s'eſtre trouuez à la deffaite. En toutes ces nations il y auoit bien prés de 200. hõmes qui n'auoiẽt iamais veu de Chreſtiens qu'à lors, dont ils firent de grandes admirations.

Nous fuſmes quelques trois iours enſemble à vne iſle le trauers de la riuiere des Yroquois, & puis chacune des nations s'en retourna en ſon pays.

I'auois vn ieune garçon, qui auoit deſia yuerné deux ans à Quebecq, lequel auoit deſir d'aller auec les Algoumequins, pour apprendre la langue. Pont-graué & moy aduiſaſmes que s'il en auoit enuie que ce ſeroit mieux fait de l'enuoyer là qu'ailleurs, pour ſçauoir quel eſtoit leur pays, voir le grand lac, remarquer les riuieres, quels peuples y habitent; enſemble deſcouurir les mines & choſes les plus rares de ces lieux & peuples, afin qu'à ſon retour nous

peussions estre informez de la verité. Nous luy demandasmes s'il l'auoit aggreable: car de l'y forcer ce n'estoit ma volonté: mais aussi tost la demande faite, il accepta le voyage tres-volontiers.

Ie fus trouuer le Capitaine Yroquet qui m'estoit fort affectionné, auquel ie demanday s'il vouloit emmener ce ieune garçon auec luy en son pays pour y yuerner, & le ramener au printemps: Il me promit le faire, & le tenir comme son fils, & qu'il en estoit tres-content. Il le va dire à tous les Algoumequins, qui n'en furent pas trop contens, pour la crainte que quelque accident ne luy arriua: & que pour cela nous leur fissions la guerre. Ce doubte refroidit Yroquet, & me vint dire que tous ses compagnons ne le trouuoient pas bon: Cependant toutes les barques s'en estoient allees, horsmis celle du Pont, qui ayant quelque affaire pressee, à ce qu'il me dit, s'en alla aussi: & moy ie demeuray auec la mienne, pour voir ce qui reussiroit du voyage de ce garçon que i'auois enuie qu'il fit. Ie fus dõc à terre & demanday à parler aux Capitaines, lesquels vindrent à moy, & nous assismes auec beaucoup d'autres sauuages anciens de leurs trouppes: puis ie leur demanday pourquoy le Capitaine Yro-

quet que ie tenois pour mon amy, auoit refusé d'emmener mon garçon auec luy. Que ce n'estoit pas comme frere ou amy, de me desnier vne chose qu'il m'auoit promis, laquelle ne leur pouuoit apporter que du bien ; & que en emmenant ce garçon, c'estoit pour contracter plus d'amitié auec eux, & leurs voisins que n'auions encores fait ; & que leur difficulté me faisoit auoir mauuaise opinion d'eux ; & que s'ils ne vouloient emmener ce garçon, ce que le Capitaine Yroquet m'auoit promis, ie n'aurois iamais d'amitié auec eux, car ils n'estoient pas enfans pour reietter ceste promesse. Alors ils me dirent qu'ils en estoient bien contens, mais que changeant de nourriture, ils craignoient que n'estant si bien noury comme il auoit accoustumé, il ne luy arriua quelque mal dont ie pourrois estre fasché, & que c'estoit la seule cause de leur refus.

Ie leur fis responce que pour la vie qu'ils faisoient, & des viu res dont ils vsoient, ledit garçon s'y sçauroit bien accommoder, & que si par maladie ou fortune de guerre il luy suruenoit quelque mal, cela ne m'empescheroit de leur vouloir du bien, & que nous estions tous subiects aux accidens, qu'il failloit prendre en patience: Mais que s'ils le traitoyent mal, & qu'il luy arriua quelque fortune par leur faute,

qu'à la verité i'en ferois mal content; ce que ie n'efperois de leur part, ains tout bien.

Ils me dirent, puis donc que tu as ce defir, nous l'emmenerons & le tiendrons comme nous autres: Mais tu prendras auffi vn ieune homme en fa place, qui ira en France: Nous serõs bien aifes qu'il nous rapporte ce qu'il aura veu de beau. Ie l'acceptay volontiers, & le prins. Il eftoit de la nation des Ochateguins, & fut auffi fort aife de venir auec moy. Cela donna plus de fubiect de mieux traicter mon garçon, lequel i'efquippay de ce qui luy eftoit neceffaire, & promifmes les vns aux autres de nous reuoir à la fin de Iuin.

Nous nous feparafmes auec force promeffes d'amitié. Ils s'en allerent donc du cofté du grand faut de la riuiere de Canadas, & moy, ie m'en retournay à Quebecq. En allant ie rencontray le Pont-graué, dedans le lac fainct Pierre, qui m'attendoit auec vne grande patache qu'il auoit rencontree audit lac, qui n'auoit peu faire diligence de venir iufques où eftoient les fauuages, pour eftre trop lourde de nage.

Nous nous en retournafmes tous enfemble à Quebecq: puis ledit Pont-graué s'en alla à Tadouffac, pour mettre ordre à quelques affaires que nous auions en ces quartiers là; &

moy ie demeuray à Quebecq pour faire redifier quelques pallissades au tour de nostre habitation, attendant le retour dudit Pont-graué, pour aduiser ensemblement à ce qui seroit necessaire de faire.

Le 4. de Iuin des Marests arriua à Quebecq, qui nous resiouit fort: car nous doubtions qu'il luy fut arriué quelque accident sur la mer.

Quelques iours aprés vn prisonnier Yroquois que i'y faisois garder, par la trop grande liberté que ie luy donnois s'en fuit & se sauua, pour la crainte & apprehension qu'il auoit: nonobstant les asseurances que luy donnoit vne femme de sa nation que nous auions en nostre habitation.

Peu de iours aprés, le Pont-graué m'escriuit qu'il estoit en deliberation d'yuerner en l'habitatiō, pour beaucoup de considerations qui le mouuoient à ce faire. Ie luy rescriuy, que s'il croyoit mieux faire que ce que i'auois fait par le passé qu'il feroit bien.

Il fit donc diligence de faire apporter les commoditez necessaires pour ladite habitation.

Aprés que i'eu fait paracheuer la pallissade autour de nostre habitation, & remis toutes choses en estat, le Capitaine Pierre reuint dans vne barque qui estoit allé à Ta-

douſſac voir de ſes amis: & moy i'y fus auſſi pour voir ce qui reuſſiroit de la ſeconde traite & quelques autres affaires particulieres, que i'y auois. Où eſtant ie trouuay ledit Pont-graué qui me communiqua fort particulierement ſon deſſin, & ce qui l'occaſionnoit d'yuerner. Ie luy dis ſainement ce qu'il m'en ſembloit, qui eſtoit, que ie croyois qu'il n'y proffiteroit pas beaucoup, ſelon les apparences certaines qui ſe pouuoient voir.

Il delibera donc changer de reſolution, & deſpeſcha vne barque, & manda au Capitaine Pierre qu'il reuint de Quebecq pour quelques affaires qu'il auoit auec luy: & auſſi que quelques vaiſſeaux, qui eſtoient venus de Brouage apporterent nouuelles, que monſieur de ſainct Luc eſtoit venu en poſte de Paris, & auoit chaſſé ceux de la Religion, hors de Brouage, & renforcé la garniſon de ſoldats, & s'en eſtoit retourné en Court: & que le Roy auoit eſté tué, & deux ou trois iours aprés luy, le duc de Suilly, & deux autres ſeigneurs dont on ne ſçauoit le nom.

Toutes ces nouuelles apporterent vn grand deſplaiſir aux vrais François, qui eſtoient lors en ces quartiers là: Pour moy, il m'eſtoit fort malaiſé de le croire, pour les diuers diſcours qu'on en faiſoit, qui n'auoient pas beaucoup

d'apparence de verité: & toutesfois bien affligé d'entẽdre de si mauuaises nouuelles.

Or aprés auoir seiourné trois ou quatre iours à Tadoussac, & veu la perte que firent beaucoup de marchans qui auoient chargé grande quantité de marchandises & equipé bon nombre de vaisseaux, esperant faire leurs affaires en la traite de Pelleterie, qui fut si miserable pour la quantité de vaisseaux, que plusieurs se souuiendront long temps de la perte qu'ils firent en ceste annee.

Ledit sieur de Pont-graué & moy, nous nous embarquasmes chacun dans vne barque, & laissasmes ledit Capitaine Pierre au vaisseau & emmenasmes le Parc à Quebecq, où nous paracheuasmes de mettre ordre à ce qui restoit de l'habitation. Aprés que toutes choses furent en bon estat, nous resolusmes que ledit du Parc qui auoit yuerné auec le Capitaine Pierre y demeuroit derechef, & que le Capitaine Pierre reuiendroit aussi en France, pour quelques affaires qu'il y auoit, & l'y appelloient.

Nous laissasmes donc ledit du Parc, pour y commander, auec seize hommes, ausquels nous fismes vne remõstrance, de viure tous sagement en la crainte de Dieu, & auec toute l'obeissance qu'ils deuoient porter audit du Parc, qu'on leur laissoit pour chef & conducteur,

ςteur, comme si l'vn de nous y demeuroit; ce qu'ils promirent tous de faire, & de viure en paix les vns auec les autres.

Quand aux iardins nous les laissasmes bien garnis d'herbes potageres de toutes sortes, auec de fort beau bled d'Inde, & du froument, seigle & orge, qu'on auoit semé, & des vignes que i'y auois fait planter durant mon yuernement (qu'ils ne firent aucun estat de conseruer: car à mon retour, ie les trouuay toutes rompues, ce qui m'aporta beaucoup de desplaisir, pour le peu de soin qu'ils auoient eu à la conseruation d'vn si bon & beau plan, dont ie m'estois promis qu'il en reussiroit quelque chose de bon.)

Aprés auoir veu toutes choses en bon estat, nous partismes de Quebecq, le 8. du mois d'Aoust, pour aller à Tadoussac, afin de faire apareiller nostre vaisseau; ce qui fut promptement fait.

RETOVR EN FRANCE. RENCONTRE D'VNE BA-laine, & de la façon qu'on les prent.

Chap. III.

Le 13. dudit mois nous partismes de Tadoussac, & arriuasmes à l'isle Percee le lendemain, où nous trouuasmes quantité de vaisseaux faisant pesche de poisson sec & vert.

Le 18. dudit mois, nous partiſmes de l'iſle Percee & paſſames par la hauteur de 42. degrez de latitude, ſans auoir aucune cognoiſſance du grand banc, où ſe fait la peſche du poiſſon vert, pour ledit lieu eſtre trop eſtroit en ceſte hauteur.

Eſtant comme à demy trauerſé, nous rencontraſmes vne balaine qui eſtoit endormie, & le vaiſſeau paſſant pardeſſus, luy fit vne fort grande ouuerture proche de la queue, qui la fit biẽ toſt reſueiller ſans que noſtre vaiſſeau en fut endomagé, & ietta grãde abbondãce de ſang.

Il m'a ſemblé n'eſtre hors de propos de faire icy vne petite deſcription de la peſche des balaines, que pluſieurs n'ont veue, & croyent qu'elles ſe prennẽt à coups de canon, d'autant qu'il y a de ſi impudens menteurs qui l'afferment à ceux qui n'en ſçauent rien. Pluſieurs me l'ont ſouſtenu obſtinemẽt ſur ces faux raports.

Ceux donc qui ſont plus adroits à ceſte peſche ſont les Baſques, leſquels pour ce faire mettent leurs vaiſſeaux en vn port de ſeureté, ou proche de là où ils iugent y auoir quantité de ballaines, & équipent pluſieurs chalouppes garnies de bons hommes & hauſſieres, qui ſont petites cordes faites du meilleur chanure qui ſe peut recouurer, ayant de lõgeur pour le moins cent cinquante braſſes, & ont force pertuſanes lon-

-gues de demie pique qui ont le fer large de ſix pouces, d'autres d'vn pied & demy & deux de long, bien tranchantes. Ils ont en chacune chaloupe vn harponneur, qui eſt vn homme des plus diſpos & adroits d'entre eux; auſſi tire il les plus grands ſalaires aprés les maiſtres, d'autant que c'eſt l'office le plus hazardeux. Ladite chalouppe eſtant hors du port, ils regardent de toutes parts s'ils pourront voir & deſcouurir quelque balaine, allant à la borde d'vn coſté & d'autre: & ne voyant rien, ils vont à terre & ſe mettent ſur vn promontoire le plus haut qu'ils trouuent pour deſcouurir de plus loing, où ils mettẽt vn hõme en ſentinelle, qui aperceuãt la balaine, qu'ils deſcouurẽt tant par ſa groſſeur, que par l'eau qu'elle iette par les eſuans, qui eſt plus d'vn poincon à la fois, & de la hauteur de deux lances; & à ceſte eau qu'elle iette, ils iugent ce qu'elle peut rendre d'huille. Il y en à telle d'où l'on en peut tirer iuſques à ſix vingts poinçons, d'autres moins. Or voyant cet eſpouuantable poiſſon, ils s'embarquent promptemẽt dãs leurs chalouppes, & à force de rames, ou de vent vont iuſques à ce qu'ils ſoient deſſus. La voyant entre deux eaues, à meſme inſtant l'harponneur eſt au deuãt de la chalouppe auec vn harpon, qui eſt vn fer long de deux pieds & demy de large par le bas, emmanché

en vn baston de la longueur d'vne demie pique, où au milieu il y a vn trou où s'attache la haussiere, & aussi tost que ledit harponneur voit son temps, il iette son harpon sur la balaine, lequel entre fort auant, & incontinẽt qu'elle se sent blessée, elle va au fonds de l'eau. Et si d'aduenture en se retournãt quelque fois, auec sa queue elle rencontre la chalouppe, ou les hommes, elle les brise aussi facilement qu'vn verre. C'est tout le hazard qu'ils courẽt d'estre tuez en la harponnant: Mais aussitost qu'ils ont ietté le harpon dessus, ils laissent filer leur haussiere, iusques à ce que la balaine soit au fonds: & quelque fois cõme elle n'y va pas droit, elle entraine la chalouppe plus de huit ou neuf lieues, & va aussi viste cõme vn cheual, & sont le plus souuent contraints de coupper leur haussiere, craignant que la balaine ne les attire soubs l'eau: Mais aussi quand elle va au fonds tout droit, elle y repose quelque peu, & puis reuient tout doucement sur l'eau: & à mesure qu'elle monte, ils rembarquent leur haussiere peu à peu: & puis comme elle est dessus, ils se mettent deux ou trois chalouppes autour auec leurs pertusanes, desquelles ils luy dõnent plusieurs coups, & se sentant frappee, elle descend de rechef soubs l'eau en perdant son sang, & s'affoiblit de telle façõ, qu'elle n'a plus

de force ne vigueur, & reuenant sur l'eau ils acheuent de la tuer : & quand elle est morte, elle ne va plus au fonds de l'eau, lors ils l'attachent auec de bonnes cordes, & la trainent à terre, au lieu où ils font leur degrat, qui est l'endroit où ils font fondre le lard de ladite balaine, pour en auoir l'huille. Voila la façon que elles se peschét, & non à coups de canon, ainsi que plusieurs pensét, comme i'ay dit cy dessus. Pour reprendre le fil de mon discours, Aprés la blessure de la balaine cy deuant, nous prismes quantité de marsouins, que nostre contre maistre harponna, dont nous receusmes du plaisir & contentement.

Aussi prismes nous quantité de poisson à la grād oraille auec vne ligne & vn aim, où nous attachions vn petit poisson ressemblant au harang, & la laissions trainer derriere le vaisseau, & la grand oreille pensant en effect que se fut vn poisson vif, venoit pour l'engloutir, & se trouuoit aussitost prins à l'aim qui estoit passé dans le corps du petit poisson. Il est tresbon, & à de certaines aigrettes qui son fort belles, & aggreables comme celles qu'on porte aux pennaches.

Le 22. de Septembre, nous arriuasmes sur la sonde, & aduisasmes vingt vaisseaux qui estoiét à quelque quatre lieux à l'Ouest de nous, que

nous iugions estre Flamans à les voir de nostre vaisseau.

Et le 25. dudit mois nous eusmes la veue de l'isle de Grenezé, aprés auoir eu vn grand coup de vent, qui dura iusques sur le midy.

Le 27. dudit mois arriuasmes à Honfleur.





LE TROISIESME VOYAGE DV SIEVR DE Champlain en l'annee 1611.

PARTEMENT DE FRANCE POVR RETOVRNER en la nouuelle France. Les dangers & autres choses qui arriuerent iusques en l'habitation.

CHAP. I.

NOus partiſmes de Honfleur, le premier iour de Mars auec vent fauorable iuſques au huictieſme dudit mois, & depuis fuſmes contrariés du vent de Su Suroueſt & Oueſt Noroueſt qui nous fit aller iuſques à la hauteur de 42. degrez de latitude, ſans pouuoir eſleuer Su, pour nous mettre au droit chemin de noſtre routte. Aprés donc auoir eu pluſieurs coups de vent, & eſté contrariés de mauuais tẽps: Et neãtmoins, auec tant de peines & trauaux, à force de tenir à vn bort & à l'autre, nous fiſmes en ſorte que nous arriuaſmes à quelque 80. lieux du grand banc où ſe fait la peſche du poiſſon vert, où nous rencontraſmes des glaces de plus de trente à quarante braſſes de haut, qui nous fit bien penſer à ce que nous

deuions faire, craignant d'en rencontrer d'autres la nuit, & que le vent venant à changer, nous poussast contre, iugeant bien que ce ne seroit les dernieres, d'autât que nous estiôs partis de trop bonne heure de France. Nauigeant donc le long de cedit iour à basse voile au plus prés du vent que nous pouuions, la nuit estant venüe, il se leua vne brume si espoisse, & si obscure, qu'a peine voyons nous la longueur du vaisseau. Enuiron sur les onze heures de nuit les matelots aduiserêt d'autres glaces qui nous donnerêt de l'apprehensiô, mais enfin nous fismes tant auec la diligence des mariniers, que nous les esuitasmes. Pensant auoir passé les dâgers nous vinsmes à en rencôtrer vne deuât nostre vaisseau que les matelots apperceurent, & non si tost que nous fusmes presques portez dessus. Et comme vn chacun se recommendoit à Dieu, ne pensant iamais esuiter le danger de ceste glace qui estoit soubs nostre beau pré, l'on crioit au gouuerneur qu'il fit porter: Car ladite glace, qui estoit fort grande driuoit au vent d'vne telle façon qu'elle passa contre le bord de nostre vaisseau, qui demeura court comme s'il n'eust bougé pour la laisser passer, sans toutesfois l'offencer: Et bien que nous fussions hors du danger: si est ce que le sang d'vn chacun, ne fut si promptement rassis, pour l'appre-

l'apprehention qu'on en auoit eue,& louasmes Dieu de nous auoir deliurez de ce peril. Aprés cestuy là passé, ceste mesme nuit nous en passames deux ou trois autres, non moins dangereux que les premiers,auec vne brume pluuieuse & froide au possible, & de telle façon que l'on ne se pouuoit presque rechauffer. Le lendemain continuant nostre routte nous rencontrasmes plusieurs autres grandes & fort hautes glaces, qui sembloient des isles à les voir de loin, toutes lesquelles euitasmes, iusques à ce que nous arriuasmes sur ledit grand banc,où nous fusmes fort contrariez de mauuais temps l'espace de six iours: Et le vent venant à estre vn peu plus doux & assez fauorable, nous desbanquasmes par la hauteur de 44. degrez & demy de latitude,qui fut le plus Su que peusmes aller. Aprés auoir fait quelque 60. lieues à l'Ouest-norouest nous apperceusmes vn vaisseau qui venoit nous recognoistre,& puis fit porter à l'Est-nordest, pour esuiter vn grand banc de glace contenãt toute l'estãdue de nostre veue. Et iugeans qu'il pouuoit auoir passage par le milieu de ce grand banc, qui estoit separé en deux, pour parfaire nostredite routte nous entrasmes dedans & y fismes quelque 10. lieues sans voir autre apparence que de beau passage iusques au soir,que

nous trouuaſmes ledit bancſeelé, qui nous dõna bien à penſer ce que nous auions à faire, la nuit venant, & au defaut de la lune; qui nous oſtoit tout moien de pouuoir retourner d'où nous eſtions venus: & neantmoins aprés auoir bien penſé, il fut reſolu de rechercher noſtre entree à quoy nous nous miſmes en deuoir: Mais la nuict venant auec brumes, pluye & neges, & vn vent ſi impetueux que nous ne pouuions preſque porter noſtre grand papefi, nous oſta toute cognoiſſance de noſtre chemin. Car comme nous croyons eſuiter leſdites glaces pour paſſer, le vent auoit deſia fermé le paſſage; de façon que nous fuſmes cõtraincts de retourner à l'autre bord, & n'auions loiſir d'eſtre vn quart d'heure ſur vn bord amurés, pour r'amurer ſur l'autre, afin d'eſuiter milles glaces qui eſtoiẽt de tous coſtez: & plus de 20. fois ne penſions ſortir nos vies ſauues. Toute la nuict ſe paſſa en peines & trauaux: & iamais ne fut mieux fait le quart, car parſonne n'auoit enuie de repoſer, mais biẽ de s'eſuertuer de ſortir des glaces & perils. Le froid eſtoit ſi grand que tous les maneuures dudit vaiſſeau eſtoient ſi gelez & pleins de gros glacõs, que l'õ ne pouuoit manouurer, ny ſe tenir ſur le Tillac dudit vaiſſeau. Aprés donc auoir bien couru d'vn coſté & d'autre, attendant le iour, qui nous don-

noit quelque esperance: lequel venu auec vne brume, voyant que le trauail & fatigue ne pouuoit nous seruir, nous resolusmes d'aller à vn banc de glace, où nous pourrions estre à l'abrit du grand vent qu'il faisoit, & amener tout bas, & nous laisser driuer comme lesdites glaces, afin que quand nous les aurions quelque peu esloignees nous remissions à la voile, pour aller retrouuer ledit bãc, & faire comme auparauant, attendãt que la brume fut passée, pour pouuoir sortir le plus promptement que nous pourrions. Nous fusmes ainsi tout le iour iusques au lendemain matin, où nous misme à la voille, allant tantost d'vn costé & d'autre, & n'allions en aucun endroit que ne nous trouuasions enfermez en de grands bancs de glaces, comme en des estangs qui sont en terre. Le soir apperceusmes vn vaisseau, qui estoit de l'autre costé d'vn desdicts bancs de glace, qui, ie m'asseure, n'estoit point moins en soing que nous, & fusmes quatre ou cinq iours en ce peril en extremes peines, iusques à ce qu'a vn matin iettans la veue de tous costez nous n'apperceusmes aucun passage, sinon à vn endroit où l'on iugea que la glace n'estoit espoisse, & que facilement nous la pourrions passer. Nous nous misme en deuoir & passames par quãtité de bourguignons, qui sont morceaux

de glace ſeparez des grands bancs par la violance des vents. Eſtans paruenus audit banc de glaſſe, les matelots commencerent à s'armer de grands auirons, & autres bois pour repouſſer les bourguignons que pourrions rencontrer, & ainſi paſſaſmes ledit banc, qui ne fut pas ſans bien aborder des morceaux de glace qui ne firent nul bien à noſtre vaiſſeau, toutesfois ſans nous faire dommage qui peuſt nous offencer. Eſtant hors nous louaſmes Dieu de nous auoir deliurez. Continuans noſtre routte le lendemain, nous en rencontraſmes d'autres, & nous engageaſmes de telle façon dedans, que nous nous trouuaſmes enuironés de tous coſtés, ſinō par où nous eſtions venus, qui fut occaſiō qu'il nous fallut retourner ſur nos briſees pour eſſayer de doubler la pointe du coſté du Su: ce que ne peuſmes faire que le deuxieſme iour, paſſant par pluſieurs petits glaçons ſeparez dudit grand banc, qui eſtoit par la hauteur de 44. degrez & demy, & ſinglaſmes iuſques au lendemain matin, faiſant le Noroueſt & Nornoroueſt, que nous rencontraſmes vn autre grand banc de glace, tant que noſtre veue ſe pouuoit eſtendre deuers l'Eſt & l'Oueſt, lequel quand l'on l'apperceut l'on croioit que ce fut terre: car ledit banc eſtoit ſi vny que l'on euſt dit proprement que cela auoit eſté ainſi fait

exprés,& auoit plus de dixhuit pieds de haut, & deux fois autant ſoubs l'eau,& faiſions eſtat de n'eſtre qu'à quelque quinze lieues du cap Breton, qui eſtoit le vingtſixieſme iour dudit mois. Ces rencontres de glaces ſi ſouuent nous apportoient beaucoup de deſplaiſir: croyant auſſi que le paſſage dudit cap Breton & cap de Raye ſeroit fermé, & qu'il nous faudroit tenir la mer long temps deuant que de trouuer paſſage. Ne pouuans donc rien faire nous fumes contraincts de nous remettre à la mer quelque quatre ou cinq lieues pour doubler vne autre pointe dudit grād banc,qui nous demeuroit à l'Oueſt-ſuroueſt, & aprés retournames à l'autre bord au Noroueſt,pour doubler lad.pointe, & ſinglaſmes quelques ſept lieues, & puis fiſmes le Nor-noroueſt quelque trois lieues, où nous apperçuſmes derechef vn autre banc de glace. La nuit s'approchoit, & la brume ſe leuoit, qui nous fit mettre à la mer pour paſſer le reſte de la nuit attendant le iour, pour retourner recognoiſtre leſdites glaces. Le vintſeptieſme iour dud. mois,nous aduiſaſmes terre à l'Oueſt-noroueſt de nous, & ne viſmes aucunes glaces qui nous peuſsēt demourer au Nor-nordeſt: Nous approchaſmes de plus prés pour la mieux recognoiſtre, & viſmes que c'eſtoit Campſeau, qui nous fit porter au Nort

pour aller à l'isle du cap Breton, nous n'eusmes pas plustost fait deux lieues querencontrasmes vn banc de glace qui fuioit au Nordest. La nuit venant nous fusmes contraincts de nous mettre à la mer iusques au lendemain, que fismes le Nordest, & rencontrasmes vne autre glace qui nous demeuroit à l'Est & Est-suest, & là costoyasmes, mettant le cap au Nordest & au Nor plus de quinze lieux: En fin fusmes contraincts de refaire l'Ouest, qui nous dōna beaucoup de desplaisir voyant que ne pouuions trouuer passage, & fusmes contraincts de nous en retirer & retourner sur nos brisees : & le mal pour nous que le calme nous prit de telle façon que la houle nous pensa ietter sur la coste dudit banc de glace, & fusmes prests de mettre nostre batteau hors, pour nous seruir au besoin. Quand nous nous fussions sauuez sur lesdites glaces il ne nous eut seruy que de nous faire languir, & mourir tous miserables. Comme nous estions donc en deliberation de mettre nostredit batteau hors, vne petite fraischeur se leua, qui nous fit grand plaisir, & par ainsi éuitasmes lesdites glaces. Comme nous eusmes fait deux lieues, la nuit venoit auec vne brume fort espoisse, qui fut occasion que nous amenasmes pour ne pouuoir voir : & aussi qu'il y auoit plusieurs grādes glaces en nostre routte,

que craignions abborder : & demeurasmes ainsi toute la nuit iusques au lendemain vingtneufiesme iour dudit mois, que la brume renforca de telle façon, qu'a peine pouuoit on voir la longueur du vaisseau, & faisoit fort peu de vent: neãtmoins nous ne laissasmes de nous appareiller pour esuiter lesdites glaces : mais pensans nous desgager, nous nous y trouuasmes si embarrassez, que nous ne sçauions de quel bort amurer : & derechef fusmes contraints d'amener, & nous laisser driuer iusques à ce que lesdites glaces nous fissent appareiller, & fismes cent bordees d'vn costé & d'autre, & pensasmes nous perdre par plusieurs fois : & le plus asseuré y perdroit tout iugement ; ce qu'eust aussi bien fait le plus grand astrologue du monde. Ce qui nous donnoit du desplaisir d'auãtage, c'estoit le peu de veue, & la nuit qui venoit, & n'auions refuite d'vn quart de lieu sans trouuer banc ou glaces, & quantité de bourguignons, que le moindre eust esté suffisant de faire perdre quelque vaisseau que ce fust. Or comme nous estions tousiours cottoyans au tour des glaces, il s'esleua vn vent si impetueux qu'en peu de tẽps il separa la brume, & fit faire veue, & en moins d'vn rien rendit l'air clair, & beau soleil. Regardant au tour de nous, nous nous vismes enfermez

dedans vn petit eſtang, qui ne contenoit pas lieue & demie en rondeur, & apperçeuſmes l'iſle dudit cap Breton, qui nous demeuroit au Nort, preſque à quatre lieues, & iugeaſmes que le paſſage eſtoit encore fermé iuſques audit cap Breton. Nous apperceuſmes auſſi vn petit banc de glace au derriere de noſtredit vaiſſeau, & la grand mer qui paroiſſoit au delà, qui nous fit prendre reſolution de paſſer par deſſus ledit banc, qui eſtoit rompu: ce que nous fiſmes dextremēt ſans offencer noſtredit vaiſſeau, & nous nous miſmes à la mer toute la nuit, & fiſmes le Sueſt deſdites glaces. Et comme nous iugeaſmes que nous pouuions doubler ledit bāc de glace, nous fiſmes l'Eſt-nordeſt quelques quinze lieues, & apperceuſmes ſeulement vne petite glace, & la nuit amenaſmes iuſques au lendemain, que nous apperceuſmes vn autre banc de glace au Nord de nous, qui continuoit tant que noſtre veue ſe pouuoit eſtendre, & auions driué à demy lieue prés, & miſmes les voiles haut, cottoyant touſiours ladite glace pour en trouuer l'extremité. Ainſi que nous ſinglions nous auiſaſmes vn vaiſſeau le premier iour de May qui eſtoit parmy les glaces, qui auoit bien eu de la peine d'en ſortir auſſi bien que nous, & miſmes vent deuant pour attendre ledit vaiſſeau qui faiſoit

large ſur nous, d'autant que deſirons ſçauoir s'il n'auoit point veu d'autres glaces. Quand il fut proche, nous apperçeuſmes que c'eſtoit le fils du ſieur de Poitrincourt qui alloit trouuer ſon pere qui eſtoit à l'habitatiõ du port Royal; & y auoit trois mois qu'il eſtoit party de France (ie crois que ce ne fut pas ſans beaucoup de peine) & s'ils eſtoient encore à prés de cent quarante lieues dudit port Royal, bien à l'eſcart de leur routte. Nous leur diſmes que nous auions eu cognoiſſance des iſles de Campſeau, qui à mon opiniõ les aſſeura beaucoup, d'autãt qu'ils n'auoient point encore eu cognoiſſance d'aucune terre,&s'en alloiẽt dõner droit entre le cap S.Laurẽs,& cap de Raye,par où ils n'euſſent pas trouué led. port Royal, ſi ce n'euſt eſté en trauerſant les terres. Aprés auoir quelque peu parlé enſemble, nous nous departiſmes chacun ſuiuant ſa routte. Le lendemain nous euſmes cognoiſſance des iſles ſainct Pierre,ſans trouuer glace aucune: & continuant noſtre routte, le lendemain troiſieſme iour du mois euſmes cognoiſſance du cap de Raye,ſans auſſi trouuer glaces. Le quatrieſme dudit mois euſmes cognoiſſance de l'iſle ſainct Paul, & cap ſainct Laurens: & eſtiõs à quelques huit lieues au Nord dudit cap S. Laurens. Le lendemain euſmes cognoiſſance de Gaſpé. Le ſeptieſme

Nn

iour dudit mois fufmes contrariez du vent de Norouest, qui nous fit driuer prés de trẽte cinq lieues de chemin, puis le vent fe vint à calmer, & en beauture, qui nous fut fauorable iufques à Tadouffac, qui fut le trefiefme iour dud. mois de May, où nous fifmes tirer vn coup de canon pour aduertir les fauuages, afin de fçauoir des nouuelles des gens de noftre habitation de Quebecq. Tout le pays eftoit encore prefque couuert de neige. Il vint à nous quelques canots, qui nous dirent qu'il y auoit vne de nos pattaches qui eftoit au port il y auoit vn mois, & trois vaiffeaux qui y eftoient arriuez depuis huit iours. Nous mifmes noftre batteau hors, & fufmes trouuer lefdicts fauuages, qui eftoient affez miferables, & n'auoient à traicter que pour auoir feulement des rafraichiffemens, qui eftoit fort peu de chofe: encore voulurent ils attẽdre qu'il vint plufieurs vaiffeaux enfemble, afin d'auoir meilleur marché des marchandifes: & par ainfi ceux s'abufent qui penfent faire leurs affaires pour arriuer des premiers: car ces peuples font maintenant trop fins & fubtils.

Le dixfeptiefme iour dudit mois ie partis de Tadouffac pour aller au grand faut trouuer les fauuages Algoumequins & autres nations qui m'auoient promis l'annee precedente de fi

trouuer auec mon garçon que ie leur auois baillé, pour apprendre de luy ce qu'il auroit veu en ſon yuernement dans les terres. Ceux qui eſtoient dans ledit port, qui ſe doutoient bien, où ie deuois aller, ſuiuant les promeſſes que i'auois faites aux ſauuages, comme i'ay dit cy deſſus, commẽcerent à faire baſtir pluſieurs petites barques pour me ſuiure le plus promptement qu'ils pouroient: Et pluſieurs, à ce que i'appris deuant que partir de France, firent equipper des nauires & pattaches ſur l'entrepriſe de noſtre voyage, penſant en reuenir riches comme d'vn voyage des Indes.

Le Pont demeura audit Tadouſſac ſur l'eſperance que s'il n'y faiſoit rien, de prendre vne pattache, & me venir trouuer audit ſaut. Entre Tadouſſac & Quebecq noſtre barque faiſoit grand eau, qui me contraignit de retarder à Quebecq pour l'eſtancher, qui fut le 21. iour de May.

DESCENTE A QVEBECQ POVR FAIRE RACOMmoder la barque. Partement dudit Quebecq pour aller au ſaut trouuer les ſauuages & recognoiſtre vn lieu propre pour vne habitation.

CHAP. II.

ESTans à terre ie trouuay le ſieur du Parc qui auoit yuerné en ladite habitation, & tous ſes compagnons, qui ſe portoiẽt fort bien,

ſans auoir eu aucune maladie. La chaſſe & gibier ne leur manqua aucunement en tout leur yuernement, à ce qu'ils me dirent. Ie trouuay le Capitaine ſauuage appelé Batiſcan & quelques Algoumequins, qui diſoient m'attendre, ne voulãt retourner à Tadouſſac qu'ils ne m'euſſent veu. Ie leur fis quelque propoſition de mener vn de nos gens aux trois riuieres pour les recognoiſtre, & ne peu obtenir aucune choſe d'eux pour ceſte annee, me remettant à l'autre: neantmoins ie ne laiſſay de m'informer particulierement de l'origine & des peuples qui y habitent: ce qu'ils me dirent exactement. Ie leur demanday vn de leurs canots, mais il ne s'en voulurent desfaire en aucune façon que ce fut pour la neceſſité qu'ils en auoiẽt: car i'eſtois deliberé d'enuoyer deux ou trois hommes deſcouurir dedans leſdites trois riuieres voir ce qu'il y auroit: ce que ie ne peu faire, à mon grand regret, remettant la partie à la premiere occaſion qui ſe preſenteroit.

Ie fis cependant diligeance de faire accommoder noſtredicte barque. Et comme elle fut preſte, vn ieune homme de la Rochelle appelé Treſart, me pria que ie luy permiſſe de me faire compagnie audit ſaut, ce que ie luy refuſay, diſant que i'auois des deſſins particuliers, &

que ie ne desirois estre cõducteur de personne à mon preiudice, & qu'il y auoit d'autres compaignies que la mienne pour lors, & que ie ne desirois ouurir le chemin & seruir de guide, & qu'il le trouueroit assés aisement sans moy.

Ce mesme iour ie partis de Quebecq, & arriuay audit grand saut le vingthuictiesme de May, où ie ne trouuay aucun des sauuages qui m'auoient promis d'y estre au vingtiesme dudit mois. Aussitost ie fus dans vn meschant canot auec le sauuage que i'auois mené en France, & vn de nos gens. Aprés auoir visité d'vn costé & d'autre, tant dans les bois que le long du riuage, pour trouuer vn lieu propre pour la scituation d'vne habitation, & y preparer vne place pour y bastir, ie fis quelques huit lieues par terre cottoyant le grand saut par des bois qui sont assez clairs, & fus iusques à vn lac, où nostre sauuage me mena; où ie consideray fort particulierement le pays; Mais en tout ce que ie vy, ie n'en trouuay point de lieu plus propre qu'vn petit endroit, qui ẽst iusques où les barques & chalouppes peuuẽt mõter aisemẽt: neantmoins auec vn grand vent, ou à la cirque, à cause du grand courant d'eau: car plus haut que ledit lieu (qu'auons nommé la place Royalle) à vne lieue du mont Royal, y a quantité de petits rochers & basses, qui sont

fort dangereuſes. Et proches de ladite place Royalle y a vne petite riuiere qui va aſſez auãt dedans les terres, tout le long de laquelle y a plus de 60. arpens de terre deſertés qui ſont comme prairies, où l'on pourroit ſemer des grains, & y faire des iardinages. Autresfois des ſauuages y ont labouré, mais ils les ont quitées pour les guerres ordinaires qu'ils y auoiẽt. Il y a auſſi grãde quãtité d'autres belles prairies pour nourrir tel nombre de beſtail que l'on voudra: & de toutes les ſortes de bois qu'auons en nos foreſts de pardeça: auec quantité de vignes, noyers, prunes, ſerizes, fraiſes, & autres ſortes qui ſont trés-bonnes à manger, entre autres vne qui eſt fort excellente, qui à le gout ſucrain, tirãt à celuy des plantaines (qui eſt vn fruit des Indes) & eſt auſſi blanche que neige, & la fueille reſſemblãt aux orties, & rampe le long des arbres & de la terre, comme le lierre. La peſche du poiſſon y eſt fort abõdãte, & de toutes les eſpeces que nous auons en France, & de beaucoup d'autres que nous n'auons point, qui ſont tres-bons: comme auſſi la chaſſe des oiſeaux auſſi de diferẽtes eſpeces: & celle des Cerfs, Daims, Cheureuls, Caribous, Lapins, Loups-ſeruiers, Ours, Caſtors, & autres petites beſtes qui y ſont en telle quantité, que durant que nous fuſmes audit

ſaut, nous n'en manquaſmes aucunement.

Ayant donc recogneu fort particulierement & trouué ce lieu vn des plus beaux qui fut en ceſte riuiere, ie fis auſſitoſt coupper & deffricher le bois de ladite place Royalle pour la rendre vnie, & preſte à y baſtir; & peut on faire paſſer l'eau au tour aiſement, & en faire vne petite iſle, & s'y eſtablir cõme l'on voudra.

Il y a vn petit iſlet à quelque 20. thoiſes de ladite place Royalle, qui à quelques cent pas de long, où l'on peut faire vne bonne & forte habitation. Il y a auſſi quantité de prairies de trés-bonne terre graſſe à potier, tant pour bricque que pour baſtir, qui eſt vne grande cõmodité. I'en fis accommoder vne partie & y fis vne mouraille de quatre pieds d'eſpoiſſeur & 3. a 4. de haut, & 10. toiſes de long pour voir comme elle ſe conſerueroit durant l'yuer quãd les eaux deſcenderoient, qui à mon opinion ne ſçauroit paruenir iuſques à lad. muraille, d'autãt que le terroir eſt de douze pieds eſleué deſſus ladite riuiere, qui eſt aſſez haut. Au milieu du fleuue y a vne iſle d'enuiron trois quarts de lieues de circuit, cãpable d'y baſtir vne bonne & forte ville, & l'auons nommée l'iſle de ſaincte Elaine. Ce ſaut deſcend en maniere de lac, où il y a deux ou trois iſles & de belles prairies.

Le premier iour de Iuin le Pont arriua audit ſaut, qui n'auoit rien ſceu faire à Tadouſſac; & bonne compagnie le ſuiuirent & vindrent aprés luy pour y aller au butin, car ſans ceſte eſperance ils eſtoient bien de l'arriere.

Or attendant les ſauuages, ie fis faire deux iardins, l'vn dans les prairies, & l'autre au bois, que ie fis deſerter: & le deuxieſme iour de Iuin i'y ſemay quelques graines, qui ſortirent toutes en perfection, & en peu de temps, qui demonſtre la bonté de la terre.

Nous reſoluſmes d'enuoyer Sauignon noſtre ſauuage auec vn autre, pour aller audeuant de ceux de ſon pays, afin de les faire haſter de venir, & ſe deliberent d'aller dans noſtre canot, qu'ils doubtoient, d'autant qu'il ne valoit pas beaucoup.

Ils partirent le cinquieſme iour dudit mois. Le lendemain arriua quatre ou cinq barques (c'eſtoit pour nous faire eſcorte) d'autant qu'ils ne pouuoient rien faire audit Tadouſſac.

Le ſeptieſme iour ie fus recognoiſtre vne petite riuiere par où vont quelques fois les ſauuages à la guerre, qui ſe va rendre au ſaut de la riuiere des Yroquois: elle eſt fort plaiſante, y ayant plus de trois lieuës de circuit de prairies, & force terres, qui ſe peuuent labourer: elle eſt à vne lieue du grand ſaut, & lieu

&

& demie de la place Royalle.

Le neufiesme iour nostre sauuage arriua, qui fut quelque peu pardela le lac qui a quelque dix lieues de long, lequel i'auois veu auparauant, où il ne fit rencontre d'aucune chose, & ne purent passer plus loin à cause de leurdit canot qui leur manqua; & furent contraints de s'en reuenir. Ils nous rapporterent que passant le saut ils virent vne isle où il y auoit si grande quantité de herons, que l'air en estoit tout couuert. Il y eust vn ieune homme qui estoit au sieur de Mons appelé Louys, qui estoit fort amateur de la chasse, lequel entendant cela, voulut y aller contenter sa curiosité, & pria fort instammēt nostredit sauuage de l'y mener: ce que le sauuage luy accorda auec vn Capitaine sauuage Montagnet fort gentil personnage, appelé Outetoucos. Des le matin led. Louys fut appeler les deux sauuages pour s'en aller à ladite isle des herons. Ils s'embarquerent dans vn canot & y furent. Ceste isle est au milieu du saut, où ils prirent telle quantité de heronneaux & autres oyseaux qu'ils voulurent, & se rembarquerent en leur canot. Outetoucos contre la volonté de l'autre sauuage & de l'instance qu'il peut faire, voulut passer par vn endroit fort dangereux, où l'eau tomboit prés de trois pieds de haut, disant

que d'autresfois il y auoit passé, ce qui estoit faux, il fut long temps à debatre contre nostre sauuage qui le voulut mener du costé du Su le long de la grand Tibie ; par où le plus souuent ils ont accoustumé de passer, ce que Outetoucos ne desira, disant qu'il n'y auoit point de danger. Cõme nostre sauuage le vit opiniastre, il condescendit à sa volonté: mais il luy dit qu'a tout le moins on deschargeast le canot d'vne partie des oyseaux qui estoient dedans, d'autant qu'il estoit trop chargé, ou qu'infailiblement ils empliroiẽt d'eau, & se perdoient: ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il seroit assez à temps s'ils voyoient qu'il y eut du peril pour eux. Ils se laissarent donc driuer dans le courãt. Et comme ils furent dans la cheute du saut, ils en voulurent sortir & ietter leurs charges, mais il n'estoit plus temps, car la vitesse de l'eau les maistrisoit ainsi qu'elle vouloit, & emplirent aussitost dans les boullons du saut, qui leur fesoient faire mille tours haut & bas. Ils ne l'abandonnerent de long temps: Enfin la roideur de l'eau les lassa de telle façon, que ce pauure Louys qui ne sçauoit nager en aucune façon perdit tout iugemẽt & le canot estãt au fonds de l'eau il fut contraint de l'abandonner: & reuenant au haut les deux autres qui le tenoient tousiours ne virent plus nostre Louys, & ainsi

mourut miſerablement. Les deux autres te-
noient touſiours ledit canot: mais comme
ils furent hors du ſaut, ledit Outetoucos
eſtant nud, & ſe fiant en ſon nager, l'abandon-
na, penſant gaigner la terre, bien que l'eau
y couruſt encor de grande viteſſe, & ſe noya:
car il eſtoit ſi fatigué & rompu de la peine qu'il
auoit eue, qu'il eſtoit impoſſible qu'il ſe peuſt
ſauuer ayant abandonné le canot, que noſtre
ſauuage Sauignon mieux aduiſé tint touſiours
fermement, iuſques à ce qu'il fut dans vn re-
mouil, où le courant l'auoit porté, & ſceut ſi
bien faire, quelque peine & fatigue qu'il eut
eue, qu'il vint tout doucement à terre, où eſtãt
arriué il ietta l'eau du canot, & s'en reuint auec
grãde apprehẽtion qu'on ne ſe vãgeaſt ſur luy,
comme ils font entre eux, & nous conta ces
triſtes nouuelles, qui nous apporterent du
deſplaiſir.

Le lendemain ie fus dans vn autre canot
audit ſaut auec le ſauuage, & vn autre de nos
gens, pour voir l'endroit où ils s'eſtoient per-
dus: & auſſi ſi nous trouuerions les corps, &
vous aſſeure que quand il me monſtra le lieu
les cheueux me heriſſerent en la teſte, de voir
ce lieu ſi eſpouuentable, & m'eſtonnois com-
me les deffuncts auoient eſté ſi hors de iuge-
ment de paſſer vn lieu ſi effroiable, pouuant

aller par ailleurs: car il eſt impoſſible d'y paſſer pour auoir ſept à huit cheutes d'eau qui deſcendẽt de degré en degré, le moindre de trois pieds de haut, où il ſe faiſoit vn frain & bouillonnement eſtrange, & vne partie dudit ſaut eſtoit toute blãche d'eſcume, qui mõtroit le lieu plus effroyable, auec vn bruit ſi grand que l'on eut dit que c'eſtoit vn tonnerre, comme l'air retentiſſoit du bruit de ces cataraques. Aprés auoir veu & conſideré particulieremẽt ce lieu & cherché le long du riuage leſdicts corps, cependant qu'vne chalouppe aſſez legere eſtoit allée d'vn autre coſté, nous nous en reuinſmes ſans rien trouuer.



A Petite place que ie fis deffricher.
B Petit estang.
C Petit islet où ie fis faire vne muraille de pierre.
D. Petit ruisseau où se tiennét les barques.
E. Prairies où se mettent les sauuages quand ils viennent en ce pays.
F Montaignes qui paroissent dans le terres.
G Petit estang.
H Mont Royal.
I Petit ruisseau.
L Le saut.

M Le lieu où les sauuages passent leurs canots, par terre du costé du Nort.
N Endroit où vn de nos gens & vn sauuage se noyerent.
O Petit islet de rochers.
P Autre islet où les oyseaux font leurs nids.
Q L'isle aux herons.
R Autre isle dans le saut.
S Petit islet.
T Petit islet rond.
V Autre islet demy couuert d'eau.
X Autre islet où il y a force oyseaux deriuiere.

Y Prairies.
Z Petite riuiere.
2 Isles assez grandes & belles.
3 Lieux qui descouurét quãd les eaux baissét, où il se fait grãds bouillõnemẽts, comme aussi fait audit saut.
4 Prairies plaines d'eaux.
5 Lieux fort bas & peu de fonds.
6 Autre Petit islet.
7 Petis rochers.
8 Isle sainct Helaine.
9 Petit islet desgarny d'arbres.
8 Marescages qui s'escoulent dans le grand saut.

DEVX CENS SAVVAGES RAMENENT LE FRANçois qu'on leur auoit baillé, & remmenerent leur sauuage qui estoit retourné de France. Plusieurs discours de part & d'autre.

CHAP. III.

LE treisiesme iour dudit mois deux cens sauuages Charioquois, auec les Capitaines Ochateguin, Yroquet & Tregouaroti frere de nostre sauuage amenerent mon garçon. Nous fusmes fort contens de les voir, ie fus au deuant d'eux auec vn canot & nostre sauuage, & cependant qu'ils approchoient doucement en ordre, les nostres s'apareillerẽt de leur faire vne escopeterie d'arquebuses & mousquets, & quelques petites pieces. Comme ils approchoient, ils commencerent à crier tous ensemble, & vn des chefs commanda de faire leur harangue, où ils nous louoient fort, & nous tenant pour veritables, de ce que ie leur auois tenu ce que ie leur promis, qui estoit de les venir trouuer audit saut. Aprés auoir fait trois autres cris, l'escopeterie tira par deux fois de 13. barques ou pattaches qui y estoient, qui les estonna de telle façon qu'ils me prierent de dire que l'on ne tirast plus, & qu'il y en auoit la plus grand part, qui n'auoient iamais veu de Chrestiẽs, ny ouy des tonnerres de la façon, & craignoient qu'il ne leur fit mal, & furent fort

contans de voir noſtredit ſauuage ſain, qu'ils penſoiẽt mort, ſur des rapports que leur auoiẽt fait quelques Algoumequins qui l'auoient ouy dire à des ſauuages Montagnets. Le ſauuage ſe loua du traictement que ie luy auois fait en France, & des ſingularitez qu'il auoit veues, dont ils entrerent tous en admiration, & s'en allarent cabaner dans le bois aſſez legerement, attendant le lendemain, que ie leur monſtraſſe le lieu ou ie deſirois qu'ils ſe logaſſent. Auſſi ie vis mon garçon qui vint habillé à la ſauuage, qui ſe loua du traictement des ſauuages, ſelon leur pays, & me fit entendre tout ce qu'il auoit veu en ſon yuernement, & ce qu'il auoit apris deſdicts ſauuages.

Le lendemain venu, ie leur monſtray vn lieu pour aller cabaner, où les antiens & principaux deuiſerent fort enſemble: Et aprés auoir eſté vn long temps en ceſt eſtat, ils me firent appeler ſeul auec mon garçon, qui auoit fort bien apris leur langue, & luy dirent qu'ils deſiroiẽt faire vne eſtroite amitié auec moy, & eſtoient faſchez de voir toutes ces chalouppes enſemble, & que noſtre ſauuage leur auoit dit qu'il ne les cognoiſſoit point, ny ce qu'ils auoient dans l'ame, & qu'ils voyoient bien qu'il n'y auoit que le gain & l'auarice qui les y amenoit, & que quand ils auroient beſoin de leur aſſi-

ſtance qu'ilsne leur donneroiẽt aucun ſecours, & ne feroient comme moy qui m'offrois auec mes compagnons d'aller en leur pays, & les aſſiſter, & que ie leur en auois monſtré des teſmoignages par le paſſé, en ſe loüãt touſiours du traictement que i'auois fait à noſtre ſauuage comme à mon frere, & que cela les oubligeoit tellement à me vouloir du bien, que tout ce que ie deſirerois d'eux, ils aſſayeroient à me ſatisfaire, & craignoient que les autres pattaches ne leur fiſſent du deſplaiſir. Ie leur aſſeuray que non feroient, & que nous eſtions tous ſoubs vn Roy, que noſtredit ſauuage auoit veu, & d'vne meſme nation, (mais pour ce qui eſtoit des affaires, qu'elles eſtoient particulieres) & ne deuoiẽt point auoir peur, eſtant auſſi aſſeurez comme s'ils euſſent eſté dãs leur pays. Aprés plusieurs diſcours, ils me firẽt vn preſent de 100. caſtors. Ie leur dõnay en eſchange d'autres ſortes de marchandiſe, & me dirent qu'il y auoit plus de 400. ſauuages qui deuoient venir de leur pays, & ce qui les auoit retardés, fut vn priſonnier Yroquois qui eſtoit à moy, qui s'eſtoit eſchappé & s'en eſtoit allé en ſon pays, & qu'il auoit donné à entendre que ie luy auois dõné liberté & des marchãdiſes, & que ie deuois aller audit ſaut auec 600. Yroquois attendre les Algoumequins, & les tuer tous:

Que

Que la crainte de ces nouuelles les auoit arrestés, & que sans cela qu'ils fussent venus. Ie leur fis respõse que le prisonnier s'estoit desrobé sans que ie luy eusse dõné congé, & que nostredit sauuage sçauoit bien de quelle façon il s'en estoit allé, & qu'il n'y auoit aucune apparence de laisser leur amitié comme ils auoient ouy dire, ayant esté à la guerre auec eux, & enuoyé mon garçon en leur pays pour entretenir leur amitié; & que la promesse que ie leur auois si fidelement tenue le confirmoit encore. Ils me respondirent que pour eux ils ne l'auoient aussi iamais pensé, & qu'ils recognoissoient bien que tous ces discours estoient esloignez de la verité; & que s'ils eussent creu autremẽt, qu'ils ne fussent pas venus, & que c'estoit les autres qui auoient eu peur, pour n'auoir iamais veu de François que mon garçon. Ils me dirent aussi qu'il viendroit trois cens Algoumequins dãs cinq ou six iours, si on les vouloit attendre, pour aller à la guerre auec eux contre les Yroquois, & que si ie n'y venois ils s'en retourneroient sans la faire. Ie les entretins fort sur le subiet de la source de la grande riuiere, & de leur pays, dont ils me discoururent fort particulierement, tant des riuieres, sauts, lacs, & terres, que des peuples qui y habitent, & de ce qui s'y trouue. Quatre d'entre eux

m'asseurerent qu'ils auoient veu vne mer fort esloignee de leur pays, & le chemin difficile, tant à cause des guerres, que des deserts qu'il faut passer pour y paruenir. Ils me dirent aussi que l'yuer precedāt il estoit venu quelques sauuages du costé de la Floride par derriere le pays des Yroquois, qui voyoient nostre mer Oceane, & ont amitié auec lesdicts sauuages: Enfin ils m'en discoururent fort exactement, me demonstrant par figures tous les lieux où ils auoient esté, prenant plaisir à m'en discourir: & moy ie ne m'ennuiois pas à les entendre, pour estre fait certain des choses dont i'auois esté en doute iusques à ce qu'ils m'en eurent esclarcis. Aprés tous ces discours finis, ie leur dis qu'ils traictassent ce peu de cōmodités qu'ils auoiēt, ce qu'ils firent le lendemain, dont chacune des barques emporta sa piece: nous toute la peine & aduanture, les autres qui ne se soucioiēt d'aucunes descouuertures, la proye, qui est la seule cause qui les meut, sans rien employer ny hazarder.

Le lendemain aprés auoir traité tout ce qu'ils auoient, qui estoit peu de chose, ils firent vne barricade autour de leur logement du costé du bois, & en partie du costé de nos pattaches, & disoient que c'estoit pour leur seureté, afin d'esuiter la surprinse de leurs ennemis: ce que

nous prismes pour argent content. La nuit venue ils appellerent nostre sauuage qui couchoit à ma pattache, & mon garçon, qui les furent trouuer: Aprés auoir tenu plusieurs discours, ils me firent aussi appeler enuiron sur la minuit. Estãt en leurs cabannes ie les trouuay tous assis en conseil, où ils me firent assoir prés deux, disans que leur coustume estoit que quãd ils vouloient s'assembler pour proposer quelque chose, qu'ils le faisoient la nuit, afin de n'estre diuertis par l'aspect d'aucune chose, & que l'on ne pensoit qu'a escouter, & que le iour diuertissoit l'esprit par les abiects: mais à mon opinion ils me vouloient dire leur volonté en cachette, se fians en moy. Et d'ailleurs ils craignoient les autres pattaches, comme ils me donnerẽt à entendre depuis. Car ils me dirent qu'ils estoiẽt fachez de voir tãt de François, qui n'estoient pas bien vnis ensemble, & qu'ils eussent bien desiré me voir seul: Que quelques vns d'entre eux auoient esté battuz: Qu'il me vouloient autant de bien qu'a leurs enfans, ayant telle fiance en moy, que ce que ie leur dirois ils le feroient, mais qu'ils se m'effioiẽt fort des autres: Que si ie retournois, que i'amenasse telle quantité de gens que ie voudrois, pourueu qu'ils fussent soubs la conduite d'vn chef: & qu'ils m'enuoyoient querir pour m'asseurer

d'auantage de leur amitié, qui ne se romproit iamais, & que ie ne fusse point faché contre eux : & que sçachans que i'auois pris deliberation de voir leur pays, ils me le feroinet voir au peril de leurs vies, m'assistant d'vn bon nombre d'hommes qui pourroient passer par tout. Et qu'a l'aduenir nous deuions esperer d'eux comme ils faisoient de nous. Aussitost ils firent venir 50. castors & 4. carquans de leurs porcelaines (qu'ils estiment entre eux comme nous faisons les chaisnes dor) & que i'en fisse participant mon frere (ils entendoient Pontgraué d'autant que nous estions ensemble) & que ces presens estoient d'autres Capitaines qui ne m'auoient iamais veu, qui me les enuoyoient, & qu'ils desiroient estre tousiours de mes amis: mais que s'il y auoit quelques François qui voulussent aller auec eux, qu'ils en eussent esté fort contens, & plus que iamais, pour entretenir vne ferme amitié. Aprés plusieurs discours faits, ie leur proposay, Qu'ayant la volonté de me faire voir leur pays, que ie supplierois sa Maiesté de nous assister iusques à 40. ou 50. hommes armez de choses necessaires pour ledit voyage, & que ie m'enbarquerois auec eux, à la charge qu'ils nous entretiendroient de ce qui seroit de besoin pour nostre viure durant ledit voyage, & que ie leur

apporterois dequoy faire des presens aux chefs qui sont dans les pays par où nous passerions, puis nous nous en reuiẽdriõs yuerner en nostre habitation : & que si ie recognoissois le pays bon & fertile, l'on y feroit plusieurs habitations; & que par ce moyen aurions communication les vns auec les autres, viuãs heureusement à l'auenir en la crainte de Dieu, qu'on leur feroit cognoistre. Ils furent fort contens de ceste proposition, & me prierent d'y tenir la main, disans qu'ils feroient de leur part tout ce qu'il leur seroit possible pour en venir au bout: & que pour ce qui estoit des viures, nous n'en manquerions non plus que eux mesmes, m'asseurans de rechef, de me faire voir ce que ie desirois: & la dessus ie pris cõgé d'eux au point du iour, en les remerciant de la volonté qu'ils auoient de fauoriser mon desir, les priant de tousiours continuer.

Le lendemain 17. iour dud. mois ils dirent qu'ils s'en alloient à la chasse des castors, & qu'ils retourneroient tous. Le matin venu ils acheuerent de traicter ce peu qu'il leur restoit, & puis s'embarquerent en leurs canots, nous prians de ne toucher à leurs logemẽts pour les deffaire, ce que nous leur promismes : & se separerent les vns des autres, faignant aller chasser en plusieurs endroits, & laisserent no-

ſtre ſauuage auec moy pour nous dōner moins de mesfience d'eux: & neātmoins ils s'eſtoient donnez le randez-vous par de là le ſaut, où ils iugeoient bien que nous ne pourrions aller auec nos barques: cependant nous les attandions comme ils nous auoient dit.

Le lendemain il vint deux ſauuages, l'vn eſtoit Yroquet, & l'autre le frere de noſtre Sauignon, qui le venoiēt requerir, & me prier de la part de tous leurs cōpagnōs que i'allaſſe ſeul auec mon garçon, où ils eſtoiēt cabannez, pour me dire quelque choſe de conſequence, qu'ils ne deſiroient communiquer deuant aucuns François: Ie leur promis d'y aller.

Le iour venu ie donnay quelques bagatelles à Sauignon qui partit fort content, me faiſant entendre qu'il s'en alloit prendre vne vie bien penible aux prix de celle qu'il auoit eue en France; & ainſi ſe ſepara auec grand regret, & moy biē aiſe d'en eſtre deſchargé. Les deux Capitaines me dirent que le lendemain au matin ils m'enuoyeroient querir, ce qu'ils firent. Ie m'enbarquay & mon garçon auec ceux qui vinrent. Eſtant au ſaut, nous fuſmes dans le bois quelques huit lieues, où ils eſtoient cabannez ſur le bort d'vn lac, où i'auois eſté auparauant. Comme ils me virent ils furent fort contens, & commencerent à s'eſcrier ſelon leur couſtu-

me, & noſtre ſauuage s'en vint audeuant de moy me prier d'aller en la cabāne de ſon frere, où auſſi toſt il fit mettre de la cher & du poiſsō ſur le feu, pour me feſtoyer. Durant que ie fus là il ſe fit vn feſtin, où tous les principaux furēt inuitez: ie n'y fus oublié, bien que i'euſſe deſia pris ma refection honneſtement, mais pour ne rōpre la couſtume du pays i'y fus. Aprés auoir repeu, ils s'en allerent dans les bois tenir leur Conſeil, & cependant ie m'amuſay à contempler le paiſage de ce lieu, qui eſt fort aggreable. Quelque temps aprés ils m'enuoyerent appeler pour me communiquer ce qu'ils auoient reſolu entre eux. I'y fus auec mon garçon. Eſtant aſſis auprés d'eux ils me dirēt qu'ils eſtoient fort aiſes de me voir, & n'auoir point manqué à ma parolle de ce que ie leur auois promis, & qu'ils recognoiſſoient de plus en plus mon affection, qui eſtoit à leur continuer mon amitié, & que deuant que partir, ils deſiroient prendre congé de moy, & qu'ils euſſent eu trop de deſplaiſir s'ils s'en fuſſent allez ſans me voir, croyant qu'autrement ie leur euſſe voulu du mal: & que ce qui leur auoit faict dire qu'ils alloient à la chaſſe, & la barricade qu'ils auoient faite, ce n'eſtoit la crainte de leurs ennemis, ny le deſir de la chaſſe, mais la crainte qu'ils auoient de toutes les

autres pattaches qui estoient auec moy à cause qu'ils auoient ouy dire que la nuit qu'ils m'enuoyerent appeler, qu'on les deuoit tous tuer, & que ie ne les pourrois deffendre contre les autres, estans beaucoup plus que moy, & que pour se desrober, ils vserent de ceste finesse: mais que s'il n'y eust eu que nos deux pattaches qu'ils eussent tardé quelques iours d'auantage qu'ils n'auoient fait; & me prierent que reuenant auec mes compagnons ie n'en amenasse point d'autres. Ie leur dis que ie ne les amenois pas, ains qu'ils me suiuoient sans leur dire, & qu'a l'aduenir i'yrois d'autre façon que ie n'auois fait, laquelle ie leur declaray, dont ils furent fort contens.

Et derechef ils me commencerent à reciter ce qu'ils m'auoient promis touchant les descouuertures des terres; & moy ie leur fis promesse d'accomplir, moyennant la grace de Dieu, ce que ie leur auois dit. Ils me prierent encore de rechef de leur donner vn homme: ie leur dis que s'il y en auoit parmy nous qui y voulussent aller que i'en serois fort content.

Ils me dirent qu'il y auoit vn marchand appelé Bouier qui commandoit en vne pattache, qui les auoit priés d'emmener vn ieune garçõ; ce qu'ils ne luy auoient voulu accorder qu'auparauant ils n'eussent sçeu de moy si i'en estois

content, ne ſçachant ſi nous eſtions amis, d'autant qu'il eſtoit venu en ma compagnie traicter auec eux; & qu'ils ne luy auoient point d'obligation en aucune façon: mais qu'il s'offroit de leur faire de grands preſens.

Ie leur fis reſponſe que nous n'eſtions point ennemis, & qu'ils nous auoient veu conuerſer ſouuent enſemble: mais pour ce qui eſtoit du trafic, chacun faiſoit ce qu'il pouuoit, & que ledit Bouyer peut eſtre deſiroit enuoyer ce garçon, comme i'auois fait le mien, penſant eſperer à l'aduenir, ce que ie pouuois auſſi pretendre d'eux: Toutesfois qu'ils auoient à iuger auquel ils auoient le plus d'obligation, & de qui ils deuoient plus eſperer.

Ils me dirẽt qu'il n'y auoit point de comparaiſon des obligations de l'vn à l'autre, tant des aſſiſtãces que ie leur auois faites en leurs guerres contre leurs ennemis, que de l'offre que ie leur faiſois de ma perſonne pour l'aduenir, où touſiours ils m'auoient trouué veritable, & que le tout deſpendoit de ma volonté: & que ce qui leur en faiſoit parler eſtoit leſdicts preſens qu'il leur auoit offert: & que quand bien ledit garçon iroit auec eux, que cela ne les pouuoit obliger enuers ledit Bouuier comme ils eſtoient enuers moy, & que cela n'importeroit de rien à l'aduenir, veuque ce n'eſtoit que pour

auoir lesdicts presens dudit Bouy ier.

Ie leur fis responce qu'il m'estoit indifferent qu'ils le prinssent ou non, & qu'à la verité s'ils le prenoient auec peu de chose, que i'en serois fasché, mais en leur faisant de bons presens que i'en serois comptant, pourueu qu'il demourast auec Yroquet: ce qu'ils me promirent. Et aprés m'auoir fait entendre leur volonté pour la derniere fois, & moy à eux la mienne, il y eut vn sauuage qui auoit esté prisonnier par trois fois des Yroquois, & s'estoit sauué fort heureusement, qui resolut d'aller à la guerre luy dixiesme, pour se venger des cruautez que ses ennemis luy auoient fait souffrir. Tous les Capitaines me prierent de l'en destourner si ie pouuois d'autant qu'il estoit fort vaillant, & craignoiét qu'il ne s'engageast si auãt parmy les ennemis auec si petite trouppe, qu'il n'en reuint iamais. Ie le fis pour les contenter, par toutes les raisons que ie luy peus alleguer, lesquelles luy seruirent peu, me monstrant vne partie de ses doigts couppez, & de grãdes taillades & brustures qu'il auoit sur le corps, comme ils l'auoient tourmanté, & qu'il luy estoit impossible de viure, s'il ne faisoit mourir de ses ennemis, & n'en auoit vengeance, & que son cœur luy disoit qu'il failloit qu'il partist au plustost qu'il luy seroit possible: ce qu'il fit fort deliberé de bien faire.

Aprés auoir fait auec eux, ie les priay de me ramener en noſtre pattache: pour ce faire ils equipperent 8. canots pour paſſer ledit ſaut & ſe deſpouillerent tous nuds, & me firent mettre en chemiſe : car ſouuant il arriue que d'aucuns ſe perdent en le paſſant, partant ſe tiennent les vns prés des autres pour ſe ſecourir promptement ſi quelque canot arriuoit à renuerſer. Ils me diſoient ſi par malheur le tien venoit à tourner, ne ſachant point nager, ne l'abandonne en aucune façon, & te tiens bien à de petits baſtõs qui y ſont par le milieu, car nous te ſauuerons ayſement: Ie vous aſſeure que ceux qui n'ont pas veu ny paſſé ledit endroit en des petits batteaux comme ils ont, ne le pouroient pas ſans grande apprehenſion meſmes le plus aſſeuré du monde. Mais ces nations ſont ſi addextres à paſſer les ſauts, qne cela leur eſt facile: Ie le p aſſay auec eux, ce que ie n'auois iamais fait, ny autre Chretien, horſmis mondit garçon: & vinſmes à nos barques, ou i'en logay vne bonne partie, & i'eus quelques paroles auec leditBouuier pour la crainte qu'il auoit que ie n'ẽpeſchaſſe que ſon garçon n'allaſt auec leſdits ſauuages, qui le lendemain s'en retournerent auec ledit garçõ lequel couſta bon, à ſon maiſtre, qui auoit l'eſperance à mõ opiniõ, de recouurir la perte de ſon voyage

qu'il fit aſſés notable, comme firent pluſieurs autres.

Il y eut vn ieune homme des noſtres qui ſe delibera d'aller auec leſdicts ſauuages, qui ſont Charioquois eſloignez du ſaut de quelques cent cinquante lieues; & fut auec le frere de Sauignon, qui eſtoit l'vn des Capitaines, qui me promit luy faire voir tout ce qu'il pourroit: Et celuy de Bouuier fut auec ledit Yroquet Algoumequin, qui eſt à quelque quatrevingts lieues dudit ſaut. Ils s'en allerent fort contens & ſatisfaicts.

Aprés que les ſuſdicts ſauuages furent partis, nous attendimes encore les 300. autres que l'on nous auoit dit qui deuoiēt venir ſur la promeſſe que ie leur auois faite. Voyant qu'ils ne venoient point, toutes les pattaches reſolurent d'inciter quelques ſauuages Algoumequins, qui eſtoient venus de Tadouſſac, d'aller audeuant d'eux moyennant quelque choſe qu'on leur donneroit quand ils ſeroyent de retour, qui deuoit eſtre au plus tard dans neuf iours, afin d'eſtre aſſeurés de leur venue ou nō, pour nous en retourner à Tadouſſac: ce qu'ils accorderēt, & pour ceſt effect partit vn canot.

Le cinquieſme iour de Iuillet arriua vn canot des Algoumequins de ceux qui deuoient venir au nombre de trois cés, qui nous dit que

le canot qui eſtoit party d'auec nous eſtoit arriué en leur pays,& que leurs cõpagnõs eſtans laſſez du chemin qu'ils auoient fait ſe rafraiſchiſſoient, & qu'ils viendroient bien toſt effectuér la promeſſe qu'ils auoient faite, & que pour le plus ils ne tarderoient pas plus de huit iours, mais qu'il n'y auroit que 24. canots: d'autant qu'il eſtoit mort vn de leurs Capitaines & beaucoup de leurs compagnons, d'vne fieure qui s'eſtoit miſe parmy eux: & auſſi qu'ils en auoyent enuoyé plusieurs à la guerre, & que c'eſtoit ce qui les auoit empeſchez de venir. Nous reſoluſmes de les attendre.

Voyant que ce temps eſtoit paſſé, & qu'ils ne venoyent point: Pontgraué partit du ſaut le 11. iour dudit mois, pour mettre ordre à quelques affaires qu'il auoit à Thadouſſac, & moy ie demeuray pour attendre leſdits ſauuages.

Cedit iour arriua vne pattache, qui apporta du rafraichiſſemẽt à beaucoup de barques que nous eſtiõs: Car il y auoit quelques iours que le pain, vin, viande & le citre nous eſtoiẽt faillis, & n'auions recours qu'à la peſche du poiſſon, & à la belle eau de la riuiere, & à quelques racines qui ſont au pays, qui ne nous mãquerent en aucunne façon que ce fuſt: & ſans cela il nous en euſt falu retounrer. Ce meſme iour ar-

riua vn canot Algoumequin, qui nous aſſura que le lendemain leſdits vingtquatre canots deuoyent venir, dont il y en auoit douze pour la guerre.

Le 12. dudit mois arriuerent leſdits Algoumequins auec quelque peu de marchandiſe. Premier que traicter ils firent vn preſent à vn ſauuage Mõtagnet, qui eſtoit fils d'Annadabigeau dernier mort, pour l'appaiſer & defaſcher de la mort de ſondit pere. Peu de temps apres ils ſe reſolurẽt de faire quelques preſents a tous les Capitaines des pattaches. Ils donnerent à chacun dix Caſtors: & en les donnant, ils dirent qu'ils eſtoyent bien marris de n'en auoir beaucoup, mais que la guerre (ou la plus part alloyent) en eſtoit cauſe: toutesfois que l'on priſt ce qu'ils offroyent de bon cœur, & qu'il eſtoyent tous nos amis, & à moy qui eſtois aſſis aupres d'eux, par deſſus tous les autres, qui ne leur vouloyent du bien que pour leurs Caſtors: ne faiſant pas cõme moy qui les auois touſiours aſſiſtez, & ne m'auoiẽt iamais trouué en deux parolles comme les autres.

Ie leur fis reſponſe que tous ceux qu'ils voioyent aſſemblez eſtoyent de leurs amis, & que peuſt-eſtre que quand ils ſe preſenteroit quelque occaſion, ils ne laiſſeroyent de faire leur deuoir, & que nous eſtions tous amis, & qu'ils

continuassent à nous vouloir du bien, & que nous leurs ferions des presens au reciprocque de ce qu'ils nous donnoyent, & qu'ils traitassent paisiblement: ce qu'ils firent, & chacun en emporta ce qu'il peut.

Le lendemain ils m'apporterent, comme en cachette quarante Castors, en m'asseurant de leur amitié, & qu'ils estoyent tres-aises de la deliberation que i'auois prinse auec les sauuages qui s'en estoyent allez; & que l'on faisoit vne habitation au saut, ce que ie leur asseuray, & leur fis quelque present en eschange.

Apres toutes choses passees, ils se delibererent d'aller querir le corps d'Outetoucos qui s'estoit noyé au saut, comme nous auons dit cy dessus. Ils furent où il estoit, le desenterrerẽt & le porterent en l'isle sainte Helaine, où ils firent leurs ceremonies accoustumees, qui est de chanter & danser sur la fosse, suiuies de festins & banquets. Ie leur demanday pourquoy ils desenterroyent ce corps: Ils me respondirent que si leurs ennemis auoyent trouué la fosse, qu'ils le feroyent, & le mettroit en plusieurs pieces, qu'ils pendroyent à des arbres pour leur faire du desplaisir; & pour ce subiect ils le transportoyent en lieu escarté du chemin & le plus secrettement qu'ils pouuoyent.

Le 15. iour du mois arriuerent quatorze ca-

nots,dõt le chef s'appelloit Tecouehata. A leur arriuee tous les autres sauuages se mirent en armes,& firent quelques tours de limasson. Apres auoir assez tourné & dansé, les autres qui estoyent en leurs canots commencerent aussi à danser en faisant plusieurs mouuemẽs de leurs corps. Le chant fini, ils descendirent à terre auec quelque peu de fourrures, & firent de pareils presens que les autres auoyent faict. On leur en fit d'autres au reciproque selon la valeur. Le lendemain ils traitterent ce peu qu'ils auoyent, &me firent present encore particuliement de trente Castors, dont ie les recompensay. Ils me prierent que ie continuasse à leur vouloir du bien, ce que ie leur promis. Ils me discoururent fort particulierement sur quelques descouuertures du costé du Nord, qui pouuoyent apporter de l'vtilité: Et sur ce subiect ils me dirent que s'il y auoit quelqu'vn de mes cõpagnons qui voulut aller auec eux, qu'ils luy feroyent voir chose qui m'apporteroit du contentement, & qu'ils le traiteroyent comme vn de leurs enfans. Ie leur promis de leur donner vn ieune garçon, dont ils furent fort contens. Quand il prit congé de moy pour aller auec eux, ie luy baillay vn memoire fort particulier des choses qu'il deuoit obseruer estant parmi eux. Apres qu'ils eurẽt traicté

tout

tout le peu qu'ils auoyent, ils se separerent en trois; les vns pour la guerre, les autres par ledit grand saut, & les autres par vne petitte riuiere, qui va rendre en celle dudit grand saut: & partirent le dixhuictiesme iour dudit mois, & nous aussi le mesme iour.

Cedit iour fismes trente lieues qu'il y a dudit saut aux trois riuieres, & le dixneufiesme arriuasmes à Quebec, où il y a aussi trente lieues desdittes trois riuieres. Ie disposay la plus part d'vn chacun à demeurer en laditte habitation, puis y fis faire quelques reparations & planter des rosiers, & fis charger du chesne de fente pour faire l'espreuue en France, tant pour le marrin lambris que fenestrages: Et le landemain 20. dudit mois de Iuillet en partis. Le 23. i'arriuay à Tadoussac, où estant ie me resoulus de reuenir en Frãce, auec l'aduis de Pont-graué. Apres auoir mis ordre a ce qui despandoit de nostre habitation, suiuãt la charge que ledit sieur de Monts m'auoit donnee, ie m'enbarquay dedans le vaisseau du capitaine Tibaut de la Rochelle, l'onziesme d'Aoust. Sur nostre trauerse nous ne manquasme de poisson, comme d'Orades, Grãde-oreille, & de Pilotes qui sont comme harangs, qui se mettent autour de certains aix chargez de poulse-pied, qui est vne sorte de coquillage

qui s'y attache, & y croist par succession de temps. Il y a quelquesfois vne si grande quantité de ces petits poissons, que c'est chose estrange à voir. Nous prismes aussi des marsouins & autres especes. Nous eusmes asses beau temps iusques à Belle-isle, où les brumes nous prirent, qui durerent 3. ou 4. iours: puis le temps venant beau nous eusmes cognoissance d'Aluert, & arriuasmes à laRochelle le dixsiesme Septembre.1611.

ARRIVEE A LA ROCHELLE. ASSOCIAtion rompue entre le sieur de Mons & ses associez, les sieurs Colier & le Gendre de Rouen. Enuie des François touchant les nouuelles descouuertures de la nouuelle France.

CHAP. IIII.

EStans arriués à la Rochelle ie fus trouuer le sieur de Mons à Pont en Xintõge, pour luy donner aduis de tout ce qui c'estoit passé au voyage, & de la promesse que les sauuages Ochateguins & Algoumequins m'auoiẽt faitte, pourueu qu'on les assistast en leurs guerres, cõme ie leurs auois promis. Le sieur de Mons ayãt le tout entendu, se delibera d'aller en Cour pour mettre ordre à ceste affaire. Ie prins le deuãt pour y aller aussi: mais en chemain ie fus arresté par vn mal'heureux cheual qui tomba sur

moy & me pensa tuer. Ceste cheute me retarda beaucoup: mais aussi tost que ie me trouuay en asses bonne disposition, ie me mis en chemin, pour parfaire mõ voyage & aller trouuer ledit sieur de Mons à Fontaine-bleau, lequel estant retourné à Paris parla à ses associez, qui ne voulurent plus continuer en l'association pour n'auoir point de cõmission qui peut empescher vn chacun d'aller en nos nouuelles descouuertures negotier auec les habitãs du pays. Ce que voyant ledit sieur de Mons, il conuint auec eux de ce qui restoit en l'habitatiõ de Quebec, moyennant vne somme de deniers qui leur donna pour la part qu'ils y auoyent: & enuoya quelques hommes pour conseruer ladite habitation, sur l'esperance d'obtenir vne commissiõ de sa Majesté. Mais comme il estoit en ceste poursuitte, quelques affaires de consequence luy suruindrent, qui la luy firent quitter, & me laissa la charge d'en rechercher les moyens: Et ainsi que i'estois apres à y mettre ordre, les vesseaux arriuerent de la nouuelle France, & par mesme moyen des gens de nostre habitions, de ceux que i'auois enuoyé dans les terres auec les sauuages, qui m'aporterent d'assez bonnes nouuelles, disans que plus de deux cents sauuages estoiẽt venus, pensans me trouuer au grand saut S. Louys, où ie leur auois

donné le rende-vous, en intention de les assister en ce qu'ils m'auoient supplié : mais voyans que ie n'auois pas tenu ma promesse, cela les fascha fort : toutesfois nos gens leur firent quelques excuses qu'ils prirent pour argent content, les assurant pour l'annee suiuante oubien iamais, & qu'ils ne menquassent point de venir : ce qu'il promirent de leur part. Mais plusieurs autres qui auoiét quitté Tadoussac, traffic encien, vindrent audit saut auec quãtité de petites barques, pour voir s'ils y pourroient faire leurs affaires auec ces peuples, quils asseuroient de ma mort, quoy que peussent dire nos gens, qui affermoyent le contraire. Voila comme l'enuie se glisse dans les mauuais naturels contre les choses vertueuses ; & ne leur faudroit que des gens qui se hasardassent en mille dangers pour descouurir des peuples & terres, afin qu'ils en eusset la depouille, & les autres la peine. Il n'est pas raisonnable qu'ayant pris la brebis, les autres ayent la toison. S'ils vouloient participer en nos descouuertures, employer de leurs moyens, & hasarder leurs personnes, ils monstreroyent auoir de l'honneur & de la gloire : mais au contraire ils monstrent euidemment qu'ils sont poussez d'vne pure malice de vouloir esgalement iouir du fruict de nos labeurs. Ce

ſuiect me fera encore dire quelque choſe pour monſtrer comme pluſieurs taſchent a deſtourner de louables deſſins, comme ceux de ſainct Maſlo & d'autres, qui diſent, que la iouyſſance de ſes deſcouuertures leur appartiēt, pource que Iaques Quartier eſtoit de leur ville, qui fut le premier audit pays de Canada & aux iſles de Terre-neufue: comme ſi la ville auoit contribué aux frais des dittes deſcouuertures de Iaques Quartier, qui y fut par cōmendement, & aux deſpens du Roy François premier és annee 1534. & 1535. deſcouurir ſes terres auiourd'huy appelees nouuelle France? Si donc ledit Quartier a deſcouuert quelque choſe aux deſpens de ſa Majeſté, tous ſes ſuiets peuuent y auoir autant de droit & de liberté que ceux de S. Maſlo, qui ne peuuent empeſcher que ſi aucuns deſcouurent autre choſe à leurs deſpens, comme l'on fait paroiſtre par les deſcouuertures cy deſſus deſcriptes, qu'ils n'en iouiſſent paiſiblement: Donc ils ne doiuent pas s'attribuer aucun droict, ſi eux meſmes ne cōtribuent. Leurs raiſons ſont foibles & debiles, de ce coſté. Et pour mōſtrer encore a ceux qui voudroiēt ſouſtenir cette cauſe, qu'ils ſont mal fondez, poſons le cas qu'vn Eſpagnol ou autre eſtranger ait deſcouuert quelques terres & richeſſes aux deſpēs du Roy de Frāce, ſcauoir ſi les

Eſpagnols où autres eſtrangers s'attribueroiẽt les deſcouuertures & richeſſes pour eſtre l'entrepreneur Eſpagnol ou eſtranger: non,il n'y a pas de raiſon, elles ſeroient touſiours de Frãce: de ſorte que ceux de S. Maſlo ne peuuẽt ſe l'attribuer, ainſi que dit eſt, pour eſtre ledit Quartier de leur ville:mais ſeulemẽt a cauſe qu'il en eſt ſorty, ils en doiuẽt faire eſtat,& luy donner la louange qui luy eſt deue. Dauantage ledit Quartier au voyage qu'il a fait ne paſſa iamais ledit grand ſaut S.Louys,& ne deſcouurit rien Nort ny Su,dans les terres du fleuue S.Laurẽs: ſes relations n'ẽ donnent aucun teſmoignage, & n'y eſt parlé que de la riuiere du Saquenay, des trois riuieres & ſainte Croix,où il hyuerna en vn fort,proche de noſtre habitatiõ:car il ne l'euſt obmis nõ plus que ce qu'il a deſcrit, qui monſtre qu'il à laiſſé tout le haut du fleuue S. Laurens, depuis Tadouſſac iuſques au grand ſaut, difficile a deſcouurir les terres,& qu'il ne s'eſt voulu haſarder n'y laiſer ſes barques pour s'i aduẽturer:de ſorte que cela eſt touſiours demeuré inutile,ſinõ depuis quatre ans que nous y auons fait noſtre habitation deQuebec,où apres l'auoir faite edifier,ie me mis au hazard de paſſer ledit ſaut pour aſſiſter les ſauuages en leurs guerres,y enuoyer des hommes pour cognoiſtre les peuples, leurs façon de viures &

que c'eſt que de leurs terres. Nous y eſtans ſi bien employez, n'eſt-il pas raiſon que nous iouïſſiõs du fruit de nos labeurs, ſa Majeſté n'ayant donné aucun moyen pour aſſiſter les entrepreneurs de ces deſſins iuſques a preſent? I'eſpere, que Dieu luy fera la grace vn iour de faire tant pour le ſeruice de Dieu; de ſa grandeur & bien de ſes ſubiets, que d'amener pluſieurs pauures peuples à la cognoiſſance de noſtre foy, pour iouir vn iour du Royaume celeſte.

INTELLIGENCE DES DEVX *cartes Geograffiques de la nouuelle France.*

IL m'a semblé bon de traicter aussi quelque chose touchãt les deux cartes Geografiques, pour en donner l'intelligence: car bien que l'vne represente l'autre, en ce qui est des ports, bayes, caps, promontoires, & riuieres qui entrent dans les terres, elles sont toutesfois differentes en ce qui est des situations. La plus petite est en son vray meridien, suiuant ce que le sieur de Castelfranc le demonstre en son liure de la mecometrie de la guide-aymant, où i'en ay obserué plusieurs declinaisons, qui m'ont beaucoup serui, comme il se verra en ladite carte, auec toute les hauteurs, latitudes & longitudes, depuis le quarante vniesme degré de latitude, iusques au cinquante vniesme, tirant au pole artique, qui sont les confins de Canada ou grande Baye, où se faict le plus souuent la pesche de balaine, par les Basques & Espagnols. Ie l'ay aussi obserué en certains endroits dans le grand fleuue de S. Laurens sous la hauteur de quarante cinq degrez de latitude iusques à vingt vng degré de declinaison de la guide-aymant, qui est la plus grande que iaye veue: & de ceste petite carte, l'on se pourra fort bien seruir à la nauigation, pourueu qu'õ sçache appliquer

pliquer l'aiguille à la rose des vents du compas: Comme par exemple, ie desire m'en seruir, il est donc de besoin, pour plus de facilité, de prendre vne rose, où les trentedeux vents soyent marquez egalement, & faire mettre la pointe de la guideaymant à 12. 15. ou 16. degrez de la fleur de lis, du costé du nortouest, qui est prés d'vn quart & demy de vent, comme au Nort vn quart du norouest, ou vn peu plus de la fleur de lis de laditte rose des vents, & appliquer la roze dans le compas, quand l'on sera sur le grand banc, où se fait la pesche du poisson vert, par ce moyen l'on pourra aller cercher fort asseurement toutes les hauteurs des caps, ports & riuieres. Iē scay qu'il y en aura beaucoup qui ne s'en voudront seruir, & courront plustost à la grande, dautant qu'elle est fabriquee sur le compas de France, ou la guide-aymant nordeste, dautant qu'ils ont si bien prins ceste routine, qu'il est mal aisé de leur faire chāger. C'est pourquoy i'ay dressé la grāde carte en ceste façō, pour le soulagement de la plus-part des pilotes & nauigateurs des parties de la nouuelle France, craignant que si ie ne l'eusse ainsi fait, ils m'eussent attribué vne faute, qu'ils neussent sceu dire d'ou elle procedoit. Car les petits cartrōs ou cartes des terres neufues, pour la plusspart sont presque toutes diuerses en

tous les gisemens & hauteurs des terres. Et s'il y en a quelques vns qui ayent quelques petits eschantillons assez bons, ils les tiennent si precieux qu'ils n'en donnent l'intelligence à leur patrie, qui en pourroit tirer de l'vtilité. Or la fabrique des cartaux est d'vne telle façon, qu'ils font du Nor-nordest leur ligne meridienne, & de l'Ouest-norouest, l'Ouest, chose contraire au vray meridien de ce lieu, de l'appeler Nort nordest pour le Nort: Car au lieu que l'aiguille doit norouester elle nordeste, cõme si c'estoit en France. Qui a fait que l'erreur s'en est ensuiuy & s'ensuiura, dautant qu'ils ont ceste vieille coustume d'ancienneté, qu'ils retiennent, encores qu'ils tombent en de grands erreurs. Ils se seruẽt aussi d'vn compas touché Nort & Su, qui est mettre la poincte de la guide-aymant droit sous la fleur de lis. Sur ce cõpas beaucoup forment leurs petites cartes, ce qui me semble le meilleur, & approcher plus pres du vray meridien de la Nouuelle France, que non pas les cõpas de la Frãce Orientale qui nordestent. Il s'est doncques ensuiuy en ceste façon, que les premiers nauigateurs qui ont nauigué aux parties de la nouuelle France Occidãtale croioyent n'engendrer non plus d'erreur d'aller en ces parties que d'aller aux Essores, ou autres lieux proches de France, où l'erreur est presque

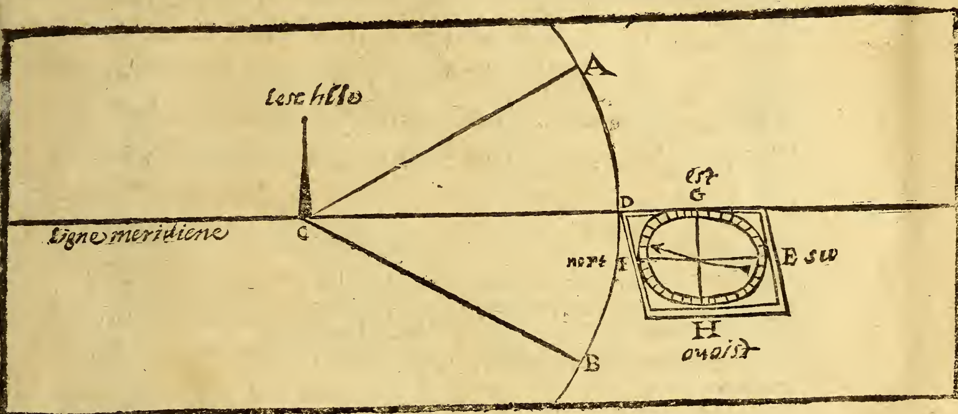
insensible en la nauigatiõ, dont les pilotes n'õt autres compas que ceux de France, qui nordestent, & representẽt le vray meridien. Et nauiguant tousiours à l'Ouest, voulãt aller trouuer vne hauteur certaine, faisoient la routte droit à l'Ouest de leur compas, pensant marcher sur vne paralelle où ils vouloiẽt aller. Et allãt tousiours droictement en plat, & non circulairement, comme sont toutes les paralelles sur le globe de la terre, apres auoir faict vne quantité de chemin, pres de venir à la veüe de la terre, ils se trouuoiẽt quelquesfois trois, quatre ou cinq degrés plus Su qu'il n'estoit de besoing: & par ainsi se trouuoiẽt desceus de leur hauteur & estime. Toutesfois il est bien vray que quand le beau temps paroissoit, & que le soleil estoit beau, ils se redressoient de leur hauteur: mais ce n'estoit sans s'estonner d'où procedoit que la routte estoit fausse; qui estoit qu'au lieu d'aller circulairement selon ladicte paralelle, ils alloiẽt droictement en plat; & que changeant de meridien, ils changeoiẽt aussi d'airs de vent du cõpas: & par ainsi de routte. C'est donc vne chose fort necessaire de sçauoir le meridien & declinaison de la guide-aymant: car cela peut seruir pour tous pilotes qui voyagẽt par le mõde, d'autant que ne la sachant point, & principalement au Nort & au Su où il se fait de plus

grandes variations de la guide-aymant: aussi que les cercles de longitude sont plus petits, & par ainsi l'erreur seroit plus grand à faute de ne sçauoir ladicte declinaison de la guideaymant. C'est donques pourquoy ladite erreur s'est ensuiuie, que les voyageurs ne l'ayant voulu ou ne lesçachant corriger, ils l'ont laissé en la façon que maintenant elle est: de sorte qu'il est mal aisé d'oster ceste dicte façon accoustumée de nauiguer en cesdits lieux de la nouuelle France. C'est ce qui m'a fait faire ceste grande carte, tant pour estre plus particuliere que la petite, que pour le contentement des nauiguans qui pourront nauiguer, comme si c'estoit sur leur petits cartrõs ou cartes: & m'excuseront si ie ne les ay mieux faites & particularisees, dautant que l'aage d'vn hõme ne pourroit suffire à recognoistre si exactement les choses, qu'à la fin du tẽps il ne se trouuast quelque chose d'obmis, qui fera que toutes personnes curieuses & laborieuses pourrõt remarquer en voyageant, des choses qui ne seront en ladicte carte & les y adapter: tellemẽt qu'auec le tẽps on ne doutera d'aucunes choses de cesdicts lieux. Pour le moins il me semble que i'ay fait mon deuoir en ce que i'ay peu, où ie n'ay oublié rien de ce que i'ay veu a mettre en madicte carte, & donner vne cognoissance parti-

culiere au public, qui n'auoit iamais esté descripte, ny descouuerte si particulieremẽt comme i'ay fait, bien que quelque autre par le passé en ayt escript, mais c'estoit bien peu de chose au respect de ce que nous auons descouuert depuis dix ans en çà.

Moyen de prendre la ligne Meridienne.

Prenez vne planchette fort vnie, & au milieu posez vne esguille C, de trois pousses de haut, qui soit droictement à plomb, & le posez au Soleil deuant Midy, à 8. ou 9. heures, où l'ombre de l'esguille C, arriuera, soit marqué auec vn compas, lequel sera ouuert, sçauoir vne poincte sur C, & l'autre sur l'ombre B, & puis



trasserez vn demy cercle A, B, laissant le tout iusqu'apres midy, qu'y verrez l'ombre paruenir sur le bort du demy cercle A. Puis partirez le demy cercle A. B. par la moitié, & aussi tost prendrez vne reigle que poserez sur le poinct C. & l'autre sur le poinct D. & trasserez vne ligne tant qu'elle pourra courir le long de ladicte planchette, qu'il ne faut bouger que l'obseruation ne soit faicte, & la ligne sera la Meridienne du lieu où vous serez.

Et pour sçauoir la declinaison du lieu où vous serez sur la ligne Meridienne, posez vn quadran qui soit quarré, comme demonstre la figure cy dessus le long de la ligne Meridienne, & au fonds dudit quadran y aura vn cercle diuisé en 360. degrez, & partissez ledit cercle par entredeux lignes diametrales, dont l'vne est representée pour le septentrion, & l'autre pour le midy, comme monstrera E. F. & l'autre ligne represente l'Orient & l'Occident, comme monstre G. H. & alors regardez l'aiguille de la guide-aymant, qui est au fonds du quadran, sur le piuot, laquelle verrez où elle decline de la ligne Meridienne fixe, qui est au fonds du quadran, & combien de degrez elle Nordeste ou Noroueste.

TABLE DES MATIERES.

Q

FIN.

QVATRIESME VOYAGE DV S[r] DE CHAMPLAIN

CAPITAINE ORDINAIRE POVR LE ROY EN LA MARINE, ET Lieutenant de Monſeigneur le Prince de Condé en la Nouuelle France, fait en l'annee 1613.

***


John Carter Brown
Library



A TRES-HAVT, TRES-PVISSANT ET TRES-EXCELLENT HENRY DE BOVRBON Prince de Condé, premier Prince du ſang, premier Pair de France, Gouuerneur & Lieutenant de ſa Majeſté en Guyenne.

MONSEIGNEVR

L'honneur que i'ay reçeu de voſtre grandeur en la charge des deſcouuertures de la nouuelle France, m'a augmenté l'affection de pourſuiure auec plus de ſoing & diligence que iamais, la recherche de la mer du Nord. Pour cet effect en ceſte annee 1613. i'y ay fait vn voyage ſur le rapport d'vn homme que i'y auois enuoyé, lequel m'aſſeuroit l'auoir veuë, ainſi que vous pourrez voir en ce petit diſcours, que i'oſe offrir à voſtre excellence, où toutes les peines & trauaux que i'y ay eus ſont particulierement d'eſcrits; deſquels il ne me reſte que le regret d'auoir perdu ceſte annee, mais non pas l'eſperance au premier voiage d'en auoir des nouuelles plus aſſeurées, par le moyen des Sau-

uages qui m'ont fait relation de plusieurs lacs & riuieres tirant vers le Nord, par lesquelles, outre l'asseurance qu'ils me dõnent d'auoir la cognoissance de ceste mer, il me semble qu'on peut aisémẽt tirer coniecture des cartes, qu'elle ne doit pas estre loing des dernieres descouuertures que i'ay cy deuant faites. En attendant le temps propre & la commodité de continuer ces desseins, ie prieray le Createur qu'il vous conserue, Prince bien-heureux, en toutes sortes de felicités, où se terminent les vœux que ie fais à vostre grandeur, en qualité de son

Tres-humble & tres-affectionné seruiteur
SAMVEL DE CHAMPLAIN.

QVATRIESME



QVATRIESME VOYAGE DV SIEVR DE CHAMPLAIN, CAPITAINE ordinaire pour le Roy en la marine, & Lieutenant de Monſeigneur le Prince de Condé en la Nouuelle France, fait en l'an 1613.

CE QVI M'A OCCASIONNE' DE RECERCHER vn reglement. Commißion obtenue. Oppoſitions à l'encontre. En fin la publication par tous les ports de France.

CHAP. I.

LE deſir que i'ay touſiours eu de faire nouuelles deſcouuertures en la Nouuelle France, au bien, vtilité & gloire du nom François: enſemble d'amener ces pauures peuples à la cognoiſſance de Dieu, m'a fait chercher de plus en plus la facilité de ceſte entrepriſe, qui ne peut eſtre que par le moyen d'vn bon reglement: d'autant que chacun voulant cueillir les fruits de mon labeur, ſans contribuer aux frais & grandes deſpences qu'il cõuient faire à l'entretien des habitations neceſſaires pour amener ces deſſeins à vne bonne fin, ruine ce commerce par l'auidité de gaigner, qui eſt ſi grãde,

qu'elle fait partir les marchans deuant la ſaiſon, & ſe precipiter non ſeulement dans les glaces, en eſperance d'arriuer des premiers en ce païs; mais auſſi dans leur propre ruine : car traictans auec les ſauuages à la deſrobee, & donnant à l'enuie l'vn de l'autre de la marchandiſe plus qu'il n'eſt requis, ſur-achetent les danrees ; & par ainſi penſant tromper leurs compagnons ſe trompent le plus ſouuent eux meſmes.

C'eſt pourquoy eſtant de retour en France le 10. Septembre 1611. i'en parlay à monſieur de Monts, qui trouua bō ce que ie luy en dis : mais ſes affaires ne luy permettant d'en faire la pourſuitte en Cour, m'en laiſſa toute la charge.

Deſlors i'en dreſſay des memoires, que ie monſtray à Monſieur le Preſident Ieannin, lequel (comme il eſt deſireux de voir fructifier les bonnes entrepriſes) loüa mon deſſein, & m'encouragea à la pourſuitte d'iceluy.

Et m'aſſeurant que ceux qui ayment à peſcher en eau trouble trouueroient ce reglement faſcheux, & rechercheroyent les moyens de l'empeſcher, il me ſembla à propos de me ietter entre les bras de quelque grand ; l'authorité duquel peuſt ſeruir contre leur enuie.

Or cognoiſſant Monſeigneur le Comte de Soiſſons Prince pieux & affectionné en toutes ſainctes entrepriſes ; par l'entremiſe du ſieur de

Beaulieu,

Beaulieu, Conſeiller & aumoſnier ordinaire du Roy, ie m'adreſſay à luy, & luy remonſtray l'importãce de l'affaire, les moyens de la regler, le mal que le deſordre auoit par cy deuant apporté, & la ruine totale dont elle eſtoit menacee, au grand deſ-honneur du nom François, ſi Dieu ne ſuſcitoit quelqu'vn qui la vouluſt releuer, & qui donnaſt eſperance de faire vn iour reüſſir ce que l'on a peu eſperer d'elle. Comme il fut inſtruict de toutes les particularités de la choſe, & qu'il euſt veu la Carte du pays que i'auois faicte, il me promit, ſous le bon plaiſir du Roy, d'en prendre la protection.

Auſſi toſt apres ie preſentay à ſa Majeſté, & à Noſſeigneurs de ſon Conſeil vne requeſte auec des articles, tendans à ce qu'il luy pleuſt vouloir apporter vn reglement en cet affaire, ſans lequel, ainſi que i'ay dict, elle s'en alloit perduë; & pource ſa Majeſté en donna la direction & gouuernement à mondit Seigneur le Comte, lequel deſlors m'honora de ſa Lieutenance.

Or comme ie me preparois à faire publier la Commiſſiõ du Roy par tous les ports & haures de France, la maladie de Mõſeigneur le Comte arriua, & ſa mort tant regrettee, qui recula vn peu ceſte affaire: Mais ſa Majeſté auſſi toſt en remit la direction à Mõſeigneur le Prince, qui

la remit dessus: & mondit Seigneur m'ayant honoré pareillement de sa Lieutenance, feit que ie poursuiuis la publication de ladite commission; qui ne fut si tost faicte, que quelques brouillons, qui n'auoyent aucun interest en l'affaire, l'importunerent de la faire casser, luy faisant entendre le pretẽdu interest de tous les marchans de France, qui n'auoient aucun subiect de se plaindre, attendu qu'vn chacun estoit reçeu en l'association, & par ainsi aucun ne pouuoit iustement s'offencer: c'est pourquoy leur malice estant recogneuë furent reiettees, auec permission seulement d'entrer en l'association.

Pendant ces altercations, il me fut impossible de rien faire pour l'habitation de Quebeq, dans laquelle ie desirois mettre des ouuriers pour la reparer & augmenter, d'autant que le temps de partir nous pressoit fort. Ainsi se fallut contẽter pour cette annee d'y aller sans autre association, auec les passeports de Monseigneur le Prince, qui furent donnés pour quatre vaisseaux, lesquels estoient ia preparés pour faire le voyage; sçauoir trois de Rouën & vn de la Rochelle, à condition que chacun fourniroit quatre hommes pour m'assister, tant en mes descouuertures qu'à la guerre, à cause que ie voulois tenir la promesse que i'auois faicte

aux

aux ſauuages Ochataiguins en l'année 1611. de les aſſiſter en leurs guerres au premier voiage.

Et ainſi que ie me preparois pour partir, ie fus aduerti que la Cour de Parlement de Roüen n'auoit voulu permettre qu'õ publiaſt la Commiſſion du Roy, à cauſe que ſa Majeſté ſe reſeruoit, & à ſon Conſeil la ſeule cognoiſſance des differents qui pourroient ſuruenir en cet affaire: ioint auſſi que les marchans de S. Maſlo s'y oppoſerent; ce qui me trauerſa fort, & me contraignit de faire trois voyages à Roüen, auec Iuſſions de ſa Majeſté, en faueur deſquelles la Cour ſe deporta de ſes empeſchemens, & debouta les oppoſans de leurs pretentions: & fut la Commiſſion publiée par tous les ports de Normandie.

PARTEMENT DE FRANCE: ET CE QVI SE paſſa iuſques à noſtre arriuee au Saut.

CHAP. II.

IE partis de Roüen le 5. Mars pour aller à Honfleur, & le ſieur l'Ange auec moy, pour m'aſſiſter aux deſcouuertures, & à la guerre ſi l'occaſion s'en preſentoit.

Le lendemain 6. du moys nous nous embarquaſmes dãs le vaiſſeau du ſieur de Pont-graué,

où aussi tost nous mismes les voiles au vent, qui estoit lors assés fauorable.

Le 10. Auril nous eusmes cognoissance du grand Banc, où l'on mit plusieurs fois les lignes hors sans rien prendre.

Le 15. nous eusmes vn grand coup de vent, accompagné de pluye & gresle, suiui d'vn autre, qui dura 48. heures, si impetueux, qu'il fit perir plusieurs vaisseaux à l'isle du cap Breton.

Le 21. nous eusmes cognoissance de l'isle & Cap de Raye.

Le 29. les Sauuages Montagnais de la pointe de tous les Diables nous aperceuans, se ietterẽt dans leurs canots, & vindrent au deuant de nous, si maigres & hideux, que ie les mescognoissois. A l'abord ils commencerent à crier du pain, disans, qu'ils mouroient de faim. Cela nous fit iuger que l'hyuer n'auoit pas esté grãd, & par consequent, la chasse mauuaise: de cecy nous en auons parlé aux voyages precedens.

Quand ils furent dans nostre vaisseau ils regardoient chacun au visage, & comme ie ne paroissois point, ils demanderẽt où estoit monsieur de Champlain, on leur fit response que i'estois demeuré en France: ce que ne croyans du tout, il y eut vn vieillard qui vint à moy en vn coin, où ie me promenois, ne desirãt encor estre cognu, & me prenant l'oreille (car ils se dou-

toyent qui i'estois) vid la cicatrice du coup de fleche que ie reçeus à la deffaicte des Yroquois: alors il s'escria, & tous les autres apres luy, auec grandes demonstrations de ioye, disans, Tes gens sont au port de Tadoussac qui t'attendent.

Ce mesme iour bien que nous fussions partis des derniers nous arriuasmes pourtant les premiers audit Tadoussac, & de la mesme maree le sieur Boyer de Roüen. Par là l'on cognoist que partir auant la saison, ne sert qu'à se precipiter dans les glaces. Ayans moüillé l'ancre nos gens nous vindrẽt trouuer, & apres nous auoir declaré comme tout ce portoit en l'habitation, se mirent à habiller trois outardes & deux lapins, qu'ils auoient apportés, & en ietterent les tripailles à bort, sur lesquelles se ruerẽt ces paures sauuages, & ainsi que bestes affamees les deuorerent sans les vuider, & racloient auec les ongles la graisse dõt on auoit suiué nostre vaisseau, & la mangeoient gloutonnement comme s'ils y eussent trouué quelque grand goust.

Le lendemain arriuerent deux vaisseaux de S.Malo qui estoient partis auant que les oppositions fussent vuidees, & que la Commission fut publiée en Normandie. Ie fus à bort d'eux, accompagné de l'Ange: Les sieurs de la Moinerie & la Tremblaye y commandoient, auf-

quels ie fis lecture de la Commission du Roy, & des deffences d'y contreuenir sur les peines portees par icelles. Ils firent responce qu'ils estoient subiects & fidelles seruiteurs de sa Majesté, & qu'ils obeïroient à ses commãdemens; & deslors ie fis attacher sur le port à vn poteau, les armes & Commissions de sa Majesté, afin qu'on n'en pretendist cause d'ignorance.

Le 2. May voyant deux chalouppes equippees pour aller au Saut, ie m'embarquay auec ledict l'Ange dans l'vne. Nous fusmes contrariés de fort mauuais temps, en sorte que le mats de nostre chalouppe se rompit, & si Dieu ne nous eust preserués, nous nous fussions perdus, comme fit deuant nos yeux vne chalouppe de S. Maslo qui alloit à l'isle d'Orleans, de laquelle les hommes se sauuerent.

Le 7. nous arriuasmes à Quebec, où trouuasmes ceux qui y auoient hyuerné en bonne disposition, sans auoir esté malades, lesquels nous dirent que l'hyuer n'auoit point esté grand, & que la riuiere n'auoit point gelé. Les arbres commençoient aussi à se reuestir de feuilles, & les champs à s'esmailler de fleurs.

Le 13. nous partismes de Quebec pour aller au Saut S. Louys, où nous arriuasmes le 21. & y trouuasmes l'vne de nos barques qui estoit partie depuis nous de Tadoussac, laquelle auoit

traicté

traicté quelque peu de marchandises, auec vne petite troupe d'Algoumequins, qui venoyent de la guerre des Yroquois, & auoient auec eux deux prisonniers. Ceux de la barque leur firent entẽdre que i'estois venu auec nombre d'hommes pour les assister en leurs guerres, suiuant la promesse que ie leur auois faite les annees precedentes; & de plus, que ie desirois aller en leur pays, & faire amitié auec tous leurs amis; dequoy ils furent fort ioyeux: Et d'autant qu'ils vouloient retourner en leur pays pour asseurer leurs amis de leur victoire, voir leurs femmes, & faire mourir leurs prisonniers en vne solemnelle Tabagie. Pour gages de leur retour, qu'ils promettoient estre auãt le milieu de la premiere lune (ainsi qu'ils content) ils laisserent leurs rondaches, faictes de bois & de cuir d'Ellaud, & partie de leurs arcs & flesches. Ce me fut vn grand desplaisir de ne m'estre trouué à propos pour m'en aller auec eux en leur pays.

Trois iours apres arriuerẽt trois canots d'Algoumequins qui venoient du dedans des terres, chargés de quelque peu de marchandises, qu'ils traicterent, lesquels me dirẽt que le mauuais traictement qu'auoient reçeus les Sauuages l'annee precedente, les auoit degoutés de venir plus; & qu'ils ne croyoient pas que ie deusse retourner iamais en leurs pays, pour les

mauuaises impressions que mes enuieux leur auoient donnees de moy; & pource 1200. hommes estoyent allez à la guerre, n'ayans plus d'esperance aux François, lesquels ils ne croyoient pas vouloir plus retourner en leur pays.

Ces nouuelles attristerent fort les marchans, car ils auoient fait grãde emplette de marchandises, sous esperãce que les sauuages viendroiẽt comme ils auoient accoustumé : ce qui me fit resoudre en faisant mes descouuertures, de passer en leur pays, pour encourager ceux qui estoyent restés, du bon traictement qu'ils receuroyent, & de la quantité de bonnes marchandises qui estoyent au Saut, & pareillement de l'affection que i'auois de les assister à la guerre: Et pour ce faire, ie leur fis demander trois canots & trois Sauuages pour nous guider, & auec beaucoup de peine i'en obtins deux, & vn sauuage seulement, & ce moyennant quelques presens qui leur furent faits.

PARTEMENT POVR DESCOVVRIR LA MER du Nort, sur le rapport qui m'en auoit esté faict. Description de plusieurs riuieres, lacs, isles, du Saut de la chaudiere, & autres Sauts.

CHAP. III.

OR n'ayant que deux Canots, ie ne pouuois mener auec moy que quatre hommes, entre les-

tre lesquels estoit vn nômé Nicolas de Vignau le plus impudent menteur qui se soit veu de long temps, comme la suitte de ce discours le fera voir, lequel autresfois auoit hyuerné auec les Sauuages, & que i'auois enuoyé aux descouuertures les annees precedentes. Il me r'apporta à son retour à Paris en l'annee 1612. qu'il auoit veu la Mer du Nort, que la riuiere des Algoumequins sortoit d'vn lac qui s'y deschargeoit, & qu'en 17. iournees l'on pouuoit aller & venir du Saut S. Louys à ladite mer: qu'il auoit veu le bris & fracas d'vn vaisseau Anglois qui s'estoit perdu à la coste, où il y auoit 80. hommes qui s'estoient sauués à terre, que les Sauuages tuerent à cause que lesdits Anglois leur vouloyent prendre leurs bleds d'Inde & autres viures par force, & qu'il en auoit veu les testes qu'iceux Sauuages auoient escorchés (selon leur coustume) lesquelles ils me vouloiẽt faire voir, ensemble me donner vn ieune garçon Anglois qu'ils m'auoient gardé. Ceste nouuelle m'auoit fort resiouy, pensant auoir trouué bien pres ce que ie cherchois bien loing: ainsi ie le coniuray de me dire la verité, afin d'en aduertir le Roy, & luy remonstray que s'il donnoit quelque mensonge à entendre, il se mettoit la corde au col, aussi que si sa relation estoit vraye, il se pouuoit asseurer d'estre bien recompensé: Il me l'asseura

encor auec ſermens plus grands que iamais. Et pour mieux ioüer ſon roole, il me bailla vne relation du païs qu'il diſoit auoir faicte, au mieux qu'il luy auoit eſté poſſible. L'aſſeurance donc que ie voyois en luy, la ſimplicité de laquelle ie le iugeois plain, la relation qu'il auoit dreſſee, le bris & fracas du vaiſſeau, & les choſes cy deuant dictes, auoyent grande apparence, auec le voyage des Anglois vers Labrador, en l'annee 1612. où ils ont trouué vn deſtroit qu'ils ont couru iuſques par le 63e. degré de latitude, & 290. de longitude, & ont hyuerné par le 53e. degré, & perdu quelques vaiſſeaux, comme leur relation en faict foy. Ces choſes me faiſant croire ſon dire veritable, i'en fis deſlors rapport à Monſieur le Chancelier; & le fis voir à Meſſieurs le Mareſchal de Briſſac, & Preſident Ieannin, & autres Seigneurs de la Cour, leſquels me dirent qu'il me falloit voir la choſe en perſonne. Cela fut cauſe que ie priay le ſieur Georges, marchant de la Rochelle, de luy donner paſſage dans ſon vaiſſeau, ce qu'il feit volontiers; où eſtant l'interrogea pourquoy il faiſoit ce voyage: & d'autant qu'il luy eſtoit inutile, luy demanda s'il eſperoit quelque ſalaire, lequel feit reſponſe que non, & qu'il n'en pretendoit d'autre que du Roy, & qu'il n'entreprenoit le voyage que pour me monſtrer la

mer

mer du Nord, qu'il auoit veuë, & luy en fit à la Rochelle vne declaration par deuant deux Notaires.

Or comme ie prenois cõgé de tous les Chefs, le iour de la Pentecoste, aux prieres desquels ie me recommandois, & de tous en general, ie luy dis en leur presẽce, que si ce qu'il auoit cy deuãt dict n'estoit vray, qu'il ne me donnast la peine d'entreprendre le voyage, pour lequel faire il falloit courir plusieurs dangers. Il asseura encore derechef tout ce qu'il auoit dict au peril de sa vie.

Ainsi nos Canots chargés de quelques viures, de nos armes & marchandises pour faire presens aux Sauuages, ie partis le lundy 27. May de l'isle saincte Helaine auec 4. François & vn Sauuage, & me fut donné vn adieu auec quelques coups de petites pieces, & ne fusmes ce iour qu'au Saut S. Louys, qui n'est qu'vne lieuë au dessus, à cause du mauuais temps qui ne nous permit de passer plus outre.

Le 29. nous le passasmes, partie par terre, partie par eau, où il nous fallut porter nos Canots, hardes, viures & armes sur nos espaules, qui n'est pas petite peine à ceux qui n'y sont accoustumés: & apres l'auoir esloigné deux lieuës, nous entrasmes dans vn lac qui a de circuit enuiron 12. lieuës, où se deschargẽt trois riuieres,

l'vne venant de l'oueſt, du coſté des Ochataiguins eſloignés du grand Saut de 150. ou 200. lieuës; l'autre du Sud pays des Yroquois, de pareille diſtance; & l'autre vers le Nord, qui vient des Algoumequins, & Nebicerini, auſſi à peu pres de sẽblable diſtãce. Cette riuiere du Nord, ſuiuant le rapport des Sauuages, vient de plus loing, & paſſe par des peuples qui leur ſont incogneus, diſtans enuiron de 300. lieues d'eux.

Ce lac eſt rempli de belles & grãdes iſles, qui ne ſont que prairies, où il y a plaiſir de chaſſer, la venaiſon & le gibier y eſtans en abondance, auſſi bien que le poiſſon. Le païs qui l'enuironne eſt rempli de grandes foreſts. Nous fuſmes coucher à l'entree dudict lac, & fiſmes des barricades, à cauſe des Yroquois qui rodent par ces lieux pour ſurprendre leurs ennemis; & m'aſſeure que s'ils nous tenoient, ils nous feroient auſſi bonne chere qu'a eux, & pource toute la nuict fiſmes bõ quart. Le lendemain ie prins la hauteur de ce lieu, qui eſt par les 45. degrez 18. minutes de latitude. Sur les trois heures du ſoir nous entraſmes dans la riuiere qui vient du Nord, & paſſaſmes vn petit Saut par terre pour ſoulager nos canots, & fuſmes à vne iſle le reſte de la nuict en attendant le iour.

Le dernier May nous paſſaſmes par vn autre lac qui a 7. où 8. lieuës de long, & trois de large,

où il

où il y a quelques isles: Le païs d'alētour est fort vni, horsmis en quelques endroits, où il y a des costaux couuerts de pins. Nous passasmes vn Saut qui est appelé de ceux du païs Quenechouan qui est rempli de pierres & rochers, où l'eau y court de grād vistesse: il nous falut mettre en l'eau & traisner nos Canots bort à bort de terre auec vne corde: à demi lieuë de là nous en passasmes vn autre petit à force d'auirons, ce qui ne se faict sans suer, & y a vne grande dexterité à passer ces Sauts pour euiter les bouillons & brisants qui les trauersent; ce que les Sauuages font d'vne telle adresse, qu'il est impossible de plus, cherchans les destours & lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil.

Le samedy 1. de Iuin nous passasmes encor deux autres Sauts: le premier contenant demie lieuë de long, & le second vne lieuë, où nous eusmes bien de la peine; car la rapidité du courant est si grāde, qu'elle faict vn bruict effroyable, & descendant de degré en degré, faict vne escume si blanche par tout, que l'eau ne paroist aucunement: ce Saut est parsemé de rochers & quelques isles qui sont çà & là, couuertes de pins & cedres blancs: Ce fut là, où nous eusmes de la peine: car ne pouuans porter nos Canots par terre à cause de l'espaisseur du bois, il nous les failloit tirer dans l'eau auec des cordes, & en

tirant le mien, ie me penſay perdre, à cauſe qu'il trauerſa dans vn des bouillons ; & ſi ie ne fuſſe tombé fauorablement entre deux rochers, le Canot m'entraiſnoit ; d'autant que ie ne peus d'effaire aſſez à temps la corde qui eſtoit entortillee à l'entour de ma main, qui me l'offença fort, & me la penſa coupper. En ce danger ie m'eſcriay à Dieu, & commençay à tirer mon Canot, qui me fut renuoyé par le remouil de l'eau qui ſe faict en ſes Sauts, & lors eſtant eſchappé ie loüay Dieu, le priant nous preſeruer. Noſtre Sauuage vint apres pour me ſecourir, mais i'eſtois hors de danger; & ne ſe faut eſtonner ſi i'eſtois curieux de conſeruer noſtre Canot: car s'il eut eſté perdu, il falloit faire eſtat de demeurer, ou attendre que quelques Sauuages paſſaſſent par là, qui eſt vne pauure attente à ceux qui n'ont dequoy diſner, & qui ne ſont accouſtumés à telle fatigue. Pour nos François ils n'en eurent pas meilleur marché, & par pluſieurs fois penſoient eſtre perdus: mais la Diuine bonté nous preſerua tous. Le reſte de la iournee nous nous repoſaſmes, ayans aſſés trauaillé.

Nous rencontraſmes le lendemain 15. Canots de Sauuages appellés Quenongebin, dans vne riuiere, ayant paſſé vn petit lac long de 4. lieuës, & large de 2. leſquels auoient eſté aduertis de

ma ve-

ma venue par ceux qui auoient passé au Saut S. Louys venans de la guerre des Yroquois: Ie fus fort aise de leur rencontre, & eux aussi, qui s'estonnoient de me voir auec si peu de gens en ce païs, & auec vn seul Sauuage. Ainsi apres nous estre salués à la mode du païs, ie les priay de ne passer outre pour leur declarer ma volonté, ce qu'ils firent, & fusmes cabaner dans vne isle.

Le lendemain ie leur fis entendre que i'estois allé en leurs pays pour les voir, & pour m'acquitter de la promesse que ie leur auois par cy deuant faicte; & que s'ils estoient resolus d'aller à la guerre, cela m'agreroit fort, d'autant que i'auois amené des gens à ceste intétion, dequoy ils furent fort satisfaits: & leur ayant dict que ie voulois passer outre pour aduertir les autres peuples, ils m'en voulurent destourner, disans, qu'il y auoit vn meschant chemin, & que nous n'auions rien veu iusques alors; & pource ie les priay de me donner vn de leurs gens pour gouuerner nostre deuxiesme Canot, & aussi pour nous guider, car nos conducteurs ny cognoissoient plus rien: ils le firent volontiers, & en recompense ie leur fis vn present, & leur baillay vn de nos François, le moins necessaire, lequel ie renuoyois au Saut auec vne feuille de tablette, dans laquelle, à faute de papier, ie faisois sçauoir de mes nouuelles.

Ainsi nous nous separasmes : & continuant nostre route à mont ladicte riuiere, en trouuasmes vne autre fort belle & spatieuse, qui vient d'vne nation appelée Ouescharini, lesquels se tiennent au Nord d'icelle, & à 4. iournees de l'entree. Ceste riuiere est fort plaisante, à cause des belles isles qu'elle contient, & des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent; la terre est bonne pour le labourage.

Le quatriesme nous passasmes proche d'vne autre riuiere qui vient du Nord, où se tiennent des peuples appellés Algoumequins, laquelle va tomber dans le grand fleuue sainct Laurens 3. lieuës aual le Saut S. Louys, qui faict vne grãde isle cõtenant prés de 40. lieuës, laquelle n'est pas large, mais remplie d'vn nombre infini de Sauts, qui sont fort difficiles à passer : Et quelquesfois ces peuples passent par ceste riuiere pour euiter les rencontres de leurs ennemis, sçachans qu'ils ne les recherchent en lieux de si difficile accés.

A l'emboucheure d'icelle il y en a vne autre qui viẽt du Sud, où à son entree il y a vne cheute d'eau admirable : car elle tombe d'vne telle impetuosité de 20. ou 25. brasses de haut, qu'elle faict vne arcade, ayant de largeur pres de 400. pas. Les sauuages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait ladite eau.

Il y a vne isle au milieu de ladicte riuiere, qui est comme tout le terroir d'alentour, remplie de pins & cedres blancs: Quand les Sauuages veulent entrer dans la riuiere, ils montent la montagne en portant leurs Canots, & font demye lieuë par terre. Les terres des enuirõs sont remplies de toute sorte de chasse, qui faict que les Sauuages si arrestent plus tost; les Yroquois y viennent aussi quelquesfois les surprendre au passage.

Nous passasmes vn Saut à vne lieuë de là, qui est large de demie lieue, & descend de 6. à 7. brasses de haut. Il y a quantité de petites isles qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couuerts de meschans petits bois. L'eau tombe à vn endroit de telle impetuosité sur vn rocher, qu'il s'y est caué par succession de temps vn large & profond bassin: si bien que l'eau courant la dedans circulairement, & au milieu y faisant de gros bouillons, a faict que les Sauuages l'appellent Asticou, qui veut dire chaudiere. Ceste cheute d'eau meine vn tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieuës. Les Sauuages passants par là, font vne ceremonie que nous dirõs en son lieu. Nous eusmes beaucoup de peine à monter contre vn grand courant, à force de rames, pour paruenir au pied dudict Saut, où les Sauuages prirent les Canots,

& nos François & moy, nos armes, viures & autres commodités pour passer par l'aspreté des rochers enuiron vn quart de lieuë que contient le Saut, & aussi tost nous fallut embarquer, puis derechef mettre pied à terre pour passer par des taillis enuiron 300. pas, apres se mettre en l'eau pour faire passer nos Canots par dessus les rochers aigus, auec autant de peine que l'on sçauroit s'imaginer. Ie prins la hauteur du lieu & trouuay 45. degrés 38. minutes, de latitude.

Apres midy nous entrasmes dans vn lac ayant 5. lieuës de long, & 2. de large, où il y a de fort belles isles remplies de vignes, noyers & autres arbres aggreables, 10. ou 12. lieuës de là amont la riuiere nous passasmes par quelques isles remplies de Pins; La terre est sablonneuse, & si trouue vne racine qui teint en couleur cramoysie, de laquelle les Sauuages se peindent le visage, & de petits affiquets à leur vsage. Il y a aussi vne coste de montagnes du long de ceste riuiere, & le païs des enuirons semble assés fascheux. Le reste du iour nous le passasmes dans vne isle fort aggreable.

Le lendemain nous cõtinuasmes nostre chemin iusques à vn grand Saut, qui contient prés de 3. lieuës de large, où l'eau descend comme de 10. ou 12. brasses de haut en talus, & faict vn merueilleux bruit. Il est rempli d'vne infinité

d'isles,

d'isles, couuertes de Pins & de Cedres: & pour le passer il nous fallut resoudre de quitter nostre Maïs ou bled d'Inde, & peu d'autres viures que nous auions, auec les hardes moins necessaires, reseruans seulement nos armes & filets, pour nous dõner à viure selõ les lieux & l'heur de la chasse. Ainsi allegés nous passasmes tant à l'auiron, que par terre, en portant nos Canots & armes par ledict Saut, qui a vne lieuë & demie de long, où nos Sauuages qui sont infatigables à ce trauail, & accoustumés à endurer telles necessités, nous soulagerent beaucoup.

Poursuiuãs nostre route nous passasmes deux autres Sauts, l'vn par terre, l'autre à la rame & auec des perches en deboutant, puis entrasmes dans vn lac ayant 6. ou 7. lieuës de long, où se descharge vne riuiere venant du Sud, où à cinq iournees de l'autre riuiere il y a des peuples qui y habitẽt appelés Matou-oüescarini. Les terres d'enuiron ledit lac sont sablonneuses, & couuertes de pins, qui ont esté presque tous bruslés par les sauuages. Il y a quelques isles, dans l'vne desquelles nous reposâmes, & vismes plusieurs beaux cyprés rouges, les premiers que i'eusse veus en ce païs, desquels ie fis vne croix, que ie plantay à vn bout de l'isle, en lieu eminent, & en veuë, auec les armes de France, comme i'ay faict aux autres lieux où nous

auions poſé. Ie nommay ceſte iſle, l'iſle ſaincte Croix.

Le 6. nous partiſmes de ceſte iſle ſaincte croix, où la riuiere eſt large d'vne lieue & demie, & ayant faict 8. ou 10. lieuës, nous paſſaſmes vn petit Saut à la rame, & quantité d'iſles de differentes grandeurs. Icy nos ſauuages laiſſerent leurs ſacs auec leurs viures, & les choſes moins neceſſaires afin d'eſtre plus legers pour aller par terre, & euiter pluſieurs Sauts qu'il falloit paſſer. Il y eut vne grande conteſtation entre nos ſauuages & noſtre impoſteur, qui affermoit qu'il n'y auoit aucun danger par les Sauts, & qu'il y falloit paſſer : Nos ſauuages luy diſoient tu es laſſé de viure ; & à moy, que ie ne le deuois croire, & qu'il ne diſoit pas verité. Ainſi ayant remarqué pluſieurs fois qu'il n'auoit aucune cognoiſſance deſdits lieux, ie ſuiuis l'aduis des ſauuages, dont bien il m'en prit, car il cherchoit des difficultez pour me perdre, ou pour me degouter de l'entrepriſe, comme il a confeſſé depuis (dequoy ſera parlé cy apres.) Nous trauerſames donc à l'oueſt la riuiere qui couroit au Nord, & pris la hauteur de ce lieu qui eſtoit par 46 $\frac{2}{3}$ de latitude. Nous euſmes beaucoup de peine à faire ce chemin par terre, eſtāt chargé ſeulement pour ma part de trois arquebuſes, autant d'auirons, de mon capot, & quel-

ques petites bagatelles; i'encourageois nos gẽs qui estoient quelque peu plus chargés, & plus greués des mousquites que de leur charge. Ainsi apres auoir passé 4. petits estangs, & cheminé deux lieuës & demie, nous estions tãt fatigués qu'il nous estoit impossible de passer outre, à cause qu'il y auoit prés de 24. heures que n'auiõs mãgé qu'vn peu de poissõ rosti, sans autre sauce, car nous auiõs laissé nos viures, cõme i'ay dit cy dessus. Ainsi nous posasmes sur le bort d'vn estang, qui estoit assez aggreable, & fismes du feu pour chasser les Mousquites qui nous molestoient fort, l'importunité desquelles est si estrange qu'il est impossible d'en pouuoir faire la description. Nous tendismes nos filets pour prendre quelques poissons.

Le lendemain nous passasmes cet estang qui pouuoit contenir vne lieuë de long, & puis par terre cheminasmes 3. lieuës par des païs difficiciles plus que n'auions encor veu, à cause que les vents auoient abatu des pins, les vns sur les autres, qui n'est pas petite incommodité, car il faut passer tantost dessus & tantost dessous ces arbres, ainsi nous paruinsmes à vn lac, ayant 6. lieuës de long, & 2. de large, fort abondant en poisson, aussi les peuples des enuirons y font leur pescherie. Prés de ce lac y a vne habitation de Sauuages qui cultiuent la terre, & recuillent

du Maïs : le chef se nomme Nibachis, lequel nous vint voir auec sa troupe, esmerueillé comment nous auions peu passer les Sauts & mauuais chemins qu'il y auoit pour paruenir à eux. Et apres nous auoir presenté du petun selō leur mode, il commença à haranguer ses compagnons, leur disant, Qu'il falloit que fussiōs tombés des nues, ne sachant comment nous auions peu passer, & qu'eux demeurās au païs auoient beaucoup de peine à trauerser ces mauuais passages, leur faisant entendre que ie venois à bout de tout ce que mon esprit vouloit : bref qu'il croyoit de moy ce que les autres sauuages luy en auoient dict. Et scachans que nous auions faim, ils nous donnerent du poisson, que nous mangeasmes, & apres disné ie leur fis entendre par Thomas mon truchement, l'aise que i'auois de les auoir rencontrés ; que i'estois en ce pays pour les assister en leurs guerres, & que ie desirois aller plus auant voir quelques autres capitaines pour mesme effect, dequoy ils furent ioyeux, & me promirent assistance. Ils me mōstrerēt leurs iardinages & champs, où il y auoit du Maïs. Leur terroir est sablonneux, & pource s'adonnent plus à la chasse qu'au labeur, au contraire des Ochataiguins. Quand ils veulent rendre vn terroir labourable, ils bruslent les arbres, & ce fort aysémēt, car ce ne sont que pins

charges

chargés de resine. Le bois bruslé ils remuent vn peu la terre, & plantent leur Maïs grain à grain, comme ceux de la Floride : il n'auoit pour lors que 4. doigts de haut.

CONTINVATION. ARRIVEE VERS TESSOVAT, & le bon accueil qu'il me feit. Façon de leurs cimetieres. Les Sauuages me promettent 4. Canots pour continuer mon chemin. Tost apres me les refusent. Harangue des sauuages pour me dissuader mon entreprise, me remonstrant les difficultés. Response à ces difficultés. Tessoüat argue mon conducteur de mensonge, & n'auoir esté où il disoit. Il leur maintient son dire veritable. Ie les presse de me donner des Canots. Plusieurs refus. Mon conducteur conuaincu de mensonge, & sa confession.

CHAP. IIII.

Nibachis feit equipper deux Canots pour me mener voir vn autre Capitaine nommé Tessoüat, qui demeuroit à 8. lieuës de luy, sur le bort d'vn grand lac, par où passe la riuiere que nous auions laissee qui refuit au Nord; ainsi nous trauersasmes le lac à l'Oüest Nort-ouest, pres de 7. lieuës, où ayans mis pied à terre fismes vne lieuë au Nort-est parmy d'assés beaux païs, où il y á de petis sentiers battus, par lesquels on peut passer aysément, & arriuasmes sur le bort de ce lac, où estoit l'habitation de Tessoüat, qui estoit auec vn autre chef sien voisin, tout estonné de me voir, & nous dit qu'il pensoit que ie fusse vn songe, & qu'il ne croyoit pas ce qu'il

voyoit. De là nous paſſaſmes en vne iſle, où leurs Cabanes ſont aſſez mal couuertes deſcorces d'arbres, qui eſt remplie de cheſnes, pins & ormeaux, & n'eſt ſubiette aux innondations des eaux, comme ſont les autres iſles du lac.

Ceſte iſle eſt forte de ſituation: car aux deux bouts d'icelle, & à l'endroit où la riuiere ſe iette dans le lac, il y a des Sauts faſcheux, & l'aſpreté d'iceux la rendent forte; & ſi ſont logés pour euiter les courſes de leurs ennemis. Elle eſt par les 47. degrés de latitude, comme eſt le lac, qui a 20. lieuës de long, & 3. ou 4. de large, abondant en poiſſon, mais la chaſſe ny eſt pas beaucoup bonne.

Ainſi comme ie viſitois l'iſle i'apperçeus leurs cimetieres, où ie fus raui en admiration, voyant des ſepulchres de forme ſemblable aux chaſſes, fais de piece de bois, croiſees par en haut & fichees en terre, à la diſtance de 3. pieds ou enuiron: ſur les croiſees en haut ils y mettent vne groſſe piece de bois, & au deuãt vne autre tout debout, dans laquelle eſt graué groſſierement (comme il eſt bien croyable) la figure de celuy ou celle qui y eſt enterré. Si c'eſt vn homme ils y mettent vne rondache, vne eſpee amanchee à leur mode, vne maſſe, vn arc & des fleſches; S'il eſt Capitaine, il aura vn panache ſur la teſte, & quelque autre matachia où enjoliueure; ſi vn

enfant

enfant, ils luy baillent vn arc & vne flesche; si vne femme, ou fille, vne chaudiere, vn pot de terre, vne cueillier de bois & vn auiron; Tout le tombeau a de longueur 6. ou 7. pieds pour le plus grand, & de l'argeur 4. les autres moings. Ils sont peints de iaune & rouge, auec plusieurs ouurages aussi delicats que la sculpture. Le mort est enseueli dās sa robe de castor ou d'autres peaux, desquelles il se seruoit en sa vie, & luy mettent toutes ses richesses aupres de luy, cōme haches, couteaux, chaudieres & aleines, affin que ces choses luy seruent au pays où il va: car ils croyent l'immortalité de l'ame, comme i'ay dict autre part. Ces sepulchres graués ne se font qu'aux guerriers, car aux autres ils n'y mettent non plus qu'ils font aux femmes, comme gens inutiles, aussi s'en retrouue il peu entr'eux.

Apres auoir consideré la pauureté de ceste terre, ie leur demanday cōment ils s'amusoient à cultiuer vn si mauuais païs, veu qu'il y en auoit de beaucoup meilleur qu'ils laissoyent desert & abandonné, comme le Saut S. Louys. Ils me respondirent qu'ils en estoient contraints, pour se mettre en seureté, & que l'aspreté des lieux leur seruoit de bouleuart cōtre leurs ennemis: Mais que si ie voulois faire vne habitation de François au Saut S. Louys, cōme i'auois promis,

qu'ils quiteroyent leur demeure pour se venir loger pres de nous, estans asseurés que leurs ennemis ne leur feroyēt point de mal pendāt que nous serions auec eux. Ie leur dis que ceste annee nous ferions les preparatifs de bois & pierres pour l'annee suiuante faire vn fort, & labourer ceste terre: Ce qu'ayant entendu ils firent vn grand cry en signe d'applaudissement. Ces propos finis, ie priay tous les Chefs & principaux d'entreux, de se trouuer le lendemain en la grand terre, en la cabane de Tessoüat, lequel me vouloit faire Tabagie, & que là ie leur dirois mes intentions, ce qu'ils me promirent; & deslors enuoyerent conuier leurs voisins pour si trouuer.

Le lendemain tous les conuiés vindrent auec chacun son escuelle de bois, & sa cueillier, lesquels sans ordre, ny ceremonie s'assirent contre terre dans la cabane de Tessoüat, qui leur distribuast vne maniere de boüillie, faite de Maïs, escrasé entre deux pierres, auec de la chair & du poisson, coupés par petits morceaux, le tout cuit ensemble sans sel. Ils auoyent aussi de la chair rostie sur les charbōs, & du poisson boüilli à part, qu'il distribua aussi. Et pour mon regard, d'autant que ie ne voulois point de leur boüillie, à cause qu'ils cuisinent fort salement, ie leur demāday du poisson & de la chair, pour

l'accom-

l'accommoder à ma mode; ils m'en donnerent. Pour le boire nous auions de belle eau claire. Tessoüat qui faisoit la Tabagie nous entretenoit sans manger suiuant leur coustume.

La Tabagie faite, les ieunes hommes qui n'assistent pas aux harangues & cõseils, & qui aux Tabagies demeurẽt à la porte des cabanes, sortirent, & puis chacun de ceux qui estoient demeurés commença à garnir son petunoir, & m'en presenterent les vns & les autres, & employasmes vne grande demie heure à cet exercice, sans dire vn seul mot, selon leur coustume.

Apres auoir parmi vn si long silence amplement petuné, ie leur fis entendre par mõ Truchement que le subiect de mon voyage n'estoit autre que pour les asseurer de mon affection, & du desir que i'auois de les assister en leurs guerres, comme i'auois auparauant faict. Que ce qui m'auoit empesché l'annee derniere de venir, ainsi que ie leur auois promis, estoit que le Roy m'auoit occuppé en d'autres guerres, mais que maintenant il m'auoit commandé de les visiter, & les asseurer de ces choses, & que pour cet effect i'auois nombre d'hommes au Saut S. Louys, & que ie m'estois venu promener en leur païs pour recognoistre la fertilité de la terre, les lacs, riuieres, & mer qu'ils m'auoyent dict

estre en leur pays : & que ie desirois voir vne nation distante de 6. iournees d'eux, nommee Nebicerini, pour les conuier aussi à la guerre; & pource ie les priay de me donner 4. Canots, auec huict sauuages pour me conduire esdictes terres. Et d'autant que les Algoumequins ne sont pas grands amis des Nebicerini, ils sembloyent m'escouter auec plus grande attention.

Mon discours acheué, ils commencerent derechef à petuner, & à deuiser tout bas, ensemble touchant mes propositions : puis Tessoüat pour tous prit la parole & dict, Qu'ils m'auoiét tousiours recognu plus affectionné en leur endroit, qu'aucũ autre François qu'ils eussent veu; que les preuues qu'ils en auoient euës le passé, leur facilitoyent la creance pour l'aduenir ; de plus, que ie monstrois estre bien leur amy, en ce que i'auois passé tant de hazards pour les venir voir, & pour les conuier à la guerre, & que toutes ces choses les obligeoyent à me vouloir du bien, comme à leurs enfans propres ; Que toutesfois l'annee derniere ie leur auois manqué de promesse, & que 2000. sauuages estoient venus au Saut en intention de me trouuer, pour aller à la guerre, & me faire des presens, & ne m'ayant trouué, furent fort attristez, croyant que ie fusse mort, comme quelques vns leur

auoyent dict: aussi que les François qui estoient au Saut ne les voulurent assister à leurs guerres, & qu'ils furent mal traictés par aucuns, de sorte qu'ils auoyent resolu entr'eux de ne plus venir au Saut, & que cela les auoit occasionnés (n'esperans plus me voir) d'aller à la guerre seuls, & de fait que 1200. des leur y estoyent allés. Et d'autant que la plus part des guerriers estoyent absens, ils me prioient de remettre la partie à l'annee suiuante, & qu'ils feroient sçauoir cela à tous ceux de la contree. Pour ce qui estoit des 4. Canots que ie demandois, ils me les accorderent, mais auec grandes difficultés, me disans qu'il leur desplaisoit fort de telle entreprise, pour les peines que i'y endurerois; que ces peuples estoiēt sorciers, & qu'ils auoiēt faict mourir beaucoup de leurs gens par sort & empoisonnemēs, & que pour cela ils n'estoient amis: au surplus, que pour la guerre ie n'auois affaire d'eux, d'autant qu'ils estoyent de petit cœur, me voulans destourner auec plusieurs autres propos sur ce subiect.

Moy d'autrepart qui n'auois autre desir que de voir ces peuples, & faire amitié auec eux, pour voir la mer du Nord, facilitois leurs difficultez, leur disant, qu'il n'y auoit pas loing iusques en leurs païs; que pour les mauuais passages, ils ne pouuoyent estre plus fascheux que

ceux que i'auois passé par cy deuant; & pour le regard de leurs sortileges qu'ils n'auroient aucune puissance de me faire tort, & que mon Dieu m'en preserueroit;que ie cognoissois aussi leurs herbes, & par ainsi ie me garderois d'en manger; que ie les voulois rendre ensemble bons amis, & leur ferois des presens pour cet effect, m'asseurant qu'ils feroient quelque chose pour moy. Auec ces raisons ils m'accorderét, comme i'ay dict, ces 4. Canots, dequoy ie fus fort ioyeux, oubliant toutes les peines passées, sur l'esperance que i'auois de voir ceste mer tant desiree.

Pour passer le reste du iour,ie me fus promener par leurs iardins,qui n'estoiét réplis que de quelques citroüilles, phasioles, & de nos pois, qu'ils commencent à cultiuer,où Thomas mon truchement, qui entend fort bien la langue,me vint trouuer,pour m'aduertir que ces sauuages, apres que ie les eus quittés,auoient songé que si i'entreprenois ce voyage, que ie mourrois, & eux aussi, & qu'ils ne me pouuoient bailler ces Canots promis, d'autant qu'il n'y auoit aucun d'entr'eux qui me voulut conduire; mais que ie remisse ce voyage à l'annee prochaine,& qu'ils m'y meneroient en bon equippage,pour se deffendre d'iceux, s'il leur vouloient mal faire, pource qu'ils sont mauuais.

Ceste

Ceste nouuelle m'affligea fort, & soudain m'ẽ allay les trouuer, & leur dis, que ie les auois iusques à ce iour estimés hommes, & veritables, & que maintenant ils se monstroyent enfans, & mẽsongers, & que s'ils ne vouloiẽt effectuer leurs promesses, ils ne me feroient paroistre leur amitié; toutesfois que s'ils se sentoient incommodés de 4. Canots, qu'ils ne m'en baillassent que 2. & 4. sauuages seulement.

Ils me representerent derechef la difficulté des passages, le nombre des Sauts, la meschanceté de ces peuples, & que s'estoit pour crainte qu'ils auoyent de me perdre qu'ils me faisoient ce refus.

Ie leur fis responsе, que i'estois fasché de ce qu'ils se monstroient si peu mes amis, & que ie ne l'eusse iamais creu; que i'auois vn garçon, (leur monstrant mon imposteur) qui auoit esté dãs leur pays, & n'auoit recognu toutes les difficultés qu'ils faisoient, ny trouué ces peuples si mauuais qu'ils disoient. Alors ils commencerent à le regarder, & specialement Tessoüat vieux Capitaine, auec lequel il auoit hyuerné, & l'appelant par son nom, luy dict en son langage, Nicolas est il vray que tu as dit auoir esté aux Nebicerini? Il fut long temps sans parler, puis il leur dict en leur langue, qu'il parle aucunemẽt, Ouy i'y ay esté. Aussi tost ils le regarde-

rent de trauers, & se iettans sur luy, comme s'ils l'eussent voulu manger ou deschirer, firent de grands cris, & Tessoüat luy dict, tu es vn asseuré menteur, tu sçais bien que tous les soirs tu couchois à mes costés auec mes enfans, & tous les matins tu t'y leuois: si tu as esté vers ces peuples, ça esté en dormant; comment as tu esté si impudent d'auoir donné à entendre à ton chef des mẽsonges, & si meschant de vouloir hazarder sa vie parmi tant de dangers? tu es vn homme perdu, il te deuroit faire mourir plus cruellement que nous ne faisons nos ennemis: ie ne m'estonnois pas s'il nous importunoit tant sur l'asseurance de tes paroles. A l'heure ie luy dis qu'il eust à respondre à ces peuples; & puis qu'il auoit esté en ces terres qu'il en donnast des enseignemens pour me le faire croire, & me tirer de la peine où il m'auoit mis; mais il demeura muet & tout esperdu.

A l'heure ie le tiray à l'escart des sauuages, & le coniuray de me declarer la verité du faict: que s'il auoit veu ceste mer, que ie luy ferois donner la recompense que ie luy auois promise, & s'il ne l'auoit veuë, qu'il eut à me le dire sans me donner d'auantage de peine: Derechef auec iuremens il afferma tout ce qu'il auoit par cy deuant dict, & qu'il me le feroit voir, si ces sauuages vouloient bailler des Canots.

Sur

Sur ces discours Thomas me vint aduertir que les sauuages de l'isle enuoyoient secrettement vn Canot aux Nebicerini, pour les aduertir de mõ arriuee. Et lors pour me seruir de l'occasion, ie fus trouuer lesdits sauuages, pour leur dire que i'auois songé ceste nuict qu'ils vouloyent enuoyer vn Canot aux Nebicerini sans m'en aduertir, dequoy i'estois estõné, veu qu'ils sçauoyent que i'auois volonté d'y aller : à quoy ils me firent response, disans, que ie les offençois fort, en ce que ie me fiois plus à vn menteur, qui me vouloit faire mourir, qu'a tant de braues Capitaines qui estoiẽt mes amys, & qui auoyent ma vie chere : ie leur repliquay, que mon hõme (parlant de nostre imposteur) auoit esté en ceste contree auec vn des parens de Tessoüat, & auoit veu la Mer, le bris & fracas d'vn vaisseau Anglois, ensẽble 80. testes que les sauuages auoient, & vn ieune garçon Anglois qu'ils tenoient prisonnier, dequoy ils me vouloient faire present.

Ils s'escrierent plus que deuant, entendant parler de la Mer, des vaisseaux, des testes des Anglois, & du prisonnier, qu'il estoit vn menteur, & ainsi le nommerent-ils depuis, cõme la plus grande iniure qu'ils luy eussent peu faire, disans tous ensemble qu'il le falloit faire mourir, ou qu'il dist celuy auec lequel il y auoit

eſté, & qu'il declaraſt les lacs, riuieres & chemins par leſquels il auoit paſſé; à quoy il fit reſponſe aſſeurément qu'il auoit oublié le nom du ſauuage, combien qu'il me l'euſt nommé plus de vingt fois, & meſme le iour de deuant. Pour les particularitez du païs, il les auoit deſcriptes dãs vn papier qu'il m'auoit baillé. Alors ie preſẽtay la carte, & la fis interpreter aux ſauuages, qui l'interrogerent ſur icelle, à quoy il ne fit reſponſe, ains par ſon morne ſilence manifeſta ſa meſchanceté.

Mon eſprit vogant en incertitude, ie me retiray à part, & me repreſentay les particularités du voyage des Anglois cy deuant dictes, & les diſcours de noſtre menteur eſtre aſſés conformes, auſſi qu'il y auoit peu d'apparence que ce garçon euſt inuẽté tout cela, & qu'il n'euſt voulu entreprẽdre le voyage, mais qu'il eſtoit plus croyable qu'il auoit veu ces choſes, & que ſon ignorance ne luy permettoit de reſpondre aux interrogations des ſauuages: ioint auſſi que ſi la relation des Anglois eſt veritable, il faut que la mer du Nord ne ſoit pas eſloignee de ces terres de plus de 100 lieuës de latitude, car i'eſtois ſous la hauteur de 47. degrés de latitude, & 296. de longitude: mais il ſe peut faire que la difficulté de paſſer les Sauts, l'aſpreté des mõtagnes remplies de neiges, ſoit cauſe que ces peuples

n'ont

n'ont aucune cognoiſſance de ceſte mer; bien m'ont-il touſiours dict, que du païs des Ochataiguins il n'y a que 35. ou 40. iournees iuſques à la mer qu'ils voyent en 3. endroits: ce qu'ils m'ont encores aſſeuré ceſte annee: mais aucun ne m'a parlé de ceſte mer du Nord, que ce menteur, qui m'auoit fort reſiouy à cauſe de la briefueté du chemin.

Or comme ce Canot s'appreſtoit, ie le fis appeler deuant ſes compagnons; & en luy repreſentant tout ce qui s'eſtoit paſſé, ie luy dis qu'il n'eſtoit plus queſtion de diſſimuler, & qu'il falloit dire s'il auoit veu les choſes dictes, ou non; que ie voulois prẽdre la commodité qui ſe preſentoit; que i'auois oublié tout ce qui s'eſtoit paſſé: Mais que ſi ie paſſois plus outre, ie le ferois pendre & eſtrangler ſans luy faire autre merci. Apres auoir ſongé à luy, il ſe ietta à genoux & me demanda pardon, diſant, que tout ce qu'il auoit dict, tant en France qu'en ce païs, touchãt ceſte mer, eſtoit faux; qu'il ne l'auoit iamais veuë, & qu'il n'auoit pas eſté plus auant que le village de Teſſoüat; q'uil auoit dict ces choſes pour retourner en Canada. Ainſi tranſporté de cholere ie le fis retirer, ne le pouuant plus endurer deuant moy, donnant charge à Thomas de s'enquerir de tout particulierement; auquel il pourſuiuit de dire qu'il ne croyoit pas que ie

deusse entreprendre le voyage,à cause des dangers, croyant que quelque difficulté se pourroit presenter qui m'empescheroit de passer, comme celle de ces sauuages, qui ne me vouloient bailler des Canots: ainsi que l'on remettroit le voyage à vne autre annee, & qu'estant en France, il auroit recompense pour sa descouuerture: & que si ie le voulois laisser en ce pays,qu'il yroit tant qu'il la trouueroit,quād il y deuroit mourir. Ce sont ses paroles,qui me furent rapportees par Thomas, & ne me contenterent pas beaucoup, estant esmerueillé de l'effronterie & meschanceté de ce menteur: & ne me puis imaginer comment il auoit forgé ceste imposture, sinon qu'il eust ouy parler du voyage des Anglois cy mentionné; & que sur l'esperance d'auoir quelque recompense, comme il a dict, il ait eu la temerité de mettre cela en auant.

Peu de temps apres ie fus aduertir les sauuages, à mon grand regret, de la malice de ce menteur,& qu'il m'auoit confessé la verité, dequoy ils furent ioyeux, me reprochant le peu de confiance que i'auois en eux, qui estoyent Capitaines, mes amis, & qui parloiēt tousiours verité, & qu'il falloit faire mourir ce menteur qui estoit grandemēt malitieux,me disant, Ne vois-tu pas qu'il ta voulu faire mourir;donne le

nous,

nous, & nous te promettons qu'il ne mentira plus. Et à cause qu'ils estoient tous apres luy crians, & leurs enfans encores plus, ie leur deffendis de luy faire aucun mal, & aussi d'empescher leurs enfans de ce faire, d'autant que ie le voulois remener au Saut pour le faire voir à ces Messieurs, ausquels il deuoit porter de l'eauë salee; & qu'estant là i'aduiserois à ce qu'on en feroit.

Mon voyage estant acheué par ceste voye, & sans aucune esperance de voir la mer de ce costé là, sinon par coniecture, le regret de n'auoir mieux employé le temps m'est demeuré, auec les peines & trauaux qu'il m'a fallu neantmoins tolerer patiemment. Si ie me fusse transporté d'vn autre costé, suiuant la relation des sauuages, i'eusse esbauché vne affaire qu'il faut remettre à vne autre fois. N'ayant pour l'heure autre desir que de m'ẽ reuenir, ie cõuiay les sauuages de venir au Saut S. Louys, où il y auoit quatre vaisseaux fournis de toutes sortes de marchãdises, & où ils receuroiẽt bon traitemẽt; ce qu'ils firent sçauoir à tous leurs voisins. Et auant que partir, ie fis vne croix de cedre blãc, laquelle ie plantay sur le bort du lac en vn lieu eminent, auec les armes de France, & priay les sauuages la vouloir conseruer, comme aussi celles qu'ils trouueroient du long des chemins où

nous auions passé; & que s'ils les rompoiēt, que mal leur arriueroit; & les conseruant, ils ne seroient assaillis de leurs ennemis. Ils me promirent ainsi le faire, & que ie les retrouuerois quand ie retournerois vers eux.

NOSTRE RETOVR AV SAVT. FAVSSE ALARME. Ceremonie du Saut de la chaudiere. Confeßion de nostre menteur deuant tous les chefs. Et nostre retour en France.

CHAP. V.

LE 10. Iuin ie prins congé de Tessoüat, bon vieux Capitaine, & luy fis quelques presens, & luy promis, si Dieu me preseruoit en santé, de venir l'annee prochaine, en equippage pour aller à la guerre; & luy me promit d'assembler grand peuple pour ce temps là, disant, que ie ne verrois que sauuages, & armes qui me dōneroyent contentement; & me bailla son fils pour me faire compagnie. Ainsi nous partismes auec 40. Canots, & passasmes par la riuiere que nous auions laissee, qui court au Nord, où nous mismes pied à terre pour trauerser des lacs. En chemin nous rēcontrasmes 9. grands Canots de Ouescharini, auec 40. hōmes forts & puissants qui venoient aux nouuelles qu'ils auoient euës; & d'autres que rencontrasmes aussi, qui faisoient ensemble 60. Canots; & 20. autres qui

estoient

eſtoient partis deuant nous, ayans chacun aſſés de marchandiſes.

Nous paſſaſmes 6. ou 7. Sauts depuis l'iſle des Algoumequins iuſques au petit Saut, païs fort deſagreable. Ie recogneus bien que ſi nous fuſſions venus par là que nous euſſiõs eu beaucoup plus de peine, & malaiſémẽt euſſions nous paſſé: & ce n'eſtoit ſans raiſon que les ſauuages conteſtoient contre noſtre mēteur, qui ne cerchoit qu'a me perdre.

Continuant noſtre chemin 10. ou 12. lieuës au deſſous l'iſle des Algoumequins, nous poſaſmes dans vne iſle fort agreable, remplie de vignes & noyers, où nous fiſmes peſcherie de beau poiſſon. Sur la minuict arriua deux Canots qui venoient de la peſche plus loing, leſquels rapporterent auoir veu 4. Canots de leurs ennemis. Auſſi toſt on deſpeſcha 3. Canots pour les recognoiſtre, mais ils retournerẽt ſans auoir rien veu. En ceſte aſſeurance chacun prit le repos, excepté les femmes qui ſe reſolurẽt de paſſer la nuict dans leurs Canots, ne ſe trouuans aſſeurees à terre. Vne heure auant le iour vn ſauuage ſongeant que les ennemis le chargeoyent ſe leua en ſurſaut, & ſe prit à courir vers l'eau pour ſe ſauuer, criant, On me tue. Ceux de ſa bande s'eſueillerent tous eſtourdis, & croyans eſtre pourſuiuis de leurs ennemis ſe ietterent en

l'eau, comme feit vn de nos Frãçois, qui croyoit qu'on l'assommast. A ce grand bruit nous autres qui estions esloignés, fusmes aussi tost esueillés, & sans plus s'enquerir accourusmes vers eux: mais les voyans en l'eau errans çà & là, estions fort estonnés, ne les voyans poursuiuis de leurs ennemis, ny en estat de se deffendre, quand cela eust esté, mais seulement de se perdre. Apres que i'eus enquis nostre François de la cause de ceste esmotion, il me dict qu'vn sauuage auoit songé, & luy auec les autres pour se sauuer, s'estoit ietté en l'eau, croyant auoir esté frappé. Ainsi ayant recognu ce que s'estoit, tout se passa en risee.

En continuant nostre chemin, nous paruinsmes au Saut de la chaudiere, où les sauuages firent la ceremonie accoustumee, qui est telle. Apres auoir porté leurs Canots au bas du Saut, ils s'assemblét en vn lieu, où vn d'entr'eux auec vn plat de bois va faire la queste, & chacũ d'eux met dans ce plat vn morceau de petun; la queste faicte, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous dansent à l'entour, en chantant à leur mode; puis vn des Capitaines faict vne harangue, remonstrant que dés long temps ils ont accoustumé de faire telle offrãde, & que par ce moyẽ ils sont garãtis de leurs ennemis, qu'autrement il leur arriueroit du malheur, ainsi que leur per-

ſuade le diable, & viuent en ceſte ſuperſtition, comme en pluſieurs autres, comme nous auons dict en d'autres lieux. Cela faict, le harangueur prent le plat, & va ietter le petun au milieu de la chaudiere, & font vn grand cry tous enſemble. Ces pauures gẽs ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne croiroient pas faire bon voyage, s'ils n'auoiẽt faict ceſte ceremonie en ce lieu, d'autant que leurs ennemis les attendent à ce paſſage, n'oſans pas aller plus auant, à cauſe des mauuais chemins, & les ſurprennent là: ce qu'ils ont quelquesfois faict.

Le lendemain nous arriuaſmes à vne iſle, qui eſt à l'entree du lac, diſtante du grand Saut S. Louys de 7. à 8. lieuës, où repoſans la nuict, nous euſmes vne autre alarme, les ſauuages croyãs auoir veu des Canots de leurs ennemis: ce qui leur fit faire pluſieurs grãds feux, que ie leur fis eſteindre, leur remonſtrant l'inconuenient qui en pouuoit arriuer, ſçauoir, qu'au lieu de ſe cacher ils ſe manifeſtoient.

Le 17. Iuin nous arriuaſmes au Saut S. Louys ou ie trouuay l'Ange qui eſtoit venu au deuant de moy dans vn Canot, pour m'aduertir que le ſieur de Maiſon-neufue de S. Maſlo auoit apporté vn paſſeport de Monſeigneur le Prince pour trois vaiſſeaux. En attendant que ie l'euſſe veu, ie fis aſſembler tous les ſauuages pour leur

faire entendre que ie ne desirois pas qu'ils traictassent aucunes marchandises, que ie ne leur eusse permis: & que pour des viures ie leur en ferois bailler si tost que serions arriués; ce qu'ils me promirent, disans, qu'ils estoient mes amis. Ainsi poursuiuant nostre chemin, nous arriuasmes aux barques, & fusmes salués de quelques canonades, dequoy quelques vns de nos sauuages estoient ioyeux, & d'autres fort estonnés, n'ayans iamais ouy telle musique. Ayans mis pied à terre, Maison-neufue me vint trouuer auec le passeport de Monseigneur le Prince: & aussi tost que l'eus veu, ie le laissay iouïr, & les siens, du benefice d'iceluy, comme nous autres; & fis dire aux sauuages qu'ils pouuoyent traicter le lendemain.

Ayant veu tous les Chefs, & deduit les particularités de mon voyage, & la malice de nostre menteur, dequoy ils furent fort estonnés, ie les priay de s'assembler, afin qu'en leur presence, des sauuages & de ses compagnons, il declarast sa meschanceté; ce qu'ils firent volõtiers. Ainsi estans assemblés, ils le firent venir, & l'interrogerent, pourquoy il ne m'auoit monstré la mer du Nord, comme il m'auoit promis à son depart: Il leur fit respõse qu'il auoit promis vne chose impossible à luy, d'autant qu'il n'auoit iamais veu ceste mer, & que le desir de faire le

voyage

voyage luy auoit fait dire cela; auſſi qu'il ne croyoit que ie le deuſſe entreprendre, & les prioit luy vouloir pardõner, comme il fit à moy derechef, confeſſant auoir grandement failly: mais que ſi ie le voulois laiſſer au pays, qu'il feroit tãt par ſon labeur, qu'il repareroit la faute, & verroit ceſte mer, & en rapporteroit certaines nouuelles l'annee ſuiuãte: & pour quelques conſiderations ie luy pardonnay à ceſte condition.

Apres leur auoir deduit par le menu le bon traictemẽt que i'auois reçeu dans les demeures de ces ſauuages, & mon occupation iournaliere, ie m'enquis auſſi de ce qu'ils auoyent faict pendant mon abſence, & de leurs exercices, leſquels eſtoient la chaſſe, où ils auoient faict tel progrés, que le plus ſouuent ils apportoient ſix cerfs. Vne fois entre autres le iour de la S. Barnabé, le ſieur du Parc y eſtant auec deux autres, en tua 9. Ils ne ſont pas du tout ſemblables aux noſtres, & y en a de differẽtes eſpeces, les vns plus grands, les autres plus petits, approchãt fort de nos dains. Ils auoient auſſi ſi grande quantité de Palombes qu'impoſſible eſtoit de plus, ils n'auoient pas moins de poiſſon, cõme brochets, Carpes, Eſturgeons, Aloſes, Barbeaux, Tortues, Bars, & autres qui nous ſont incognus, deſquels ils diſnoient & ſouppoient tous les iours: auſſi eſtoyent-ils tous en meilleur point que

moy, qui estois attenué par le trauail & la fascherie que i'auois euë, & n'auois mangé le plus souuent qu'vne fois le iour de poisson mal cuit, & à demy rosti.

Le 22. Iuin sur les 8. heures du soir les sauuages nous donnerent vne alarme, à cause qu'vn des leurs auoit songé qu'il auoit veu les Yroquois: pour les contenter chacun prit ses armes, & quelques vns furent enuoyés vers leurs cabanes pour les asseurer, & aux aduenues pour descouurir: si bien qu'ayant recognu que s'estoit vne fausse alarme, l'on se contenta de tirer quelques 200. mousquetades & harquebusades, puis on posa les armes en laissant la garde ordinaire. Cela les asseura fort, & furent bien contens de voir les François qui se preparerent pour les secourir.

Apres que les sauuages eurent traitté leurs marchandises, & qu'ils eurent resolu de s'en retourner, ie les priay de mener auec eux deux ieunes hommes pour les entretenir en amitié, leur faire voir le païs & les obliger à les ramener, dont ils firent grãde difficulté, me representant la peine que m'auoit donné nostre menteur, craignans qu'ils me feroient de faux rapports, comme il auoit faict. Ie leur fis responce qu'ils estoient gens de bien & veritables, & que s'il ne les vouloient emmener, ils n'estoyent pas mes amys, & pource ils s'y resolurent. Pour

nostre

noſtre meteur aucun de ſes ſauuages n'en vou-luſt, pour priere que ie leur feit, & le laiſſaſmes à la garde de Dieu.

Voyant n'auoir plus rien affaire en ce pays, ie me reſolus de paſſer dans le premier vaiſſeau qui retourneroit en France. Le ſieur de Maiſon-neufue ayant le ſien preſt m'offrit le paſſage, lequel i'acceptay, & le 27. Iuin auec le ſieur l'Ange nous partiſmes du Saut, où nous laiſſaſmes les autres vaiſſeaux, qui attendoyent que les ſauuages qui eſtoient à la guerre fuſſent de retour, & arriuaſmes à Tadouſſac le 6. Iuillet.

Le 8. Aouſt le temps ſe trouua propre qui nous en feit partir.

Le 18. ſortiſmes de Gaſpé à l'iſle percee.

Le 28. nous eſtions ſur le grand banc, où ſe faict la peſche de poiſſon vert, où l'on prit du poiſſon tant que l'on voulut.

Le 26. Aouſt arriuaſmes à S. Maſlo, où ie vis les Marchans, auſquels ie remonſtray combien il eſtoit facile de faire vne bonne aſſociation pour l'aduenir, à quoy ils ſe ſont reſolus, comme ont faict ceux de Rouën, & de la Rochelle apres qu'ils ont recognu ce reglement eſtre neceſſaire, & ſans lequel il eſt impoſſible d'eſperer quelque fruict de ſes terres. Dieu par ſa grace face proſperer ceſte entrepriſe à ſon honneur, à ſa gloire, à la conuerſion de ſes pauures aueugles, & au bien & honneur de la France.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES DV QVATRIESME VOYAGE.

CHAP. I.

CHAP. II.

CHAP. III.

CHAP. IIII.

CHAP. V.






H T